

Atlas de la mondialisation

Auteur

Laurent CARROUÉ est Directeur de recherche à l'Institut Français de Géopolitique (IFG) de l'université Paris VIII et haut fonctionnaire du ministère de l'Éducation nationale. Il a été expert du « Groupe d'analyse de la mondialisation » du Centre d'Analyse Stratégique et longtemps membre du concours d'entrée à l'ESCP-Europe. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la mondialisation.

Il est l'auteur ou a participé à de nombreux ouvrages dont *La planète financière. Capital, pouvoirs, espace et territoires* (A. Colin, 2015), *Géographie des mers et océans* (collectif, coll. Horizons, A. Colin), *L'Asie* (Bréal, coll ECS, 2016), *La France des 13 Régions*, (direct., A. Colin, 2017), *La France. Les mutations des systèmes productifs* (A. Colin, 2013) ou *Les fondamentaux de la géographie* (collectif, coll. Cursus, A. Colin, 2018).

Cartographe

Aurélie BOISSIÈRE est géographe-cartographe indépendante. Elle travaille pour l'édition et la presse et collabore régulièrement à la collection « Atlas » des éditions Autrement (www.boiteacartes.fr)

Remerciements

À Claire Carroué, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, laboratoire LAVUE-Mosaïque, pour son travail de recherche, de documentation, de rédaction et de relecture.

Maquette : Twapimoa

Coordination éditoriale : Anne Lacambre

Lecture-correction : Carol Rouchès

ISBN : 978-2746-7-4646-6

© 2018, Éditions Autrement

17, rue de Tournon – 75006 Paris

www.autrement.com

Dépôt légal : janvier 2018

Imprimé et relié en décembre 2017 par l'imprimerie Pollina, France

Tous droits réservés. Aucun élément de cet ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse de l'éditeur et du propriétaire, les Éditions Autrement.

Atlas de la mondialisation

Une seule terre, des mondes

~~Laurent Carroué~~

Cartographie Aurélie Boissière

Éditions Autrement
Collection Atlas/Monde



Atlas de la mondialisation

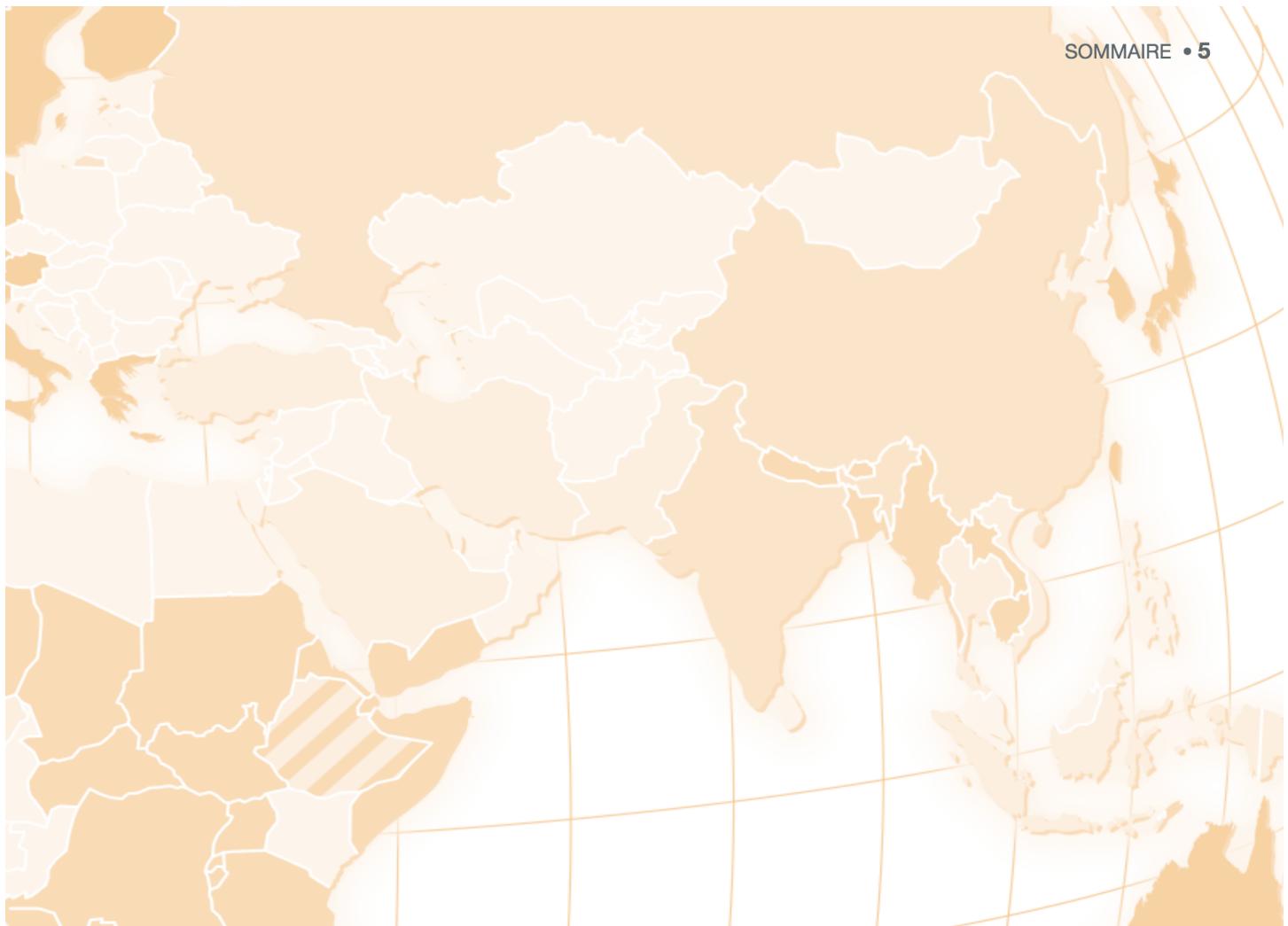
Introduction générale

- 6** La mondialisation : une géographie à portée de tous
- 10** Mondialisation et emboîtements d'échelles

- 13** **La mondialisation : un système géohistorique, géoéconomique, géopolitique et géostratégique**
- 14** Humanisation, premières connexions
- 16** La première mondialisation (XV^e-XVI^e siècle)
- 18** La 2^e mondialisation : le temps des Empires coloniaux (1830-1970)
- 20** La troisième mondialisation et un monde bipolaire (1970-1991)
- 22** L'entrée dans le XXI^e siècle : un monde multipolaire
- 24** Le système géostratégique mondial : ordre et puissances
- 26** La Chine : nouvelle puissance mondiale

29 Le nouveau système productif mondial

- 30** Un monde si dual : richesses et inégalités
- 32** Les césures Nords/Suds : investissements et développement
- 34** La division mondiale du travail : intégration et hiérarchie
- 36** Les matières premières agricoles et minières
- 38** Les activités manufacturières d'un monde hyperindustriel
- 40** L'innovation : le monopole de la puissance
- 42** Le système financier mondial : financement ou spéculation ?
- 44** Les firmes transnationales : des acteurs majeurs
- 46** Les investissements étrangers directs (IDE)
- 48** Les transports : un système de nœuds et de réseaux
- 50** Le système touristique mondial : les mobilités d'agrément



53 Les territoires dans la mondialisation

- 54 Mégalopoles, métropoles et métropolisation
- 56 Le monde des marges : entre intégration et surexclusion
- 58 La drogue : un système hypermondialisé
- 60 Les États-Unis : la puissance en débat
- 62 La France en mutation : atouts et fractures
- 64 Le Royaume-Uni désuni
- 66 La Chine : des territoires contrastés
- 68 Mumbai : une métropole indienne duale
- 70 Les Émirats arabes unis : entre rente et durabilité

73 Les enjeux d'avenir en débat

- 74 La transition démographique : sociétés et développement
- 76 Nourrir la terre, nourrir les hommes
- 78 Les enjeux du développement : de vives fractures Nords-Suds

80 Le système migratoire international sous pression

- 82 Un monde sous tension : crises, guerres et conflits
- 84 La maritimisation du monde : une « nouvelle frontière »
- 86 Les enjeux environnementaux : pour un monde durable
- 88 Les défis de la gouvernance mondiale

Conclusion

- 90 Une terre, des mondes, des hommes

Annexes

- 93 Sigles et acronymes
- 94 Sélection bibliographique
- 95 Sitographie

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La mondialisation : une géographie à portée de tous

Le présent ouvrage propose au lecteur un véritable tour du monde et un vaste panorama de la mondialisation. Véritable tour du monde, car tous les continents, tous les types d'espaces et de nombreux pays et territoires sont présentés. Vaste panorama, car toutes les grandes thématiques et de multiples indicateurs sont déclinés à toutes les échelles géographiques et temporelles géohistoriques.

Cet ouvrage se fixe trois grands objectifs :

Un objectif scientifique : rendre le monde contemporain le plus intelligible possible en mobilisant les outils, les méthodes et les concepts de la géographie.

Un objectif civique : informer et armer les lecteurs pour leur permettre de faire des choix éclairés concernant leur vie quotidienne et leur avenir, individuel et collectif.

Un objectif éducatif : permettre aux enseignants, et plus généralement à tous les adultes qui le souhaitent, de disposer de leviers pour expliquer et enseigner à des jeunes un monde complexe qu'ils doivent s'approprier progressivement pour devenir les citoyens de demain.

Une boîte à outils opératoire

Depuis les années 1990, la mondialisation comme concept s'est largement imposée dans l'ensemble des champs politiques, économiques, sociaux et culturels. Parfois jusqu'à être présentée comme une totalité englobante, omniprésente et omnipotente, fonctionnant tel un *deus ex machina* censé tout expliquer, voire tout justifier. On doit se féliciter que cette notion — d'essence éminemment géographique — soit reconnue comme opératoire pour comprendre le monde contemporain. Pour autant, il convient de déconstruire quelques mythes, en revenant en particulier sur la surévaluation et la survalorisation de l'échelle mondiale.

La mondialisation n'est pas réductible à la seule échelle mondiale. Aucun acteur — même les États les plus puissants comme l'Empire britannique au XIX^e siècle ou les États-Unis des années 1990-2000, même les firmes les plus considérables — n'a jamais réussi à dominer le monde dans son ensemble. Car celui-ci est bien trop vaste, diversifié et contradictoire pour se laisser dompter. Il convient donc d'insister sur l'importance des emboîtements d'échelles, locales, régionales, nationales et sous-continentales ou continentales. Aucune n'est marginale (cf. rosiculture au Kenya). Chacune joue son rôle sur un mode spécifique pour structurer un territoire, qui est donc le résultat d'interactions multiscalaires.

La mondialisation n'est ni automatique, ni mécanique.

Comme l'illustrent le cycle des puissances impériales, les décolonisations ou les affrontements idéologiques et politiques sur son contenu et ses orientations, c'est une construction dynamique, instable et conflictuelle ; le fruit de rapports de forces (cf. Première et Seconde Guerres mondiales).

Ainsi, les débats actuels sur la « démondialisation » dans les pays occidentaux traduisent surtout la prise de conscience de l'actuel recul des capacités hégémoniques occidentales face à l'essor des Suds. Paradoxalement en apparence, alors que Washington et Donald Trump se braquent, c'est la Chine et Pékin qui se font, dans les instances internationales, les nouveaux chantres de la mondialisation.

La mondialisation n'abolit ni l'histoire, ni le temps, ni la mémoire des faits. Comme le soulignent la géohistoire, l'histoire globale ou l'histoire connectée, la mondialisation est un processus géohistorique millénaire. En permettant l'étroite articulation de l'histoire et de la géographie dans son enseignement scolaire, et parfois universitaire, la France est à cet égard une exception européenne et mondiale. On ne peut que s'en féliciter, tant ce couple s'avère particulièrement fécond pour comprendre la mondialisation.

Plus on nous vend la vitesse, l'instantanéité et l'ultramobilité du monde d'aujourd'hui ou de demain, plus est nécessaire la mise à distance critique via le recours à la géohistoire. La Terre est un palimpseste, qu'il convient d'étudier comme tel. C'est pourquoi nous essayons dans les études des territoires, lorsque cela est possible, de conférer à ceux-ci toute leur dimension géohistorique par le rappel de quelques faits ou de quelques dates marquantes.

La mondialisation n'abolit ni l'espace, ni les distances. L'humanité habite un globe terrestre découpé en 24 fuseaux horaires, les sociétés humaines ne vivent donc pas à la même heure. Il est organisé en deux hémisphères, aux saisons inversées. Il est couvert à 70 % de mers et d'océans. Ses espaces, qu'ils soient encore largement naturels ou très largement anthropiques, sont d'une immense variété.

Il suffit d'une crise (Suez et le blocage du canal de 1967 à 1975, obligeant au contournement de l'Afrique), d'un volcan en éruption qui interdit le survol d'un vaste espace aérien (Eyjafjöll islandais en avril 2010) ou de la coupure d'un câble sous-marin pour nous rappeler la fragilité technique des systèmes logistiques irriguant nos économies et nos sociétés. Loin d'être abolie, la forte contrainte des distances demeure. Rappelons-nous qu'entre un tiers et la moitié de la population continue dans les Suds de

marcher à pied dans ses déplacements quotidiens, faute de systèmes de transport adéquats ou financièrement accessibles.

La mondialisation n'abolit pas les territoires. Enfin, loin d'uniformiser la planète, le processus de mondialisation repose au contraire sur une survalorisation systématique des différences spatiales et territoriales, entre grandes aires continentales, entre États, entre régions. Dans le tourisme balnéaire, les plages de Bali, du Grau-du-Roi ou de Floride ont peu à voir en commun alors que le marché mondial du pétrole demeure organisé par cinq ou six marchés continentaux : l'*arabian light* du golfe Persique n'est pas le *brent* de la mer du Nord. Les dynamiques territoriales présentent des trajectoires spécifiques, de la *City* de Londres à Singapour, de Rotterdam à Abu Dhabi. À la même latitude, Nouakchott n'est pas Dubaï. Dans un espace mondial inégalement intégré à la mondialisation, les interdépendances et hiérarchies construisent des centres, des périphéries et des marges.

Des cartes pour comprendre le monde

Organisé en quatre parties, cet atlas présente quelque 90 cartes, accompagnées de graphiques. Il se fixe pour objectif de permettre au lecteur de se représenter, d'analyser et de comprendre le monde. Le choix a donc été fait de multiplier les grilles de lectures : elles sont géohistoriques, sociales, démographiques, géopolitiques, géostratégiques, géoculturelles et géoenvironnementales. Au sein de ces grilles, le choix a été fait de

mobiliser les indicateurs qui nous semblaient les plus appropriés et les plus pertinents pour fournir une vision possible du monde.

Leur comparaison et leur croisement permettent de rendre notre monde lisible, en particulier en spatialisant et en territorialisant les phénomènes, les processus et les jeux d'acteurs. En présentant la mondialisation en cartes, cet atlas met au jour un système dynamique, résultante lisible de processus multiformes en interactions permanentes à courtes, moyennes et longues distances.

Les enjeux de cet atlas sont multiples :

- identifier les types d'acteurs, qu'ils soient publics (États, collectivités territoriales, groupement d'États, organisations internationales) ou privés (firmes transnationales et leurs réseaux productifs, groupes sociaux, associations...), leurs objectifs, leurs logiques, leurs modes d'action, leurs marges de manœuvre... Les cartes permettent en particulier de décortiquer leurs stratégies spatiales et territoriales ;
- identifier et qualifier des territoires, bien distincts les uns des autres, aux fonctions spécifiques (métropoles et centres de décision, façades maritimes, lieux de production, marges dominées et intégrées ou délaissées...) ;
- cerner des flux visibles ou invisibles de toute nature (marchandises, capitaux, informations, hommes) qui structurent l'espace mondial en expliquant

l'importance, la provenance et la destination, en soulignant le rôle déterminant des supports matériels qui les mettent en œuvre, les acteurs qui les organisent et les territoires qui les valorisent (pôles, nœuds, routes aériennes ou maritimes, détroits...) ;

- décenter et de désoccidentaliser notre regard en jouant sur les différentes projections, les différences de focales et de points de vue ;
- réfléchir aux grands débats liés à la mondialisation : inégalités et dualisme, recours à la force, durabilité de nos modes de croissance, équité, gouvernance, universalité de grandes revendications (droits humains...)

Quatre grandes entrées privilégiées

Face à l'ampleur du sujet, nous avons choisi d'organiser cet atlas en quatre grandes parties représentant chacune une thématique privilégiée.

La première partie étudie la mondialisation comme un processus géohistorique de très longue durée qui se caractérise par l'émergence progressive d'un système-monde qui confère à l'échelle mondiale un rôle croissant. Dans ce cadre, on peut distinguer trois grandes mondialisations qui sont définies comme des systèmes spécifiques, à la fois géoéconomique, géopolitique et géostratégique.

La deuxième partie présente la mondialisation contemporaine dans ses principales composantes sociales et géoéconomiques autour du concept de système

productif mondial. Cette approche traite de la géographie de la richesse, de la croissance et du développement. Elle analyse les relations et interactions créées par la division internationale du travail. Elle souligne le rôle et le jeu des acteurs à travers différentes approches sectorielles ou fonctionnelles.

La troisième partie analyse l'insertion des territoires dans la mondialisation à travers une double articulation. Premièrement, les effets et les impacts de la mondialisation sur les territoires qui se caractérisent par un puissant système de hiérarchisation entre pôles dominants, périphéries intégrées, plus ou moins dominées, et marges aux logiques fluctuantes. Deuxièmement, la réaction des territoires comme constructions politiques, économiques et sociales autonomes déployant leurs propres stratégies afin de recomposer en permanence leurs modes d'intégration à la mondialisation.

Face à un discours dévalorisant trop souvent l'État et déniant à la mondialisation toute composante politique, cette approche géographique souligne au contraire que la mondialisation est *in fine* un processus éminemment politique et géopolitique qui renvoie les hommes et citoyens du monde aux choix collectifs de leurs propres destinées.

Enfin, la quatrième partie s'attache à dégager en ce début de XXI^e siècle de grands enjeux d'avenir qui font aujourd'hui débat. Elle est organisée autour de grands thèmes posant de véritables questions de civilisation, car ayant trait à la définition d'un projet véritablement universel, inclusif et démocratique fondé sur la promotion des droits humains et un développement enfin durable, c'est-à-dire solidaire.

Mondialisation et emboîtements d'échelles

Si la mondialisation met en relation de plus en plus intense les différents territoires pavant l'espace mondial, il n'y a ni court-circuitage, ni télescopage des différents niveaux d'échelle. Les catégories géographiques d'espace local, de région, d'État ou de continent gardent toutes leurs pertinences. Ce sont bien leurs jeux d'interaction qui permettent une analyse systémique efficiente de la mondialisation, dans toute sa complexité.

Étudié par le géographe Bernard Calas, le développement de la culture de roses au Kenya est un exemple des processus de création et d'insertion d'un territoire spécialisé dans la mondialisation et du jeu des emboîtements d'échelles.

Un *cluster* rosicole régional

Dès les années 1980, la spécialisation dans la culture florale pour l'exportation se traduit par une organisation territoriale spécifique: la création d'un *cluster* rosicole autour des rives du lac Naivasha à 50 km de Nairobi. Cette territorialisation est directement liée aux choix des réseaux d'acteurs locaux. Allant de quelques hectares à de très grandes exploitations de 5 000 ha, 2 150 fermes y disposent de 3 700 ha de serres ultramodernes dont la production de masse standardisée permet six à sept floraisons, soit 1,4 million de tiges par hectare de serre par an. Ce *cluster* valorise trois avantages comparatifs. Un milieu naturel de hautes terres sous l'Équateur s'étageant de 1 700 à 2 700 m d'altitude (position d'abri, luminosité, ensoleillement, température, disponibilité en eau pour l'irrigation...). Une main-d'œuvre disponible importante du fait de la transition démographique (Kenya: 41 % de la population a moins de 15 ans). Elle est peu chère (70 % de femmes pour la coupe et l'empaquetage, payées 50 euros par mois), peu revendicative et assez bien formée. Enfin, de larges disponibilités de bonnes terres agricoles laissées vacantes par la transition post coloniale et offertes en quasi-zone franche. Le boom rosicole transforme profondément le tissu social, économique et urbain local et régional (croissance démographique par apports migratoires, logements, commerces, services...). Les combats de la société civile et des ONG contre les excès initiaux (surexploitation, pollutions...) y permettent de réels progrès.

Kenya: une stratégie volontariste

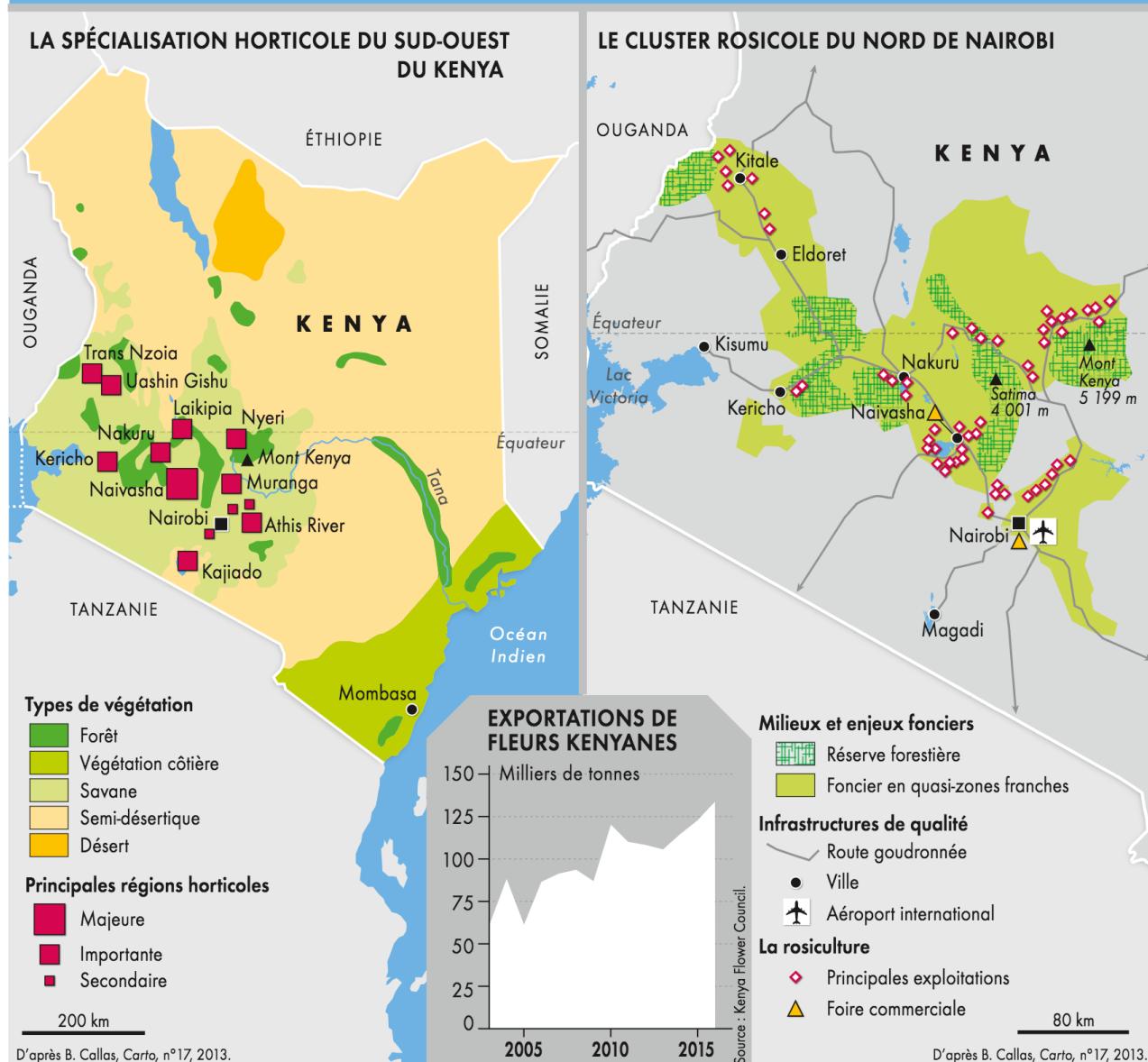
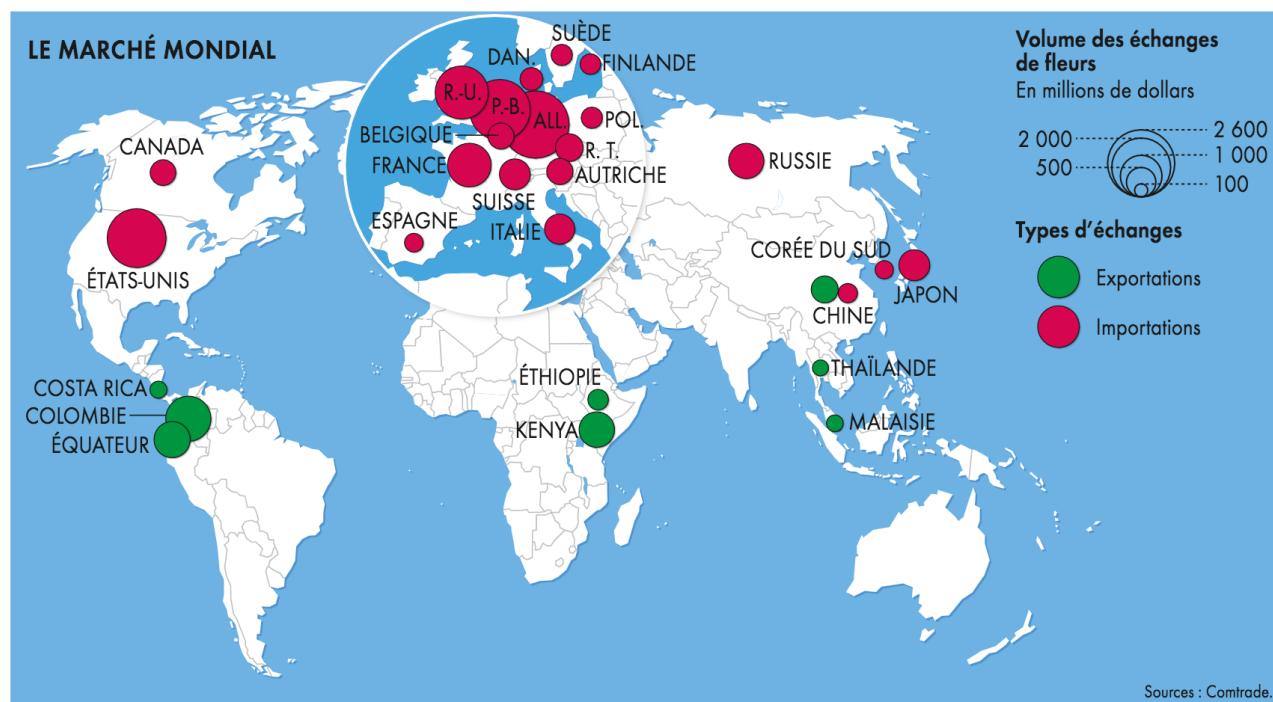
Ce boom horticole s'explique par une stratégie volontariste de diversification (café, thé, tourisme) impulsée par l'État et les élites kenyanes comme en témoignent la

création du KFC (Kenya Flower Council), d'une foire internationale annuelle à Nairobi et d'un Flower Business Park à Naivasha. Elle attire les capitaux étrangers (Pays-Bas, Afrique du Sud, Inde...). Cette activité représente 100 000 emplois directs et 500 000 emplois induits. En quinze ans, les volumes exportés triplent pour atteindre 134 000 tonnes, la valeur des exportations est multipliée par 5,6 pour atteindre 600 millions de dollars (2^e poste). Ce « Kenya utile » dispose de relativement bons équipements (électrification, infrastructures routières et aéroportuaires) qui permettent un accès fiable au marché mondial. La production est envoyée par camions réfrigérés dans la zone de fret de l'aéroport de Nairobi où, après les formalités de dédouanement et de contrôles phytosanitaires par des firmes spécialisées, les fleurs sont chargées dans des avions-cargos.

Le marché mondial

Face au boom de la consommation florale mondiale, un vaste processus de délocalisation des productions est apparu à partir des décennies 1970-1980 des États-Unis vers l'Amérique latine (Mexique puis Colombie et Équateur) puis des Pays-Bas vers l'Équateur, le Kenya et l'Éthiopie dans le cadre d'une nouvelle division internationale du travail. Fonctionnant sur le principe du « juste à temps », cette production kenyane de contre-saison est destinée principalement aux marchés européens, russes et japonais. Traditionnellement, la moitié des fleurs kenyanes est envoyée aux Pays-Bas pour être vendue aux enchères au marché au cadran avant redistribution en Europe. Mais on assiste ces dernières années à l'apparition de nouveaux acteurs. Ainsi, les centrales d'achat des géants de la grande distribution (les anglais Tesco et Marks & Spencer, le français Carrefour...) signent des contrats annuels d'approvisionnement. Ces logiques de sécurisation des approvisionnements se traduisent cependant par la mise sous tutelle d'une partie des productions agricoles africaines et plus largement des Suds.

UNE ÉTUDE DE CAS: LES CULTURES FLORALES AU KENYA





La mondialisation : un système géohistorique, géoéconomique, géopolitique et géostratégique

Loin d'être une pure abstraction conceptuelle à la fois a-historique, a-territoriale et a-politique, la mondialisation plonge ses racines dans la très longue durée. Elle doit donc être analysée comme un *processus géohistorique* millénaire qui se caractérise par l'émergence progressive d'un système-monde qui confère à l'échelle mondiale un rôle croissant.

Ce processus n'est cependant ni mécanique, ni linéaire. Il connaît des phases d'accélération, de stabilisation, voire de repli qui peuvent être structurelles ou conjoncturelles (cf. débats actuels sur la « démondialisation »). Chaque phase historique présente donc des caractéristiques spécifiques qui font de l'espace mondial un palimpseste. C'est pourquoi on doit distinguer trois grandes mondialisations.

Chaque mondialisation doit être conçue comme un *système* à la fois géoéconomique, géopolitique et géostratégique. Les dynamiques territoriales, les ressorts (projection de puissance) et les acteurs (États, agents économiques...) et, enfin, les héritages — qui souvent se chevauchent — permettent de comprendre les grands enjeux du monde contemporain, y compris les plus brûlants.

Humanisation, premières connexions

L'humanisation du globe est un processus très progressif. Il s'organise autour de grandes ruptures comme l'apparition de l'*Homo erectus* puis de l'*Homo sapiens*, puis la révolution néolithique qui ouvre la voie à l'anthropisation du globe. Mais, la difficile maîtrise des distances, la grande dispersion de populations très limitées et l'incapacité des acteurs à penser l'échelle mondiale expliquent qu'il soit difficile d'user du terme de mondialisation.

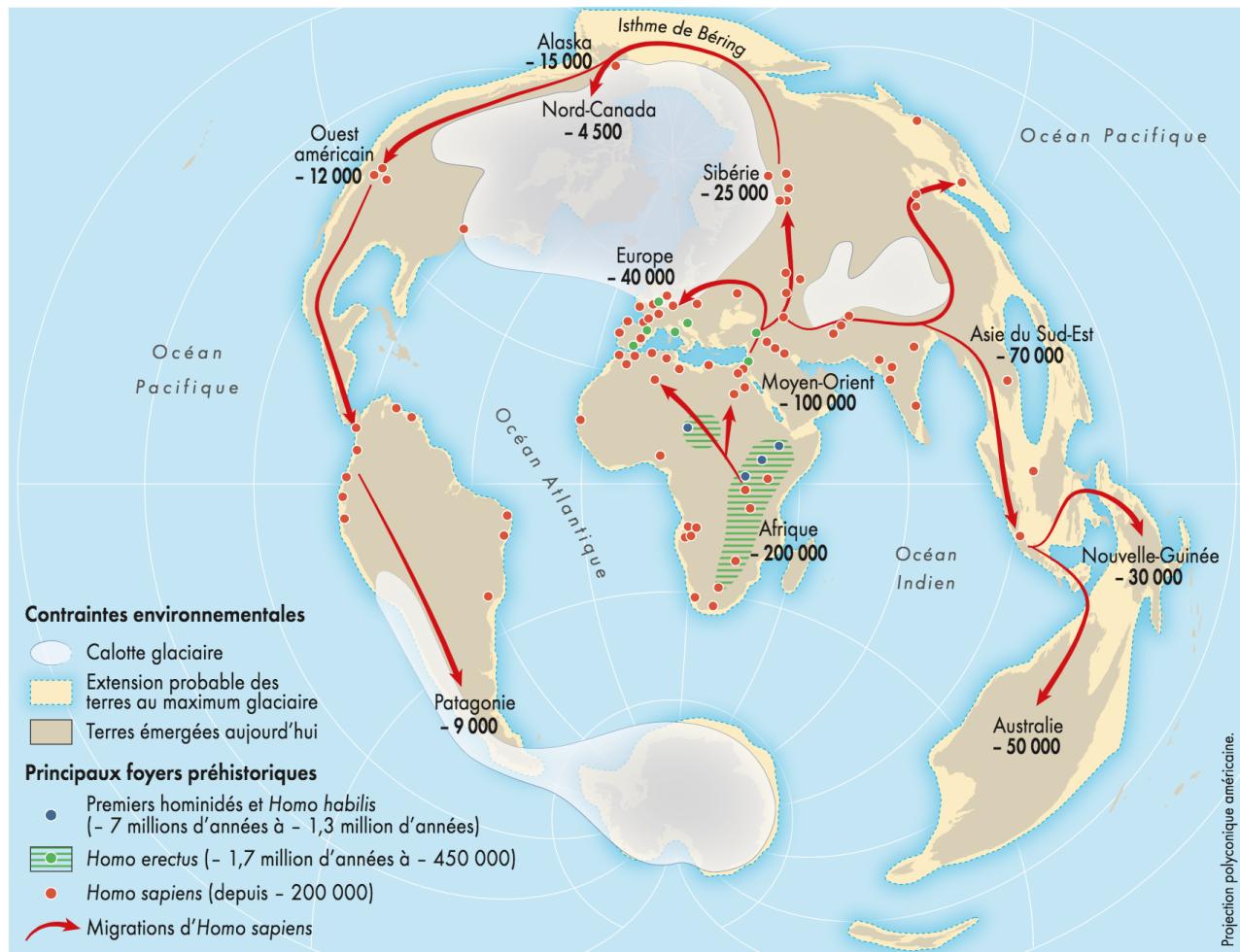
L'humanisation du monde

L'individualisation entre les premiers humains et les grands singes aboutit au Paléolithique (1,7 million d'années) à l'apparition des *Homo erectus* (bipède, premiers outils et rites funéraires, domestication du feu) qui quittent leur berceau africain pour se répandre au Proche-Orient et en Eurasie. Vers 315 000 av. J.-C., les *Erectus* restés en Afrique donnent naissance aux

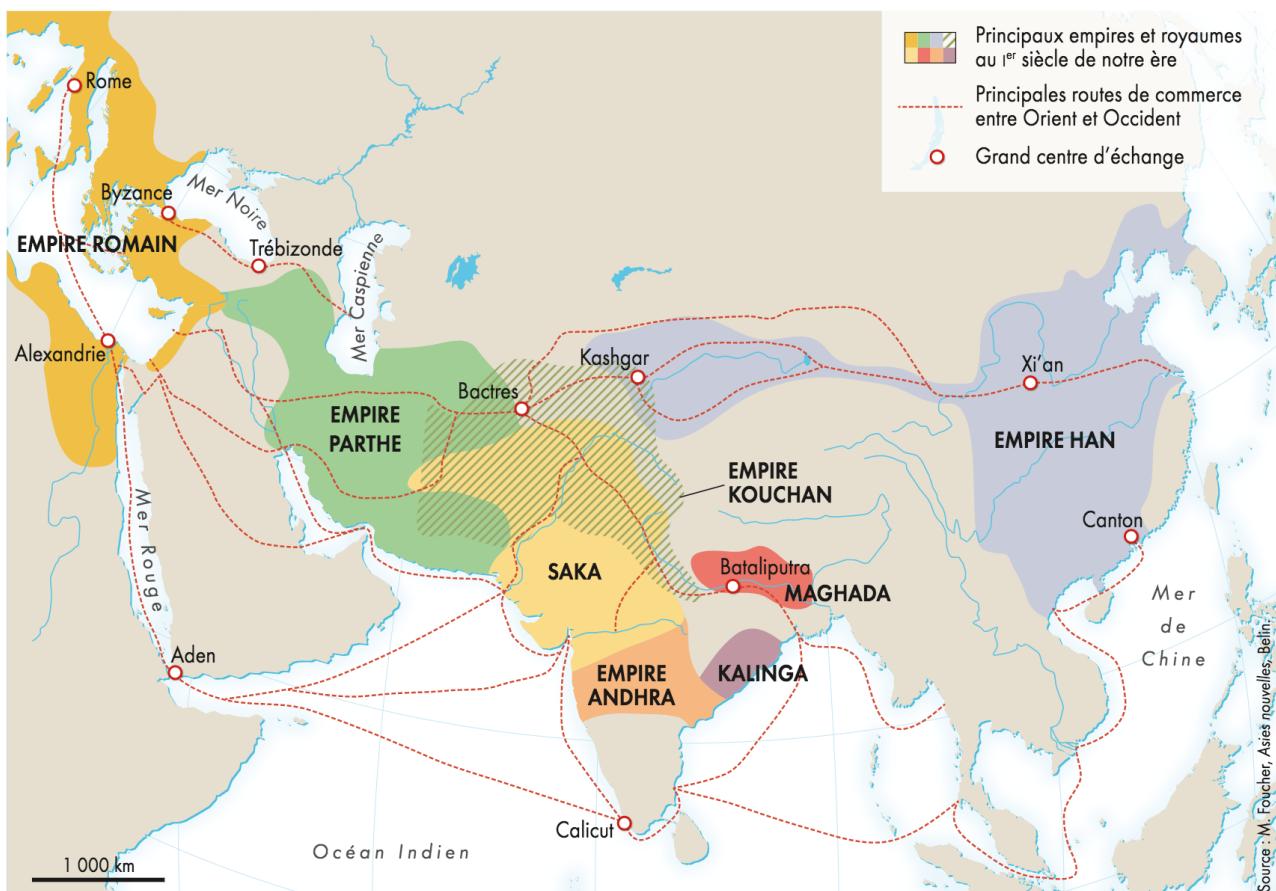
hommes modernes: *Homo sapiens*. Ceux-ci quittent à leur tour l'Afrique entre 100 000 et 60 000 av. J.-C. pour s'étendre sur l'ensemble de la surface terrestre. Cette humanisation généralisée de la planète par voies terrestres et maritimes se moule sur l'évolution des glaciations et des niveaux marins. Elle est cependant très lente et concerne des effectifs très réduits. À la fin

de la période glaciaire, la remontée des eaux transforme les Amériques en un isolat qui n'est reconnecté à l'Eurasie qu'en 1492. En Asie-Pacifique, la maîtrise de la navigation va en revanche permettre aux Austronésiens en 4000 ans de peupler, à partir de Taïwan et des Philippines, l'Asie du Sud-Est insulaire, la Micronésie, la Mélanésie et la Polynésie.

L'HUMANISATION DU MONDE: LA DIFFUSION D'HOMO SAPIENS



LES PREMIÈRES ROUTES DE LA SOIE DE L'ANTIQUITÉ



Révolution néolithique et anthropisation

À partir de -10 000/-5 000 ans, la « révolution néolithique » constitue un changement radical dans les rapports de l'humanité à son environnement. Des chasseurs-cueilleurs se sédentarisent et domestiquent des espèces animales et végétales concomitamment dans plusieurs foyers : Chine du Nord, Chine du Sud, Proche-Orient, Andes, Méso-Amérique, Nouvelle-Guinée, Afrique. Cette révolution aboutit à un boom démographique (100 millions d'humains), à l'apparition de nouvelles maladies (tuberculose, variole, rougeole, peste...) et à une mise en exploitation de l'œkoumène sur des bases nouvelles, c'est le début de l'anthropisation.

Les premiers processus d'accumulation de richesses permettent l'apparition de l'écriture, de civilisations urbaines (par exemple à Uruk vers 3 500 av. J.-C.), de structures étatiques (cités-États puis premiers empires), d'une spécialisation du travail et des premiers échanges dans des sociétés plus inégalitaires et guerrières.

Les premières interconnexions

Ces processus cumulatifs – démographiques, économiques et politiques – aboutissent au développement de grands foyers de civilisation (Proche et Moyen-Orient, Inde, Chine, Europe méditerranéenne puis occidentale). Alors que les foyers de la Méso-Amérique et des Andes demeurent des isolats s'ignorant, l'espace eurasiatique devient dès le 1^{er} millénaire av. J.-C. un système spatial interconnecté par des routes commerçantes reliant l'Empire romain à la Chine des Hans ou au sous-continent indien vers l'est et vers l'Afrique subsaharienne au sud. Les « routes de la soie », terme inventé par le géographe allemand F. Von Richthofen au XIX^e siècle, sont des itinéraires terrestres caravaniers contrôlés par des constructions politiques intermédiaires (Sogdiane, Parthes) et animés par des villes-entreports (Boukhara, Samarkand...). Parallèlement, d'importantes routes maritimes, valorisant des vents de mousson puissants et réguliers, placent l'océan Indien au cœur des échanges entre la Méditerranée,

l'Afrique orientale, le golfe Persique et l'Asie.

Si les produits de luxe à haute valeur ajoutée sont l'objet de transactions nombreuses (soie, perles, or, porcelaines, épices et aromates, fourrures, objets métalliques, animaux exotiques ou chevaux...), ces échanges sont aussi politiques, culturels, artistiques, scientifiques (mathématiques, astronomie, médecine...) ou religieux (nestorianisme, islam, bouddhisme...). Ils favorisent aussi la diffusion des grandes épidémies (1^{re} « peste noire » en Europe en 1346).

Les grandes périodes impériales (Han 1^{er} siècle av. J.-C., Tang au VII^e, Song fin X^e, Ming début XV^e) permettent à la Chine de jouer un rôle moteur dans l'aimantation du système eurasiatique comme en témoigne le voyage de Marco Polo (1271-1295) à la cour de l'empereur Kubilaï Khan. Mais l'expansion de l'islam après 632 et l'émergence de l'Empire ottoman (1281-1522) contraignent les Européens à chercher de nouvelles voies atlantiques pour accéder aux « Indes ».

La première mondialisation (XVe-XVI^e siècles)

La première mondialisation se déploie à partir XV^e siècle et les Grandes Découvertes. Pour la première fois depuis la révolution néolithique, l'ensemble des continents sont connectés avec la captation des Amériques, jusqu'ici isolées de l'Eurasie. Ce grand bouclage du monde conduit à la mise en place des premiers empires coloniaux dans un contexte de fortes rivalités. Il ouvre la voie à quatre siècles d'hégémonie occidentale.

Projections des puissances européennes

Le verrou ottoman à l'est freinant l'accès à l'Asie (prise de Constantinople en 1453), Espagnols et Portugais se tournent vers l'Atlantique pour découvrir de nouvelles routes vers les « Indes » afin d'accéder en particulier aux épices (poivre, cannelle, clou de girofle, gingembre, safran...). Alors que Bartolomeo Dias double le cap de Bonne-Espérance en 1487, Christophe Colomb découvre les Amériques en 1492 et Vasco de Gama atteint les Indes

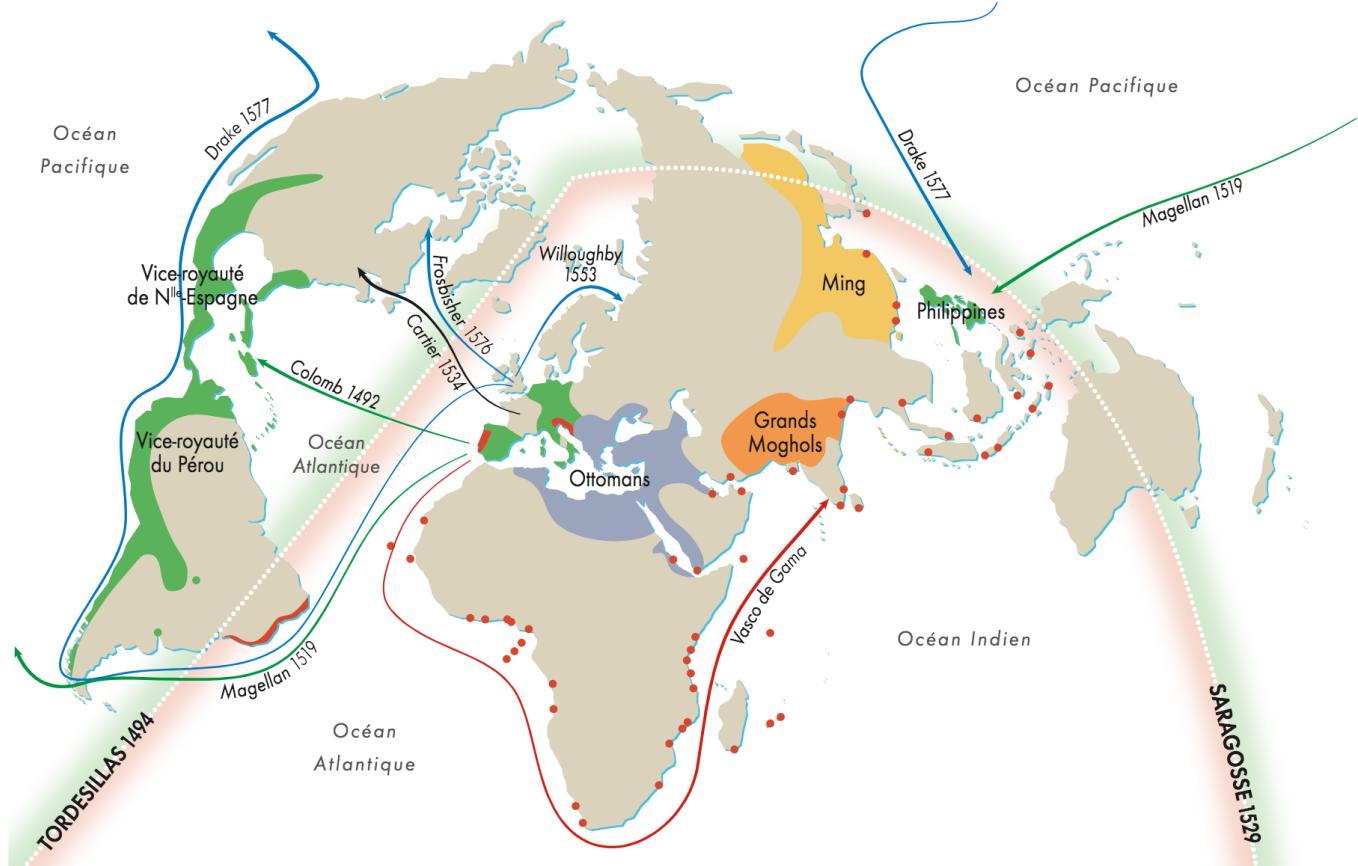
en 1498 avant que Magellan réalise, dès 1519-1522, la première traversée circumterrestre, provoquant ainsi un élargissement sans précédent du monde connu.

Après avoir exploré les côtes atlantiques de l'Afrique, le Portugal s'installe au Brésil, au Mozambique et à Zanzibar et s'appuie sur de nombreux comptoirs en Afrique et en Asie (Elmina, Sao Tomé, Mascate, Goa, Malacca, Macao...). Dans l'océan Indien et en Asie, il s'insère dans les réseaux préexistants et bénéficie du retrait chinois. Alors qu'entre

1405 et 1433, les sept expéditions de l'amiral Zheng He atteignent les rivages indiens, perses et africains, l'empereur décide en effet de couler les flottes. Du fait de multiples facteurs internes et externes (pression mongole, construction de la grande muraille, transfert de la capitale de Nankin à Pékin...), il n'y aura pas de mondialisation chinoise.

L'Espagne se construit un vaste empire territorial autour des vice-royautés de Mexico et de Lima après les prises de Mexico et Cuzco en 1521 et 1533, alors que la reconnaissance des Indiens

LES GRANDES DÉCOUVERTES



comme personnes humaines est l'enjeu de la controverse de Valladolid en 1550. De là, elle se projette à travers le Pacifique aux Philippines, les galions espagnols reliant Manille à Acapulco et de là à Cadix à partir de 1571.

Les rivalités entre Madrid et Lisbonne sont telles que l'arbitrage de la Papauté est sollicité. Les traités de Tordesillas (1494) et de Saragosse (1529) aboutissent au premier partage du monde en zones d'influence entre deux puissances impériales concurrentes. Alors que l'Empire russe entame la conquête de la Sibérie, les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles voient l'émergence en Europe de nouveaux rivaux (Angleterre, France, Hollande) qui par la guerre, la conquête et des compagnies spécialisées (Compagnie des Indes...), projettent eux aussi leurs puissances sur l'espace mondial. Entre 1480 et 1780, les explorateurs européens découvrent et cartographient une patrie des mers et des continents, y compris souvent les espaces les plus difficiles d'accès où ils laissent parfois leurs noms aux lieux découverts (Barents, Hudson, Baffin, Béring, Wallis, Cook...).

Contexte géohistorique

- L'attrait des « Indes » : les empires chinois et moghol
- Le verrou ottoman

Les voyages des grandes découvertes

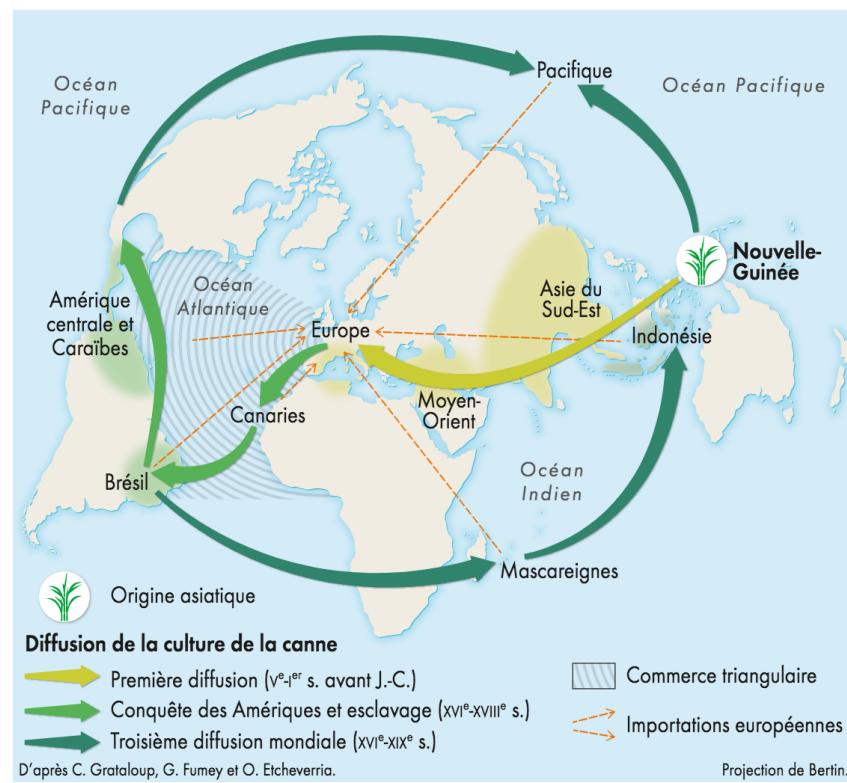
- Espagne
- Portugal
- Angleterre
- France

Les deux grands empires rivaux

- Espagne des Habsbourg
- Portugal

Premier « partage du monde » : traités de répartition des terres émergées entre Portugal et Espagne

LA DIFFUSION DE LA CANNE À SUCRE



La première mondialisation

Cette première mondialisation ébauche une nouvelle division internationale du travail fondée sur des logiques de spécialisation et de complémentarité entre espaces naturels et humains pavant le monde. Elle va largement organiser l'économie mondiale jusqu'au XXI^e siècle : les colonies sont vouées à produire les matières premières agricoles et minières dont les métropoles ont besoin. L'arrivée massive de l'or et de l'argent des mines américaines (suite à l'ouverture des mines de Potosi en 1545) va ainsi irriguer largement toute l'économie ibérique et plus généralement européenne, puis chinoise. On assiste progressivement à la diffusion géographique et à l'acclimation de nouvelles plantes à partir de leurs bassins d'origine : canne à sucre, tomate, maïs, vanille, banane, pomme de terre, indigo, cacao, café, thé, tabac, coton, caoutchouc...

Dans ce cadre, le système sucrier, valorisant l'« or blanc ou brun », joue historiquement un rôle précurseur. Originaire de Nouvelle-Guinée, la canne à sucre arrive au Proche-Orient dès le 1^{er} siècle av. J.-C. Face à l'explosion des besoins européens, le système de la plantation

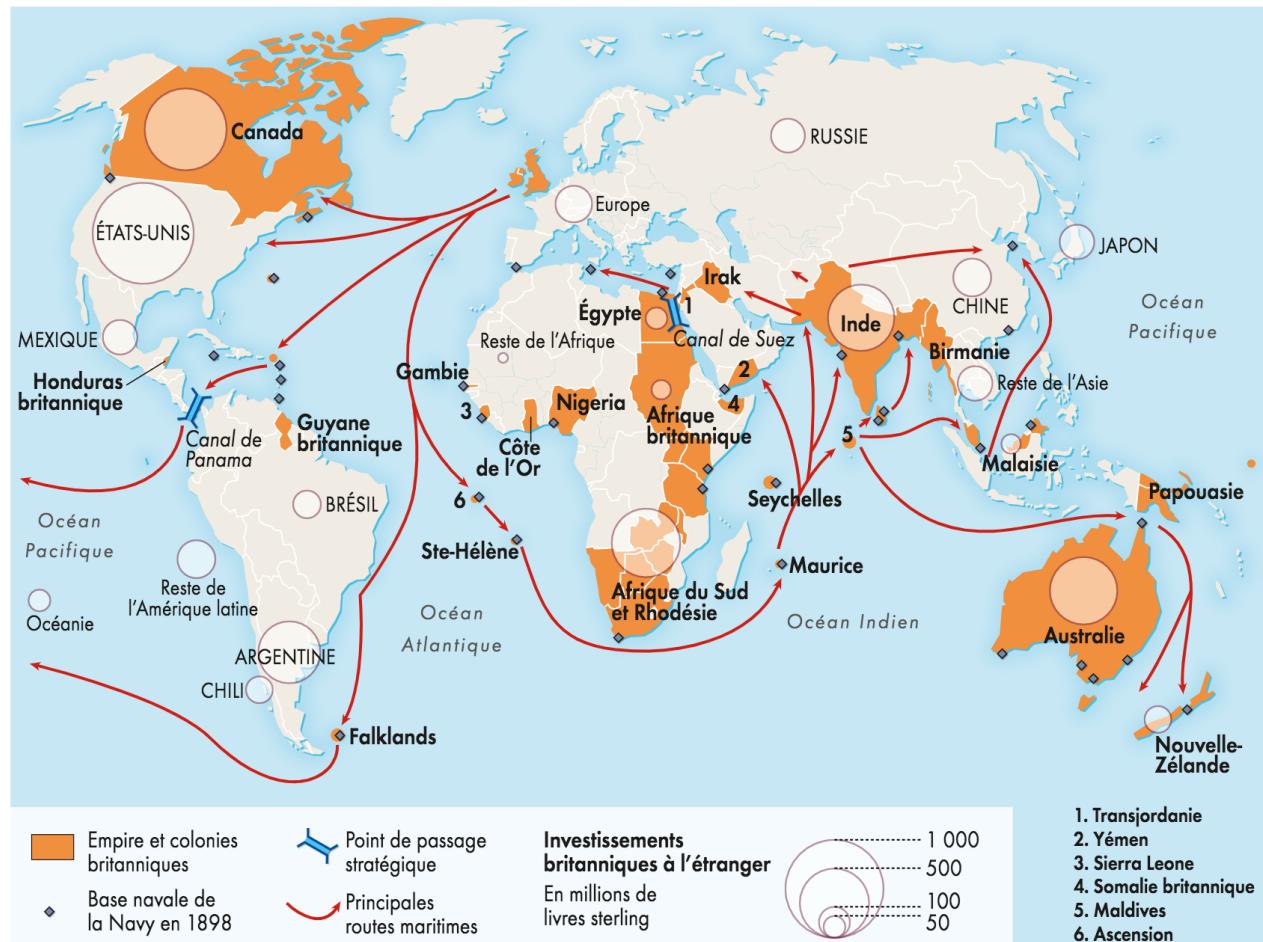
à base esclavagiste est transféré au Brésil et dans le bassin caraïbe dès le XVI^e siècle. En effet, les besoins en main-d'œuvre sont considérables car 80 % à 90 % des 60 à 80 millions d'Amérindiens sont anéantis par le choc microbien (rougeole, variole...) consécutif aux découvertes. Symbole de la mondialisation microbienne, la syphilis est à l'inverse ramenée en Europe dès la première expédition de Christophe Colomb. L'esclavage n'est aboli au Brésil qu'en 1888.

La traite négrière — dans le cadre du commerce triangulaire transatlantique organisé entre l'Afrique subsaharienne, les Amériques et l'Europe — va y répondre en transportant au total environ 10 millions de captifs ; les traites orientales, qui se développent vers le VII^e siècle représentant entre 13 à 17 millions de captifs sur un temps beaucoup plus long. Le système sucrier américain, qui devint l'un des postes les plus rentables du négoce mondial au XVI^e siècle, est complété par la suite par le développement du système cotonnier dans le sud-est des États-Unis.

La 2^e mondialisation : le temps des empires coloniaux (1830-1970)

La deuxième mondialisation s'étend à l'ensemble du globe : le pôle Sud est atteint en 1911. Elle se caractérise par de vastes empires coloniaux d'un nouveau type qui couvrent les trois quarts des terres. Mais la montée des rivalités inter-impérialistes pour un nouveau partage du monde débouche au XX^e siècle sur la Première (1914-1918) puis la Seconde (1939-1945) Guerres mondiales alors que l'empire colonial portugais en Afrique ne s'effondre qu'en 1975.

L'EMPIRE BRITANNIQUE



Révolution industrielle et domination mondiale

Au XIX^e siècle, les puissances occidentales, à la recherche de ressources et de marchés, imposent leur domination politique, économique, sociale, linguistique et culturelle au monde malgré de fortes résistances. Soit directement (colonies, concessions, dominions, protectorats, possessions), soit indirectement (zones d'influence :

États-Unis sur l'Amérique latine et la doctrine Monroe de 1823) selon des modalités historiques différenciées (Empire russe en Eurasie).

Le cadre en est profondément renouvelé par rapport aux empires dits d'Ancien Régime de la première mondialisation : révolution des transports (navires à vapeur, réfrigération, chemin de fer, télégraphe...) qui accélère la circulation des informations, des

hommes et des marchandises du fait de la baisse des coûts ; explosion du commerce international et des mouvements de capitaux ; développement des réseaux bancaires internationaux et des premières firmes transnationales ; libéralisme économique... Entre 1860 et 1913, les pays occidentaux passent de 52 % à 75 % de la richesse mondiale.

Du fait d'une transition démographique

précoce, l'Europe passe de 123 à 294 millions d'habitants (+ 171 millions, + 140 %) entre 1800 et 1910 et 40 millions de migrants quittent l'Europe. Les empires jouent un rôle d'exutoire, en particulier les colonies de peuplement (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande...) et les États-Unis, loin devant les colonies d'exploitation (1938 : 2,7 millions d'Européens, soit 0,4 % de la population).

L'apogée impérial britannique

En Asie, alors que les guerres de l'opium de 1839 et 1856 contraignent la Chine à s'ouvrir, la restauration de Meiji de 1868 permet au Japon de se moderniser à marche forcée, de battre la Russie en 1905 et de se doter d'un empire (Taïwan, Corée, Mandchourie). La conférence de Berlin de 1884 aboutit au partage de l'Afrique jusqu'ici à peine effleurée, alors qu'en Amérique les États-Unis écrasent l'Espagne en 1898 et s'emparent de Porto Rico et des Philippines, transformant l'océan Pacifique en « lac étatsunien ».

En Europe, Waterloo met fin à la guerre totale pour la prédominance mondiale qui oppose la France à l'Angleterre entre 1755 et 1815 et permet à la Grande-Bretagne de devenir la première puissance mondiale sous le règne de Victoria (1837-1901). En 1880, elle est la première puissance commerciale et industrielle (23 % de la production mondiale), la première puissance financière avec la City de Londres et le premier investisseur. Son empire de 400 millions d'habitants (25 % de la population mondiale) couvre un quart du globe. Ses différentes possessions — empire des Indes, *dominions*, colonies, protectorats et mandats — sont interconnectées par une série de points d'appui maritimes contrôlant les grandes routes commerciales grâce à la puissance de la Navy.

Rivalités, guerres et crises du premier XX^e siècle

Mais au début du XX^e siècle, la montée des rivalités impérialistes entre États européens et la volonté du II^e Reich, proclamé en 1871, d'imposer un nouveau partage du monde plus favorable à ses intérêts, en particulier en Afrique, en Europe et au

Proche-Orient, débouchent sur la Première Guerre mondiale (10 millions de morts, 20 millions de blessés) qui mobilise les ressources des différents empires. Ravagée par la guerre, l'Europe en sort durablement affaiblie, alors que s'effondrent les empires allemand, austro-hongrois, ottoman et russe, des ruines desquelles sort l'URSS communiste lors de la révolution de 1917. À cette occasion, tandis que les États-Unis deviennent la nouvelle première puissance mondiale au détriment du Royaume-Uni, on assiste à une certaine démondialisation dans les années 1920-1930, chaque puissance se recentrant sur son empire.

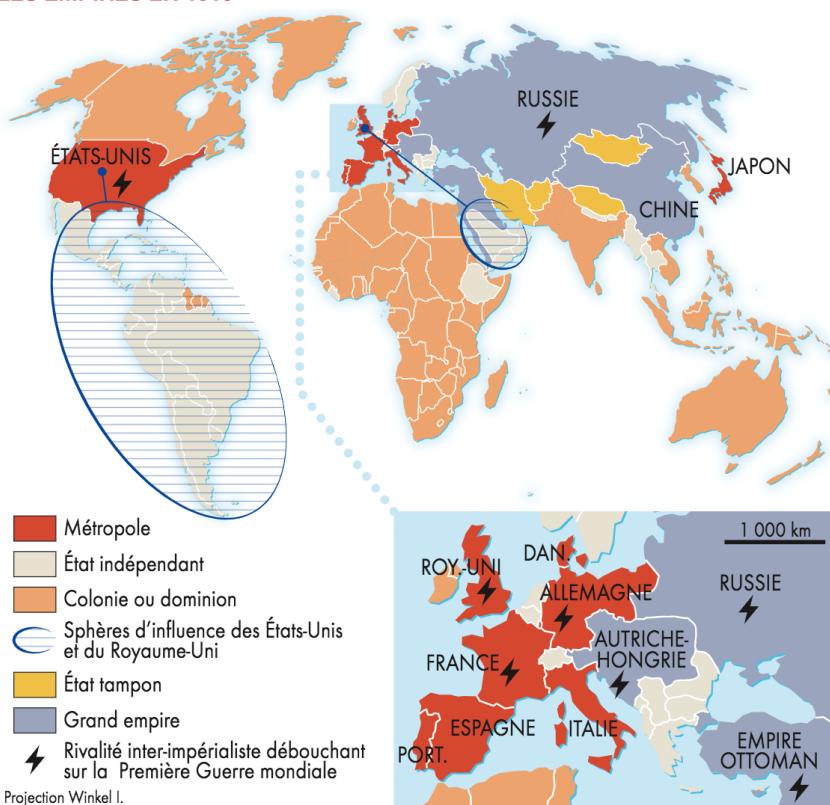
La crise de 1929 et l'effondrement du système économique et financier mondial se traduisent par une forte remontée des tensions nationalistes et impérialistes dans un cadre cependant profondément renouvelé par les idéologies nazie en Allemagne, fasciste en Italie et dans une partie de l'Europe et militariste au Japon. Ce conflit de civilisation, symbolisé par les crimes hitlériens contre l'humanité et le génocide des juifs d'Europe, mobilisa plus de 100 millions de combattants de 61 nations et fit environ 62 millions de morts.

Sur le plan géostratégique, l'usage de deux bombes A par les États-Unis contre le Japon à Hiroshima puis Nagasaki les 6 et 9 août 1945 fait rentrer l'humanité dans l'âge nucléaire et un nouveau type de course aux armements. L'URSS s'en dote en 1949, le Royaume-Uni en 1952, la France en 1960 et la Chine populaire en 1964.

Cette arme interdit dorénavant un conflit frontal entre puissances nucléaires, au risque d'une destruction complète de la planète. Elle explique les caractéristiques spécifiques de la nouvelle Guerre froide (« équilibre de la terreur ») que vont se livrer les deux nouvelles puissances mondiales que sont devenues les États-Unis et l'URSS en 1945.

Pour autant, l'après-guerre se caractérise aussi par la mise en place de nouvelles organisations internationales comme l'ONU, le FMI, la Banque mondiale et les accords commerciaux et douaniers du GATT.

LES EMPIRES EN 1910



La troisième mondialisation et un monde bipolaire (1970-1991)

Entre 1945 et 1975, la rivalité États-Unis-URSS, la décolonisation et la naissance du Tiers-Monde ébranlent la domination des pays occidentaux. Ils refondent dans les années 1970-1980 leurs bases hégémoniques en lançant une nouvelle phase de la mondialisation, néoconservatrice, ultralibérale et financiarisée. Cette offensive aboutit à l'effondrement de l'URSS et du bloc communiste entre 1989 et 1991 mais aussi à la crise mondiale de 2007.

Décolonisation et Tiers-Monde

En seulement trente ans, de 1945 à 1975, le vieil ordre colonial est balayé en Afrique, au Proche et Moyen-Orient et en Asie par de puissants mouvements anticolonialistes et anti-impérialistes alors que Mao arrive au pouvoir en Chine en 1949. L'accès aux indépendances est soit négocié, soit arraché de vive lutte (Inde en 1947...), voire le fruit de longues guerres d'indépendance (Vietnam de 1945 à 1973, Algérie de 1954 à 1962, Angola et Mozambique en 1975).

Face aux logiques de bipolarisation Ouest/Est, ces nouveaux États cherchent une voie médiane non alignée, symbolisée par la conférence de Bandung de 1955 qui rassemble 28 États d'Afrique et d'Asie. C'est l'affirmation d'un Tiers-Monde. Pour autant, souveraineté politique signifie rarement souveraineté économique, tant les nouveaux États demeurent enchaînés dans des rapports de domination néocoloniaux malgré les

revendications de construction d'un « nouvel ordre économique mondial » des années 1970 ou les tentatives d'autonomisation (création de l'OPEP en 1960).

Ce processus d'origénèse étatique s'accélère dans les décennies 1970-1990. Soit en lien avec la décolonisation dans les Caraïbes et le Pacifique (Kiribati en 1979, Vanuatu en 1980, Samoa en 1997...). Soit du fait de l'implosion de pays fédérés européens (URSS, Yougoslavie, Tchécoslovaquie). En 2017, le monde est ainsi pavé de quelque 200 États souverains, dont 193 sont membres de l'ONU.

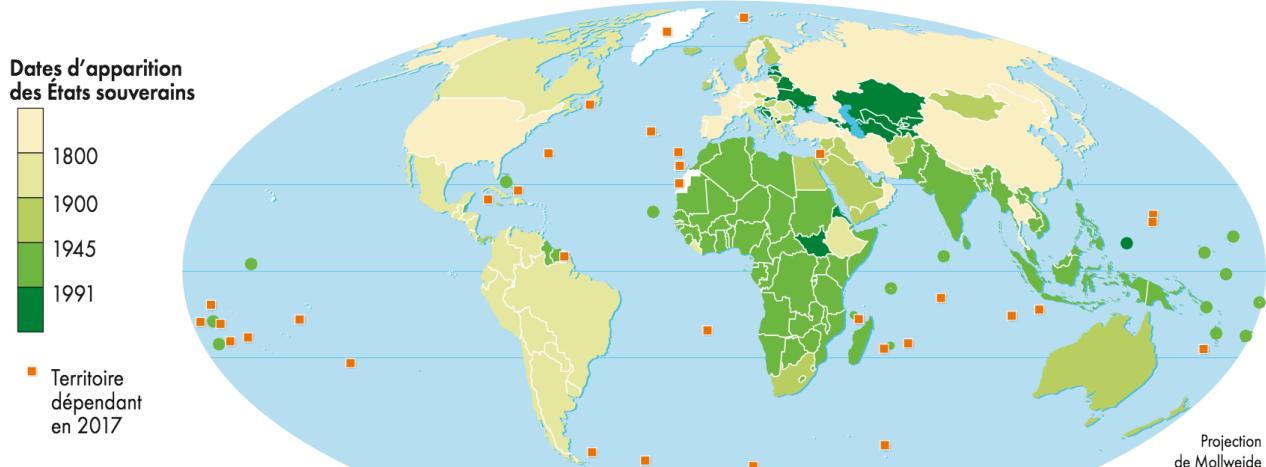
Un monde bipolaire sous tension

Entre 1945 et 1991, l'architecture mondiale demeure cependant surdéterminée par l'affrontement politique et idéologique, géoéconomique et géostratégique entre deux super puissances, les États-Unis et l'URSS. On assiste à la formation de deux blocs et

deux systèmes impériaux. Très affaibli et saigné par ses millions de morts, l'URSS se dote d'un glacis protecteur en étendant sa domination en Europe centrale et orientale entre 1945 et 1948 (pacte de Varsovie, CAEM). À cet empire territorial, les États-Unis, qui sortent largement renforcés en devenant la première puissance mondiale, répondent par un empire informel plus réticulaire fondé sur des systèmes d'alliances à géométrie variable (OTAN, OTASE, CENTO, OEA) et l'extension de l'économie de marché visant à endiguer puis refouler les influences soviétiques, réelles ou supposées.

Si durant la Guerre froide, les arsenaux nucléaires interdisent un affrontement direct, on assiste à la multiplication de conflits indirects dans des zones périphériques jugées stratégiques (Grèce en 1947, guerre de Corée en 1950-1953, guerre du Vietnam de 1945-1973, crise de Suez en 1956, crise de Cuba en 1962, Iran...). Chaque empire veille aussi au maintien de son

DATES D'INDÉPENDANCES DES PAYS DU MONDE



ordre géopolitique dans sa sphère d'influence directe, tant du côté russe (Prague en 1948 et 1968, Berlin en 1948 et 1953, Hongrie en 1956, Pologne en 1948 et 1956) qu'étatsunien (Guatemala en 1953, Chili en 1973, Nicaragua en 1979, Grenade en 1983...), qui couvre en particulier l'Amérique latine de régimes dictatoires. En Afrique, la France maintient pour sa part une présence massive dans son « pré-carré » post colonial en y multipliant interventions militaires et ingérences politiques.

Après une période de relative détente dans les années 1970, une « nouvelle guerre froide » se déploie dans les années 1980-1990. Washington relance une course aux armements qui va progressivement épuiser une URSS en difficulté croissante sur le plan intérieur et sur la défensive sur le plan extérieur (invasion de l'Afghanistan en 1979). Les tardives tentatives de réformes internes initiées en 1985 par M. Gorbatchev servent de catalyseur au délitement du pays et aboutissent à l'implosion puis à la disparition de

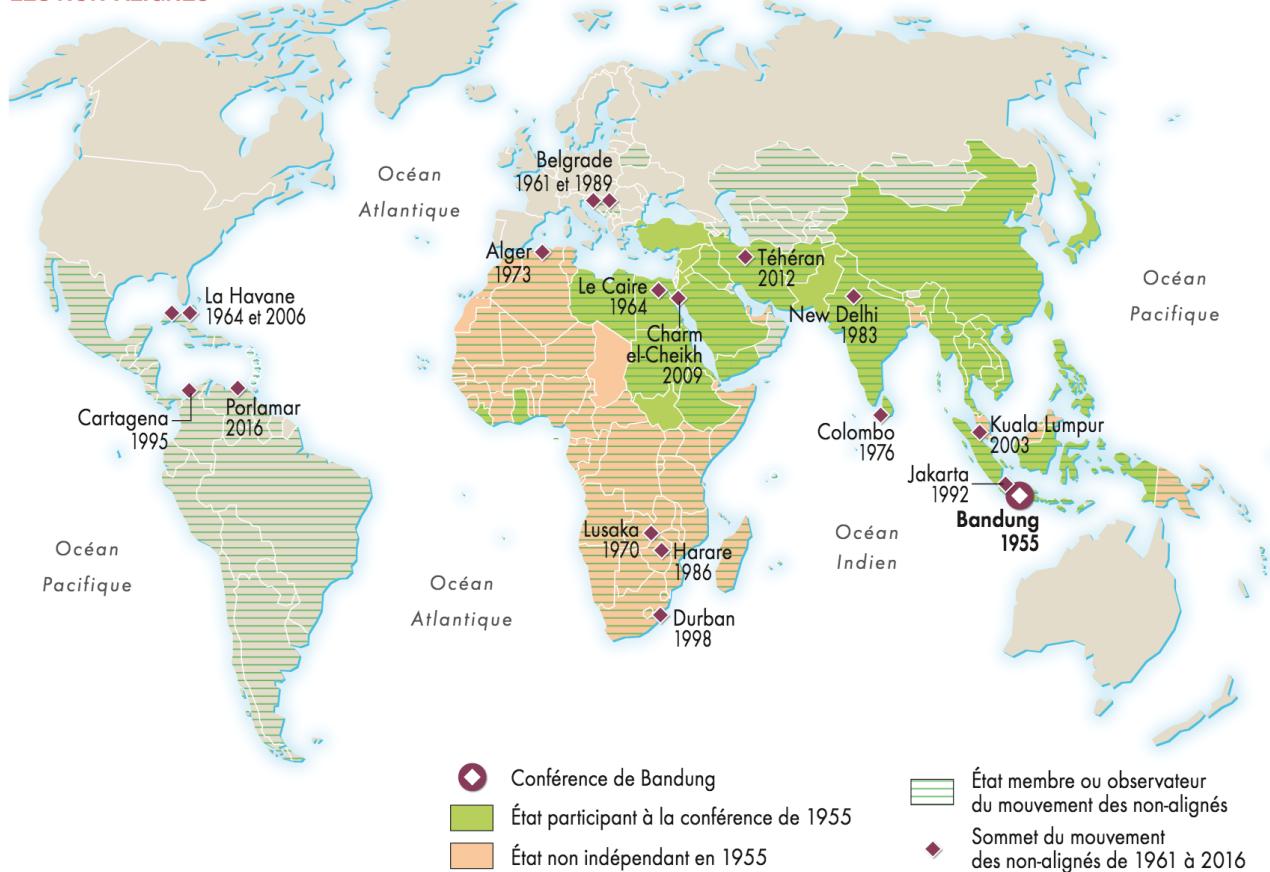
l'URSS en décembre 1991. Une leçon que retient le Parti communiste chinois. La disparition de l'URSS et du système communiste en Europe débouche entre 1991 et 2006 sur une architecture mondiale unipolaire. Elle est dominée par des États-Unis qui se pensent alors comme la seule hyperpuissance, en multipliant les interventions militaires (Yougoslavie et Kosovo en 1995 et 1999, guerres du Golfe et Irak de 1991 et 2003, Somalie en 1992, Afghanistan...).

Une troisième mondialisation financière

L'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher (1979-1990) à Londres et de Ronald Reagan (1981-1989) à Washington ouvre une nouvelle phase néoconservatrice, ultralibérale et financiarisée de la mondialisation. Par des réformes radicales (dérégulation, privatisations...), cette révolution anglo-saxonne vise à refonder les bases de la domination mondiale occidentale. Elle se déploie de 1980 aux années 2000 sur une large partie de la planète

à travers en particulier un nouveau régime d'accumulation financière. Son organisation et son contenu (cf. « consensus de Washington ») sont portés par les grands organismes internationaux (FMI, OMC, OCDE, Banque mondiale...). On passe alors d'une économie internationale reposant sur l'échange de biens et de services entre États-nations à une économie multinationale privilégiant les investissements directs à l'étranger et la mobilité géographique croissante des activités productives et du capital financier, de plus en plus spéculatif, pour enfin déboucher sur une économie-monde aux interdépendances toujours plus étroites mais totalement asymétriques. Profondément instable, ce système se traduit par de nombreuses crises financières et économiques. Il aboutit en 2007-2008 à un effondrement du système financier occidental et à une crise économique et sociale mondiale la plus importante depuis 1929.

LES NON-ALIGNÉS



L'entrée dans le XXI^e siècle : un monde multipolaire

L'entrée dans le XXI^e siècle se caractérise par l'affirmation d'une architecture mondiale multipolaire. Cette bifurcation géopolitique pluriséculaire repose sur la fragilisation des grands pays occidentaux et sur l'émergence de nouvelles puissances, mondiales ou continentales. Loin d'être illisible et chaotique, ce système international est fondé sur de nouveaux rapports de puissance et le choc d'intérêts contradictoires. Il nous contraint à repenser le monde dans toute sa complexité.

La « grande émancipation »

Le déclin relatif des capacités hégémoniques occidentales débouche sur un monde multipolaire plus hétérogène et plus instable, car plus autonome puisqu'en partie désoccidentalisé. Une architecture inconnue depuis les Grandes Découvertes à laquelle il faut dorénavant nous habituer, que le géographe et diplomate Michel Foucher caractérise comme

la « grande émancipation ». Sans puissance(s) mondiale(s) totalement hégémonique(s), ce système est organisé par des rivalités de puissances s'intégrant dans des systèmes mouvants et novateurs d'alliances à géométrie variable (cf. BRICS).

Dans les Suds en effet des États s'affirment, malgré les immenses défis internes qu'ils doivent encore relever. Quatre sont des puissances de rang

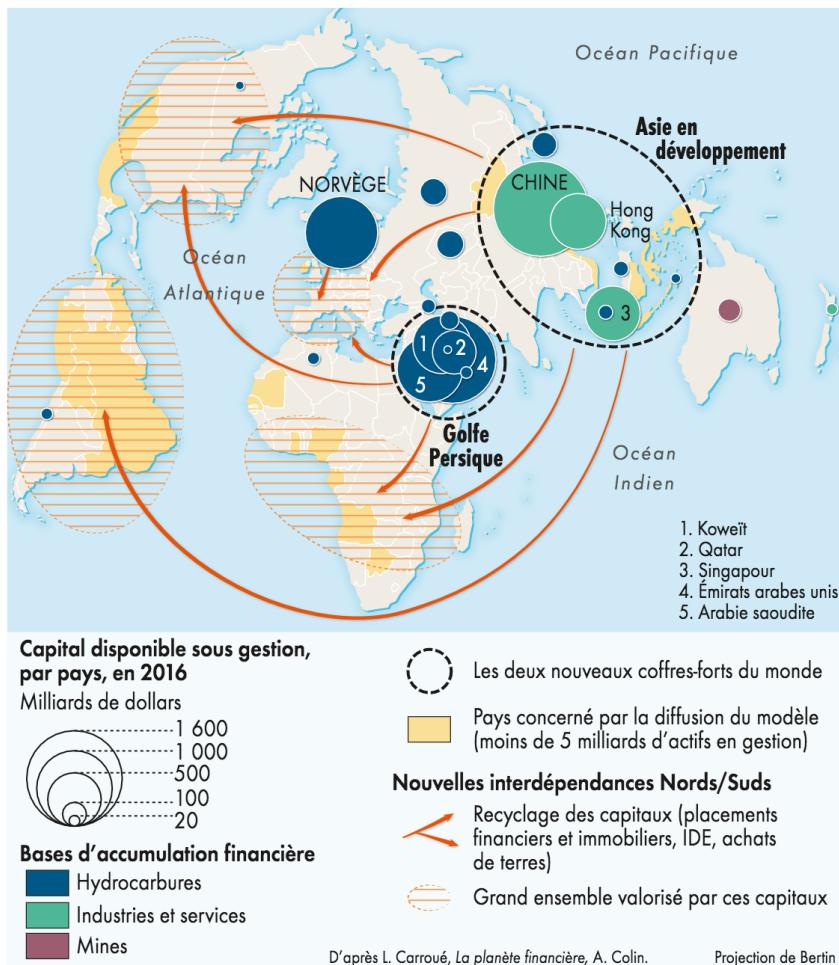
mondial : la Chine, l'Inde, le Brésil et la nouvelle Russie. D'autres sont de nouvelles puissances d'échelle continentale, avérées (Afrique du Sud, Éthiopie, Arabie saoudite, Turquie, Iran) ou potentielles (Mexique, Nigeria, Indonésie, Thaïlande, Vietnam, Pakistan). Ainsi, l'effondrement des deux États qui servaient de clef de voûte aux équilibres proche-orientaux, l'Irak et la Syrie, libère les rivalités de puissances entre l'Arabie saoudite, l'Iran, la Turquie, les ÉAU ou le Qatar qui se surajoutent de manière autonome, y compris par l'instrumentalisation des facteurs ethniques ou religieux, aux interventions des puissances occidentales ou russe.

Dans ce contexte, sept grands systèmes spatiaux cristallisent les principaux enjeux géostratégiques et géopolitiques mondiaux. Cinq grands systèmes maritimes sont des interfaces sous tension ou conflictuelles : mer de Chine, Méditerranée, Grand bassin caraïbe, golfe Persique et océan glacial Arctique. Et deux grands systèmes continentaux sont des foyers de crises majeures : le Proche et Moyen-Orient, le vaste espace Sahara-Sahel. Enfin, les pays dominés ou exclus, aux marges de manœuvre plus étroites comme les 48 Pays les Moins Avancés (PMA), occupent dans ce nouveau *Grand Jeu* une place non négligeable (la Chine en Afrique par exemple) alors que les questions du développement demeurent une grille d'analyse opératoire.

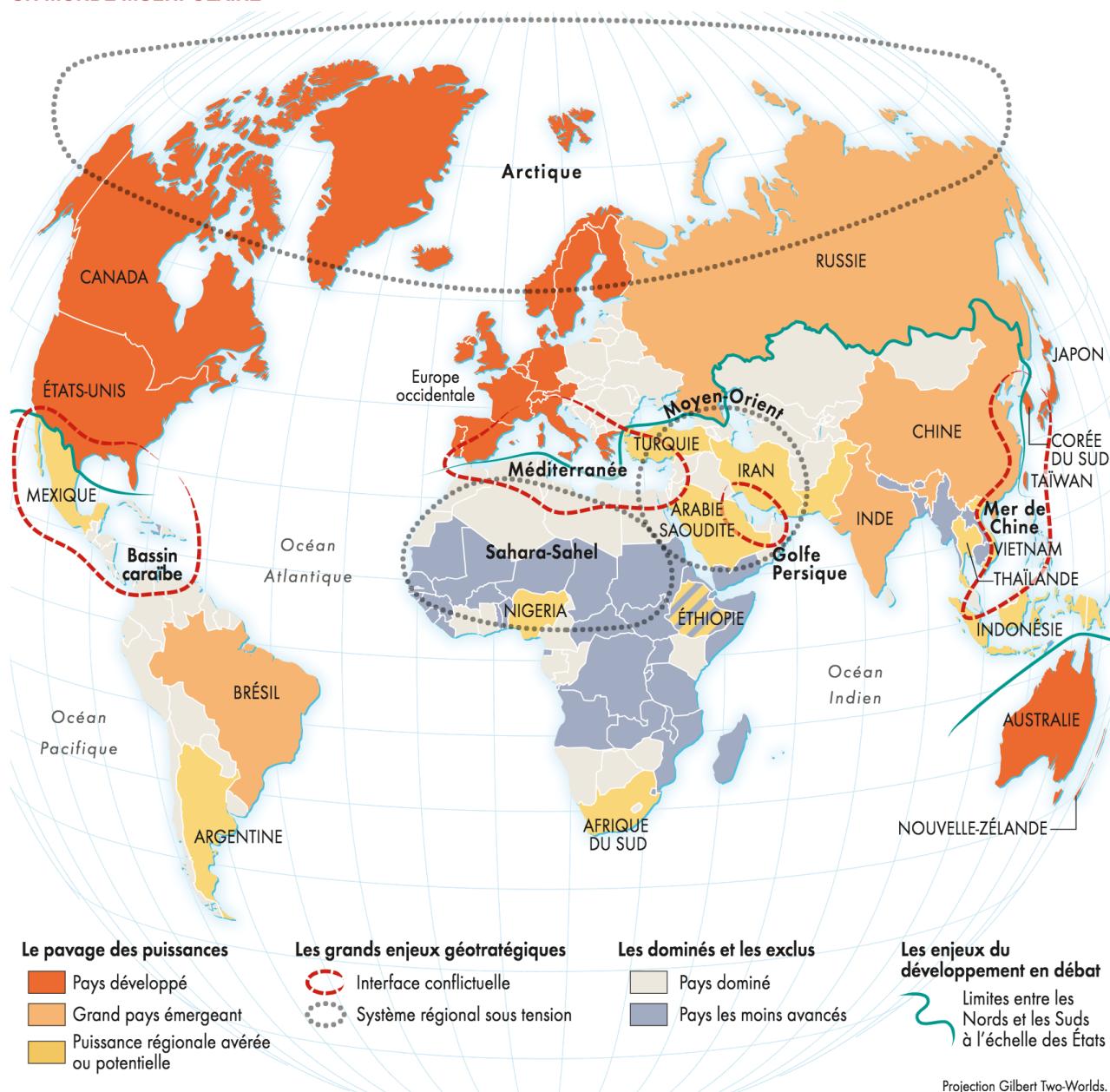
De profondes reconfigurations

Entre 1990 et 2016, les pays développés tombent de 78 % à 30 % des

LES FONDS SOUVERAINS



UN MONDE MULTIPOLAIRE



réserves financières internationales au profit en particulier de l'Asie de l'Est (36 %) et du Moyen-Orient (13 %) tirés par leur dynamisme économique et productif. Ce glissement de l'épargne mondiale et des réserves de change permet à certains États de se doter de fonds souverains qui apparaissent dès 1953 au Koweït et en 1974 à Singapour. Ces fonds (comme le singapourien Temasek, ou ADIA d'Abu Dhabi...) recueillent et placent à long terme les capitaux dégagés par les finances publiques soit sur les marchés financiers (dettes, actions), soit dans des activités rémunératrices (immobilier, énergie, matières premières,

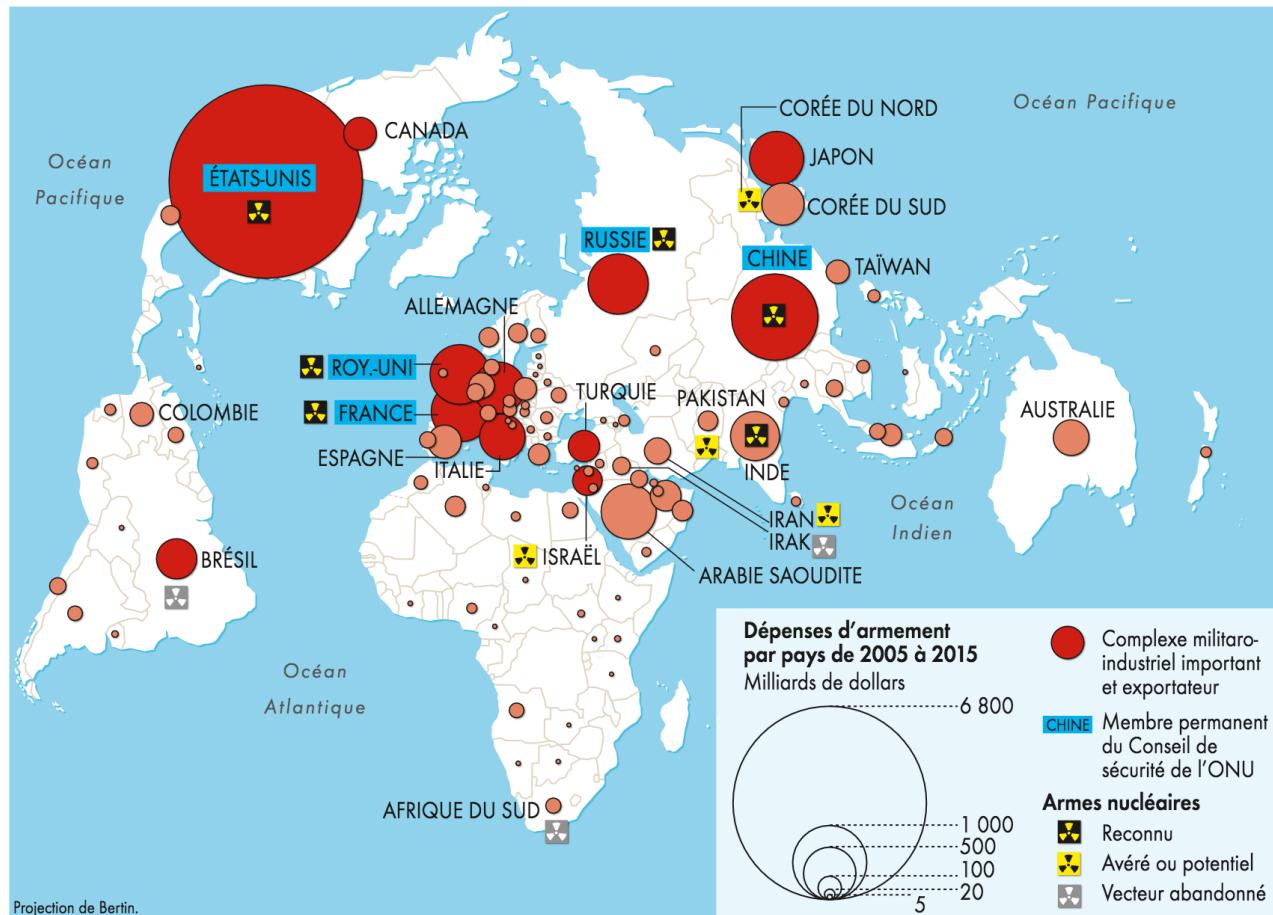
infrastructures énergétiques, aéropor- tuaires, maritimes ou ferroviaires...). Alors que les capitaux sous gestion se montent en 2017 à 7 500 milliards de dollars, le nombre de fonds souverains passe de 19 en 1990 à une centaine aujourd'hui. Si 75 % des capitaux sont polarisés par l'Asie (40 %) et le Moyen-Orient (35 %), cette innovation se diffuse largement dans l'espace mondial et concerne plus de 45 États. Ces fonds jouent souvent un rôle géopolitique et géoéconomique majeur, bien que peu connu du grand public, comme levier d'influence sur la scène mondiale (cf. QIA du Qatar). Ainsi, le CIC chinois est un des bras financiers

de Pékin en multipliant les prises de participations dans le capital d'entreprises jugées stratégiques, en particulier dans les secteurs de l'énergie et des matières premières en lien avec les opérations industrielles ou minières des firmes publiques chinoises. Pour se préparer, le Committee on Foreign Investments (CFIUS) des États-Unis, composé de représentants du Trésor, du Pentagone et de la Sécurité intérieure, renforce ses contrôles et met son veto à certaines opérations au nom de la sécurité nationale. Face aux réticences croissantes des pays occidentaux, on assiste à la multiplication des opérations Suds-Suds.

Le système géostratégique mondial: ordre et puissances

Chaque mondialisation se construit sur une architecture internationale organisée par des rivalités de puissances se déployant aux échelles régionales, continentales ou mondiales. Elles produisent un système géostratégique mondial qui est plus ou moins stable selon le poids respectif des différents hégémôns. Dans celui-ci, le facteur militaire, en lien avec les facteurs politiques, technologiques, économiques et idéologiques, joue un rôle majeur.

LES DÉPENSES MONDIALES ARMEMENTS, VECTEUR DE PUISSANCE



Un monde surarmé

En 2016, les dépenses mondiales d'armements — 1 680 milliards de dollars, 2,2 % PIB mondial ou le PIB de l'Inde — sont très polarisées : seulement dix États en réalisent 75 %. Avec 37 % des dépenses, les États-Unis surclassent très largement la Chine (13 %), la Russie et l'Arabie saoudite (4 %), l'Inde et la France (3,5 %), le Royaume-Uni (3 %) et le Japon. Le cumul des dix dernières années s'élève à 19 235 milliards de dollars,

détournant ainsi d'importantes ressources au détriment du développement économique et social. Leur augmentation de 23 % en dix ans témoigne d'un processus de réarmement, en particulier en Asie de l'Est, au Proche et Moyen-Orient et en Asie du Sud. Il est lié à une forte montée des conflictualités dans un monde multipolaire plus incertain aux nombreux foyers de crises (Sahel...). Au plan géostratégique, si les arsenaux nucléaires se sont beaucoup

réduits depuis la Guerre froide, sept États sont dotés d'armes nucléaires leur conférant un statut spécifique : la Russie et les États-Unis à quasi-parité (7 000 ogives), la France (300), la Chine (270), le Royaume-Uni (215), le Pakistan et l'Inde à quasi-parité (120 à 140), Israël (80) et la Corée du Nord (10 à 20?).

Ces dépenses dopent les activités des 100 premières firmes mondiales d'armement (Chine exclue) qui réalisent 400 milliards de dollars de ventes et

LA MONDIALISATION : UN SYSTÈME GÉOHISTORIQUE, GÉOÉCONOMIQUE, GÉOPOLITIQUE ET GÉOSTRATÉGIQUE • 25

emploient entre 4,5 et 5 millions de salariés. Avec 42 firmes et 57 % des ventes mondiales, le complexe militaro-industriel étatsunien maintient son *leadership* grâce à la puissance de ses firmes devant le Royaume-Uni, la Russie, la France, l'Italie, le Japon et Israël. Dans les Suds, si certaines puissances secondaires émergent (Brésil, Inde, Turquie...), la Chine est devenue une puissance militaire et technologique majeure. Dans ce contexte, les exportations d'armes retrouvent leur niveau d'avant la Guerre froide. Les États-Unis en réalisent un tiers, largement devant la Russie (23 %), la Chine (troisième rang), la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Le système géostratégique étatsunien

Les États-Unis sont la seule puissance militaire globale, car capables d'intervenir grâce à leurs capacités de projection (aéronavale, troupes spécialisées...) sur l'ensemble du globe. Celui-ci est couvert par six grands

centres de commandements unifiés (Colorado, Miami, Tampa, Hawaï, et 2 à Stuttgart). Si le cœur impérial compte 974 000 militaires, Washington tisse sa toile dans plus de 80 États et territoires outre-mer : 340 000 militaires (26 %) sont présents dans plus de 800 bases installées dans plus de 40 États. À ceci s'ajoute le rôle des agences spécialisées d'espionnage (CIA, NSA...) et les centaines de milliers de mercenaires des firmes contractantes du Pentagone.

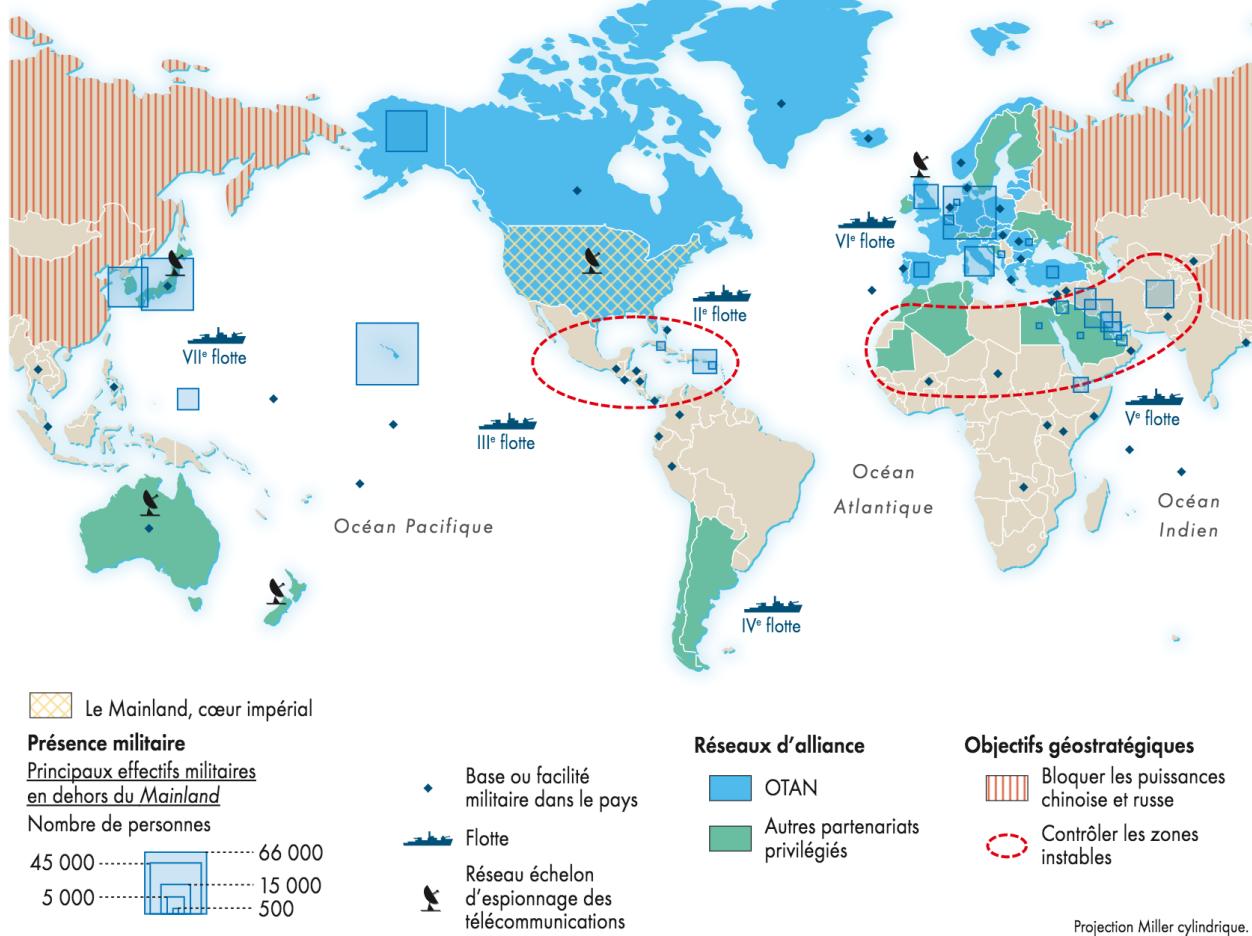
Ce système repose sur des réseaux d'alliance (28 membres de l'OTAN, 29 États avec partenariats privilégiés bilatéraux...) et sur le système Echelon piloté par la NSA (National Security Agency) : espionnage des télécommunications en association avec le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les objectifs géostratégiques sont de bloquer l'affirmation des puissances chinoise et russe, de contrôler les zones instables (grand bassin caraïbe, arc des crises Sahara/Sahel, Proche et Moyen-Orient,

Afpak, Asie de l'Est et du Sud-Est) et le cyberespace.

L'échec de la *Pax Americana*

Par son arrogance, son unilatéralisme, ses concepts (« États voyous », « Axe du Mal »...) et son interventionnisme militaire (Irak, Afghanistan, Libye...), les États-Unis sont devenus un facteur de désordre international. Entre 2000 et 2016, ils consacrent 9 300 milliards de dollars à leurs dépenses militaires et interventions extérieures, au prix cependant d'une explosion de la dette fédérale qui passe de 5 630 à 19 500 milliards de \$, soit de 55 % à 106 % du PIB. Tout en restant à l'écart de nombreux traités internationaux (Cour pénale internationale, traité d'interdiction des mines antipersonnel, accords de Paris sur le climat, retrait de l'UNESCO...). Pour autant, les échecs et résistances rencontrés traduisent l'impuissance de la première puissance mondiale à imposer sa *Pax Americana* au monde.

LE SYSTÈME GÉOSTRATÉGIQUE DES ÉTATS-UNIS



La Chine : nouvelle puissance mondiale

En 25 ans, la Chine connaît une trajectoire originale en adoptant une forme d'économie de marché et en s'ouvrant sur le monde pour sortir de l'isolement maoïste et du sous-développement. Confrontée à des défis internes, elle cherche à promouvoir ses intérêts nationaux. Alors qu'elle avait disparu comme acteur majeur de la scène mondiale depuis le XVIII^e siècle, ce retour bouleverse les équilibres géopolitiques, géoéconomiques et géostratégiques asiatiques et mondiaux.

La mue chinoise

Initiée en 1978 après la mort de Mao en 1976 et vigoureusement relancées en 1992 après l'implosion de l'URSS, ses réformes visent un triple objectif: maintenir le Parti communiste au pouvoir, moderniser et développer le pays en répondant aux immenses besoins de sa population, défendre ses intérêts (récupération de Hong Kong en 1997 et de Macao en 1999, projection en mer de Chine méridionale...).

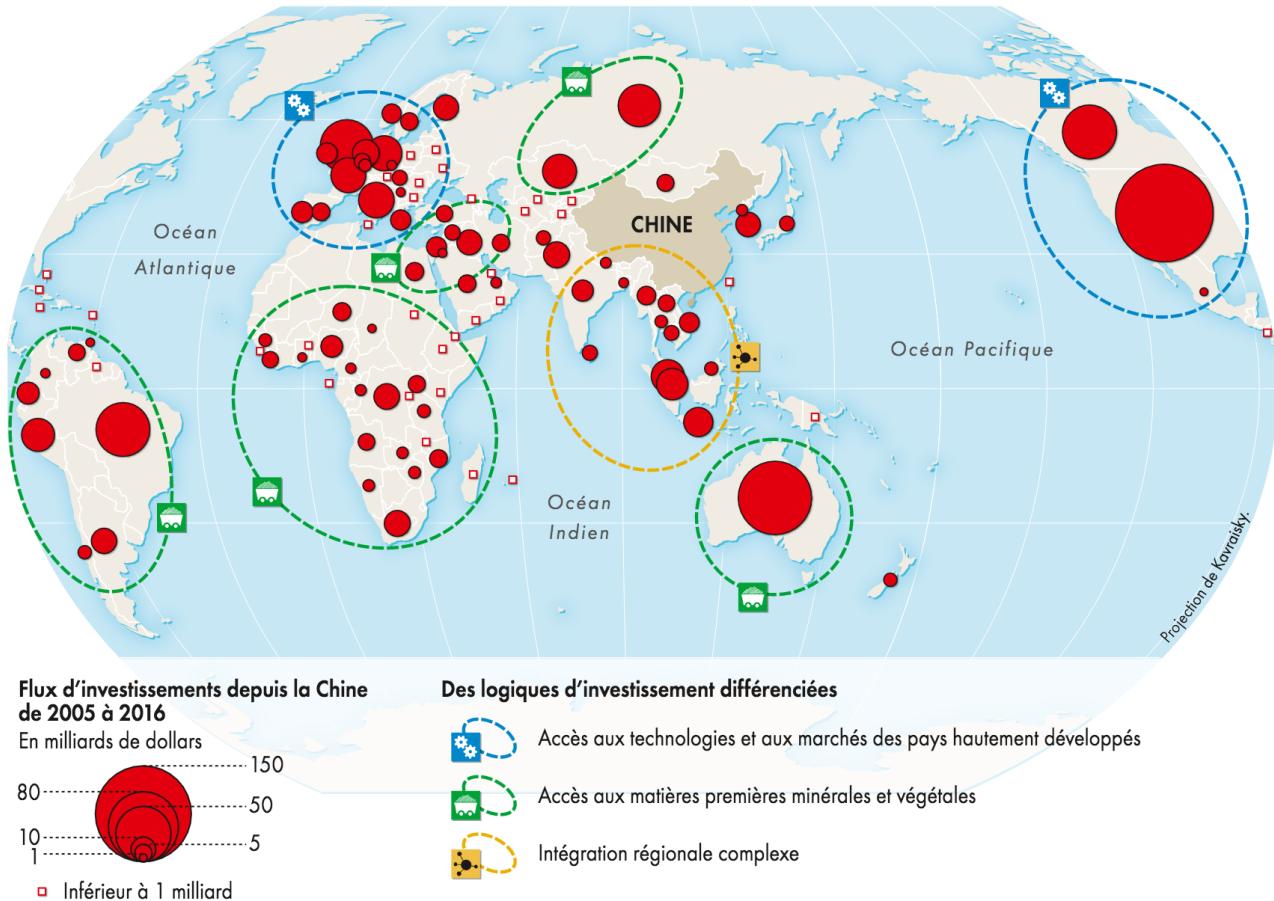
Cette politique volontariste en fait aujourd'hui le premier exportateur mondial, la deuxième puissance économique, la première puissance industrielle et le premier déposant de brevets alors que sa consommation d'énergie a dépassé celle des États-Unis. Sur le plan financier, elle devrait être la première puissance bancaire d'ici 2020 alors qu'elle dispose des premières réserves de change (40 % du total mondial) et est le premier créancier des États-Unis.

Malgré de très fortes inégalités sociales et régionales et d'importants déséquilibres (bulles spéculatives...), sa croissance économique a permis une amélioration sensible du niveau de vie de sa population et l'essor d'une importante classe moyenne urbaine.

L'émergence de la Chine

À partir du contrôle de son marché intérieur, elle s'est progressivement dotée de très grandes entreprises

LES INVESTISSEMENTS DIRECTS À L'ÉTRANGER DE LA CHINE DANS LE MONDE



LES NOUVELLES ROUTES DE LA SOIE



étroitement liées au pouvoir qui partent à la conquête du monde. Elle compte 60 des 500 premières FTN mondiales, soit plus que le Japon et autant que le Royaume-Uni, employant plus de 8 millions de salariés. On compte de très grandes banques (ICBC, Bank of China...), des groupes énergétiques ou miniers (PetroChina, Sinopec...), des firmes industrielles (SAIC Motor...), des télécommunications ou des services. Elles ont investi 835 milliards de dollars à l'étranger en dix ans.

La répartition de ces IDE dans 110 États témoigne d'une stratégie tous azimuts. La moitié se trouve dans les pays développés (Syngenta, Volvo, Pirelli, Club Med...) afin d'y capter technologies et savoir-faire pour monter en gamme et promouvoir un modèle de croissance plus efficace. L'autre moitié est localisée dans les Suds afin de l'alimenter en matières premières agricoles, minérales ou énergétiques. Si l'énergie est une priorité (40 % des IDE) afin d'assurer la sécurité de ses approvisionnements, l'industrie est importante (33 %) devant l'immobilier, la finance, les transports ou le tourisme.

Une puissance continentale et mondiale

En 2013, Pékin lance son grand projet de « Nouvelles Routes de la Soie » financé par un fonds spécifique alimenté par ses grandes banques et ses fonds souverains. Ce projet consiste en la modernisation ou en la construction de grands corridors logistiques terrestres (routes, chemins de fer, pipelines) et maritimes dans plus de 60 pays.

L'objectif est triple. Sécuriser ses exportations et approvisionnements en amarrant à son vaste *hinterland* l'Asie du Sud-Est, l'Asie centrale, l'Asie du Sud, le golfe Persique, la Russie, l'Europe occidentale et l'Afrique de l'Est tout en contrant un éventuel blocus maritime étatsunien. Créer des couloirs économiques dynamiques stimulant sa croissance. Nouer des alliances politiques et diplomatiques durables avec les États bénéficiaires. Ainsi, en Afrique de l'Est, les ports de Djibouti, Mombasa et Dar es-Salaam drainent l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Sud-Soudan, le Rwanda, la Tanzanie et la Zambie.

Cette stratégie s'inscrit dans un dessin plus général: s'affirmer comme une puissance continentale et mondiale. Après avoir fait « profil bas », Pékin décide depuis 2012 d'afficher clairement son objectif de modifier l'ordre mondial en défendant ses intérêts et en devenant de manière pragmatique un des leaders du monde non occidental. Elle mobilise pour cela toute une gamme de leviers d'influence géopolitique, géoéconomique, financière et culturelle.

Sur le plan régional, elle a ainsi constitué en 2001 avec la Russie l'OCS (Organisation de coopération de Shanghai) qui regroupe huit États asiatiques. En 2014, elle crée l'AIIB (Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures), qui compte aujourd'hui 57 membres, afin de contester l'emprise des États-Unis sur la Banque asiatique de développement, le FMI et la Banque mondiale. Alors qu'elle accélère l'internationalisation de sa monnaie, le yuan, elle ouvre en 2016 sa première base militaire à l'étranger à Djibouti afin d'assurer une présence stratégique dans un espace maritime vital.



Le nouveau système productif mondial

La mondialisation est très souvent analysée comme un *Deus ex Machina* dominant la planète. Telle une pelote de laine, elle est en effet alors réduite à un écheveau de flux visibles et invisibles de marchandises, de capitaux, d'hommes et d'informations. C'est prendre la partie pour le tout, l'écume pour la mer. Pour en mener une analyse efficiente, trois grands thèmes sont à mobiliser autour du concept de système productif mondial.

Richesses, croissance et développement. Si notre planète est unique, elle juxtapose en son sein plusieurs mondes. Car la mondialisation contemporaine est un système dual et polarisé produisant tensions et crises. Pour que notre monde soit durable, il ne peut être que solidaire.

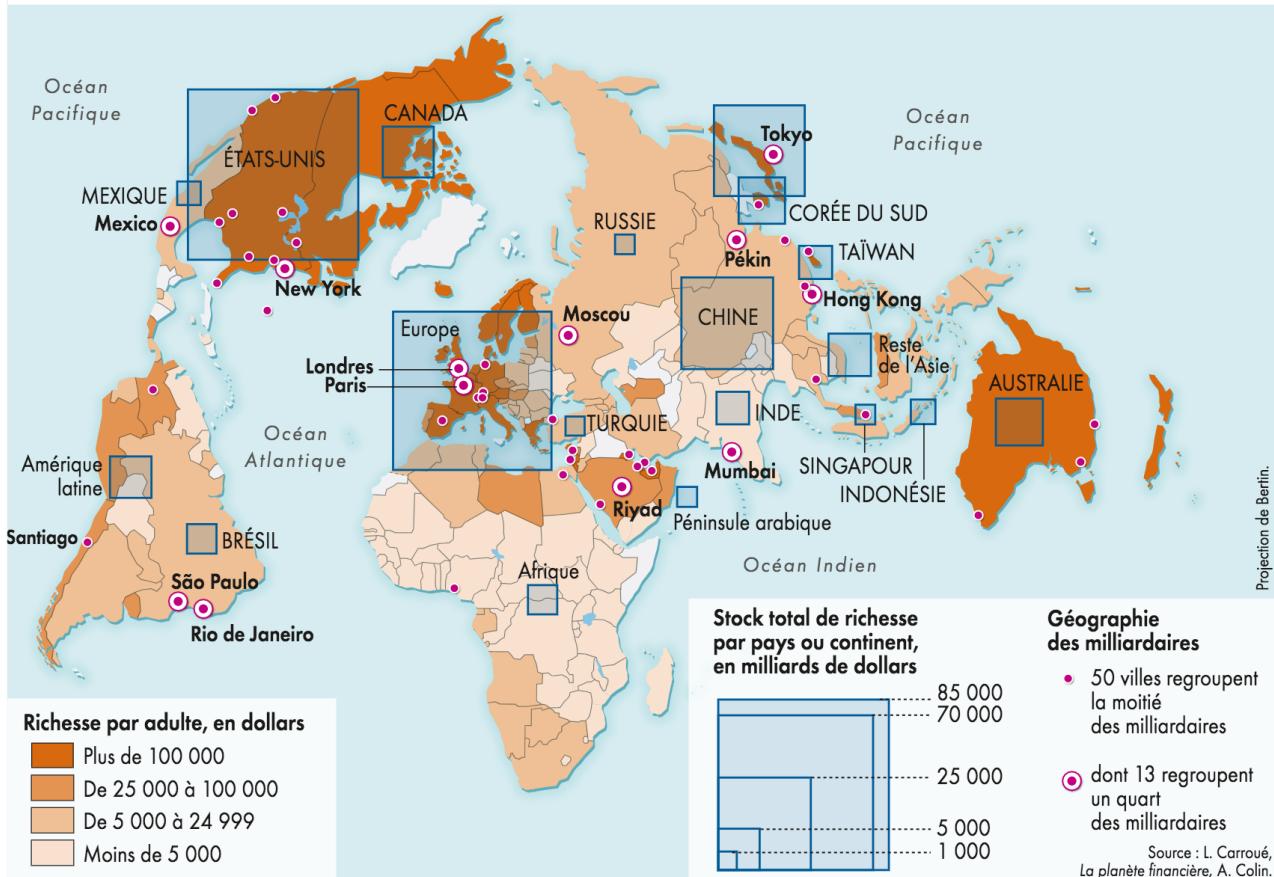
Relations, interactions et système. L'explosion des flux mondiaux n'est que la partie la plus visible, donc la plus spectaculaire, d'une mise en relation des hommes et des territoires. Se déployant souvent à moyennes ou longues distances, relations et interactions font système : c'est la division internationale du travail (DIT).

Rôles et jeux d'acteurs. Il n'y a pas de géographie sans étude des espaces et des territoires. Il n'y a pas d'espaces et de territoires sans acteurs, sans stratégies et jeux d'acteurs. En étudiant ceux-ci à toutes les échelles, la fonction première du géographe est de rendre le monde intelligible aux citoyens que nous sommes.

Un monde si dual : richesses et inégalités

La création de richesses est un enjeu de civilisation car elle doit répondre aux immenses besoins sociaux, économiques et culturels des sociétés humaines. Si notre monde n'a jamais été aussi riche, il a rarement été depuis la fin du XIX^e siècle aussi dual et polarisé du fait de l'explosion des inégalités dont on peine parfois à mesurer toute l'ampleur. Non durable et non solidaire, ce modèle de croissance est un facteur majeur de tensions et de crises à toutes les échelles.

RICHESSES ET INÉGALITÉS DANS LE MONDE



La richesse mondiale

Jamais les hommes n'ont produit autant de richesses, globalement et par habitant. En 25 ans, si la population augmente de 38 %, le PIB mondial double (2016 : 75 550 milliards de \$). On assiste à un sensible rééquilibrage : réalisant presque la moitié de la croissance économique mondiale, les Suds passent de 20 % à 32 % du PIB mondial alors que les Nords reculent de 80 % à 68 %. Mais la Terre demeure une mosaïque de systèmes très hétérogènes : un Norvégien produit

470 fois plus de richesses par an qu'un habitant du Burundi. Sur notre planète coexistent plusieurs mondes. Ils sont mis en concurrence de plus en plus frontale par la libéralisation croissante des échanges et des mouvements de capitaux.

Ces richesses créées — que mesure le PIB — demeurent sous forme de patrimoine financier ou immobilier, polarisées dans des espaces restreints. Avec 78 % de la richesse mondiale, les Nords demeurent encore très largement dominants du fait du poids

des héritages géohistoriques fondés sur le triptyque accumulation/développement/domination. Et ce, malgré l'essor des pays émergents, la Chine rejoignant ainsi le stock de richesses du Japon. Celui des seuls États-Unis est ainsi 27 fois supérieur à celui de l'ensemble de l'Afrique.

L'explosion des inégalités

Au total, ce sont les catégories sociales déjà les plus aisées qui profitent en premier lieu de cette mondialisation. Selon le Crédit suisse, une très

étroite oligarchie accapare l'essentiel de la richesse mondiale: seulement 400 millions de personnes, soit 8 % de la population mondiale, disposent de 86 % de la richesse mondiale, et en son sein une super-élite (0,7 % de la population) de 45,6 %. À l'opposé, 73 % de la population mondiale se contente des miettes (2,4 %). Dans ces conditions, les classes dites moyennes demeurent limitées malgré leur essor récent dans certains pays émergents: elles représentent 897 millions de personnes (18,5 % de la population) mais ne disposent que de 11,4 % de la richesse.

Ces structures inégalitaires sont largement liées au développement depuis les années 1980-1990 du nouveau régime d'accumulation financière. Alors que la valeur des actifs financiers bat des records historiques en atteignant 128500 milliards d'euros en décembre 2016, les 10 % des personnes les plus riches en détiennent 79 %, contre 1 % pour les 50 % les plus pauvres.

En ce début de XXI^e siècle, notre globe a donc des structures archaïques d'Ancien Régime. Comment s'étonner dans ces conditions des énormes tensions sociales, migratoires et politiques qui structurent l'espace mondial. Cet accaparement est non seulement moralement choquant mais économiquement et socialement inefficace. Malgré le recul réel de l'extrême pauvreté, qui concerne encore plus de 850 millions de personnes, l'objectif de l'ONU d'éradiquer celle-ci d'ici 2030 paraît intenable.

Le dualisme des territoires

Ces inégalités de richesses sont des facteurs majeurs d'organisation des territoires et des sociétés à toutes les échelles géographiques. Comme l'illustre la géographie des très grandes fortunes, seulement 13 métropoles accueillent un quart des milliardaires du monde et 50 métropoles la moitié. Par leurs pouvoirs économiques, financiers et politiques et leurs stratégies résidentielles, elles jouent un rôle central dans la reconfiguration des espaces urbains des grandes métropoles mondiales. Dans de nombreuses métropoles des Nords mais

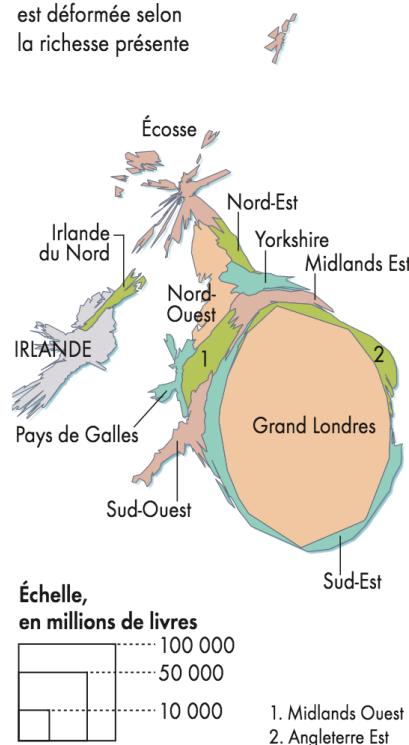
surtout des Suds (Mexico, Rio, São Paulo, Lagos, Shanghai...), ces oligarchies tendent parfois à faire sécession face à la montée des tensions et des violences sociales en s'enfermant dans l'entre soi des ghettos résidentiels (les « *gated communities* ») gardés par des milices privées.

Dans les îles britanniques, le Grand Londres polarise 56 % de la fortune des 1000 résidents les plus riches, que ce soit de très vieilles fortunes (comme le duc de Westminster) ou des nouveaux milliardaires du monde (comme l'indien Lakshmi Mittal) et le Grand bassin londonien 69 %. Si les paradis fiscaux sont accueillants (île de Man, Jersey et Guernesey, Irlande), les vieilles régions industrielles (Midlands, Yorkshire, Nord-Est...) sont largement déclassées, témoignant ainsi des profondes transformations structurelles de la géographie économique et des bases hégémoniques du Royaume-Uni en un siècle. Comme l'illustre le cas brésilien avec le poids de São Paulo et Rio, largement devant Brasilia, Belo Horizonte, Porto Alegre, Curitiba ou Salvador, ce dualisme socio-spatial est encore plus marqué dans les puissances des Suds.

LES MILLIARDAIRES AU ROYAUME-UNI

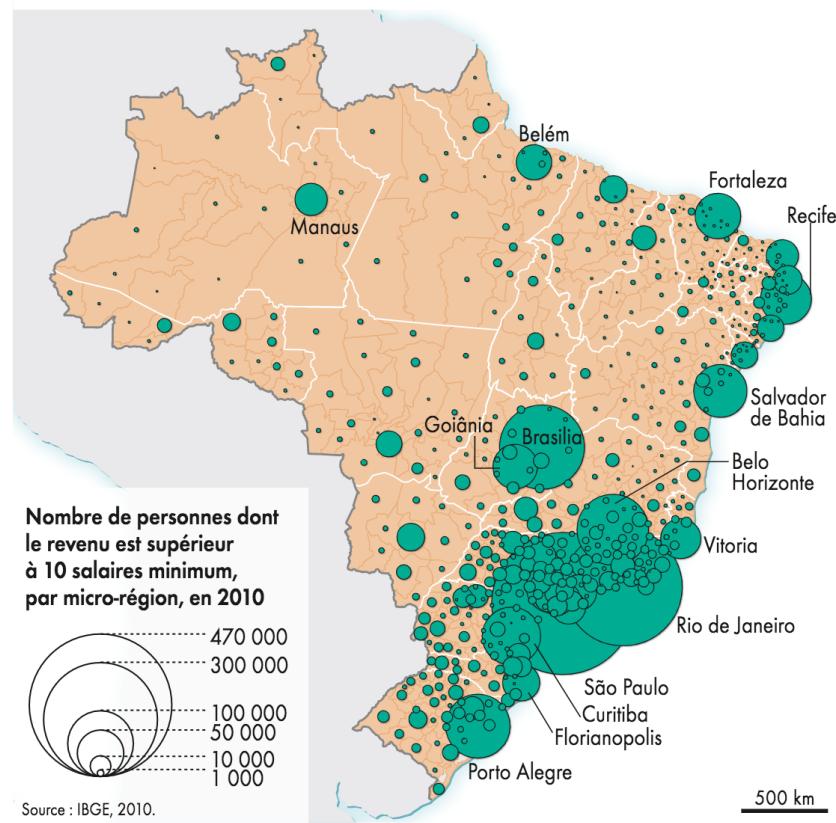
Fortune des 1 000 personnes les plus riches du Royaume-Uni et d'Irlande, répartie par grande région

La taille des régions est déformée selon la richesse présente



Sources : Viewsoftheworld.net ; The Sunday Times Rich List 2014.

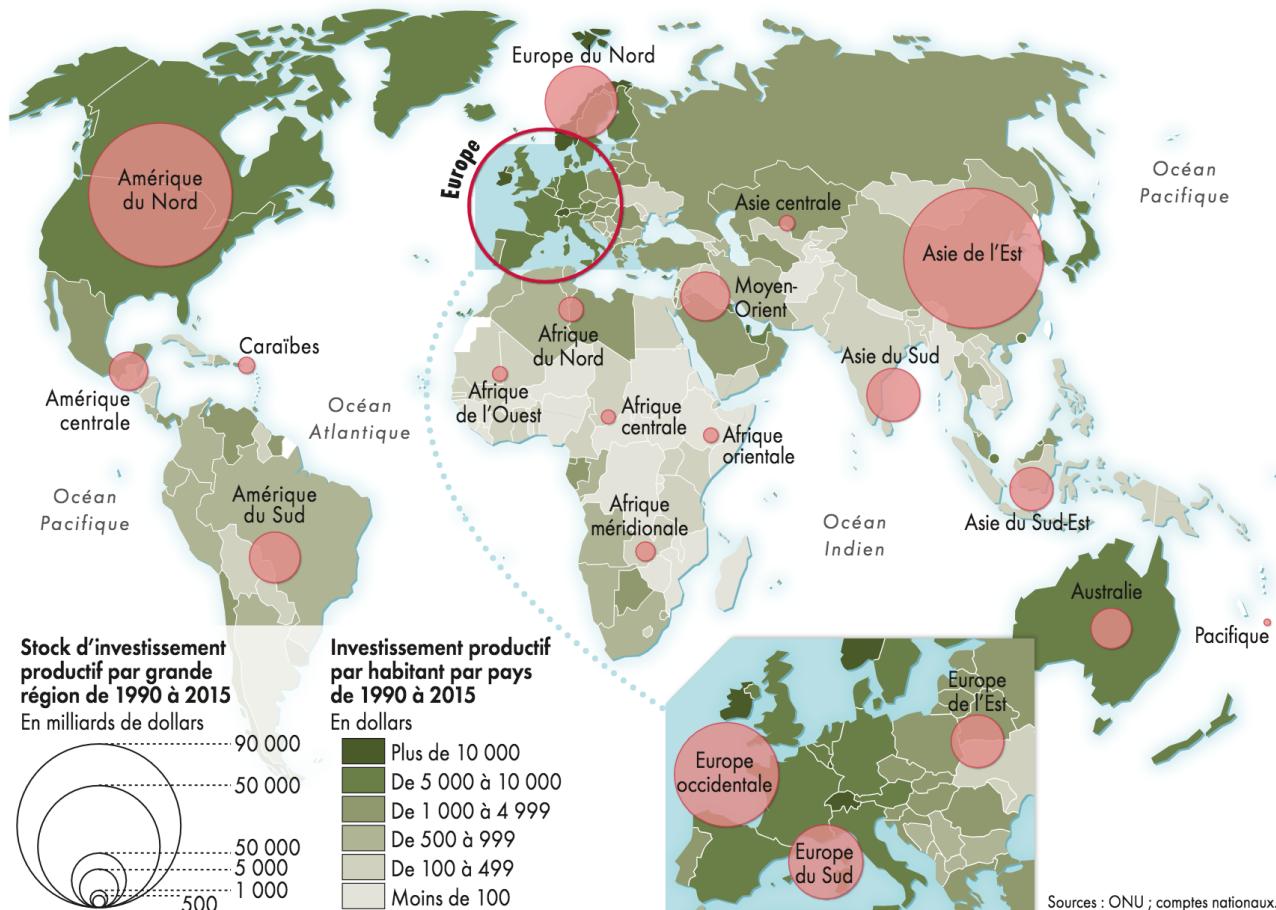
LES INÉGALITÉS DE REVENS AU BRÉSIL



Les césures Nords-Suds : investissements et développement

La question du développement, apparue dans les décennies 1960-1970, et ses déterminants (investissements, politiques publiques des États, formation...), restent une clé de lecture géographique opératoire. Face à d'énormes besoins, le progrès social et la démocratie sont des leviers incontournables pour répondre aux considérables défis que doit relever l'humanité. Malgré des trajectoires de plus en plus diversifiées, les césures Nords-Suds demeurent très vives.

L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF: UN DIFFÉRENTIEL MAJEUR



L'investissement productif

Toute société et économie a besoin d'un équipement minimal de ses territoires pour fonctionner, répondre à ses besoins et assurer non pas une croissance à court terme mais son réel développement. Dans ce cadre, l'investissement productif réalisé par les États et les collectivités, les entreprises et les ménages est un bon indicateur géographique des différents niveaux de développement (FBCF, machines

et équipements, infrastructures énergétiques ou de transport, écoles, hôpitaux, logements...). Ces 25 dernières années, l'effort d'investissement mondial mobilise en moyenne 24 % du PIB. S'il atteint 33 % en Asie du Sud, 31 % en Asie de l'Est et 28 % en Asie du Sud-Est qui sont en plein rattrapage, il tombe à seulement 18 % en Afrique occidentale, en Afrique australe ou dans la Caraïbe. Si les Nords polarisent encore 69 % du stock mondial

d'investissement, les Suds montent à 31 %, grâce aux pays émergents et aux pays pétroliers du Golfe. Selon les moyens financiers disponibles et les stratégies mises en œuvre par les acteurs, de considérables divergences apparaissent. Dans les Suds, le petit Qatar, grâce à la rente des hydrocarbures finançant un projet développementaliste, mobilise 25 300 dollars par habitant et les ÉAU autant que la Finlande, alors que le Burundi tombe

à 23 dollars et le Zimbabwe à 19. Un différentiel vertigineux. Il explique les très graves retards de nombreux États littéralement sous-développés et des fractures sociales et territoriales souvent béantes (villes/campagnes, métropoles/reste pays, intérieur/littoral...). Dans certains pays, l'électricité ou la desserte en eau potable, même dans la capitale, n'est disponible que dans les quartiers les plus privilégiés. Cette géographie est aussi politique car elle s'inscrit dans des stratégies d'acteurs publics et privés, nationaux et internationaux. Dans bien des cas, la carence des élites est flagrante. Incapables de réunir les conditions d'un réel développement, les États servent alors les intérêts à court terme de groupes étroits (oligarques, castes, ethnies) en conflits permanents pour le contrôle des rentes dans un contexte de népotisme et de corruption. La question géoéconomique du développement passe par la résolution d'une question géopolitique centrale : la reconstruction de l'État, voire parfois sa recréation (République du Congo, Centrafrique...), et son fonctionnement démocratique au profit de l'intérêt général.

Développement social et pauvreté

L'IDH (indice de développement humain) est un indice synthétique créé par le PNUD en 1990 afin d'évaluer le développement humain en fusionnant trois critères socioéconomiques et démographiques (PNB/hab., espérance de vie à la naissance et niveau d'éducation). Il tient compte des travaux de l'Indien Amartya Sen, prix Nobel d'économie, qui travaille sur la famine, la pauvreté et les effets du libéralisme. Ce spécialiste insiste en particulier sur la nécessaire articulation entre développement, démocratie, à vocation universelle, promotion des femmes et progrès social.

La carte de l'IDH en Asie aux échelles régionales souligne que la géographie des inégalités et du développement se pose à toutes les échelles spatiales. Parfois, dans de grands États (Inde, Chine, Brésil...), on peut considérer que les fractures Nords/Suds traversent aujourd'hui leurs constructions

nationales et opposent en particulier les régions les plus ouvertes bien insérées dans la mondialisation (littoraux, métropoles) et les espaces plus marginalisés. En Chine, le différentiel d'IDH entre Pékin et le Tibet est de 45 %, en Indonésie de 40 % entre la capitale Jakarta et la Papouasie, en Inde de 30 % entre le Kerala littoral, largement ouvert (cf. diaspora dans le Golfe), et l'Odisha.

Depuis quelques années est apparu un nouvel indice prenant en compte les enjeux posés par la faiblesse des investissements productifs et son impact sur les territoires. L'IPM, ou Indice de pauvreté multidimensionnelle, évalue la pauvreté en intégrant des indicateurs à la fois sociodémographiques (mortalité infantile, nutrition, scolarisation) mais aussi du niveau d'équipement (accès à l'électricité, l'eau potable, aux sanitaires, type

d'habitat avec sols en boue, sable ou terre battue, types de combustibles comme le bois, le charbon de bois ou la bouse animale, possession de biens immobiliers).

Selon l'IPM, 1,45 milliard d'habitants (26,5 % de la population mondiale), dont la moitié d'enfants, demeurent frappés de pauvreté multidimensionnelle. Trois pôles mondiaux se dégagent : l'Asie du Sud (48 % du total mondial), l'Afrique subsaharienne (36 %) et l'Asie de l'Est (10 %). Sa déclinaison régionale met en valeur des oppositions internes parfois très marquées entre le centre et les marges. En Afghanistan, un des États les plus pauvres et en plein conflit, l'IPM va de 25 % de la population à Kaboul à 72 % à Kandahar et 95 % à Urozgan, région du centre à la marge d'une marge.

ASIE: LES INÉGALITÉS DU DÉVELOPPEMENT (IDH)



La division mondiale du travail : intégration et hiérarchie

Née avec les mondialisations, la division mondiale du travail (DIT) est de plus en plus mondialisée en se diffusant sans cesse à de nouveaux territoires. La mobilité du capital et l'essor des télécommunications permettent de plus en plus aux FTN de structurer un marché international du travail. Cette intégration repose sur des logiques hiérarchiques géographiquement marquées, fonctionnellement fines et historiquement souples où chaque acteur joue sa partition.

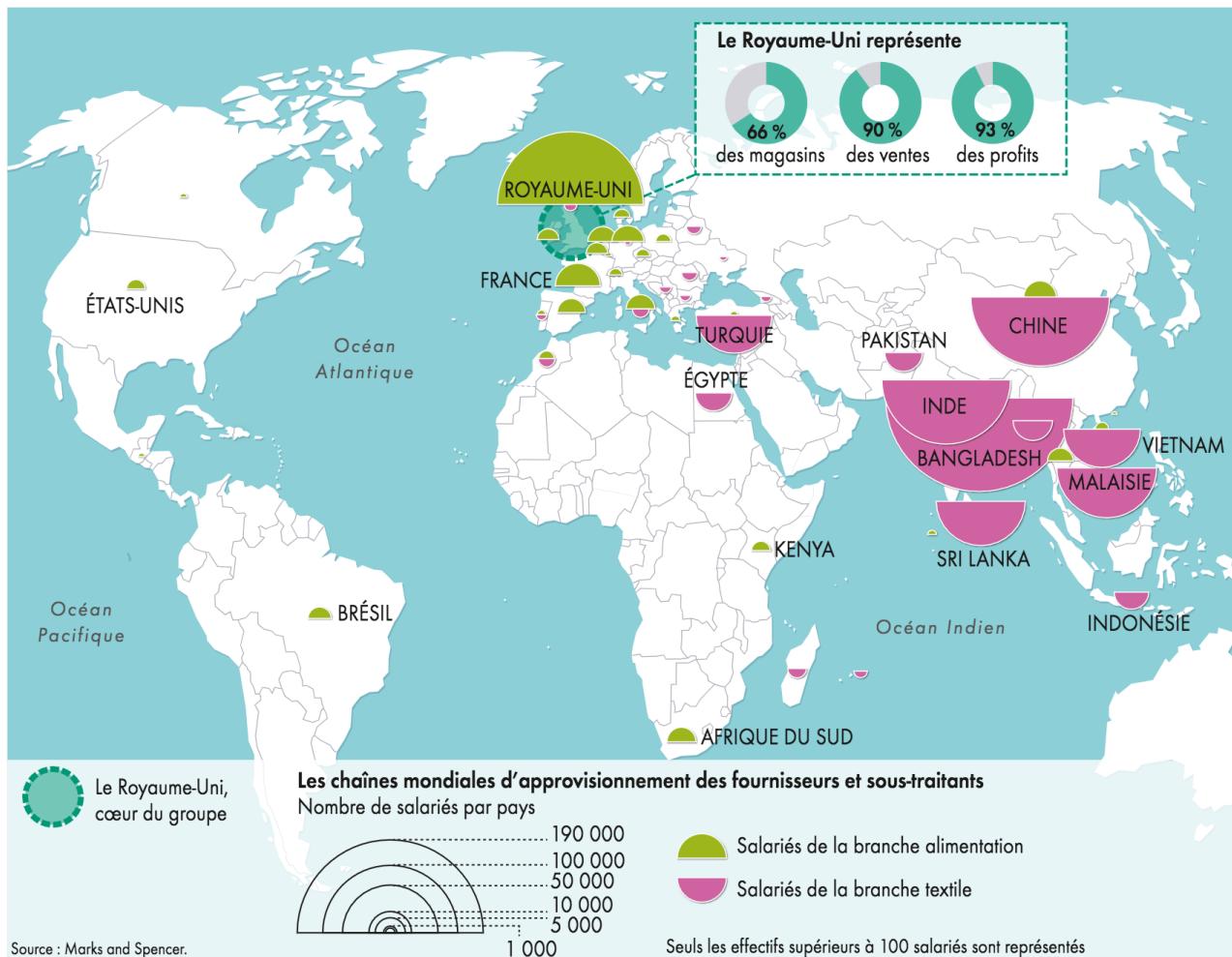
Marks & Spencer (M&S)

Marks & Spencer (M&S) est une firme anglaise de la grande distribution. Malgré sa présence dans 59 pays, le Royaume-Uni demeure au cœur de son système mondial avec 66 % des magasins, 90 % des emplois et des ventes et 93 % des bénéfices. La centrale d'achat londonienne gère une vaste chaîne mondiale d'approvisionnement mettant en concurrence 2200 fournisseurs

et 1 million de salariés dans 52 pays. La DIT de ses deux branches répond à des logiques sensiblement différentes. L'agroalimentaire mobilise 184 000 salariés dans 579 usines situées dans 35 pays. La filière britannique joue un rôle central (63 % des salariés) pour des raisons de proximité culturelle (goûts des clients, nature des produits, image de marque du *made in Britain*...) et géographique (produits frais, délais,

coûts de transport, réactivité, sécurité des approvisionnements...). Dix-neuf pays européens viennent en complément (23 % des salariés). Enfin, les produits tropicaux (thé, café, riz, fruits...) sont fournis par un troisième cercle de 15 pays (Chine, Afrique du Sud, Thaïlande, Kenya, Brésil... 25 000 salariés). Pour les fleurs coupées, elle s'approvisionne comme nous l'avons vu en introduction au Kenya.

MARKS AND SPENCER: UNE FIRME MONDIALISÉE



Le textile-habillement mobilise 595 000 salariés dans 616 usines situées dans 28 pays. Dans cette industrie de masse taylorisée, les coûts salariaux ouvriers sont déterminants. Le premier cercle européen est marginal (1,4 % des salariés) et le deuxième cercle méditerranéen ou africain (Turquie, Égypte, Maroc, Madagascar, Maurice) pèse peu (7 %). À l'opposé, le troisième cercle asiatique (Bangladesh, Chine, Inde, Cambodge, Sri Lanka, Vietnam...) est déterminant (92 % des salariés).

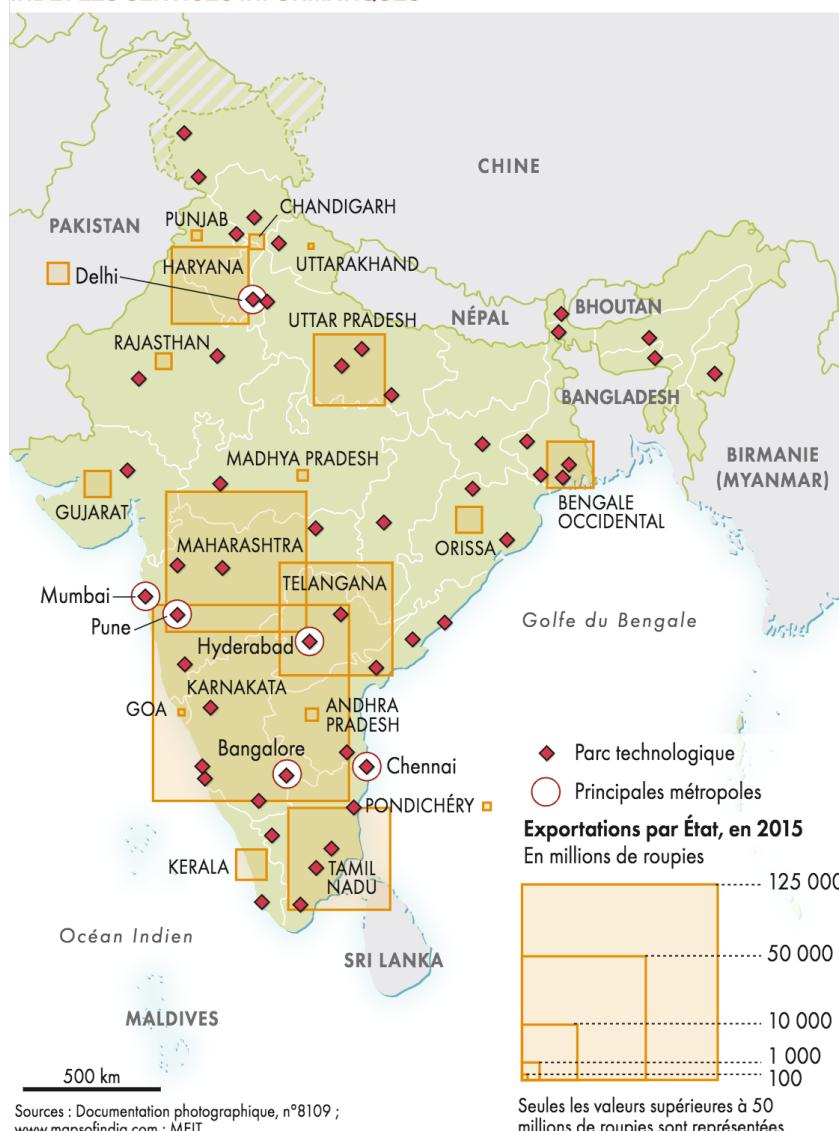
Exigeant peu d'investissements et des qualifications banales, l'activité textile est géographiquement très mobile car rapidement délocalisable. La hausse des salaires des régions littorales chinoises (100 000 salariés) accélère les délocalisations, y compris des firmes chinoises, vers le Vietnam (33 000 salariés) ou le Cambodge (55 000 salariés). Très loin cependant du Bangladesh (200 000 salariés, 60 €/mois), où les élites locales d'un régime autoritaire surexploite leur main-d'œuvre. L'effondrement en 2013 du Rana Plaza, où meurent 1 138 des 5 000 salariés du textile qui y travaillent, symbolise cette mondialisation sauvage. Malgré la pression des ONG (Collectif Éthique sur l'étiquette, CCFD-Terre solidaire...) et quelques accords avec l'Union européenne, les droits salariés y demeurent toujours largement bafoués.

Les services informatiques indiens

La spécialisation de l'Inde dans les services informatiques témoigne des marges d'autonomies dont disposent États et territoires dans la DIT. Elle repose sur une segmentation technique et sociale très fine dans l'espace mondial, des réseaux de télécommunication puissants et fiables, des disponibilités en main-d'œuvre abondantes et des stratégies volontaristes, nationales et régionales.

Mais cette géographie est sélective dans un pays-continent mosaïque dont le développement reste entravé par de multiples blocages. Seulement quatre États fédérés du Sud, dont le Karnataka, réalisent 83 % des exportations de services et de logiciels, alors

INDE: LES SERVICES INFORMATIQUES



qu'une poignée de grandes métropoles (Bangalore, Hyderabad, Chennai, Mumbai, Pune, New Delhi) captent l'essentiel du dynamisme. Ces nettes oppositions de trajectoires ne doivent rien au hasard. Elles plongent leurs racines dans l'histoire ancienne ou récente du pays, dans les stratégies des États fédérés qui disposent de très larges compétences (planification, éducation, infrastructures, fiscalité, droit du travail, promotion économique et aménagement des territoires - cf. parcs technologiques...) et dans l'intérêt des FTN étrangères à venir s'y implanter. Ce secteur représente 10 % du PIB, 25 % des exportations et 4 millions d'emplois. Son essor favorise la création de géants indiens de taille mondiale comme Tata Consultancy Services (390 000 salariés), Infosys

(200 000 salariés) ou HCL Technologies (120 000 salariés). Ils bénéficient du recours croissant à l'« offshore » (informatique, banque, médias...) des grandes firmes occidentales. Chez Infosys, le marché des États-Unis représente 62 % des ventes et l'Europe 22,5 % contre un tout petit 3,2 % pour l'Inde. Mais les firmes occidentales y multiplient aussi les transferts d'activités. BNP Paribas et la Société Générale emploient 6 500 salariés à Mumbai, Chennai et Bangalore et Cap Gemini 27 000 salariés. En trois décennies, le potentiel indien est passé d'activités banales de traitement (*back office*) à des activités de conception élaborées. Délocalisations et concurrences salariales frappent dorénavant aussi les ingénieurs et techniciens des Nords.

Les matières premières agricoles et minières

Dès la Haute Antiquité, la géographie des ressources agricoles, minières et énergétiques joue un rôle essentiel dans les affrontements géoéconomiques et géopolitiques entre puissances pour leur contrôle puis dans la DIT. Des stratégies des acteurs, États et FTN, et du prix des marchés dépend la vie quotidienne de milliards d'humains. Face à la finitude du monde et à l'épuisement de certaines ressources, la promotion d'une gestion plus raisonnée et durable est un enjeu majeur.

Les grands exportateurs

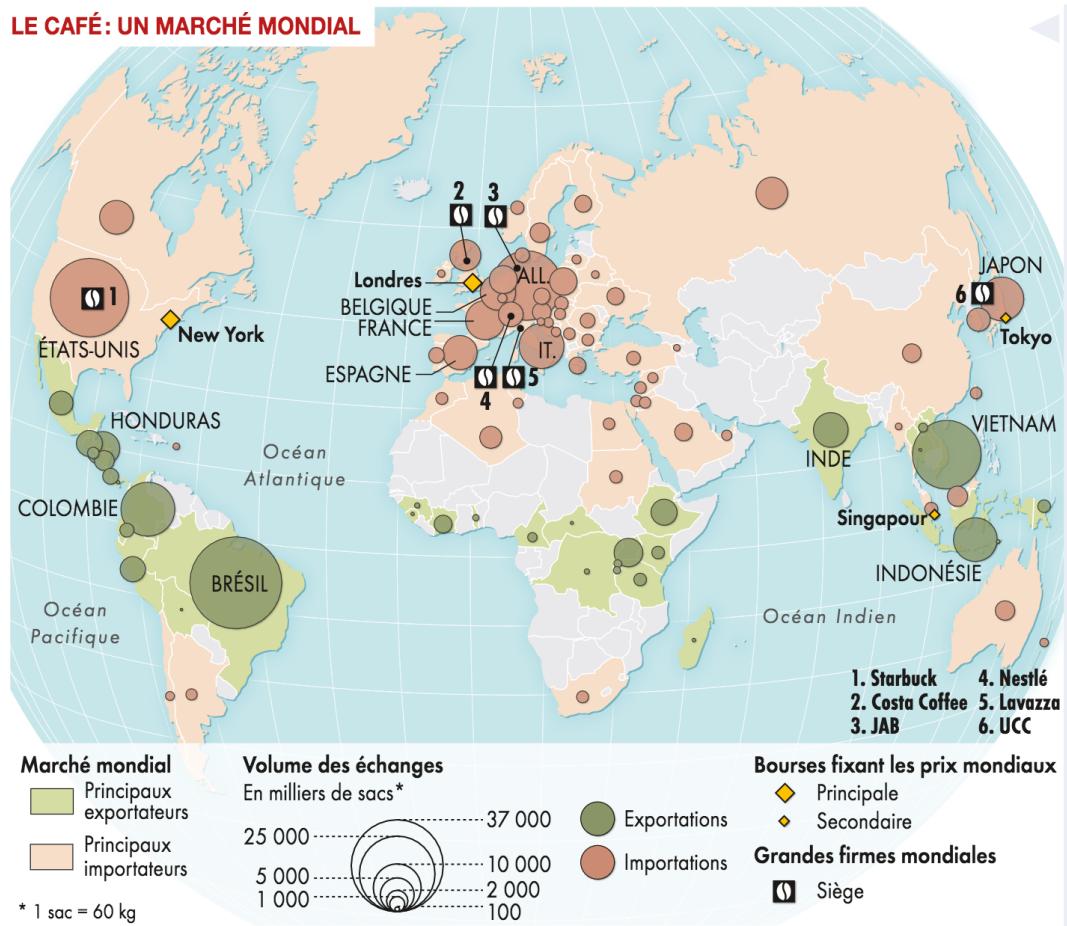
En 25 ans, la valeur mondiale des productions agricoles et minières est multipliée par deux. Les Nords tombent de 53 % à 40 % de l'offre mondiale alors que les Suds, portés par l'essor de la Chine et mettant en valeur de nouveaux espaces (grâce aux fronts pionniers) et de nouvelles ressources, captent les 3/4 de la croissance mondiale en passant de 47 % à 60 %. Pour autant, une partie des ressources, en particulier agricoles, sont consommées nationalement (agricultures vivrières

paysannes) et ne sont pas exportées. En revanche les produits tels que les céréales (maïs, blé...), le bois, les produits halieutiques ou les cultures de rente (canne à sucre, coton, café, cacao, arachides, noix de cajou, fleurs...) s'insèrent dans des marchés aujourd'hui mondialisés, tout comme les minerais ou les énergies.

Le poids des matières premières dans les exportations de chaque pays dépend à la fois de ses ressources disponibles et de son niveau de développement puisqu'il détermine la plus

ou moins grande diversification de son économie. Après avoir stagné durant la décennie 1990, les prix mondiaux sont multipliés par 2,6 durant les décennies 2000-2010, alimentant un boom rentier sans précédent, avant de s'effondrer de moitié entre 2013 et 2016. De très nombreux États des Suds demeurent structurellement, totalement ou très largement, dépendants des matières premières, témoignant ainsi des très fortes inerties des héritages issus des différentes mondialisations. Après les grands pays

LE CAFÉ: UN MARCHÉ MONDIAL



Dès l'époque moderne, le café, plante tropicale, est l'objet d'un marché mondial. Les principaux exportateurs sont le Brésil, le Vietnam et la Colombie. Si le Vietnam joue la production de masse de robusta en développant un front pionnier dans ses montagnes frontalières, l'Éthiopie ou la Colombie préfèrent la carte de la qualité (arabica) et des labels de terroirs. Les principaux importateurs sont au Nord, en particulier en Europe et en Amérique du Nord, même si l'usage de cette boisson se diffuse. Les marchés à termes des places financières de Londres, New-York, Tokyo et Singapour en fixent les prix mondiaux.

LES GRANDS EXPORTATEURS AGRICOLES ET MINIERS

Poids des matières premières dans les exportations, par pays en 2016

En %

- Plus de 90
- De 75 à 90
- De 50 à 74,9
- De 25 à 49,9
- Moins de 25

Valeur des exportations de matières premières par continent, en 2016

Milliards de dollars



Source : ONU.

occidentaux, la Chine est devenue un acteur majeur de ces marchés mondiaux en investissant massivement tous azimuts (Afrique, Amérique latine, Russie, Asie centrale...) pour sécuriser ses approvisionnements.

La puissance étatsunienne

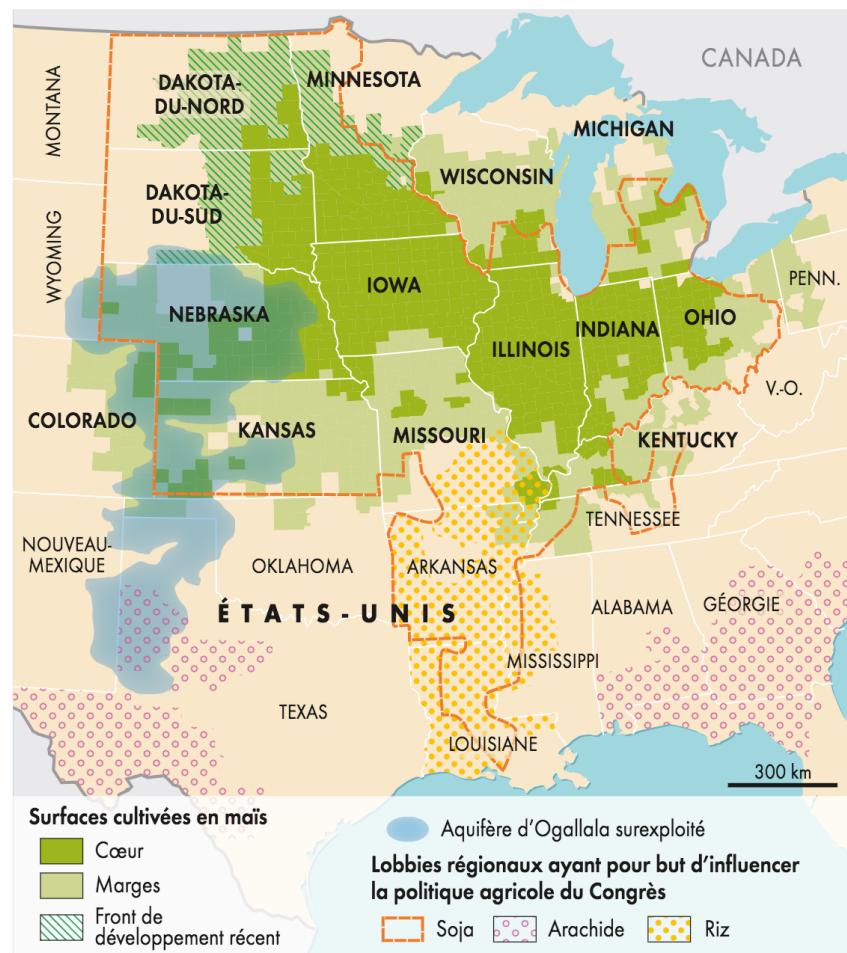
L'Europe (40 % des exportations mondiales) et l'Amérique du Nord (16 %) demeurent de grandes puissances agricoles. Elles s'appuient sur un potentiel exceptionnel, des complexes agro-industriels, scientifiques et technologiques de premier plan (cf. débats sur les OGM) et des politiques publiques volontaristes d'aide et de soutien à la production et aux exportations. Leurs niveaux de productivité sont tels que leur concurrence s'avère redoutable pour de nombreuses paysanneries des Suds. Si les États-Unis, qui doublent la valeur de leur production en 25 ans, sont la troisième puissance agricole mondiale derrière la Chine et l'Inde, ils jouent en effet un rôle majeur sur les marchés mondiaux grâce à leur puissance de frappe exportatrice. Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, leur puissance repose sur l'exceptionnel atout que représentent les grandes plaines, centrées sur l'Iowa, l'Illinois et l'Indiana. Elles sont devenues un des principaux greniers du monde grâce au blé, au maïs et au soja, en partie valorisé par l'élevage bovin et porcin. Selon l'état de la demande nationale et mondiale, la régulation de la production passe par la dilatation ou la rétraction des terres mises en culture.

Ces dernières années, un front pionnier s'est ainsi développé vers les Dakotas et le Minnesota.

Pour autant, comme l'indique la profonde crise liée à la surexploitation de l'aquifère d'Ogallala sur les marges occidentales (Nebraska, Kansas, Nord Texas), la question de la durabilité de certaines pratiques

d'irrigation intensive est aujourd'hui posée. Les intérêts du complexe agro-industriel sont défendus à la Chambre des Représentants et au Sénat par de puissants groupes de pression dont le lobbying influe parfois largement sur les stratégies agricoles et commerciales mondiales des États-Unis.

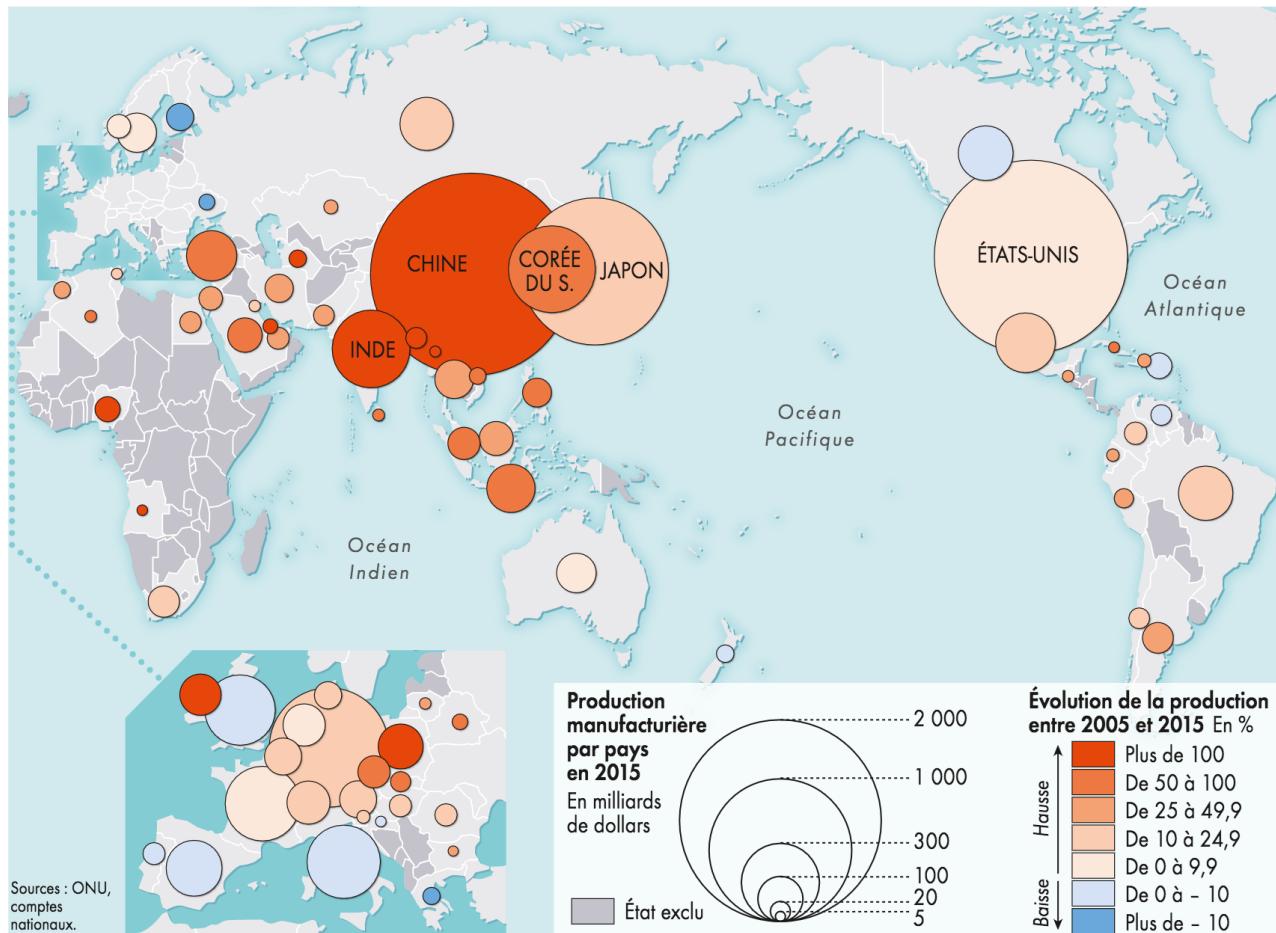
LES GRANDES PLAINES ÉTATSUNIENNES: UN DES GRENIERS MONDIAUX



Les activités manufacturières d'un monde hyperindustriel

Contrairement à l'idée reçue d'une société postindustrielle, le système productif mondial n'a jamais historiquement produit autant de bien manufacturés, en valeur et en volume en mobilisant des centaines de millions de salariés. L'industrie demeure en effet un des piliers de la puissance. Dans un monde que le chercheur Pierre Vletz qualifie « d'hyper-industriel », cette activité s'est largement diffusée en quelques décennies dans l'espace mondial à de nouveaux pays dans le cadre de la DIT.

LA PRODUCTION MANUFACTURIÈRE MONDIALE



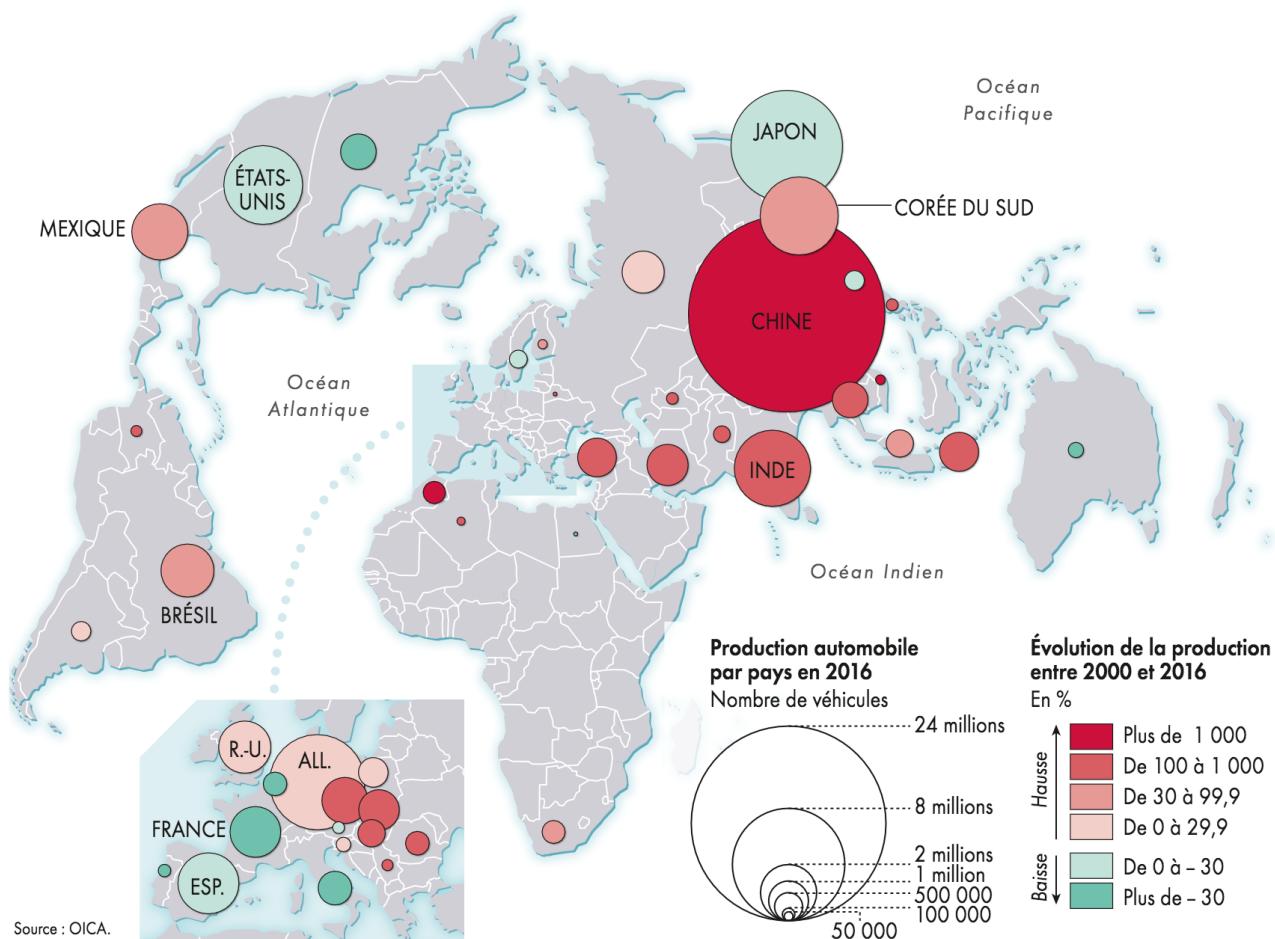
La production mondiale

En 10 ans, la valeur de la production manufacturière mondiale augmente d'un tiers. On assiste à une profonde mutation des équilibres internationaux. Face aux impacts de la crise dans les pays développés, l'Asie polarise 80 % de la croissance mondiale. En 2013, la Chine, du fait d'un essor foudroyant, devient la première puissance industrielle mondiale en dépassant les États-Unis, loin devant le Japon et

l'Allemagne, alors que l'Inde dépasse la France, le Mexique l'Espagne et que le Brésil rattrape le Canada. Cette activité demeure très polarisée puisque 10 États réalisent 71 % de la valeur de la production mondiale et 20 États 83 %. Pour autant, on assiste à une sensible diffusion des activités industrielles dans l'espace mondial, souvent liée aux délocalisations productives (textile-habillement, automobile, électronique...). Ces

processus intègre ainsi les espaces périphériques de l'Europe occidentale (Pologne, Slovaquie, Roumanie, Turquie, Maroc...), de l'Asie du Sud-Est (Vietnam, Philippines, Thaïlande...), de l'Asie du Sud (Inde, Bangladesh, Pakistan) ou de l'Amérique centrale. Les effets sociaux et territoriaux en sont considérables. Entre 2000 et 2017, les emplois dans l'industrie mondiale augmentent de 40 % pour atteindre 710 millions de postes selon

LA PRODUCTION AUTOMOBILE MONDIALE



le BIT. Alors que l'Amérique du Nord et l'Union européenne perdent 15 millions d'emplois pour tomber à 82 millions de postes et se spécialisent de plus en plus dans les secteurs à haute valeur ajoutée et les fonctions stratégiques (sièges sociaux, recherche, développement...), les Suds passent de 373 à 583 millions de postes (+ 210 millions, + 56 %).

La production automobile mondiale

Née au début du XX^e siècle, l'automobile est le symbole d'un produit de masse répondant aux besoins de mobilité qui s'est diffusé sur l'ensemble du globe à partir des pays développés. Face à la saturation des marchés occidentaux, les Suds font face à d'énormes besoins du fait de leurs faibles taux d'équipement dans un marché de plus en plus mondialisé organisé par quelques grandes FTN (Toyota, Volkswagen, Hyundai, General Motors, Ford, Fiat, Renault, Peugeot, Tata...). Pour autant, développer une

base industrielle automobile de qualité demeure un vecteur géographique sélectif: 10 États polarisent 80 % de la production mondiale et 15 États 88 %. Alors que la production mondiale de voitures passe de 41 à 72 millions (+ 75 %) entre 2000 et 2016, elle connaît un spectaculaire basculement géographique vers les pays émergents. Si la production européenne reste stable en volume, elle tombe de 40 à 23 % du total mondial alors que l'Allemagne recule en volume et tombe de 20 à 12 %. Face à la crise de la *Manufacturing Belt* étatsunienne qui en fut le berceau, l'élection de Donald Trump à la présidence en 2017 sur le slogan « *Make America Great Again* » témoigne de la montée des réactions protectionnistes d'une partie de la population ouvrière (cf. débats sur l'Alena). À l'inverse, l'Asie triple sa production et passe d'un tiers à 60 % de la production mondiale. Avec 34 % de la production mondiale, la Chine est devenue un géant, loin devant le Japon (11 %) ou l'Allemagne (8 %). La

Corée du Sud et l'Inde talonnent les États-Unis alors que le Mexique et le Brésil dépassent le Royaume-Uni et la France.

Dans ce contexte, les qualités techniques et technologiques des systèmes productifs deviennent des enjeux majeurs (fiabilité, lutte contre la pollution, voiture autonome et électrique...) et demeurent des facteurs de hiérarchisation entre territoires. C'est ainsi que les firmes chinoises (Dongfeng chez le français Peugeot, Geely et Volvo, ChemChina et Pirelli...) ou indiennes (rachat par Tata de Jaguar et Land Rover...) multiplient les rachats ou les prises de capital dans les constructeurs ou équipementiers occidentaux afin d'accéder au savoir, savoir-faire et à la technologie. Elles multiplient aussi les co-entreprises dans leurs propres pays (General Motors/SAIC, Volkswagen/FAW...) qui favorisent le développement de *clusters* spécialisés (en Chine: Pékin, Wuhan, Shanghai, Yantai, Chongqing...).

L'innovation : le monopole de la puissance

La recherche, l'innovation et la maîtrise des sciences et techniques sont au cœur des rapports de pouvoir et de puissance entre États et entre firmes. Fonctions rares et stratégiques, elles demeurent très polarisées et s'insèrent dans des territoires spécifiques (*clusters*, technopoles...) situés pour l'essentiel dans les grandes métropoles mondiales. Mais l'émergence de nouvelles puissances transforme l'architecture de la planète de l'innovation.

La recherche mondiale

Fonction rare, stratégique et coûteuse, la recherche reste une fonction sélective donc polarisée: 5 États en concentrent 70 % et 15 États 88 %. Si les États-Unis, avec un tiers du total, restent au 1^{er} rang, la Chine — devenue le 1^{er} déposant de brevet en 2011 — a dépassé le Japon, l'Allemagne ou la France. La mondialisation des firmes et des marchés et l'accélération des rythmes d'innovation produisent une concurrence exacerbée qui explique contrôles, verrouillages, espionnage

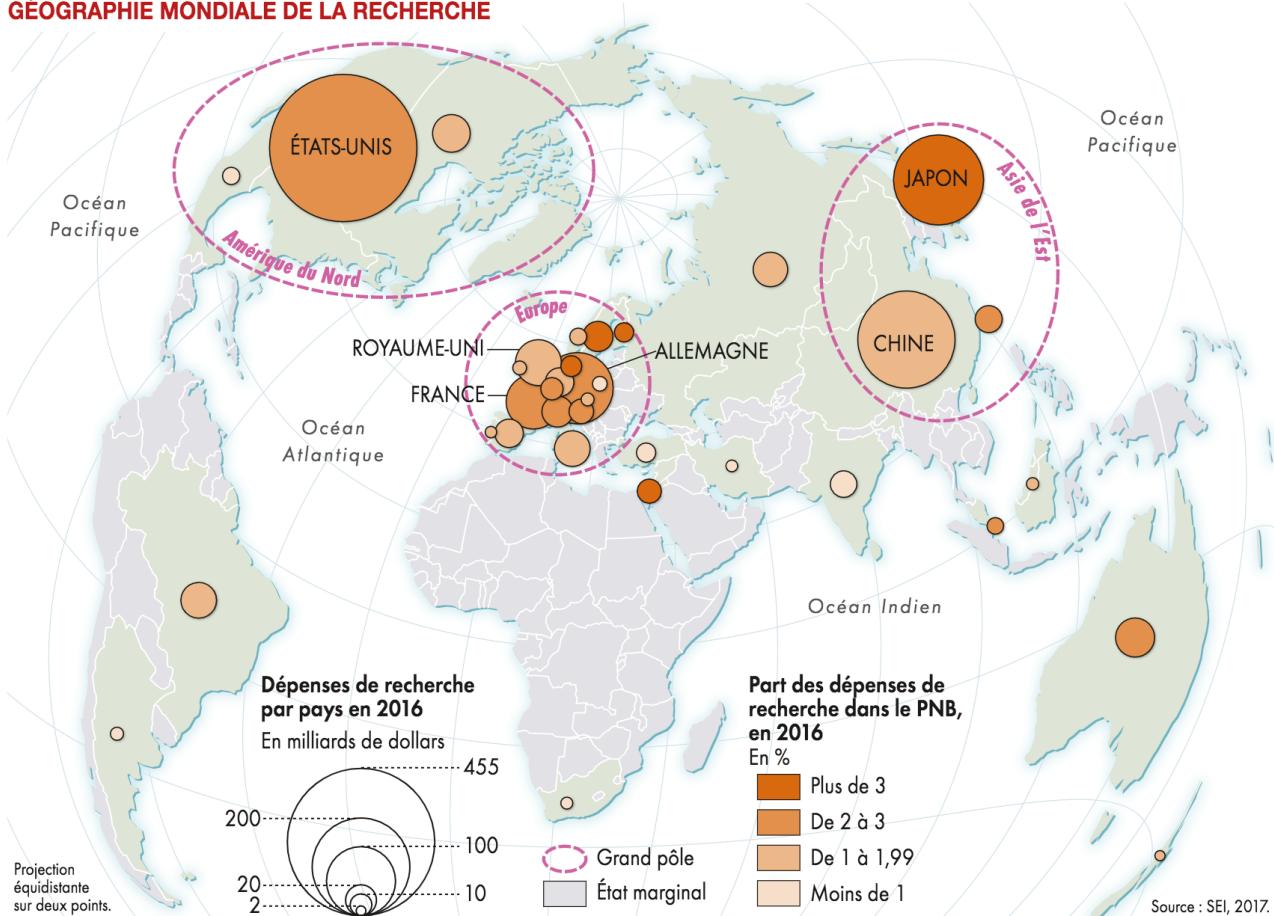
ou guerres des brevets. Entre logiques de marchés et besoins de développement, l'innovation est face à des contradictions entre diffusion/réten-
tion et concurrences/collaborations. Pour les dépasser, la polarisation métropolitaine semble la réponse la plus adaptée grâce à des marchés du travail hautement qualifiés, fluides et interconnectés.

Les États-Unis, premier pôle mondial

Sciences et innovations sont un des

piliers de son hégémonie mondiale. Avec un quart des dépenses nationales de recherche, soit autant que l'Allemagne, la Californie arrive largement en tête, et 10 États fédérés en polarisent 64 %. Ses grands pôles s'appuient sur un potentiel universitaire exceptionnel, dont les huit prestigieuses universités de l'Ivy League (Harvard, Yale, Princeton, Columbia...) et sur des hauts lieux de l'innovation mondiale comme la Silicon Valley à Los Angeles, San Francisco, New York, Boston... Ces territoires permettent

GÉOGRAPHIE MONDIALE DE LA RECHERCHE



la naissance et le développement de firmes comme les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) qui jouent un rôle mondial.

Systèmes et réseaux

Loin d'être évanescentes et déterritorialisées, les principales innovations reposent sur le déploiement dans les territoires de systèmes supports au rôle stratégique. Ainsi, le boom de l'informatique, de l'internet et des médias (le *cloud computing*) repose sur l'essor de serveurs et centres de stockages des données (*data centers*). Si les grands acteurs disposent de leurs propres sites (Google, Amazon, IBM...), une dizaine de firmes mondiales sous-traitantes accueillent l'externalisation des services de nombreux secteurs (banques, informatique, télécoms, médias...).

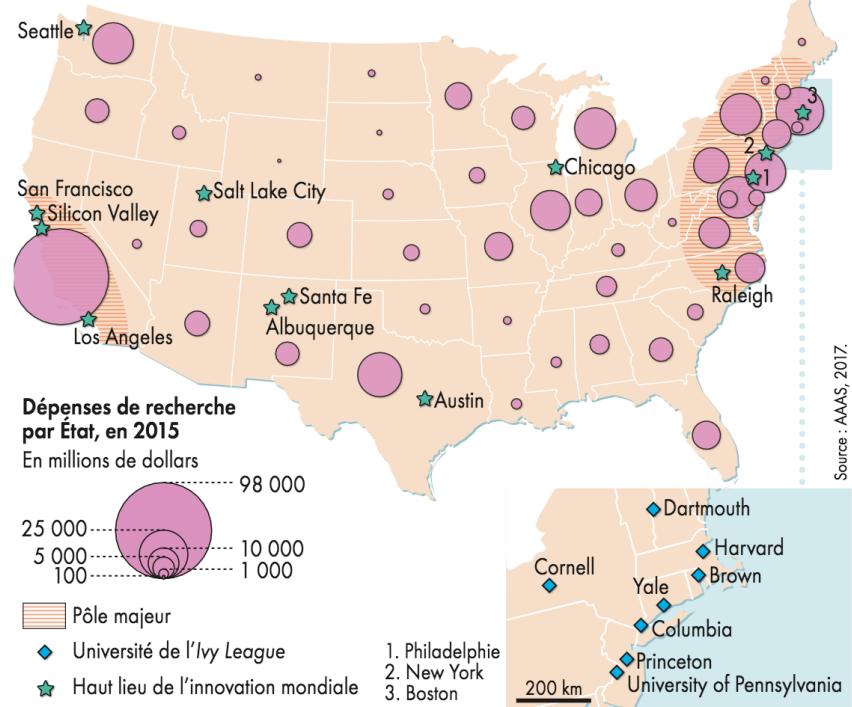
Sur environ 3600 *data centers* employant 600 000 salariés, 42 % sont implantés aux États-Unis, 33 % en Europe occidentale et, au total 83 % dans les pays hautement développés face à la percée progressive de l'Inde ou de la Chine. Implantés au plus près des grands utilisateurs, leur géographie reflète les profondes hiérarchies et fractures territoriales organisant l'espace mondial. Les grandes métropoles

en haut de la hiérarchie urbaine, largement branchées et interconnectées sur l'espace numérique mondial, en sont les pôles d'accueil privilégiés : Megalopolis de la côte est des États-Unis, Texas, Californie, Londres, Paris, Milan...

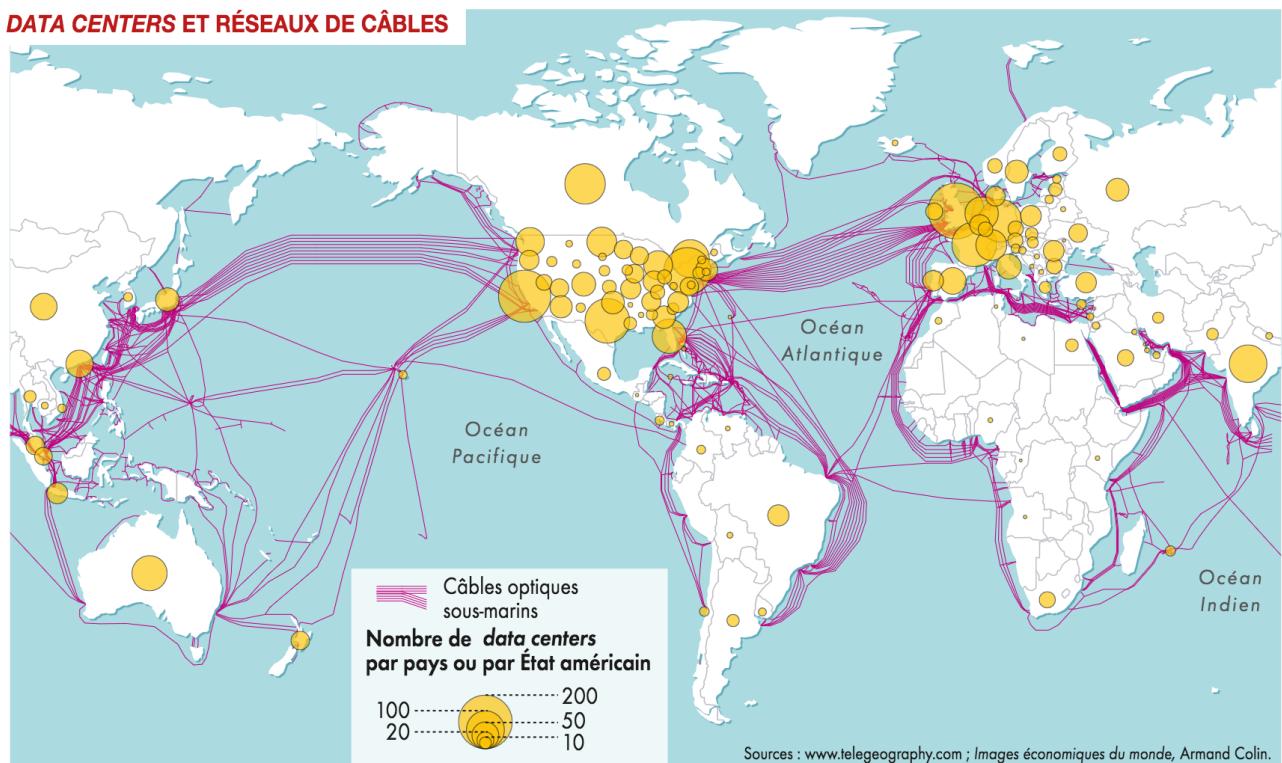
L'explosion des flux de données, sons et images et l'essor du Web et de l'internet reposent sur un réseau de

télécommunications à très haut débit dans lequel les câbles sous-marins en fibre optique jouent un rôle central (90 % des flux). Sur le plan géopolitique, l'hégémonie historique des États-Unis sur la gouvernance mondiale de l'internet (organisation, gestion, régulation et contrôle) est aujourd'hui remise en cause à la fois par l'Union européenne et les pays émergents.

LES ÉTATS-UNIS, 1^{er} PÔLE MONDIAL



DATA CENTERS ET RÉSEAUX DE CÂBLES



Le système financier mondial : financement ou spéculation ?

Servant traditionnellement au financement des besoins économiques, sociaux et territoriaux, le système financier mondial est devenu hypertrophié et très spéculatif. Mais les dérégulations et déréglementations des marchés, en lien avec la construction d'un nouveau régime d'accumulation financière dans les décennies 1980-1990 au profit d'une étroite oligarchie, débouchent en 2007 sur une crise mondiale sans précédent depuis 1929. La planète financière marche sur la tête.

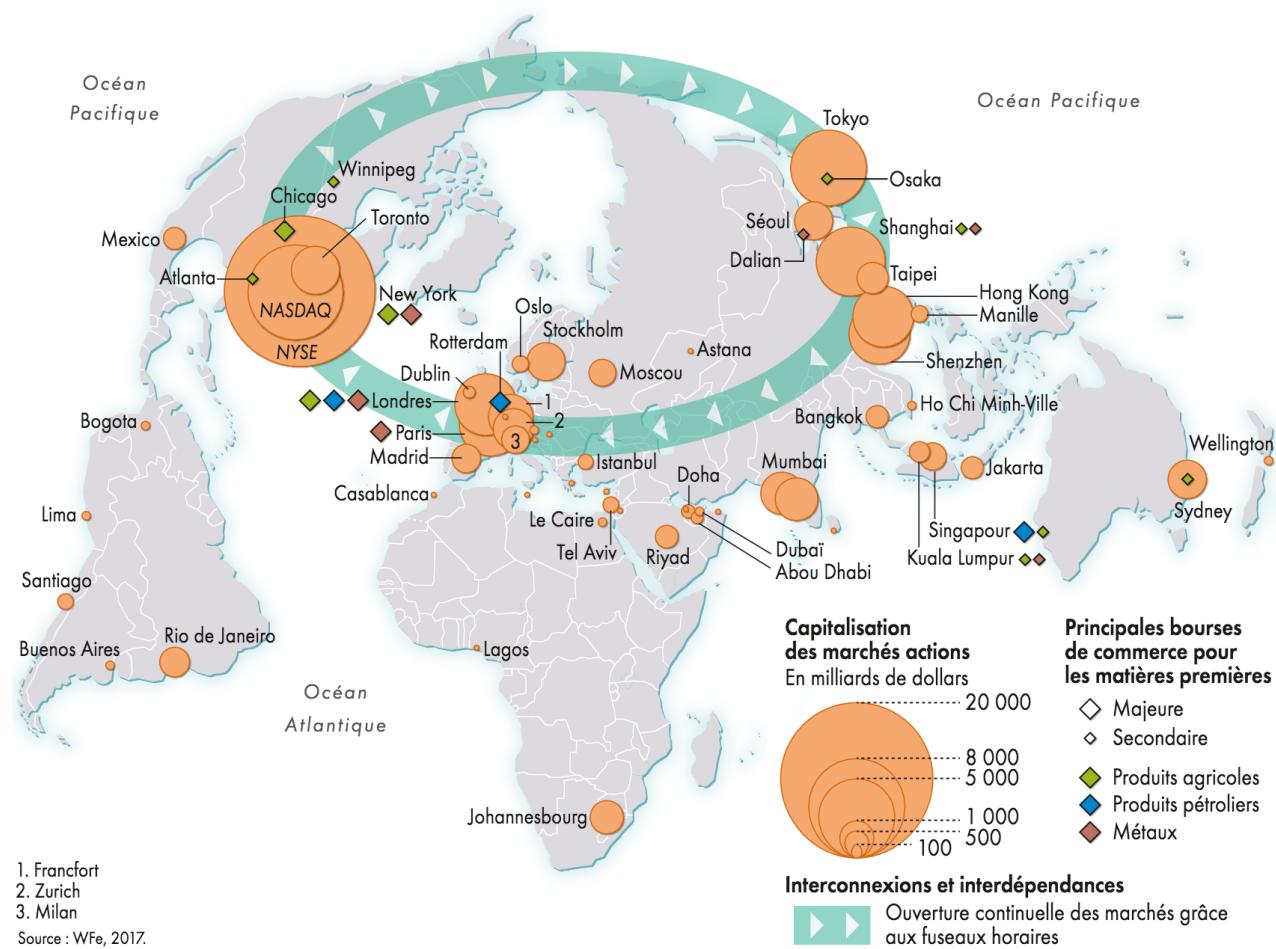
La planète financière

Loin d'être hors-sol, les marchés financiers (actions, dettes, monnaies, matières premières...) sont des constructions politiques, juridiques, techniques et sociales ancrées dans les territoires. Ils représentent des enjeux d'influences géoéconomiques et géopolitiques majeurs. Ainsi, le seul stock mondial de dettes publiques et privées dépasse les 160 000 milliards de dollars

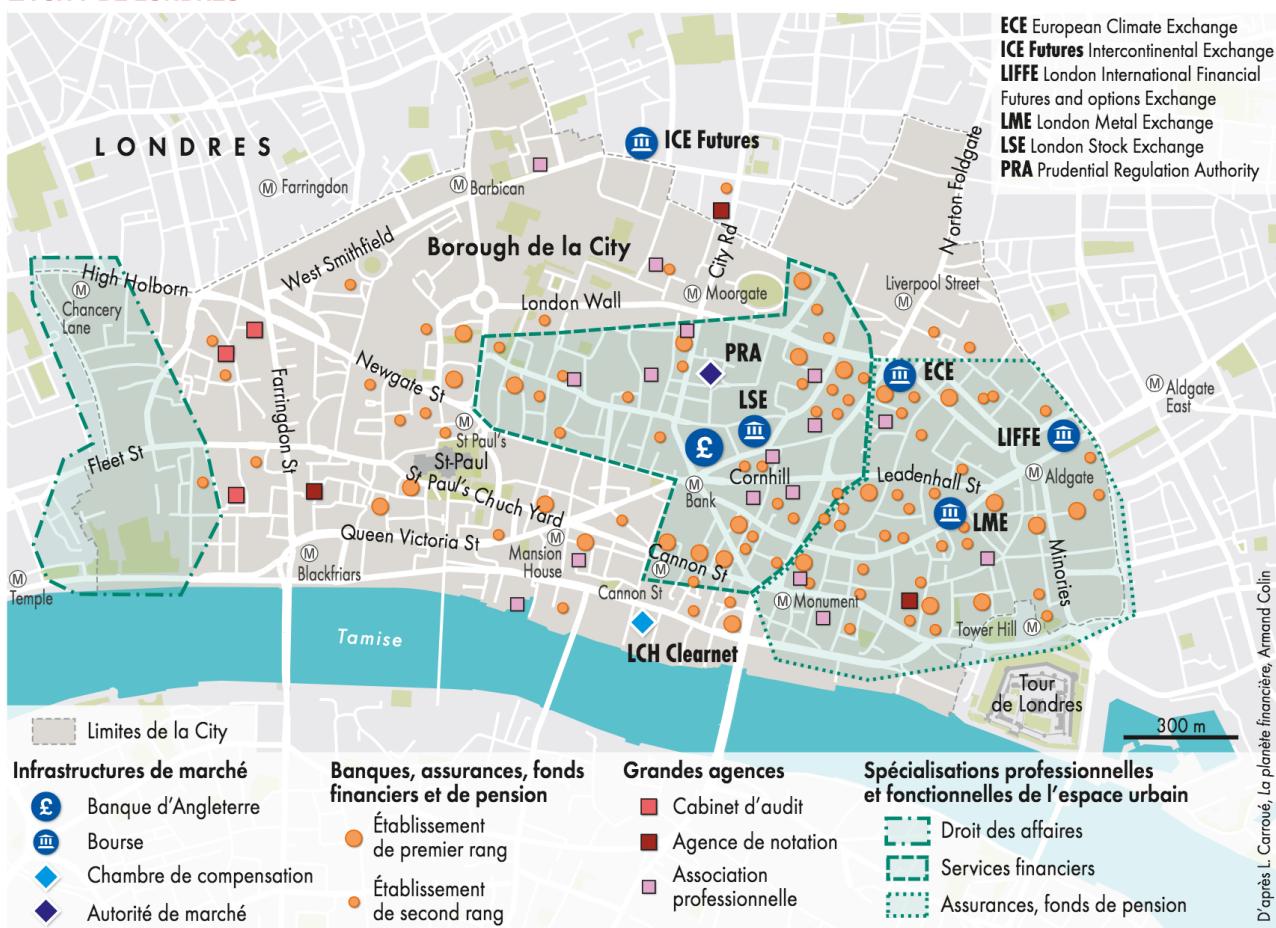
en 2016 (235 % du PIB mondial), une montagne prête à s'effondrer au moindre doute sur la solvabilité de ses propriétaires. Ces marchés sont organisés par des acteurs publics (États, régulateurs, banques centrales...) et privés (banques, assurances, fonds de pension, fonds spéculatifs...) dont les stratégies et les objectifs ont un influence immédiate sur la vie quotidienne de milliards d'individus.

Le marché mondial des actions est organisé par une soixantaine de bourses, mais seulement dix d'entre elles polarisent 80 % de la capitalisation boursière mondiale, dont 41 % pour les seuls NYSE et NASDAQ new-yorkais. Avec 40 % de la capitalisation mondiale, les places financières des Suds ont cependant connu ces dernières décennies une croissance fulgurante (Chine, Inde, Brésil...).

LE SYSTÈME FINANCIER MONDIAL



LA CITY DE LONDRES



Dans les matières premières agricoles, pétrolières ou minières, les places occidentales gardent un rôle prépondérant (Londres, New York, Chicago, Paris, Rotterdam) malgré la multiplication de places secondaires spécialisées sur un continent et sur un produit (Kuala Lumpur, Singapour, Sydney, Winnipeg...).

Dans des marchés interconnectés et interdépendants, les acteurs jouent sur les heures d'ouverture en lien avec les fuseaux horaires, car le monde ne vit pas à la même heure. D'autant que « *Times is money* » : en 2017, l'ICE londonien se connecte à l'horloge atomique britannique pour pouvoir dater et tracer à 100 microsecondes près chaque transaction informatique des traders haute fréquence.

Alors que 63 % du marché mondial des devises est détenu par dix banques occidentales (Citi, JP Morgan...), Washington utilise le dollar comme instrument de puissance au service de ses intérêts en imposant depuis 1977 l'ex-triterritorialité des lois étatsuniennes.

Toute firme ou État qui utilise le dollar dans ses transactions, y compris au fin fond d'une jungle asiatique, est soumis aux diktats étatsuniens (cf. embargo sur l'Iran) et à d'éventuelles poursuites et amendes (Siemens, Alstom, Total, BNP Paribas...).

La City de Londres

S'étendant sur 2,9 km², la Cité de Londres (*the City*) est un comté au cœur historique de la ville de Londres qui dispose d'un statut administratif et fiscal privilégié en accueillant la place financière de l'Empire britannique puis du Royaume-Uni. En perte de vitesse dans les années 1970, le « Big Bang » de 1986 initié par M. Thatcher y relance les fonctions financières en attirant en particulier les banques, assurances, banques d'investissements, fonds de pension et les fonds spéculatifs. Aujourd'hui, le Brexit repose la question de l'avenir d'une partie des fonctions financières de la City.

Sur un espace très restreint, elle

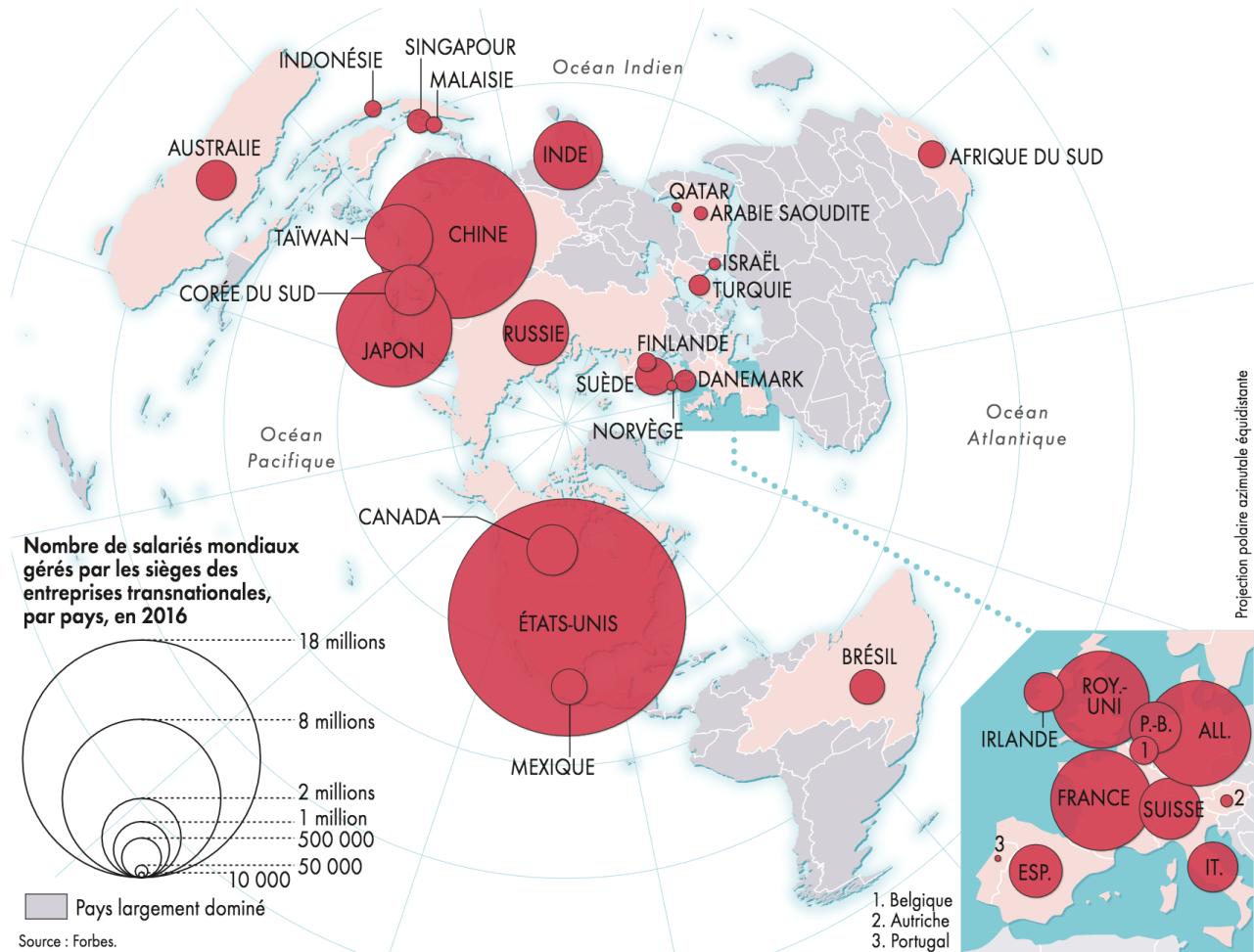
accueille à la fois les infrastructures de marché (banque d'Angleterre, cinq bourses, chambres de compensation, autorités régulatrices...), les établissements financiers proprement dits, les grandes agences (agences de notation...), les cabinets d'audit et de droit des affaires et les associations professionnelles.

Elle fonctionne comme un socio-pôle de 455 000 salariés — jeunes (20-40 ans : 62 %), diplômés, pour un tiers étrangers et très bien payés — favorisant de puissants liens interpersonnels qui facilitent les échanges d'informations et les prises de décisions stratégiques. Géographiquement, une certaine spécialisation fonctionnelle se dessine : les services financiers sont au centre, le droit des affaires à l'ouest et les assurances et fonds de pension à l'est. Face à sa saturation et à des prix immobiliers exorbitants, une partie des groupes financiers transfère dans les années 1990 leurs sièges plus à l'est dans le nouveau quartier de Canary Wharf dans les anciens Docklands.

Les firmes transnationales : des acteurs majeurs

Les véritables firmes transnationales (FTN) naissent au XIX^e siècle avec la deuxième mondialisation. Adulées ou brocardées, elles sont aujourd’hui des acteurs centraux de la mondialisation économique et financière mais tout autant culturelle. Cependant, la véritable *world company* n’existe pas tant la saisie de l’espace mondial dans sa globalité demeure une gageure alors que l’hégémonie occidentale est aujourd’hui battue en brèche par l’essor des Suds.

LES 500 PREMIÈRES FIRMES TRANSNATIONALES



Les 560 premières firmes transnationales

Originaires de seulement 34 États, les 560 premières FTN mondiales sont des acteurs majeurs de la mondialisation en réalisant 22 665 milliards de dollars de vente, en employant 53 millions de salariés et en réalisant une part notable du commerce mondial et des IDE. Les 427 firmes des Nords gardent un rôle central avec 77 % des ventes et 73 %

des emplois et des actifs. Les États-Unis demeurent de loin la première puissance avec 176 firmes, 21 % des emplois et surtout 37 % des ventes. Ils sont suivis par le Royaume-Uni, le Japon, la France, l’Allemagne, la Suisse et le Canada.

Pour autant, ces dernières décennies se caractérisent par un essor historique sans précédent des firmes des Suds. Les 129 FTN des Suds avec

14 millions de salariés réalisent déjà 23 % des ventes et contrôlent un quart des actifs. Avec 60 FTN, soit presque autant que le Royaume-Uni, la Chine est devenue incontournable, largement devant l’Inde (17 firmes), la Russie (6) ou le Brésil (4). La Chine compte ainsi 7 des 20 premières FTN mondiales, contre 10 aux États-Unis. Dans de nombreux secteurs et dans de larges parties du monde (Afrique, Amérique

latine...), elles sont devenues de redoutables concurrents. Ce processus de rééquilibrage devrait s'accélérer dans les décennies qui viennent.

Jeux d'acteurs et territoires

Face à ces acteurs, il faut souligner que le cadre national n'a rien d'obsolet, car il sert de base et de tremplin à leur internationalisation. Il existe des liens étroits entre une FTN et son pays d'origine qui est souvent son premier marché et son premier pôle d'investissement, de production et de recherche. Surtout, aucun État, aussi libéral soit-il, ne se désintéresse de ces acteurs majeurs pour des raisons géoéconomiques et géopolitiques. Partout, les dirigeants politiques et économiques entretiennent entre eux des liens symbiotiques. Partout, les politiques étrangères et les stratégies diplomatiques des États intègrent la défense ou la promotion des intérêts de leurs FTN.

Enfin, loin de déboucher sur une uniformisation du monde parfois fantasée, les stratégies des FTN cherchent au contraire à valoriser au mieux de leurs intérêts les différences structurelles entre territoires: taille du marché, cultures politiques et juridiques, structures économiques, coûts salariaux et habitudes de travail, goûts des consommateurs, moyens et compétences disponibles, niveaux d'infrastructures... Les sociétés civiles (syndicats, associations...) demeurent parfois des contre-pouvoirs démocratiques face aux dérives ou abus les plus flagrants.

Enfin, l'internationalisation d'une FTN n'est jamais définitive, car instable, comme en témoigne ces dernières années la multiplication des retraits de certains marchés (cf. vente par General Motors en Europe d'Opel à PSA). Après la crise de 2007, de nombreuses banques occidentales se sont ainsi totalement ou en partie « démondialisées » pour survivre.

Etisalat des Émirats arabes unis

Accédant à l'indépendance seulement en 1971 suite au retrait britannique, les Émirats arabes unis (ÉAU) sont une fédération de sept Émirats.

disposant d'une large autonomie. Fondée sur les hydrocarbures, l'économie s'est, en quatre décennies, largement diversifiée : nœuds portuaires et aéroportuaires, industries de base, activités financière, immobilier, tourisme et loisir... Elle a donné naissance à des firmes internationales comme Emirates Airlines, Etihad Airways ou Etisalat.

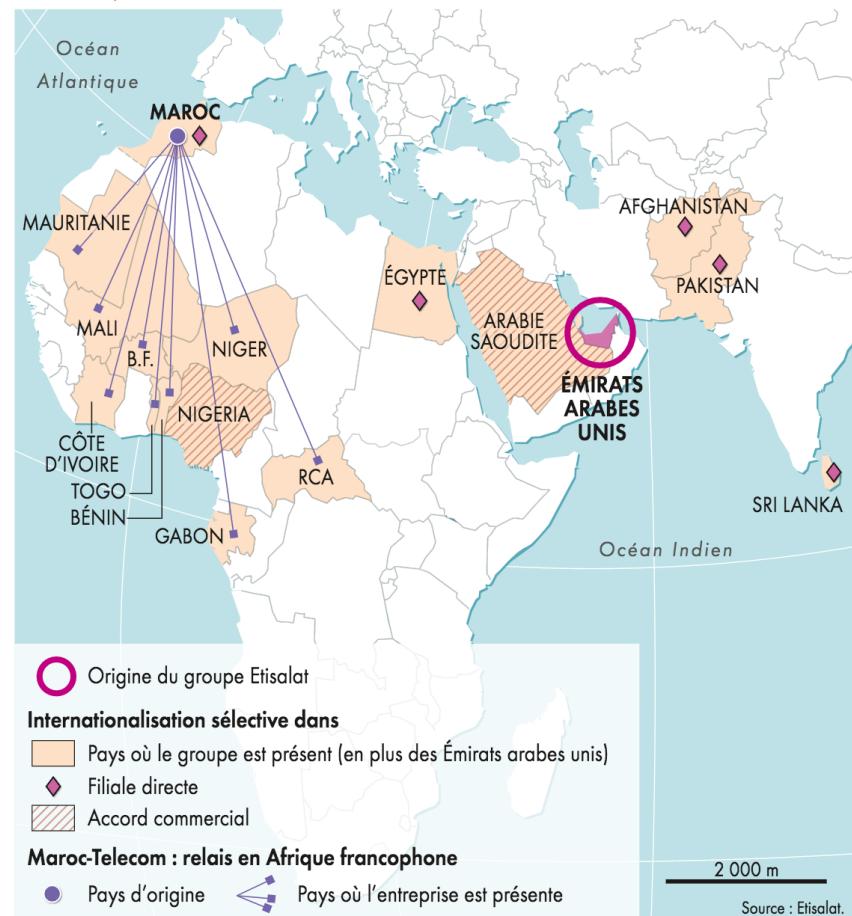
Née en 1976, Etisalat d'Abu Dhabi accompagne le boom des télécommunications dans les ÉAU (téléphones fixes et mobiles, internet haut débit pour 95 % de la population, nouveaux services...). Face à la saturation de son étroit marché national, qui représente encore 58 % de ses ventes, elle s'internationalise en comptant au total 162 millions d'abonnés dans 17 pays. Comme toutes les FTN, elle est confrontée au risque-pays lié à l'instabilité géopolitique de certains États : elle se retire ainsi en 2015 du Soudan et de Tanzanie. Elle organise son internationalisation autour de trois pôles : le Moyen-Orient (Arabie saoudite et Égypte), l'Asie du Sud (Pakistan,

Afghanistan, Sri Lanka) et l'Afrique (Nigeria, Maroc).

Surtout, en reprenant Maroc-Telecom, qui est très dynamique et réalise un quart de ses ventes avec 54 millions d'abonnés, elle s'assure un relais sous-continental vers l'Afrique sub-saharienne francophone. Sa filiale Maroc-Télécom, sous sa propre marque et de manière autonome, est en effet présente dans neuf États: Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Centrafrique et Gabon. Ce dynamisme s'inscrit plus globalement dans la nouvelle stratégie de puissance régionale que cherche à jouer aujourd'hui Rabat dans cette zone (accords techniques et commerciaux, gestion migratoire...) tout en multipliant les accords avec les pays du golfe Persique.

L'exemple d'Etisalat permet de décentrer notre regard. Il témoigne du déploiement des firmes du Golfe vers de nouveaux marchés et des nouvelles stratégies Suds/Suds qui participent du nouveau polycentrisme qui organise désormais l'architecture mondiale.

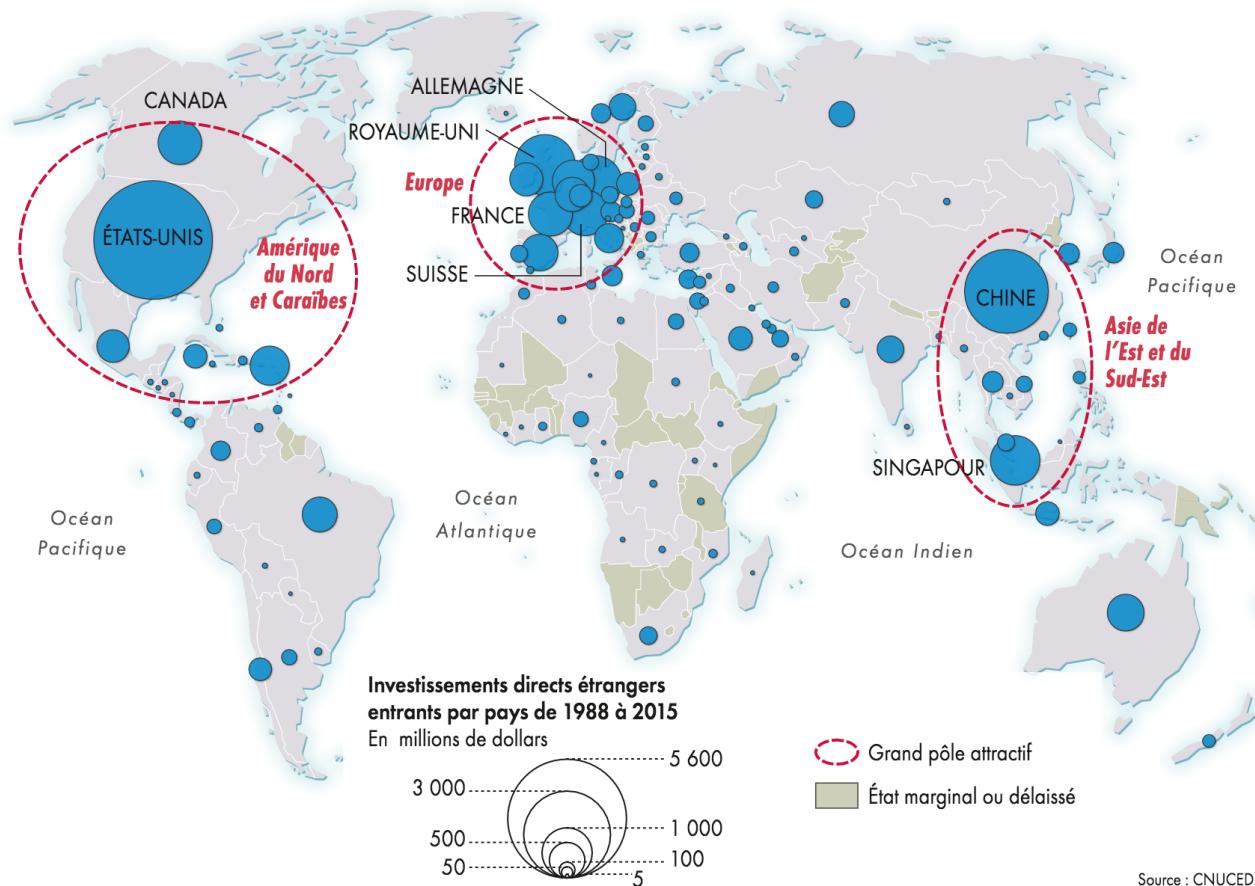
ETISALAT, UN GROUPE DE LA TÉLÉPHONIE DES ÉMIRATS ARABES UNIS



Les investissements étrangers directs (IDE)

Les IDE sont les investissements réalisés par une FTN pour s'implanter dans un pays soit par rachat d'une firme existante, soit par installation directe. Ils sont un des baromètres et un des symboles de la mondialisation. Leur géographie dépend de nombreux facteurs (degrés d'ouverture et d'attractivité d'un territoire, opportunités...) et reflète les logiques d'intégration ou d'exclusion qui organisent l'espace mondial à toutes les échelles.

LE STOCK MONDIAL D'IDE PAR PAYS D'ACCUEIL



Les IDE dans le monde

En lien avec l'essor des FTN, le stock mondial d'IDE passe de 2 200 à 26 200 milliards de dollars (multiplié par 12) entre 1990 et 2016. Si l'industrie représente un quart du stock, la finance, les services et le commerce sont en forte croissance.

D'où viennent ces capitaux ? Les pays émetteurs sont peu nombreux : 10 États contrôlent 68 % du stock mondial et 20 États 87 %. Avec

23 % du total, les États-Unis surclassent largement l'Allemagne (7 %), le Royaume-Uni, la France (5 %) et le Japon. Mais si on agglomère la Chine et Hong Kong, ils arrivent dorénavant en dixième position avec 10 % du total mondial du fait de l'extraordinaire internationalisation des FTN chinoises depuis 15 ans.

Où vont ces capitaux ? La carte des pays d'accueil est un peu moins polarisée. 10 États accueillent 60 % du stock

mondial et 20 États 76 %. Avec 21 % du total, les États-Unis demeurent un marché très attractif, tout comme le Royaume-Uni, l'Allemagne, Singapour, la Suisse ou la France. Mais avec 11 % du total mondial, la Chine arrive au deuxième rang du fait de son immense marché intérieur et de son potentiel productif qui travaille pour la réexportation. En dehors des paradis fiscaux dans lesquels les FTN placent leurs capitaux (Caïmans, îles Vierges,

Chypre, Luxembourg, Singapour...), le poids des IDE dans les économies nationales témoigne d'une réelle dépendance des petits États des Suds miniers et agricoles (Mozambique, Congo, Mongolie, Mauritanie, Guyane, Chili...) ou d'Europe de l'Est (Bulgarie, Hongrie, Estonie...).

Le cas vietnamien

Avec un stock de 124 milliards de dollars, le Vietnam communiste est un bon exemple des effets géographiques, économiques et sociaux des IDE dans un pays des Suds. Ceux-ci y privilégièrent pour 70 % les deux métropoles d'Hô Chi Minh Ville au sud et d'Hanoï au nord. Leurs localisations renforcent les contrastes existants en privilégiant les espaces déjà les plus dynamiques et les mieux équipés. Ils délaissent largement les marges montagnardes intérieures et les plaines littorales centrales défavorisées et mal équipées. Un modèle spatial que l'on retrouve aussi, par exemple, en Thaïlande où l'agglomération géante de Bangkok aspire une très large part des ressources, des énergies et des IDE qui y organisent un très vaste bassin productif.

Du fait des IDE, le pays connaît de profondes transformations. En 15 ans, l'agriculture tombe de 65 % à 42 % des emplois alors que l'industrie monte de 12 % à 24 % en créant 8 millions d'emplois, tandis que la valeur de la production industrielle double. Les produits manufacturés représentent 82 % des exportations (matériel électrique, électronique, textile, équipement automobile...). Le Vietnam importe des composants de Chine, de Corée du Sud, du Japon et de Taïwan, en assure le montage puis réexporte vers les États-Unis, l'Union européenne et le Japon.

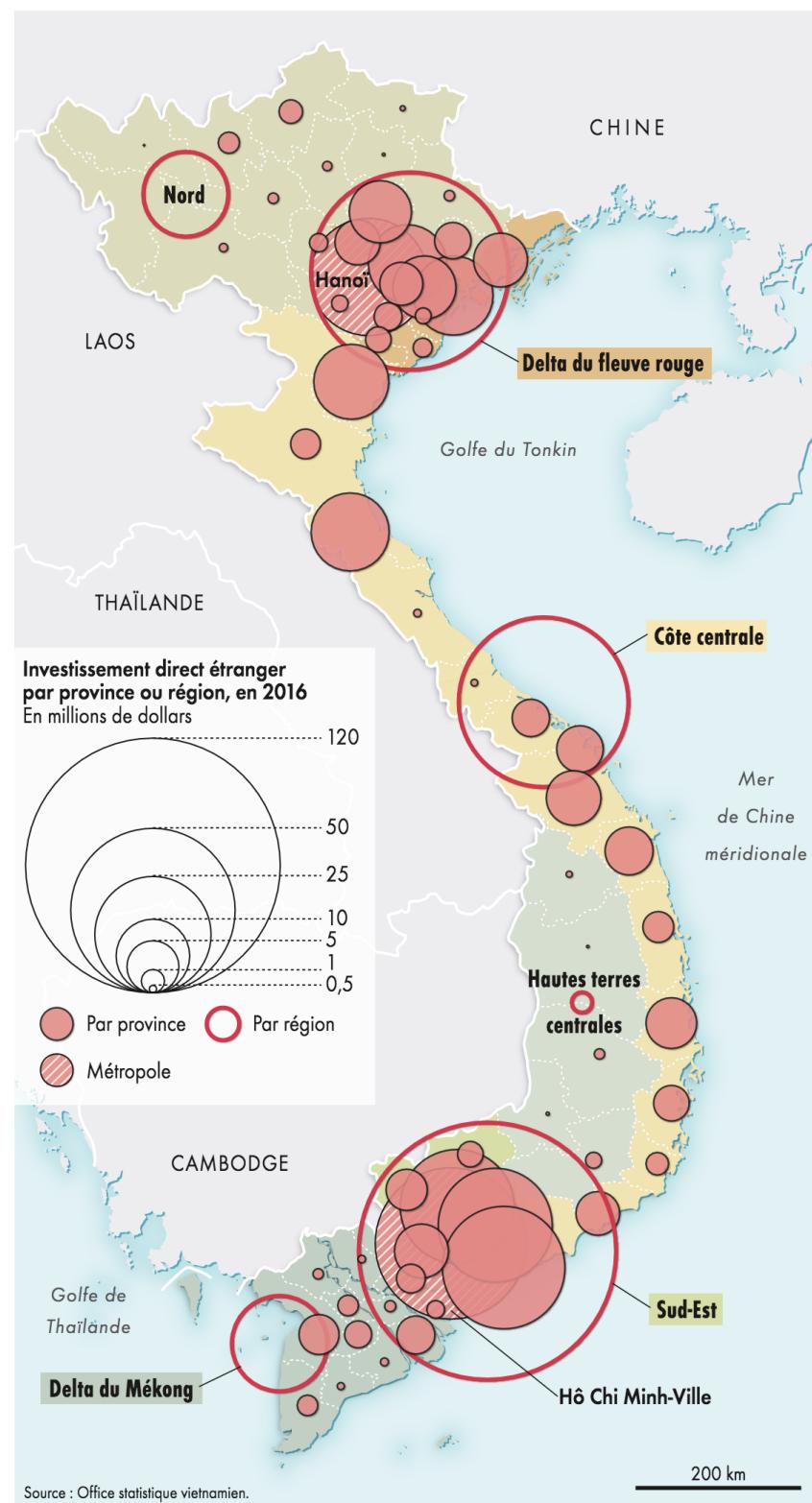
L'essor des IDE au Vietnam est rendu possible par les choix du gouvernement et du Parti communiste vietnamiens d'engager en 1986 un vaste processus de réforme (décollectivisation des terres, privatisations, ouverture du pays...). Ce tournant est permis par la normalisation des rapports avec la Chine en 1992 puis avec les États-Unis en 1994. Le pays adhère ainsi à l'ASEAN en 1995, à l'APEC en 1998 et à l'OMC en 2006. Ces transformations

relèvent donc bien des choix politiques d'un État souverain.

Réunifié seulement en 1976 après une longue guerre de libération nationale contre la France de 1945 à 1954 puis les États-Unis, le pays est confronté en effet à d'importants enjeux de développement.

Ce pays de 93 millions d'habitants doit faire face à sa transition démographique : 41 % de la population à moins de 25 ans. Il faut donc créer un million d'emplois par an pour simplement absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail, un défi socioéconomique considérable.

LA GÉOGRAPHIE DES IDE AU VIETNAM



Les transports : un système de nœuds et de réseaux

L'explosion des mobilités des hommes, marchandises, capitaux ou informations est conditionnée, on l'oublie trop souvent, par la densité, l'interconnectivité, l'efficience et le coût des transports. Ce système de réseaux et de nœuds dessert très inégalement l'espace mondial. Il fonctionne de manière cumulative au profit des territoires déjà les mieux équipés. De fait, les territoires du monde ne vont pas tous, loin s'en faut, à la même vitesse.

Explosion des mobilités

En vingt-cinq ans, les activités mondiales de transport et communication augmentent de 150 %, avec l'explosion des flux. Pour autant, ne nous y trompons pas : l'espace terrestre ne rétrécit pas, il n'y a abolition ni du temps, ni de l'espace. Il suffit d'un grain de sable — coupure d'un câble sous-marin, tempête, éruption volcanique, conflit... — pour que le système logistique se paralyse. La capacité des hommes à maîtriser le rapport distance-temps est très sélective et hiérarchisée. L'interconnexion des territoires repose sur des infrastructures efficientes et sécurisées qui demeurent géographiquement très inégales selon les États et les régions. D'où le développement de fortes polarisations qui se traduisent par des phénomènes de surintégration et de surexclusion. Seulement trois pôles — l'Amérique du Nord, l'Asie de l'Est et l'Europe

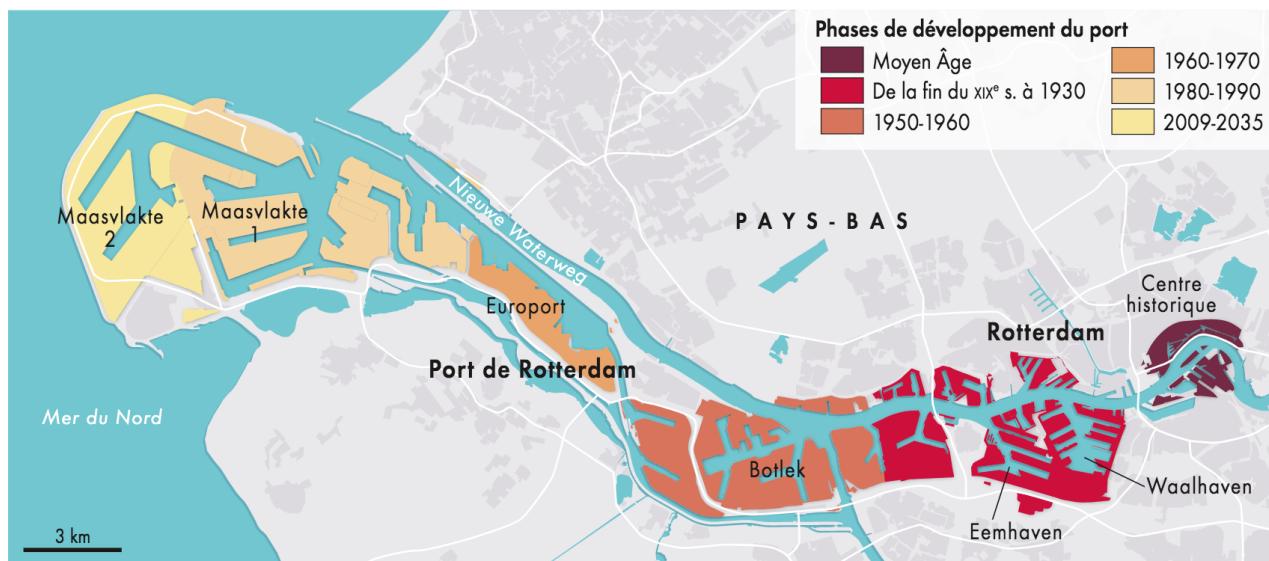
occidentale — réalisent 58 % des activités logistiques mondiales alors que l'Amérique latine et l'Afrique restent relativement marginales (11 %). Dix États réalisent 67 % des services de transports mondiaux et 20 États 81 % alors que quelques pôles se spécialisent dans les fonctions de redistribution régionale ou continentale (Singapour, Hong Kong, Émirats arabes unis...).

Les mutations de Rotterdam

Les transformations des fonctions et espaces portuaires de Rotterdam symbolisent à l'échelle locale et métropolitaine l'impact des mutations du transport maritime. Appartenant à la *Northern Range*, la grande façade maritime de l'Europe occidentale atlantique, Rotterdam, est historiquement un port de fond d'estuaire (comme Bordeaux, Nantes, Rouen, Londres, Anvers, Brême ou Hambourg) né au Moyen Âge.

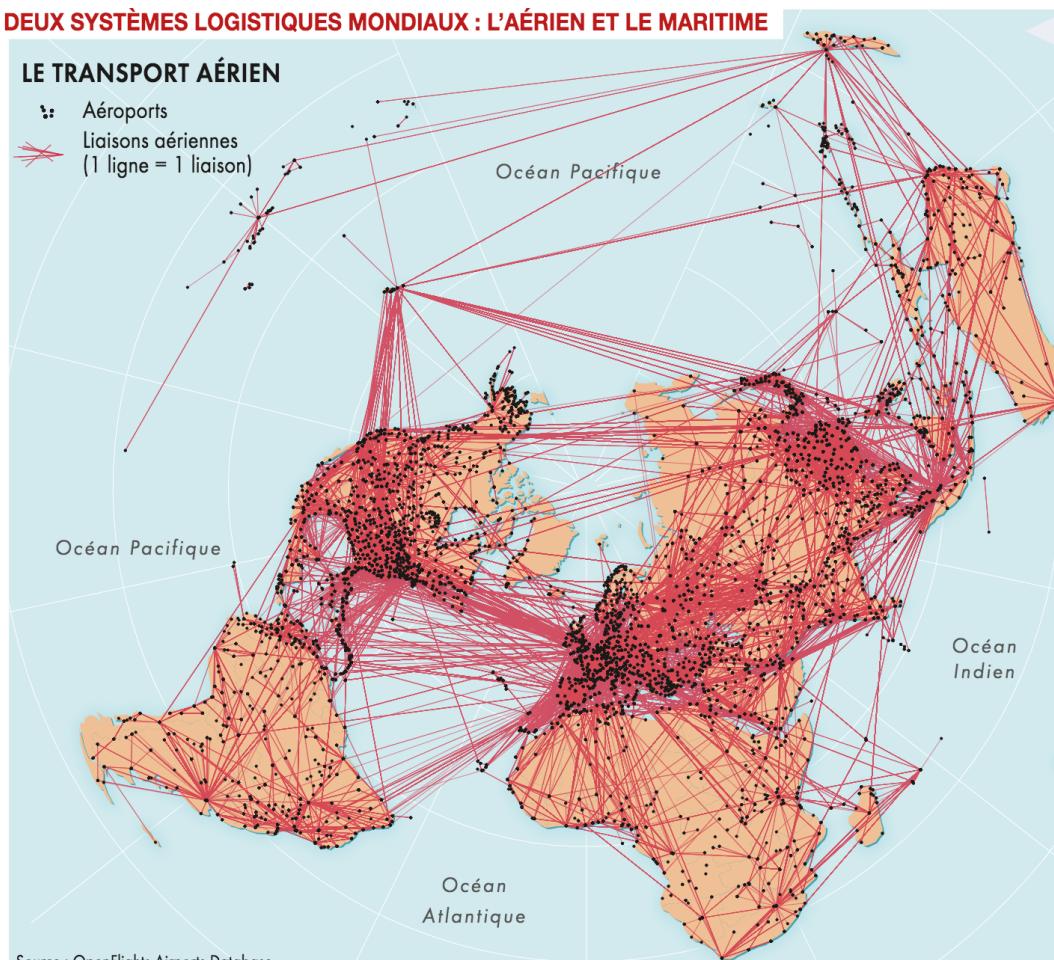
Au fur et à mesure de son développement, il commence à glisser entre le XIX^e siècle et 1930 avec la création de Eem-Waalhaven de l'amont vers l'aval. L'objectif est de trouver des terrains d'expansion à ses activités logistiques et industrielles (pétrochimie, chimie, métallurgie, agroalimentaire...) et, surtout, de répondre aux contraintes techniques liées à la croissance de la taille des navires. Son développement aval s'accélère dans les décennies 1950-1990 avec la création de trois nouvelles emprises : Botlek, Europort, Maasvlakte 1. Enfin, entre 2009 et 2035, le projet Maasvlakte 2 vise à créer un immense avant-port, un terre-plein gagné sur la mer, pour y implanter les terminaux pour porte-conteneurs qui, en rotation autour du monde, s'arrêtent quelques heures pour desservir son *hinterland* européen.

ROTTERDAM: LE GLISSEMENT DU PORT VERS LA MER



DEUX SYSTÈMES LOGISTIQUES MONDIAUX : L'AÉRIEN ET LE MARITIME

LE TRANSPORT AÉRIEN



Organisés sur un mode nodal et arborescent, les transports maritimes et aériens jouent un rôle majeur dans les mobilités mondiales.

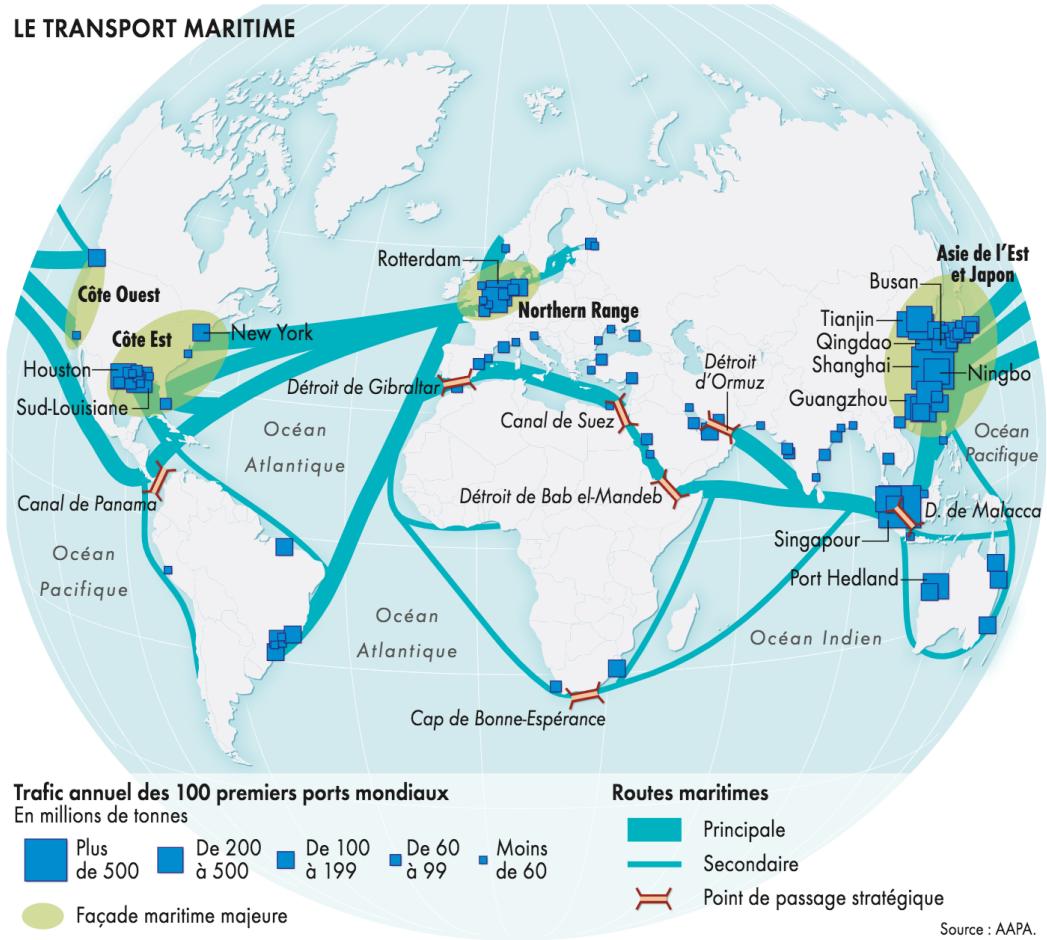
L'essor est phénoménal : en 25 ans, le nombre annuel de passagers aériens est multiplié par 3,6 pour atteindre 3,7 milliards d'individus en 2016.

Les 3 200 aéroports sont soit de simples points, soit des nœuds et les 60 000 routes aériennes soit de simples lignes, soit des autoroutes des airs.

Dans un cadre très concurrentiel, les compagnies aériennes sont organisées en trois grandes « alliances » internationales (*Star Alliance, SkyTeam et Oneworld*). Elles permettent de desservir l'espace mondial tout en multipliant les possibilités de correspondances à partir des grands *hubs* (Roissy pour Air France par exemple).

Face à la domination de l'Amérique du Nord, de l'Europe occidentale et de l'Asie de l'Est dopée par le boom chinois et alors que 20 aéroports font 50 % du trafic mondial, des petits poucets tentent leur chance comme les Émirats arabes unis avec Dubaï Airport. L'organisation du transport maritime est similaire dans les conteneurs avec ses flottes spécialisées de porte-conteneurs de taille croissante, ses grandes compagnies (APM Maersk, MSC, Cosco, CMA CGM, J3...) organisées en alliances mondiales (*Océan Alliance, 2M, The Alliance*), ses grandes routes régulières et ses grands *hubs* par façade maritime. La seule différence est sans doute la montée en puissance, plus spectaculaire que dans l'aérien, de la Chine.

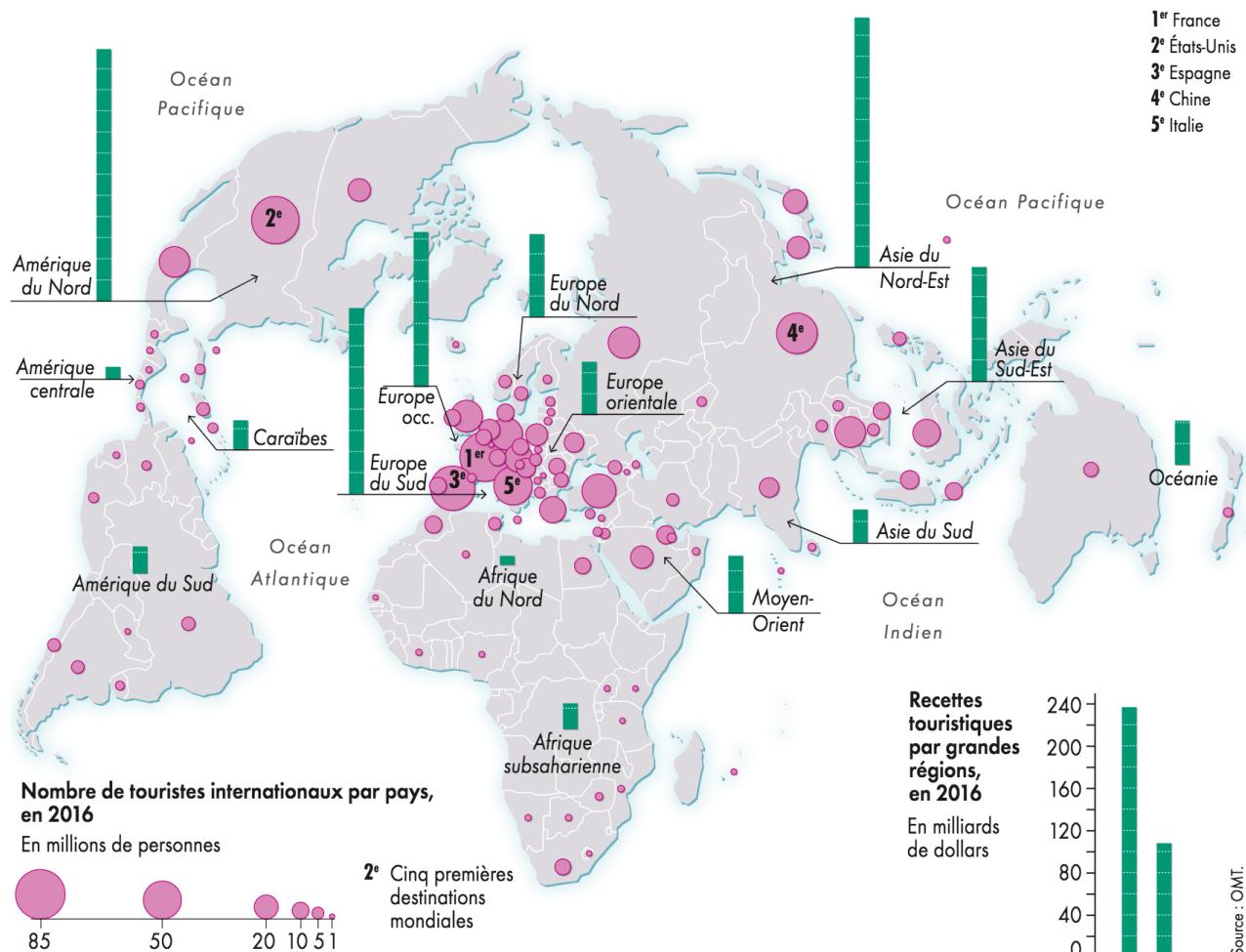
LE TRANSPORT MARITIME



Le système touristique mondial : les mobilités d'agrément

Né en Europe occidentale au XIX^e siècle, le tourisme international est une mobilité volontaire et d'agrément en plein essor du fait de sa démocratisation. Il est lié à la révolution des transports, à la hausse des niveaux de vie et à l'allongement du temps libre. Il interconnecte à plus ou moins longue distance des espaces émetteurs et des espaces récepteurs de plus en plus diversifiés.

LE TOURISME INTERNATIONAL



Le tourisme international

En 25 ans, le nombre de touristes internationaux est multiplié par trois (2016 : 1,2 milliard) et les recettes touristiques par cinq (1 300 milliards de \$). À l'échelle mondiale, les trois grands bassins récepteurs (Euro-Méditerranée, Asie-Pacifique et Amérique du Nord/Caraïbes), les grandes métropoles et les grandes stations littorales ou de montagne constituent les lieux

privilégiés d'un tourisme mondialisé qui représente 292 millions d'emplois. On assiste cependant à une forte diversification (croisières...) et à une diffusion dans l'espace mondial, jusqu'à incorporer les marges de l'œkoumène (désert australien, Amazonie, Himalaya, régions polaires...).

La touristification du monde a un impact géographique majeur dans le dynamisme des territoires (Caraïbes,

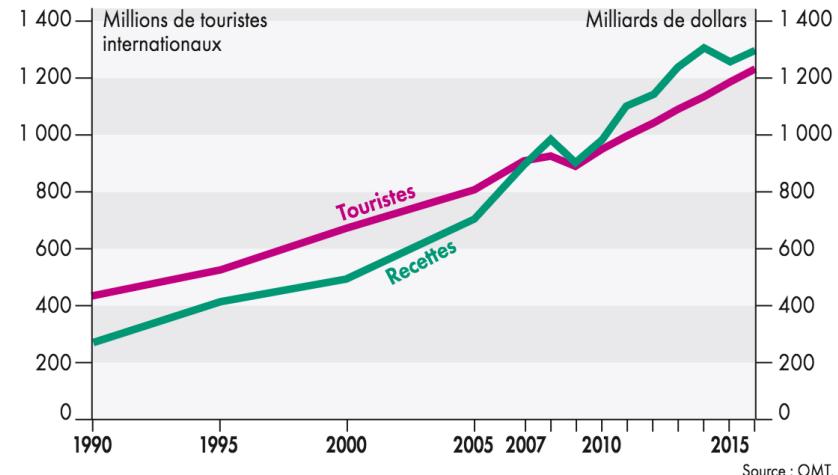
Alpes, Rocheuses...): bâtiment, travaux publics, transport, logement, restauration, artisanat... Mais elle pose aussi des problèmes environnementaux et d'aménagement: concurrences pour l'espace, les sols et l'eau. Enfin, certaines sociétés traditionnelles fragiles sont déstabilisées par l'intrusion brutale de nouveaux modes de vie et de consommation. Ce secteur est promu par les États, les collectivités

territoriales et les acteurs privés dans un cadre de plus en plus concurrentiel. Il est souvent contrôlé par de puissants acteurs économiques, à l'instar des grandes chaînes hôtelières dont les cinq premières contrôlent 45 % des chambres (Holidays Inn, Hilton, Accor...). Mais il demeure une activité fragile soumise aux aléas économiques et géopolitiques (attentats...) et qui peut parfois connaître certaines dérives (« tourisme sexuel » en Asie).

Bali, paradis ou mirage ?

Petite île volcanique tropicale de 5 632 km² située à l'est de Java, Bali est le symbole des transformations liées à un tourisme de masse développé de manière volontariste à partir des années 1970 par le régime dictatorial du président Suharto. Elle est promue comme un produit exotique vendant sur le marché mondial la beauté de ses paysages agricoles, son climat tropical et l'originalité de sa culture (architectures, temples, rizières en terrasses...) à un coût concurrentiel. Principale destination indonésienne, le nombre de touristes étrangers y passe de 1,9 à 5,2 millions par an entre 2008 et 2017, pour 3,9 millions d'habitants. Un quart vient d'Australie et 44 % d'Asie, contre 21 % des pays

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TOURISTES ET DES RECETTES



Source : OMT.

occidentaux. Les recettes touristiques représentent entre 40 % et 50 % du revenu insulaire, ces transferts en faisant une des régions les plus riches de l'archipel.

À l'échelle de l'île, l'activité touristique (plages, surf, voile, plongée...) est très polarisée. Denpasar, la capitale, est le lieu d'interconnexion entre l'espace insulaire et l'espace mondial avec son aéroport international (troisième rang). Historiquement, les stations balnéaires survalorisent les plages de sable blanc de la presqu'île méridionale et du sud puis de l'est (Kuta, Nusa Dua, Jimbaran, Sanur, Padang Bai...). Face

à la saturation balnéaire, de nouvelles activités (trekking, canyoning...) se diffusent progressivement dans le centre (volcan actif de Batur, Ubud et ses temples...) et le nord de l'île.

Cependant, de nombreux observateurs sont inquiets de la dégradation des milieux et du patrimoine, des pollutions engendrées par ce tourisme de masse et de la montée des tensions (vols, drogue...). Enfin, cette économie touristique a connu en 2002-2003 (200 morts) et 2005-2008 une forte baisse de fréquentation liée à une série d'attentats islamistes.

LE TOURISME À BALI





Les territoires dans la mondialisation

Loin d'uniformiser l'espace mondial comme on l'entend parfois, la mondialisation est au contraire un facteur majeur de différenciation des territoires. Pour deux raisons essentielles.

Premièrement, c'est un processus concurrentiel qui se fonde sur une survalorisation systématique à toutes les échelles des moindres différences territoriales, qu'elles soient naturelles, sociales, économiques et culturelles (*cf.* accès aux ressources, coûts salariaux et protections sociales, niveaux d'équipement, stabilité et crises...). Il construit donc des hiérarchies très sensibles entre pôles dominants, périphéries intégrées, plus ou moins dominées, et marges aux logiques fluctuantes.

Deuxièmement, loin d'être des entités passives, les territoires — comme constructions politiques, économiques et sociales autonomes — sont des acteurs déterminants de leurs trajectoires. À toutes les échelles, ils recomposent en effet en permanence leurs modes d'intégration dans la mondialisation. C'est d'ailleurs pourquoi les logiques hiérarchiques sont instables, mouvantes et conflictuelles dans un système multipolaire, comme l'illustrent les trajectoires chinoises ou émiraties des dernières décennies. Car, il ne faut pas l'oublier, la mondialisation est *in fine* un processus éminemment politique et géopolitique qui renvoie les hommes et citoyens du monde aux choix collectifs de leurs propres destinées.

Mégalopoles, métropoles et métropolisation

Alors que l'urbanisation transforme en profondeur les espaces, les territoires et les sociétés, les métropoles sont les centres privilégiés d'impulsion et de commandement de la mondialisation. Loin d'être de simples archipels urbains déconnectés de leur territoire d'implantation, leur puissance et leur rayonnement mondial reposent bien au contraire d'abord et avant tout sur leur capacité à organiser et dynamiser leurs vastes aires d'influences.

Les grandes métropoles mondiales

L'urbanisation du monde et son corolaire la métropolisation sont devenus un enjeu de civilisation. Les urbains passent en vingt-cinq ans de 2,3 à 4,1 milliards (+ 78 %), plus de la moitié de l'humanité vivant dorénavant en ville. Sur 550 agglomérations millionnaires, 85 dépassent les cinq millions et 35 les dix millions d'habitants. Certaines mégalopoles atteignent des tailles exceptionnelles comme Canton

(48,6 millions d'habitants), Tokyo (40), Shanghai (31), Jakarta (29) ou Delhi (27). Mais toutes les villes ne se valent pas qualitativement comme l'illustrent les travaux de la géographe Saskia Sassen sur les villes mondiales. La mondialisation repose en effet sur un système urbain très hiérarchisé, dominé par des villes d'envergure mondiale ou continentale. Ce sont celles dont le rôle d'organisation, d'impulsion et de contrôle est déterminant à l'échelle planétaire, du fait

en particulier des pouvoirs géopolitiques, géoéconomiques ou culturels exceptionnels qui y sont concentrés. Ces *World-Class Cities* font l'objet de nombreux classements hiérarchiques dont se détachent New York, Londres, Shanghai, Tokyo, Paris, Dubaï ou Singapour. Leur classement s'explique par leurs capacités à polariser de très vastes aires d'influence : que serait New York sans la *Mégalopolis* et son très vaste *hinterland* continental ? Leurs fonctions internationales sont

LES GRANDES MÉTROPOLES MONDIALES



SINGAPOUR: LES AMÉNAGEMENTS POUR UNE STRATÉGIE MÉTROPOLITaine



symbolisées par des lieux emblématiques tels les quartiers d'affaires qui regroupent les sièges sociaux des FTN. C'est d'ailleurs pourquoi les attentats terroristes du 11 septembre 2001 prennent pour cible le World Trade Center new-yorkais.

Singapour: aménagements et stratégie métropolitaine

La cité-État est emblématique de l'importance des aménagements et de la refonte permanente des territoires urbains dans les stratégies métropolitaines de développement et d'affirmation mondiale. Située à la pointe de la péninsule malaise, cette métropole de 5,5 millions d'habitants, qui fut britannique de 1819 à 1959, contrôle un des principaux détroits maritimes mondiaux, celui de Malacca. Elle est devenue en quelques décennies l'un des plus petits mais des plus prospères pays du monde sous la houlette du People's Action Party. Ce « miracle économique » repose sur un parti-État qui impose à une population très

majoritairement chinoise un État fort, autoritaire et autoritaire, mais efficace, et un modèle de capitalisme à la fois très directif et très libéral (zones franches, paradis fiscal...).

Singapour est un haut lieu d'une planification territoriale intégrée fonctionnant au profit d'une stratégie développementaliste cohérente à long terme. Ce petit archipel émietté (59 îles), de surface réduite (719 km²) et à fortes densités (7 700 hab./km²) impose en effet des contraintes extrêmement fortes au développement économique et urbain. Pour y répondre, les surfaces disponibles augmentent de 24 % en six décennies grâce au remblaiement des littoraux et à la construction de vastes terre-pleins, en particulier au sud-ouest. Ces gains de terrains constructibles permettent la création de vastes zones aéroportuaires (Changi ouvert en 1981), portuaires (Pasir Panjang...) et industrielles ultra-modernes (Jurong...) qui font de Singapour un *hub* mondial. En permettant les transferts d'activités vers les périphéries, elles facilitent les

mutations urbaines et fonctionnelles du cœur historique (quartier touristique, culturel et d'affaires, services de gestion et de direction, fonctions financières et commerciales internationales...) et de ses marges résidentielles (Serangoon, Woodlands...).

La mue métropolitaine de Singapour repose sur la mobilisation d'un vaste territoire. À l'échelle sous-continentale, elle impulse la création d'un *hinterland* productif transfrontalier (zones industrielles, ports francs...) à cheval sur la Malaisie (État de Johore) et l'Indonésie (archipel de Riau, Sumatra) qui est institutionnalisé par un « pôle de développement conjoint » dès 1989. À l'échelle continentale, Singapour mobilise un large bassin migratoire s'étendant des Philippines à l'Inde. Ce personnel peu qualifié (ouvriers du bâtiment, personnels de service...), qui représente 30 % de la population, est indispensable à son fonctionnement.

Le monde des marges : entre intégration et surexclusion

Face aux territoires centraux du commandement et de la richesse, le monde des marges regroupe deux ensembles distincts. Les mondes aux marges, c'est-à-dire aux limites de l'œkoumène, demeurent des espaces pionniers ou en réserve d'une future valorisation. Deuxièmement, les mondes des marges sont en difficulté ou en crise et à l'écart du développement, tout en étant souvent très intégrés à la mondialisation sous des formes spécifiques (activités illicites...).

Le Groenland: une marge arctique convoitée

Île de 2,1 millions de km² s'étendant au large du Canada sur plus de 4 000 km de l'océan glacial Arctique à la mer du Labrador, le Groenland appartient aux

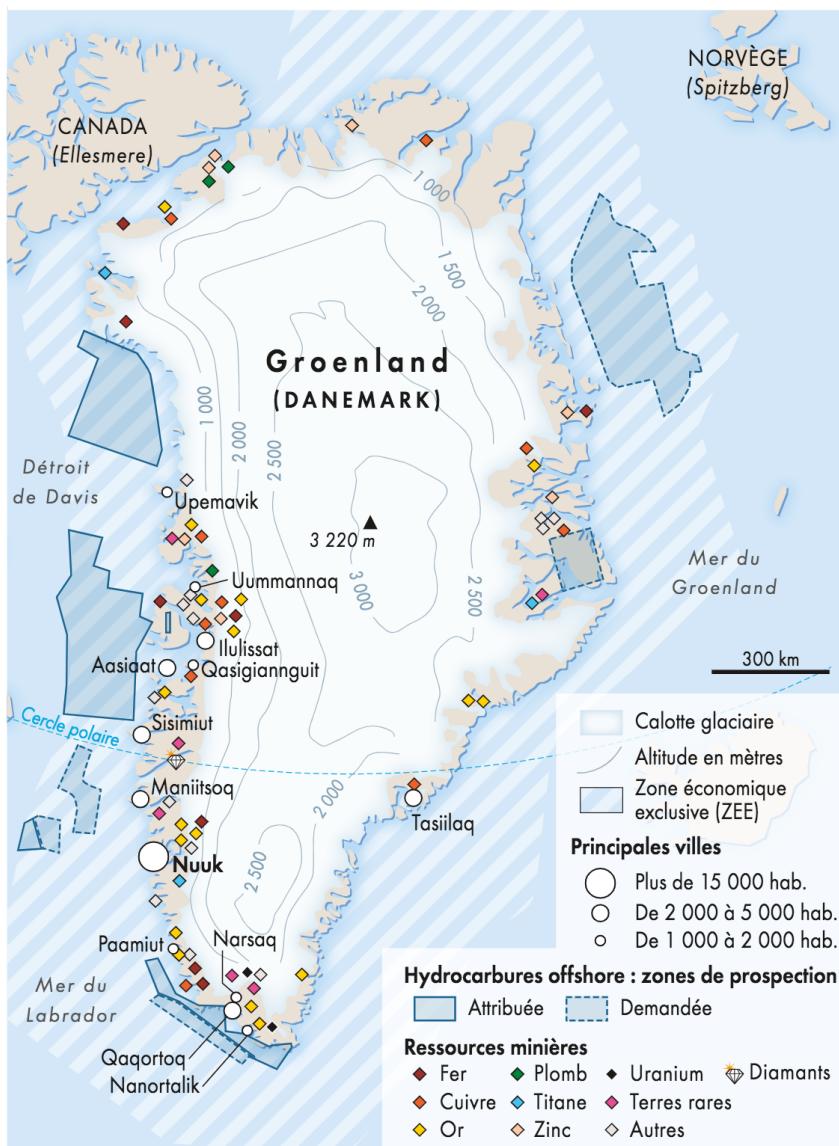
hautes latitudes froides. Culminant à 3 733 m, il est couvert à 80 % par une immense calotte glaciaire. Peuplé de 56 000 habitants, c'est un désert portant une densité de 0,03 hab./km², l'essentiel de la population se réfugiant

sur la côte orientale plus abritée dans de gros bourgs: Nuuk, la capitale, regroupe 16 454 habitants.

S'élançant vers l'Atlantique nord-américain, les Vikings s'y implantent au X^e pour l'abandonner au XV^e siècle alors que les peuples inuits, aujourd'hui largement majoritaires, y arrivent par le nord-ouest au XIII^e siècle. Colonie danoise en 1814, elle devient en 1953 un comté d'outre-mer alors que les États-Unis installent en 1941 à Thulé une base stratégique. La lutte anti-coloniale arrache à Copenhague une autonomie interne en 1979, puis une autonomie renforcée en 2009 qui transfère de nombreuses compétences (police, justice, éducation, développement économique et contrôle des ressources...).

Les transferts financiers de la métropole (50 % du budget) et la pêche sont les deux piliers traditionnels de l'économie, la protection des réserves halieutiques expliquant d'ailleurs par référendum le retrait de l'île de la CEE en 1982. Mais ces dernières années, le boom minier mondial et les effets du réchauffement climatique ont ouvert de nouvelles perspectives dans la valorisation des ressources naturelles (pétrole, gaz, uranium, terres rares, or, diamant, fer, zinc, plomb). On assiste à la multiplication des concessions, terrestres ou maritimes, aux FTN occidentales ou chinoises. Pour autant, l'isolement, les immenses contraintes naturelles et la faiblesse des infrastructures et du peuplement pèsent sur les coûts de production. Demeurant encore très largement en réserve, cette marge minière va-t-elle être pour son peuple un futur *El Dorado* ou un nouveau mirage ?

LE GROENLAND: UNE MARGE ARCTIQUE CONVOITÉE



Le Sahara-Sahel: une marge intracontinentale sous pression

S'étendant sur quelque 3 000 km du nord au sud et 5 500 km d'ouest en est, l'immense espace saharo-sahélien couvre une quinzaine d'États africains. S'il est géographiquement en position centrale, son caractère désertique ou semi-désertique en fait fonctionnellement une périphérie pour les espaces qui le bordent, méditerranéens au nord et sub-sahariens au sud. En position d'entre-deux, cette marge intracontinentale est cependant fortement intégrée dès l'Antiquité à la mondialisation. L'espace saharo-sahélien présente un certain nombre de spécificités environnementales, démographiques, sociales et économiques qui participent de sa mise sous tension. Les impacts du changement climatique et la surexploitation des milieux participent des progrès de la désertification des marges sahéliennes. L'explosion démographique et la jeunesse de la population imposent l'urgence d'une forte croissance économique. La saturation

démographique des terroirs, les fronts pionniers agricoles (extension des périmètres irrigués, *enclosure* des terres) et les accaparements fonciers bloquent l'étalement traditionnel du peuplement; ils avivent les conflits fonciers, en particulier entre éleveurs nomades ou semi-nomades et agriculteurs sédentaires. L'explosion des mobilités contraintes (exode rural, migrants, déplacés, réfugiés) accentue les crises urbaines et d'accès à l'emploi alors que les modèles rentiers, agricoles et miniers, expliquent de fortes fragilités et dépendances.

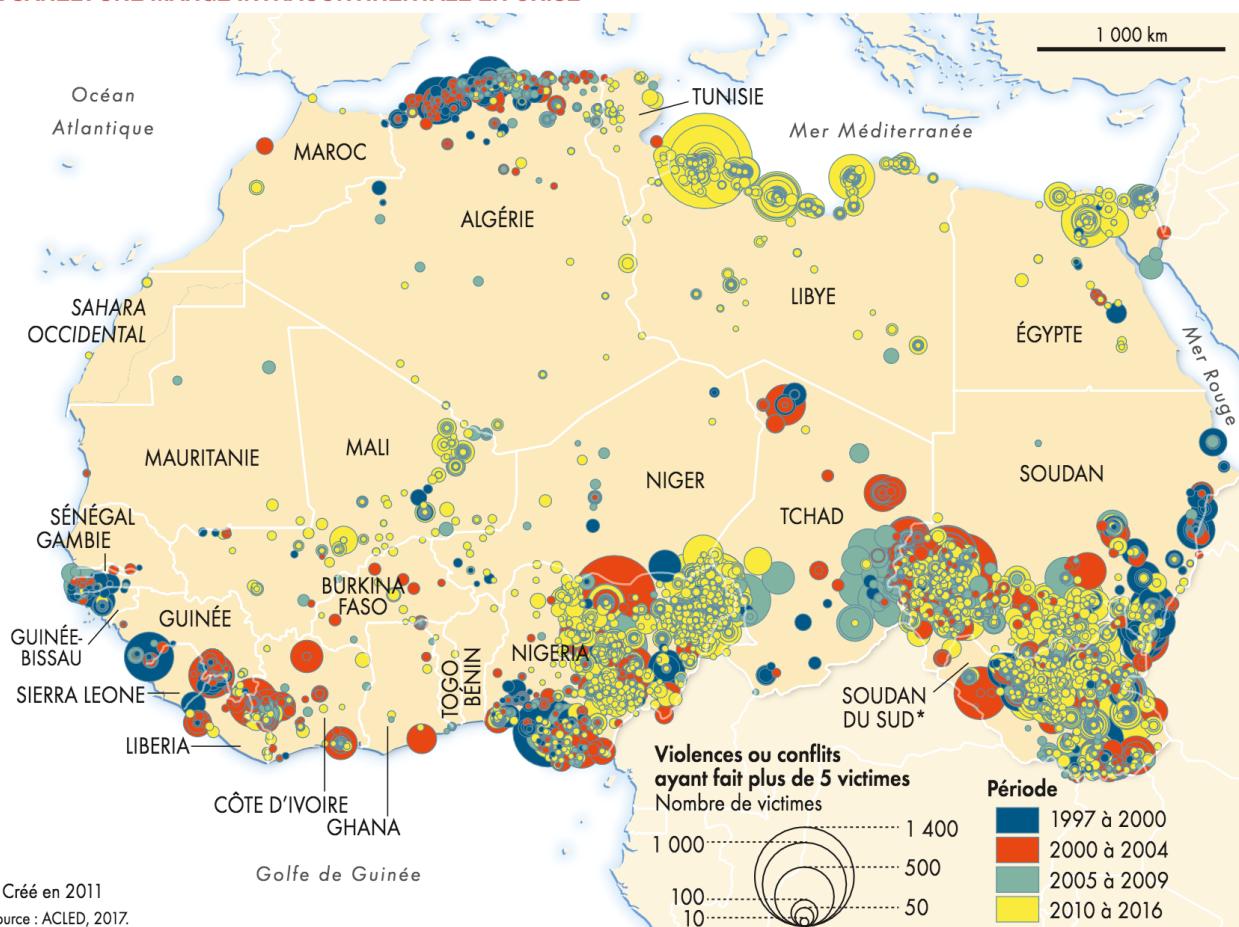
Ces facteurs structurels sont aggravés par la faiblesse ou la crise des États et des structures d'encadrement traditionnelles, l'instrumentalisation politique de l'ethnicisation ou du facteur religieux comme levier de constructions identitaires par certaines élites et les ingérences systématiques — économiques, politiques et militaires — des grandes puissances (cf. crise libyenne qui déstabilise toute la région).

Le poids des logiques de corruption

et de prévarication de régimes, souvent autoritaires, débouche sur des systèmes de prédatation fragilisant ou interdisant un véritable développement. Dans un système régional en voie de fragmentations territoriales multiformes, l'accès aux ressources (publiques, terres, eaux, mines, contrôle des flux et des trafics, aide internationale...) est l'objet de convoitises et donc enjeux d'affrontements, y compris armés, entre groupes d'intérêt, cartels, milices privées et bandes criminelles.

Cependant, si l'ensemble du sous-continent est sous pression, l'analyse de la territorialisation des conflits impose de recourir aux emboîtements des différentes échelles. Même si elles présentent des dimensions internationales, les crises soudanaise, centrafricaine, libyenne, malienne ou nigériane s'expliquent d'abord et avant tout par des dynamiques géo-politiques internes, locales, régionales et nationales.

LE SAHEL: UNE MARGE INTRACONTINENTALE EN CRISE



La drogue : un système hypermondialisé

La production et le trafic des drogues sont devenus en quelques décennies un enjeu géoéconomique, géopolitique et de santé publique. Loin d'être des « anti-mondes », elles sont pleinement insérées dans la mondialisation comme l'étudie le géographe P.-A. Chouvy. Du fait de l'importance des capitaux en jeu, le trafic est aux mains de véritables organisations criminelles qui infiltrent de plus en plus certains milieux d'affaires, de la politique et des administrations publiques.

Un système mondial

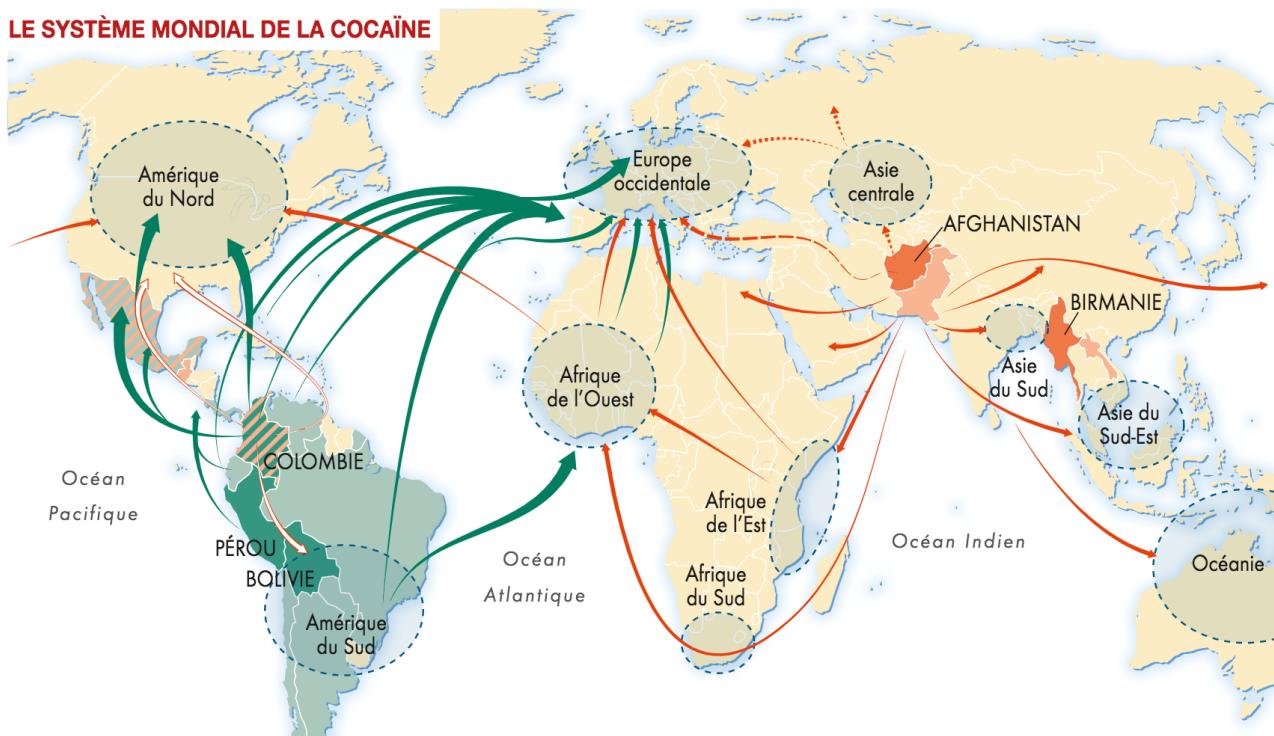
En trente ans, la production mondiale explose. Historiquement, les drogues traditionnelles (opium, morphine, héroïne, cocaïne, haschisch, marijuana, qat...) sont produites par les paysanneries des marges périphériques des Suds (Rif marocain, Colombie, Triangle d'Or, Kurdistan, Liban...), car rémunératrices faute d'alternatives économiques crédibles, malgré les programmes de substitution. Elles connaissent une large diffusion au Nord (États-Unis...) comme

au Sud (Mexique, Afrique de l'Ouest, Inde...) alors qu'apparaissent de nouvelles drogues de synthèse en laboratoire (amphétamines, ecstasy...). Si l'essentiel des 200 millions de consommateurs se trouve dans les pays du Nord, l'usage s'en diffuse largement dans les Suds.

Le trafic est contrôlé par de puissantes organisations criminelles aux alliances internationales : triades chinoises, cartels latino-américains, yakusa japonais, mafias américaine, italienne, russe ou albanaise... Si la majorité des

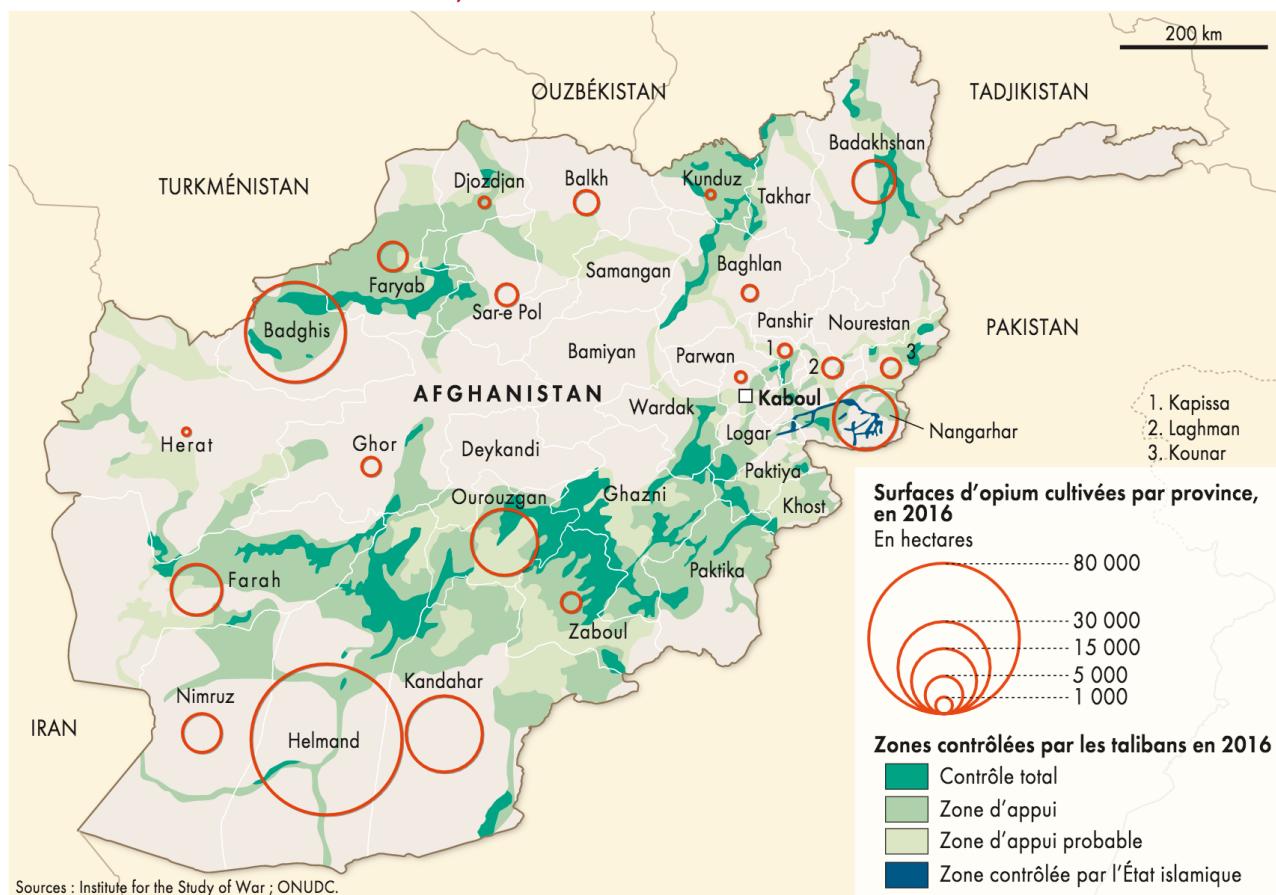
États lutte officiellement contre le trafic et la vente de stupéfiants, les capitaux en jeu expliquent la corruption de certains États (douanes, polices, armées), parfois dans les plus hautes sphères (Mexique). Les pays aux structures fragiles (arc antillais, Panama, Mexique, Afrique de l'Ouest, Nigeria...) deviennent alors de véritables narco-États (Guinée-Bissau, Libye...). La lutte contre le blanchiment se heurte à l'opacité des systèmes financiers et au rôle des paradis fiscaux.

LE SYSTÈME MONDIAL DE LA COCAÏNE



Source : UNODC, World Drug Report 2016.

L'AFGHANISTAN: SOUS-DÉVELOPPEMENT, GUERRE ET OPIUM



Le système mondial de la cocaïne

Extrait de la feuille de coca, utilisée depuis des siècles par les paysanneries andines, la cocaïne est consommée par plus de 250 millions de personnes dans le monde. La Colombie (69 000 ha), le Pérou (43 000 ha) et la Bolivie (20 500 ha) sont les trois principaux producteurs. Le transport se traduit à chaque étape par une explosion des prix, une spécificité de la chaîne de valeur de cette « marchandise » hors-norme. Ainsi, le kilo passe de 2 700 \$ à la production en 2014, à 16 000 \$ dans les capitales du Sahel et 25 000 \$ dans les villes du Maghreb pour atteindre 50 000 \$ en Europe, soit une hausse vertigineuse de 16 800 %.

Le contrôle des itinéraires internationaux de transit est donc stratégique. Vers les États-Unis se déploient un axe terrestre à travers l'Amérique centrale et un axe insulaire à travers les micro-États de la Caraïbe. Le démantèlement des cartels colombiens dans les années 1980-1990 laisse le champ

libre aux puissants cartels mexicains. Vers l'Europe, une partie croissante du trafic passe par l'Afrique de l'Ouest, le Sahel et le Sahara vers la Méditerranée. Aujourd'hui, le trafic de drogue contribue à la déstabilisation géoéconomique et géopolitique de l'ensemble du Grand Bassin caraïbe et de l'espace Sahara-Sahel.

L'Afghanistan : sous-développement, guerre et opium

Le pavot à opium est cultivé dans 49 pays d'Asie (Birmanie et Laos surtout, Pakistan) et d'Amérique (Mexique surtout, Colombie, Guatemala) qui produisent 4 770 tonnes en 2015. Mais l'Afghanistan polarise les deux tiers (200 000 ha) de la superficie mondiale. À l'échelle locale, cette culture exigeante (bonnes terres, eau pour irriguer les parcelles...) nécessite une importante main-d'œuvre, en particulier féminine ou enfantine, pour inciser les bulbes et recueillir la gomme. Dans une structure foncière très inégalitaire,

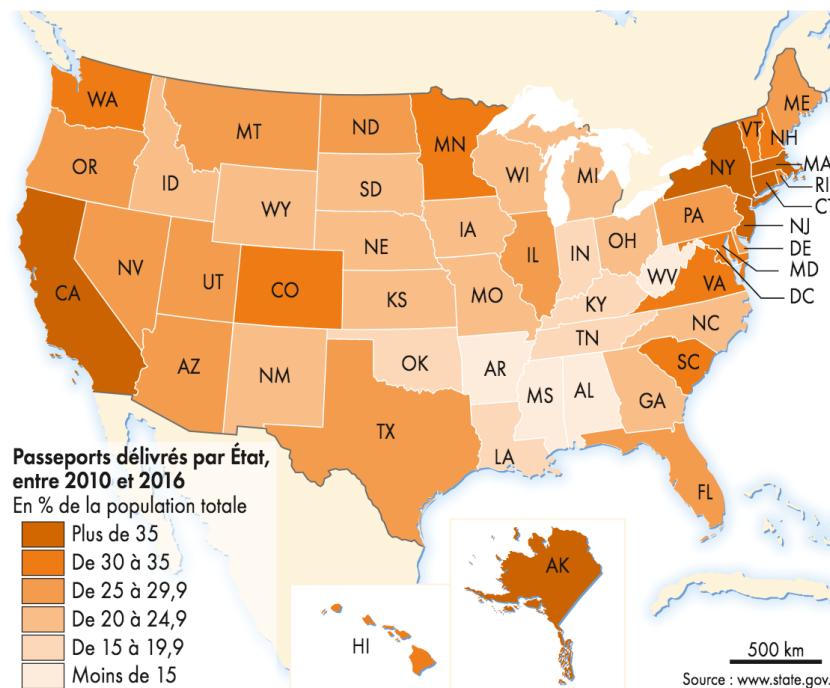
la rémunération du travail paysan est faible car les grands propriétaires terriens afghans indexent le prix des baux de location sur les évolutions des prix de l'héroïne. À l'échelle nationale, les cultures sont polarisées : trois provinces — Hilmand et Kandahar au sud, Badghis au nord-ouest — accueillent 68 % des cultures, et six provinces 87 %. Selon la conjoncture climatique, le contexte géopolitique et les rapports de forces, le régime en place à Kaboul ou les lois de l'offre et de la demande, les surfaces mises en culture et les volumes produits peuvent varier considérablement.

L'ONUDC y évaluait en 2014 la valeur du marché des opiacés à 2,8 milliards de dollars (13 % du PIB). Dans un pays sous-développé et déchiré par la guerre depuis 1979, l'essentiel de la richesse ainsi produite bénéficie aux élites économiques et aux milices armées.

Les États-Unis : la puissance en débat

Si les États-Unis demeurent la 1^{re} puissance mondiale, l'érosion de ses capacités hégémoniques en ce début du XXI^e siècle interpelle une partie de ses élites et de sa population. Nombreux sont ceux qui s'aperçoivent, en particulier dans les couches moyennes salariées, qu'ils ne bénéficient plus autant qu'autrefois des avantages tirés d'une mondialisation *Made in America*. Car les territoires étatsuniens sont inégalement transformés et intégrés par les dynamiques mondiales.

LES ESPACES DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE



Recompositions et crises territoriales

Les bases de la puissance reposent sur un territoire immense aux ressources considérables et sur une capacité du modèle de capitalisme étatsunien à y refonder en permanence dès le XIX^e siècle ses structures productives, sociales et territoriales comme l'a étudié le géographe Gérard Dorel. Cette plasticité des territoires, liée à la mobilité du capital et des habitants, s'y traduit par la présence de lieux emblématiques à la fois des phénomènes de crise (*manufacturing belt* du Nord-Est, Appalaches, Vieux Sud...) et de dynamisme (grandes métropoles mondiales, Californie, Floride, Texas...). Mais malade des

inégalités, de la précarité, de la violence et du racisme, la société s'interroge sur son avenir. Alors que depuis les années 1980, le statut des classes moyennes blanches ne cesse de se dégrader face aux délocalisations productives et à la stagnation des salaires réels, le slogan « *American First* » de Donald Trump, élu 45^e président en novembre 2016, traduit unilatéralisme, repli sur soi et crise identitaire.

Territoires et mondialisation

Dans cette optique, le pays apparaît comme une mosaïque de territoires sur lesquels les impacts de la mondialisation sont très variables. Pour en saisir la diversité, l'opposition entre sociétés ouvertes et sociétés fermées peut être

étudiée par la géographie des passeports. Le taux de délivrance va de 40 % de la population dans la Vieille Angleterre du Nord-Est (New Jersey, Massachusetts, New York) à moins de 14 % dans le Vieux Sud (Alabama, Virginie-Occidentale, Mississippi). Ce fort gradient, de 1 à 4, témoigne de degrés d'ouverture des sociétés vers les pays étrangers très inégaux.

Les ancrages asiatiques du *Mainland* peuvent être analysés par l'importance de la population d'origine asiatique, liée à l'attractivité migratoire, et par le poids des emplois régionaux dépendant des exportations vers l'Asie. Au-delà du cas exceptionnel d'Hawaï (57 % de la population), les populations d'origine asiatique survalorisent la façade occidentale (Californie, Washington, Alaska) et ses annexes (Nevada) d'un côté, et la *Mégalopolis* de la côte Est de l'autre, du fait en particulier du rôle de synapses que jouent certaines métropoles mondiales (San Francisco, Los Angeles, Seattle, New York...). Enfin, la géographie du 1,2 million d'emplois liés aux exportations vers l'Asie souligne la grande diversité sectorielle et fonctionnelle des structures productives et leur inégale sensibilité aux chocs géoéconomiques extérieurs. Seulement dix États polarisent 56 % des emplois et vingt États 76 %.

Ceci traduit la relative complexité des structures sociales et territoriales étatsuniennes face aux enjeux posés par la mondialisation. D'autant que les acteurs sont souvent organisés en groupes de pression visant à défendre des intérêts, souvent contradictoires, et à peser sur les décisions du pouvoir exécutif et législatif. Issus des

territoires, ces jeux de pouvoir contribuent à la définition de la politique étrangère, diplomatique et commerciale des États-Unis.

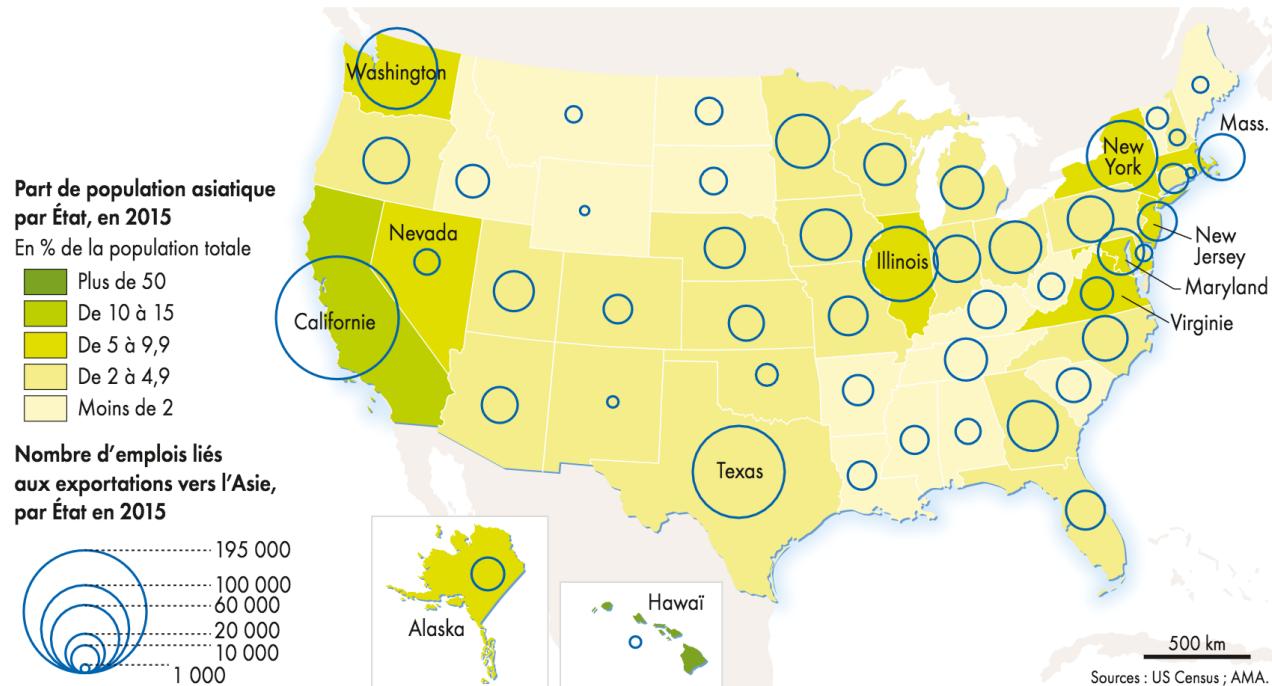
Les FTN étatsuniennes dans le monde

La puissance du pays repose aussi sur le poids de ses FTN qui emploient 14 millions de salariés à l'étranger. Les Nords représentent 49 % des

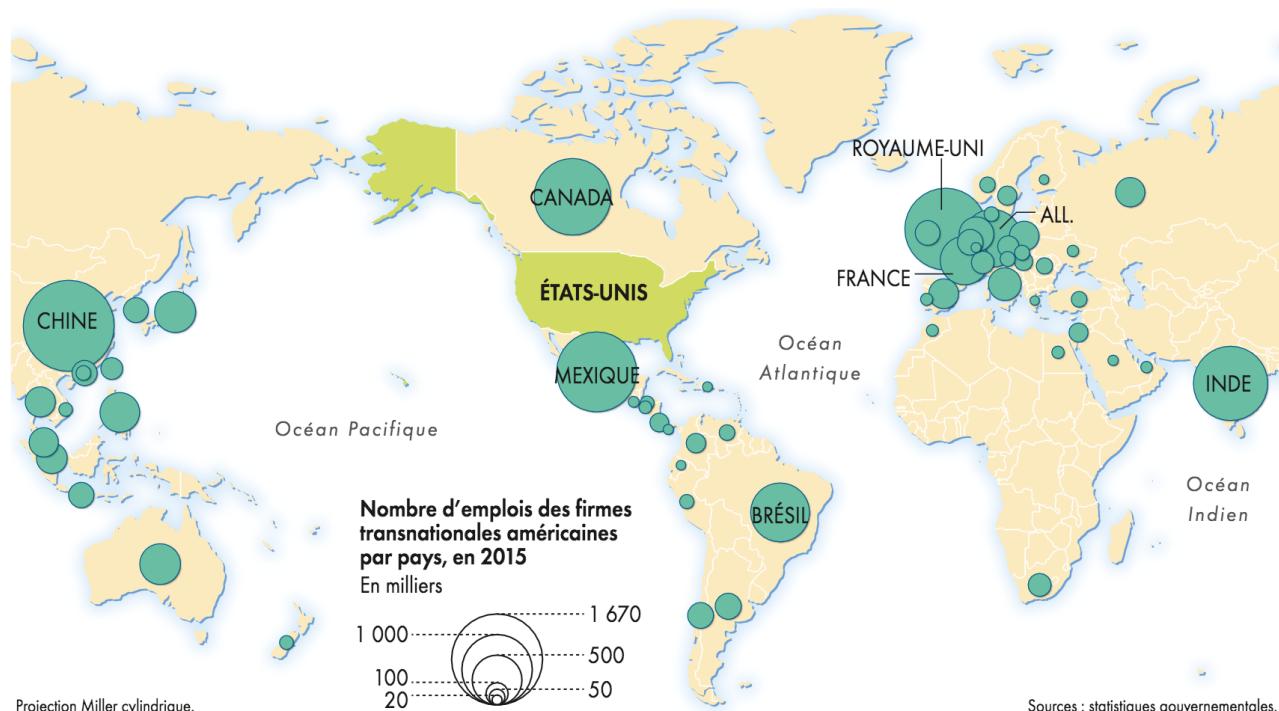
emplois mondiaux, mais encore 72 % des ventes. Les FTN survalorisent trois pôles majeurs. Si l'Asie polarise 36 % des emplois et 27 % des ventes, l'Europe occidentale occupe une place stratégique, moins en termes d'emplois (31 %) qu'en termes de ventes (45 %), puisqu'elle reste de loin le premier marché mondial des firmes étatsuniennes. Si les deux voisins de l'Alena occupent une place non négligeable (18 %,

14 %) dans le cadre d'un marché continental intégré mais aujourd'hui en débat, l'Amérique latine est d'un poids moyen (10 %, 9 %), alors que l'Afrique, l'Europe orientale et le Proche et Moyen-Orient sont marginaux car largement évités. Enfin, dix paradis fiscaux réalisent 207 milliards de \$ de vente avec seulement 56 000 salariés, en servant de boîtes aux lettres pour leurs flux financiers.

LES ANCRAGES ASIATIQUES DES TERRITOIRES ÉTATSUNIENS



L'INTERNATIONALISATION DES FIRMES ÉTATSUNIENNES



La France en mutation : atouts et fractures

Sixième puissance économique mondiale, la France connaît ces dernières décennies de profondes mutations sociales, économiques et territoriales dans le cadre de son insertion dans la mondialisation et de son appartenance à l'Union européenne. Si elle est malade de l'explosion des inégalités, qui se traduit par de fortes tensions à toutes les échelles, elle dispose de nombreux atouts (jeunesse, qualité des infrastructures, système de protection sociale...).

Recompositions territoriales

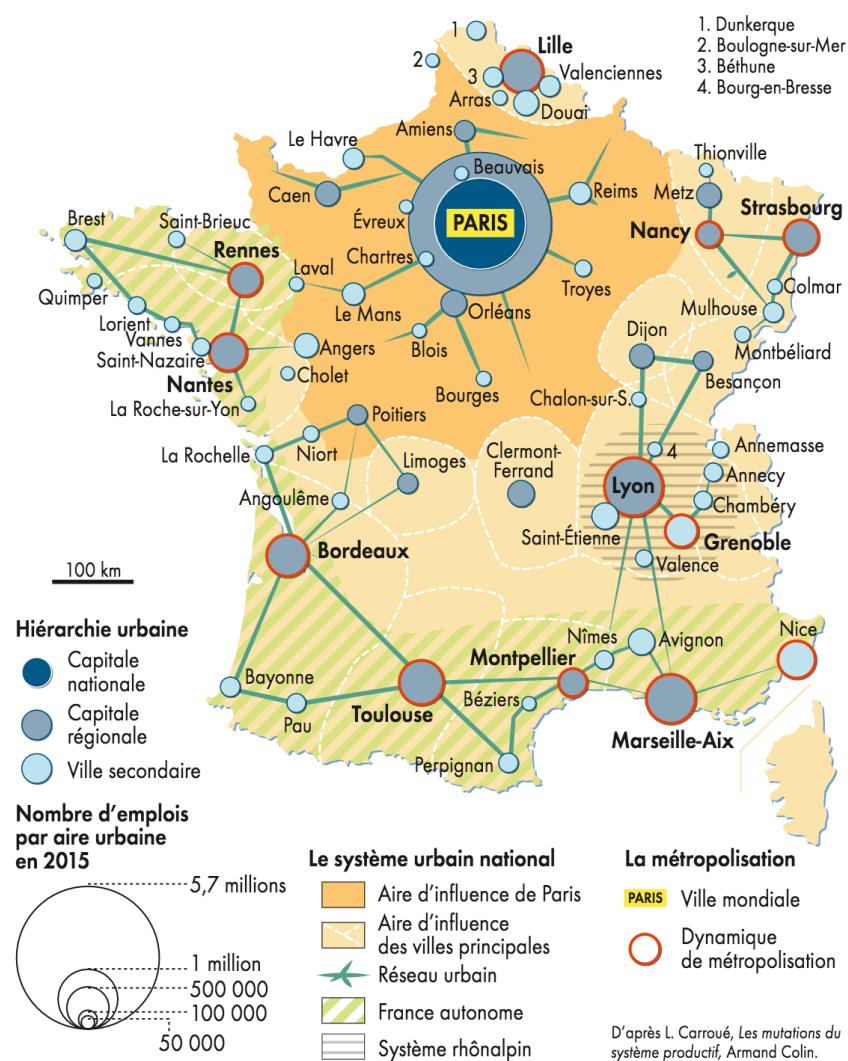
Les mutations se traduisent par de profondes recompositions en termes de peuplement, de dynamiques productives et de mobilités des hommes et des activités. Pour autant, contrairement à d'autres pays développés (États-Unis, Royaume-Uni, Italie...), le

système national garde une forte cohérence. En effet, comme le soulignent les travaux de l'économiste Laurent Davezies, les systèmes de protection sociale (retraites, santé, prestations sociales...) et de transferts publics et privés (migrations de travail, tourisme...) assurent d'importants flux

financiers entre des territoires aux trajectoires différenciées, en particulier entre territoires productifs et territoires résidentiels ou en difficulté de reconversion. Au total — s'il est parfois critiqué pour son coût, surtout par les plus riches — ce modèle français solidaire est un levier d'intégration sociale et de cohérence territoriale.

Le territoire se caractérise par un puissant processus de métropolisation. Il organise la hiérarchie urbaine, la géographie de l'emploi et des qualifications, les systèmes de mobilité et les réseaux de transports (TGV, autoroutes...). L'agglomération parisienne, avec plus du quart de la population et de l'emploi, est de par son rôle et ses fonctions une ville de rang mondial qui polarise une aire d'influence couvrant un tiers du pays. La province est organisée par onze métropoles, dont Lyon, Grenoble, Aix, Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Rennes, Lille ou Strasbourg.

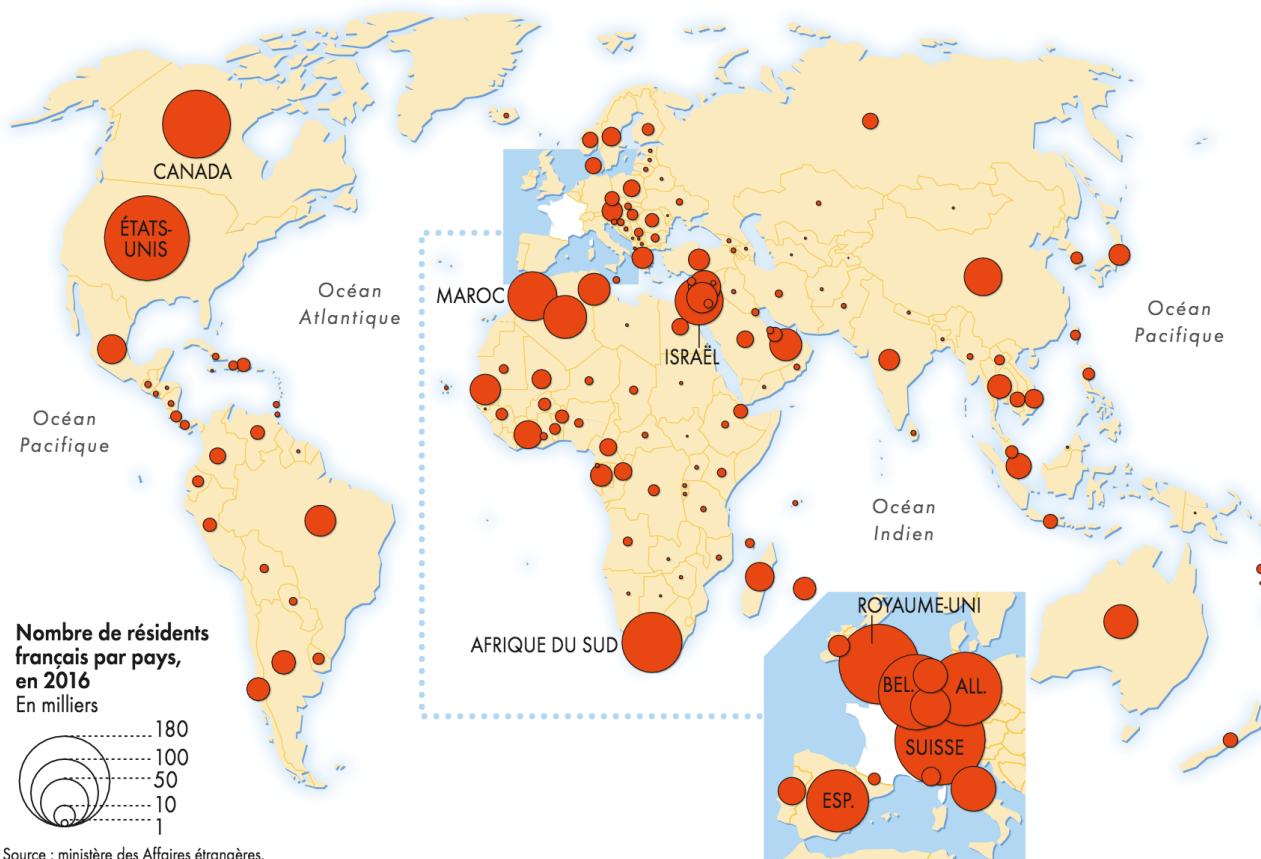
FRANCE DES VILLES ET MÉTROPOLISATION



La communauté française à l'étranger

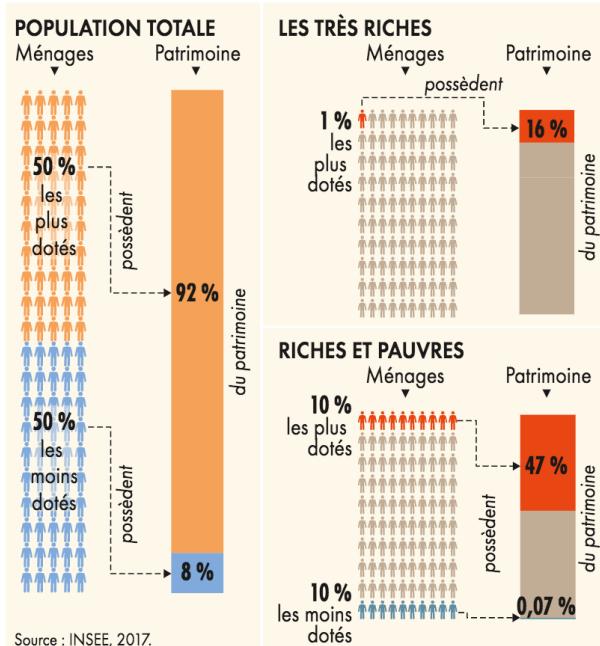
L'affirmation de la France comme puissance mondiale repose sur de nombreux facteurs géopolitiques (membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, appareil militaire, territoires outre-mer et importance du domaine maritime...), géoéconomiques (poids de ses FTN, système productif et d'innovation, tourisme international...), sociaux (attractivité migratoire...) et culturels (francophonie). Ces dernières décennies, la mobilité internationale des Français s'est considérablement renforcée en lien avec son ouverture mondiale et européenne. La

LES RÉSIDENTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER



communauté des Français à l'étranger compte ainsi 1,8 million de personnes. Dans le cadre de puissantes dynamiques transfrontalières, l'Europe occidentale en polarise la moitié, en particulier les pays voisins (40 %), avec en tête la Suisse (n° 1 mondial), le Royaume-Uni, la Belgique et l'Allemagne. On trouve ensuite deux pôles privilégiés. Premièrement, l'Amérique du Nord avec 14 % : à eux seuls, les États-Unis dépassent le total du Proche et Moyen-Orient ou de l'Asie, et le seul Canada — en particulier le Québec francophone — le total de l'Amérique latine. Deuxièmement, l'Afrique avec 18 % : en dehors de l'Afrique du Sud, le poids du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne francophone (Sénégal, Madagascar, Côte d'Ivoire...) souligne la permanence de liens historiques, économiques et humains. Enfin, trois autres destinations pèsent un poids à peu près égal. La présence au Proche et Moyen-Orient (8 %) est polarisée par Israël, le Liban, les ÉAU et la Palestine, en Asie-Océanie (8 %) par la Chine, l'Australie et Singapour et, enfin l'Amérique latine

PYRAMIDE DE LA RICHESSE EN FRANCE



La répartition du patrimoine fait de la France un pays profondément inégalitaire et dual. 50 % de la population la plus pauvre en est quasi exclue (8 %). À l'opposé, 50 % de la population la plus riche détient la presque totalité du patrimoine (92 %). Surtout, les 10 % des ménages les plus riches — que l'on peut définir comme la classe possédante — en détiennent 47 %. Entre les deux, un groupe intermédiaire, assez hétérogène, représente 40 % des ménages et dispose de 45 % du patrimoine.

(5 %) par le Brésil et le Mexique.

Au-delà des liens interfamiliaux et des mobilités étudiantes, cette géographie est étroitement associée à l'internationalisation des FTN françaises. Celles-ci emploient en effet 10 millions de

salariés dans le monde, dont 5,5 millions (55 %) à l'étranger. Pour accompagner leur redéploiement mondial, elles font appel à de nombreux cadres français expatriés et leurs familles.

Le Royaume-Uni désuni

Si la construction du royaume s'est fondée sur une logique impériale permettant au centre anglais d'intégrer ses marges britanniques, la crise oblige aujourd'hui à redéfinir les liens séculaires qui unissent Angleterre, Pays de Galles, Écosse et Ulster dans un royaume de plus en plus désuni. À ces difficultés géopolitiques internes répond en écho la sortie programmée de l'Union européenne qui traduit les difficultés à se penser un destin européen et mondial novateur.

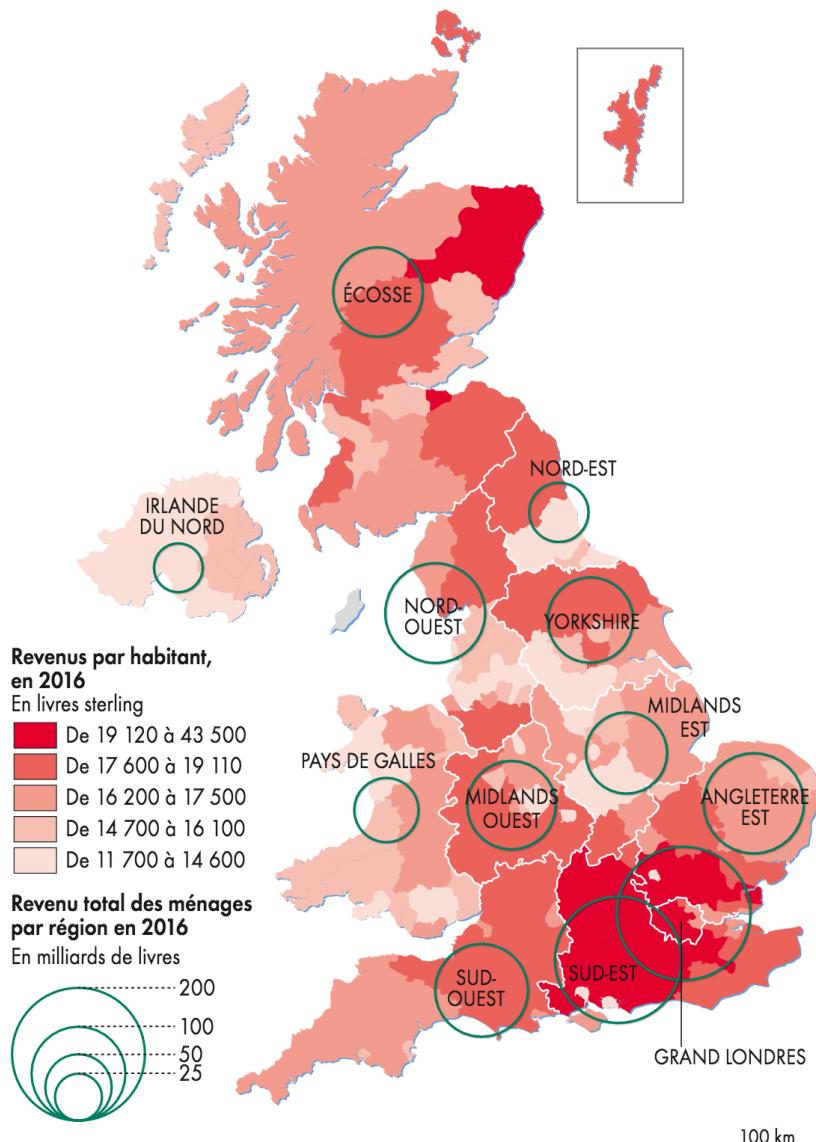
Les rejeux des fractures internes

Si le Royaume-Uni fut la première puissance mondiale du XIX^e siècle, le pays connaît au XX^e siècle un profond déclin sous les chocs des deux guerres mondiales. Puis la décolonisation l'oblige à revenir en Europe et de recourir à l'Europe, donc d'adhérer à reculons à la CEE en 1973, afin d'éviter sa marginalisation sur la scène internationale malgré son alignment systématique sur Washington.

Dans les années 1980, la révolution néoconservatrice thatchérienne refondre les bases du capitalisme britannique au prix cependant d'une explosion des inégalités sociales et territoriales et de graves crises régionales. Elles vont réveiller progressivement les « nationalismes régionaux » écossais et gallois, puis en réaction aujourd'hui anglais, aboutissant par exemple dans les années 2000 à la volonté d'indépendance portée par le Scottish National Party.

Le royaume apparaît en effet de plus en plus désuni du fait des profonds clivages sociaux, économiques, politiques, ethniques, culturels et identitaires qui structurent la société et ses territoires. Principal bénéficiaire, le grand bassin londonien polarise ainsi 51 % des revenus des ménages contre 35 % aux marges anglaises du centre du pays (Midlands, Yorkshire, Nord) et 14 % aux trois autonomies périphériques. En termes de revenus par habitant, seules Édimbourg et la région écossaise d'Aberdeen, portée par le pétrole de la mer du Nord en voie cependant d'épuisement, font jeu égal avec la région londonienne.

RÉGIONS RICHES ET PAUVRES (REVENUS DES MÉNAGES)

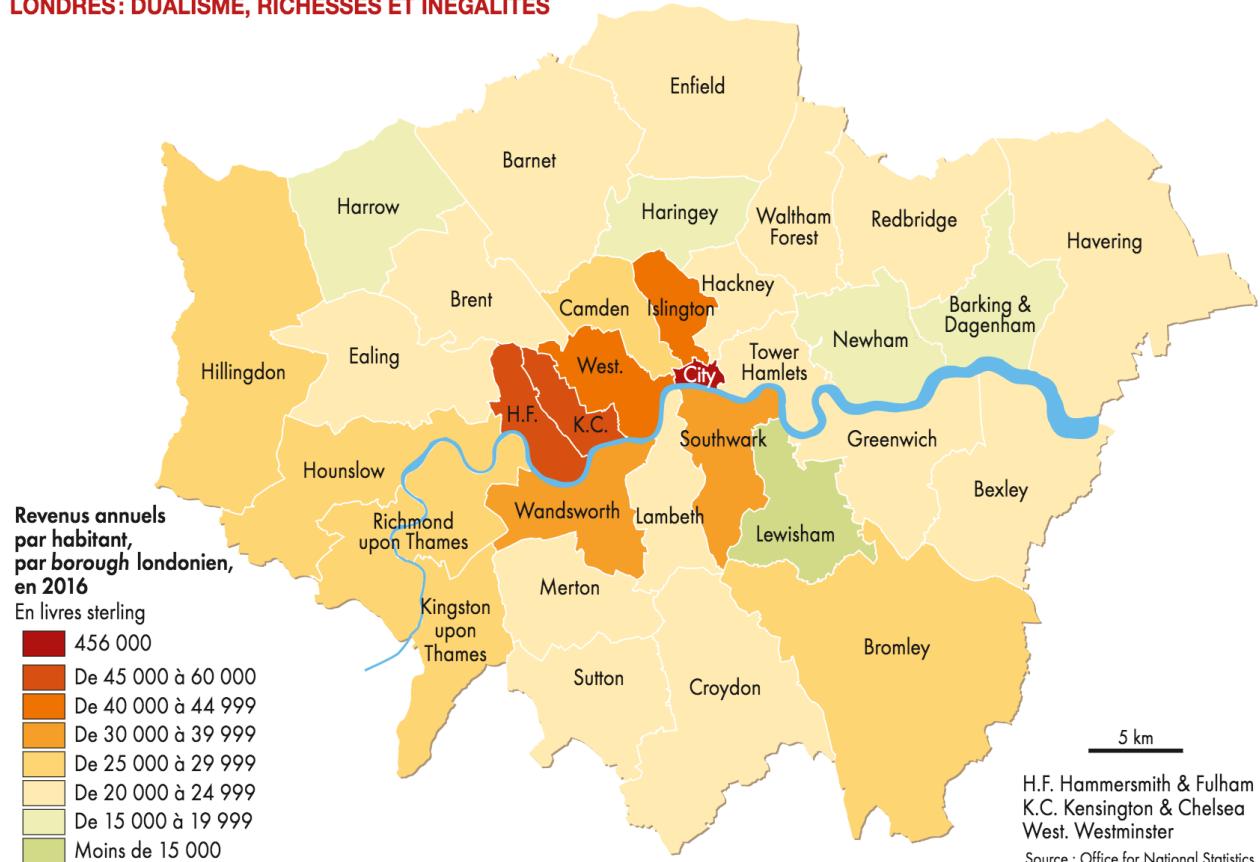


De profondes inégalités

Alors que le stock de richesses des 20 % les plus riches est désormais de 117 fois supérieur à celui des 20 % les plus pauvres, le faible taux

de chômage est lié au recul des taux d'activité et à l'explosion des emplois de plus en plus précaires comme les « contrats zéro heure » qui ne garantissent aucune activité aux personnes

LONDRES: DUALISME, RICHESSES ET INÉGALITÉS



concernées. Enfin, le recul du pouvoir d'achat des salariés ces dix dernières années est compensé par une explosion de l'endettement des ménages (135 % du PIB) pour maintenir leur niveau de consommation et faire face à la bulle immobilière. L'agglomération de Londres est emblématique du profond dualisme des territoires, 38 % des enfants y vivant sous le seuil de pauvreté. Alors que le revenu annuel moyen par habitant est de 455 000 £ dans la City et de 59 400 £ à Kensington, il tombe à 12 500 £ à Lewisham, un rapport de 1 à 36. Aux clivages socioéconomiques se superposent de vives tensions ethniques dans une ville où 38 % de la population est née à l'étranger alors que se multiplient les attentats islamistes.

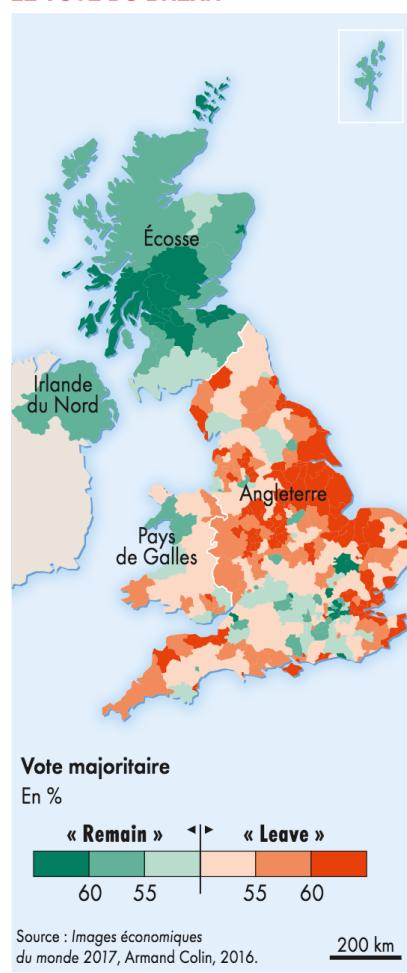
Le séisme du Brexit

C'est dans ce contexte que le 23 juin 2016, les Britanniques votent par référendum à 51,9 % pour la sortie de l'Union européenne (« Brexit »). Au-delà de la tension permanente entre vocation continentale européenne et vocation maritime et mondiale, la géographie du vote fait

apparaître les profondes lignes de fractures entre régions (Pays de Galles : 52,5 % pour, Ulster : 56 % contre, Écosse : 62 % contre) et en Angleterre entre territoires. Si Londres et les grandes villes-centres y sont pour le maintien dans l'Union, les régions les plus pauvres ou anciennement industrialisées votent massivement contre (Midlands, Yorkshire, Nord-Ouest, Est). Même dans le bassin londonien, le Brexit l'emporte dans les espaces périurbains, où se concentrent les couches salariées pauvres et exclues de Londres, les stations balnéaires déclassées ou les petites villes industrielles et portuaires ou les espaces ruraux atones.

Ce vote révèle et exacerbé les clivages géopolitiques et identitaires qui fragilisent un État multination à la recherche de son identité et d'un projet collectif porteur d'avenir. D'autant que les négociations sur le processus de sortie de l'Union sont confuses et contradictoires et portent en germe de nouvelles difficultés structurelles (cf. statut de la City, avenir des industries exportatrices comme l'automobile...).

LE VOTE DU BREXIT



La Chine : des territoires contrastés

Ses stratégies d'insertion dans la mondialisation ont permis à la Chine de devenir une puissance mondiale, au prix cependant d'une explosion des inégalités sociales et territoriales au profit des régions littorales. Alors que le maintien de la cohésion nationale est un enjeu géopolitique interne majeur, Pékin cherche aujourd'hui à promouvoir un nouveau modèle de croissance économique et d'aménagement du territoire plus équilibré, efficace et durable.

Réarticuler les trois Chines

À partir de la décennie 1980, l'insertion de la Chine dans la mondialisation, comme l'a étudié le géographe

Thierry Sanjuan, s'est construite sur un double processus de littoralisation et de maritimisation qui constitue un tournant géohistorique majeur depuis

le XVII^e siècle : création de Zones économiques spéciales (ZES) en 1980, « villes littorales ouvertes » en 1984... Les provinces littorales captent alors

LES DYNAMIQUES DE L'ESPACE CHINOIS



Source : T. Sanjuan, *Atlas de la Chine, Autrement*.

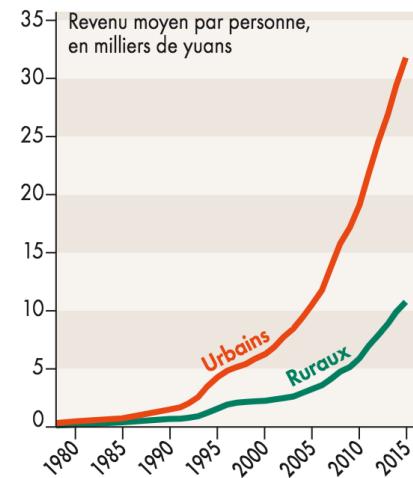
l'essentiel de la croissance et il faut attendre les années 2010 pour que la dynamique se diffuse dans les provinces intérieures, puis l'Ouest.

Aujourd'hui, les oppositions entre les trois Chines demeurent considérables. Les provinces littorales polarisent sur 14 % du territoire 45 % de la population, 58 % du PIB, 82 % des IDE et 84 % des exportations. À l'opposé, le cœur de la Chine, c'est-à-dire les provinces intérieures, regroupe sur 30 % du pays 44 % de la population mais seulement 34 % du PIB, 16 % des IDE et 13 % des exportations. Du fait de leur poids démographique, il faut absolument les ancrer à la nouvelle dynamique sous peine de graves crises internes. Enfin, l'Ouest (Mongolie-intérieure, Yunnan, Tibet, Xinjiang...) — qui sur 56 % du pays regroupe 11 % de la population et 8 % du PIB — pose des questions spécifiques, à la fois géopolitiques et géostratégiques : cet immense espace périphérique ne peut être laissé en déshérence alors que le peuplement han y est parfois minoritaire et qu'il ouvre sur l'Asie du Sud et l'Asie centrale.

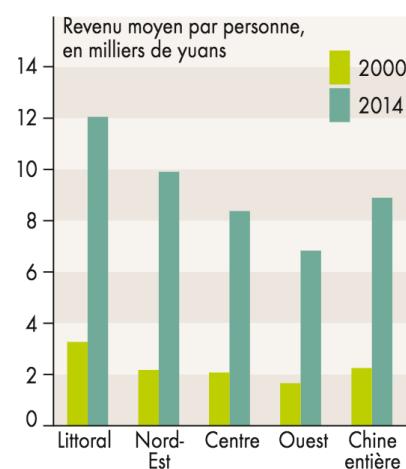
C'est pourquoi Pékin engage à partir des années 2000 une vaste stratégie d'aménagement du territoire. L'objectif est de réarticuler de manière solidaire les trois Chines, tout en prenant soin

LE DIFFÉRENTIEL URBAIN/RURAL

ÉCARTS DE REVENS ENTRE URBAINS ET RURAUX



REVENUS RURAUX, PROGRESSION ET CONTRASTES



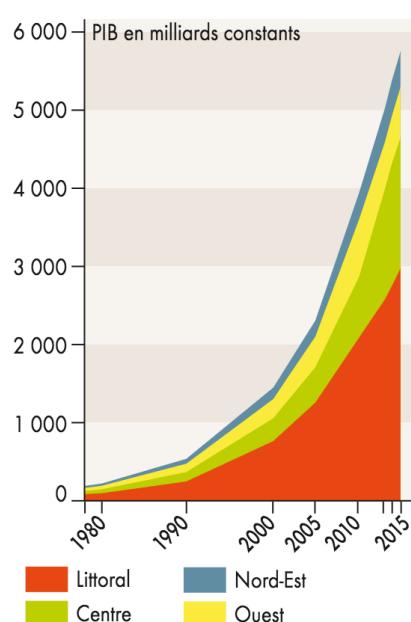
Source : National Bureau of Statistics of China, 2017.

de ne pas briser l'essor des régions littorales qui servent de locomotives. Une stratégie métropolitaine vise à favoriser la construction de vastes aires d'influence autour des pôles de Pékin au nord, Shanghai au centre et Canton au sud alors que les villes-relais secondaires de l'intérieur du pays sont renforcées. Enfin, une stratégie d'équipement (réseaux TGV et autoroutiers...) vient en appui afin de favoriser les mobilités et les intégrations au marché national et mondial.

le différentiel de revenu entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres passe de 3,6 à 5 en quinze ans. Dans les campagnes, le revenu rural des zones littorales est tiré à la fois par la demande des marchés urbains en produits agricoles et par le dynamisme des industries rurales. Ces différentiels de revenus ont un impact immédiat sur les types de consommation et les niveaux de développement : un rural du Tibet consacre 71 yuans par an à sa santé et 64 yuans à l'éducation contre respectivement 1 991 yuans et 964 yuans pour un rural de Shanghai. Au total, la lutte contre les inégalités est un défi d'avenir, tout comme la mise en place d'un système de retraite et de protection sociale généralisé. Aujourd'hui, la fracture Nords/Suds passe entre la majorité han et les minorités périphériques, entre les villes plus riches et les campagnes, au sein des campagnes entre celles qui se modernisent et celles qui stagnent voire régressent et, enfin, entre les Chinois qui profitent des réformes et ceux laissés sur le bas-côté.

Dans ce contexte, Xi Jinping, le Secrétaire général du PCC, proclame lors du XIX^e congrès de 2017 une double ambition : que la Chine « prenne une place encore plus centrale sur la scène internationale » et que le pays devienne en 2020 une « société de petite prospérité » ayant éradiqué la pauvreté.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE



Source : National Bureau of Statistics of China, 2017.

L'explosion des inégalités

L'autre grand défi politique est de répondre aux frustrations nées de l'explosion des inégalités sociales dans un des États les plus inégalitaires du monde. En effet alors que la richesse nationale est multipliée par quatre en quinze ans pour dépasser les 23 400 milliards de \$, une petite oligarchie (10 % de la population), étroitement liée au pouvoir, accapare 73 % de la richesse (1 % de la population possède 44 % des richesses) alors que 68 % de la population demeure largement à l'écart et que 22 % appartiennent aux nouvelles couches moyennes. Ces inégalités sociales sont aussi territoriales. La césure entre revenus urbains et ruraux est spectaculaire, les urbains passant par exemple de 40 % à 78 % des dépenses totales de consommation en 40 ans. Au sein des villes, les inégalités explosent :

Mumbai : une métropole indienne duale

Mégalopole de 24 millions d'habitants (9^e rang mondial), Mumbai est la capitale économique et financière de la septième puissance mondiale. Si elle est un concentré de la modernité à l'échelle nationale, la ville est entravée par de nombreux dysfonctionnements économiques, urbains, sociaux et environnementaux. Son profond dualisme interroge la notion même d'émergence. Il souligne les immenses défis internes que l'Inde doit encore relever pour s'affirmer comme puissance.

La capitale économique de l'Inde

Portugaise en 1534 puis britannique de 1661 à 1947, Mumbai devient avec l'indépendance la capitale économique et financière au détriment de Kolkata, du fait du dynamisme de ses élites locales et de sa diversité fonctionnelle. Elle polarise aujourd'hui 5 % du PIB, mais 25 % de l'industriel, 40 % du commerce maritime, 70 % des activités financières, 60 % des sièges des FTN indiennes (ICICI, Tata, Mahindra, NPC, Reliance...), 42 % des IDE et des fonctions culturelles importantes (studios de Bollywood).

Les grandes métropoles jouent un rôle majeur d'interface dans l'insertion des espaces régionaux indiens dans la mondialisation. La métropolisation de l'Inde est d'autant plus vive que les facteurs d'efficacité et de modernité y sont limités donc géographiquement polarisés. L'organisation du pays par ses métropoles est très hiérarchisée avec trois anciens ports coloniaux (Mumbai, Kolkata et Chennai), Delhi, la capitale politique, et Hyderabad et Bangalore, dopées par les nouvelles technologies.

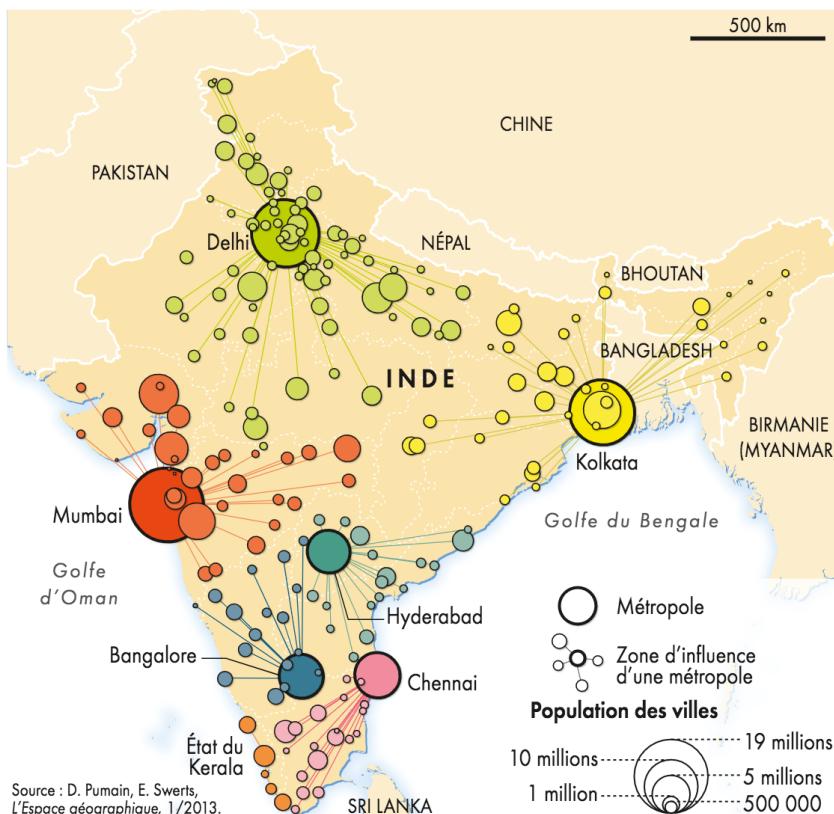
Capitale du puissant État du Maharashtra, Mumbai organise un axe

de développement littoral courant de Surat et Ahmadabad (cf. la ligne TGV lancée en 2017) au nord à Panaji au sud, et draine une vaste aire d'influence continentale valorisée par d'importants travaux hydrauliques et agricoles. La création d'un corridor industriel et logistique Delhi/Mumbai, lancé en 2007 (fret ferroviaire, autoroute...), doit renforcer la création progressive d'une vaste région métropolitaine vers Delhi (27 millions d'habitants).

Une grande métropole duale des Suds

La ville du Grand Mumbai (438 km², 13 millions d'hab. 25 000 hab./km²) s'inscrit dans une région métropolitaine de 4 355 km² et 24 millions d'habitants (4 700 hab./km²). Mais à l'échelle intra-métropolitaine, Mumbai s'avère un géant aux pieds d'argile du fait des nombreux dysfonctionnements qui entravent son développement. À partir du vieux noyau colonial saturé du fait de fortes contraintes de site, la métropole a connu une explosion démographique (+ 6 millions d'habitants en 15 ans) et une croissance urbaine chaotique qui, partant de la presqu'île, s'est poursuivie à plus de 60 km au nord. Si la croissance économique a permis l'apparition de nouvelles couches moyennes salariées, les inégalités sociales et économiques (pauvreté, surpopulation, sous-emploi, poids du secteur informel...) en font une structure spatiale très duale du fait de logiques de ségrégations très vives. Dans le Grand Mumbai, alors que l'habitat aisé tend à se développer sur le littoral de la mer d'Arabie, les *slums*, qui accueillent la moitié de la

BOMBAY ET SON AIRE D'INFLUENCE EN INDE



population (cf. celui de Dharavi, le plus grand d'Asie), occupent les interstices urbains dégradés disponibles et se diffusent dans le poumon vert du parc national Sanjay Gandhi et au-delà. L'explosion des mobilités sature totalement les systèmes et les infrastructures de transport malgré la construction de nouvelles lignes de métro. Face à ces défis, la Grande Région Métropolitaine de Bombay (Grand

Mumbai) tente de réorganiser son système urbain et productif à une échelle spatiale toujours plus large en débordant largement de ses limites administratives vers le nord et surtout l'est. Ces logiques s'appuient sur la création de huit nouvelles villes périphériques (Vasai-Virar, Thane, Bhiwandi, Navi Mumbai, Panvel...) censées répondre à la croissance démographique, sur les transferts d'activités industrielles

et sur la création de nouvelles infrastructures (aéroport international de Navi Mumbai, projet de ponts...). Enfin, politiquement, la ville est dominée depuis vingt ans par les régionalistes d'extrême droite du Shiv Sena, un parti xénophobe hindouiste ultra nationaliste alors que le poids des mafias et groupes criminels y est considérable.

UNE GRANDE MÉTROPOLE DUALE EN EXPANSION



Les Émirats arabes unis : entre rente et durabilité

Petit pays de 83 600 km² aux trois quarts désertiques, les ÉAU sont un richissime État du golfe Persique qui a mobilisé la rente pétrolière pour engager une diversification de son économie en s'insérant de manière volontariste dans la mondialisation. Ce processus s'est accompagné d'une spectaculaire urbanisation littorale. Pour autant, on doit s'interroger sur la durabilité d'un système qui demeure énergétivore, fragile, spéculatif et dépendant dans un contexte géopolitique continental sous tension.

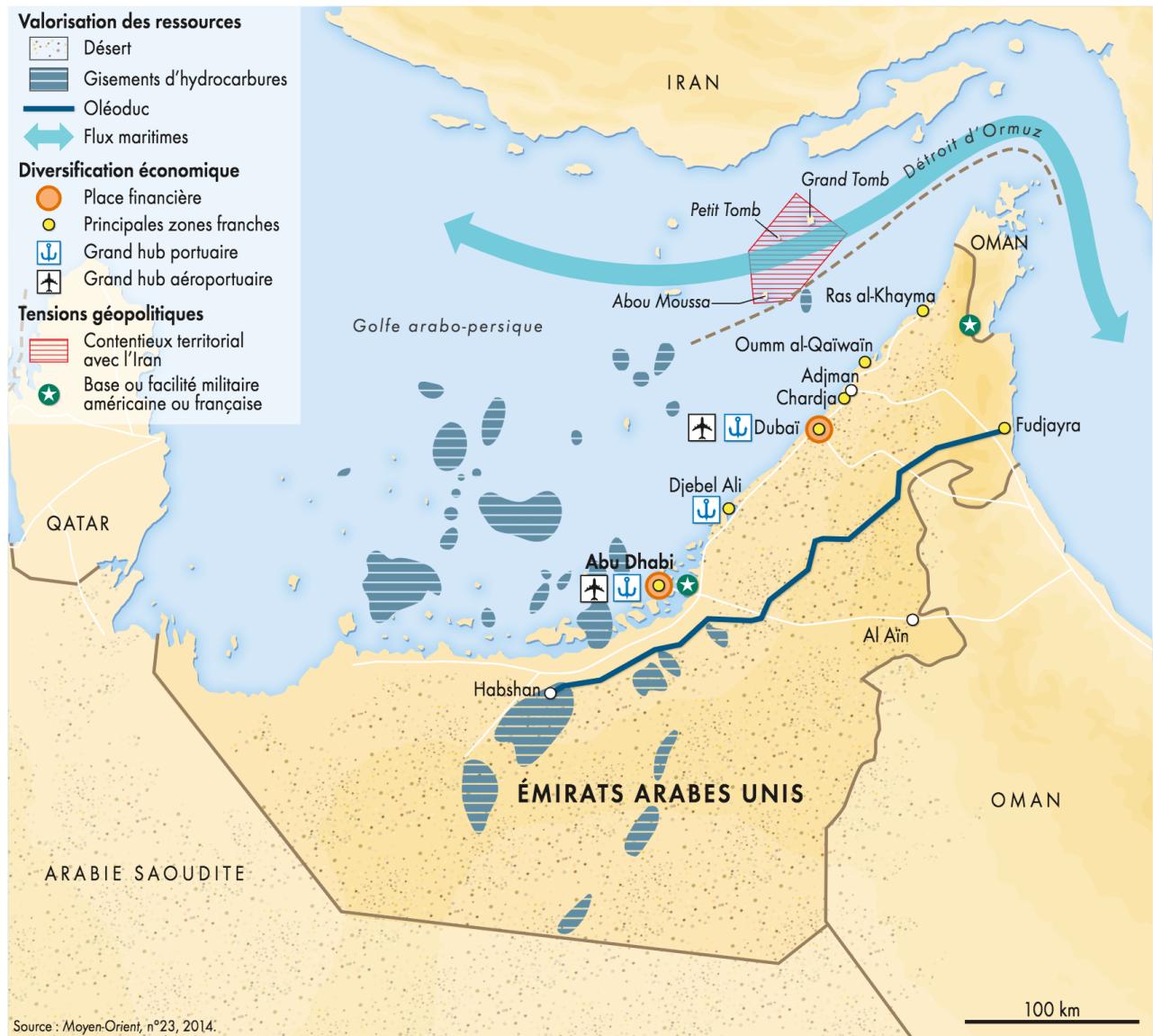
À la recherche d'un nouveau modèle

Historiquement, l'Empire britannique impose militairement son protectorat sur les Émirats de la côte « des

Pirates », devenue « de la Trêve », entre 1820 et 1853 afin de protéger la Route des Indes. Alors que l'esclavage statutaire y est aboli dans les années 1950, la fédération des ÉAU

obtient son indépendance en 1971 à la suite du retrait anglais. Celle-ci est facilitée par l'exploitation dès 1962 des hydrocarbures qui vont permettre la construction d'un État moderne. Grâce

LES ÉMIRATS ARABES UNIS: DÉSERTS, MERS ET HYDROCARBURES



à l'off-shore, la production double en 25 ans (2016 : 238 millions de tonnes). Dopés par la rente, le PIB, les dépenses publiques et la consommation des ménages sont alors multipliés par trois. Mais l'effondrement récent des prix fragilise le pays (réduction des subventions, nouvelles taxes...), malgré une diversification économique plus avancée (le pétrole représente 1/3 du PIB) que dans le reste du Golfe pour préparer l'« après-pétrole ».

Ils bénéficient régionalement de la guerre Iran/Irak (1979-1988), des guerres du Golfe (1990-1991) ou de la guerre civile libanaise (1975-1991) pour attirer de manière opportuniste les fonctions financières et les capitaux des élites du Proche et Moyen-Orient en quête d'un havre de stabilité. Ils sont aussi une des portes d'entrée vers l'Iran avec lequel les liens économiques sont aussi anciens et informels que considérables, malgré l'embargo étatsunien ou le contentieux frontalier des îles Tomb et Abou Moussa. Cette position géostratégique explique le surarmement du pays et la présence de bases ou facilités militaires accordées tant aux États-Unis qu'à la France.

En se transformant en *hub* logistique et de services de rang mondial, les ÉAU valorisent leur position à l'entrée du golfe Persique. Depuis 1985, la création de neuf zones franches favorise le développement des fonctions maritimes et aériennes, commerciales (import/réexport), industrielles (pétrochimie, aluminium, énergie, dessalement de l'eau de mer...) et financières. Ces zones franches permettent aux investisseurs étrangers d'échapper au système traditionnel de garantie (*kafalat*) qui contraint tout étranger à avoir un garant local (*kafil*) moyennant rémunération. Avec la compagnie Emirates et le nouvel aéroport international Dubaï World Central (DWC), Dubaï dessert 260 destinations entre le Moyen-Orient, l'Asie, l'Europe et les Amériques. Ses cinq fonds souverains (ADIA, ICD, ADIC, IPIC, MDC) gèrent 1 200 milliards de dollars, placés sur les marchés financiers et immobiliers du monde. Le pays joue enfin la carte des grandes initiatives sportives (Mondial 2022 de football...) ou culturelles (Louvre Abu Dhabi ouvert en 2017...).

DUBAÏ: UNE MÉTROPOLE LITTORALE NÉE DU DÉSERT



Dubaï: une métropole née du désert

Face au désert, l'espace est polarisé par une agglomération littorale polycentrique qui s'étend sur les Émirats de Dubaï, Sharjah et Oumm al-Qaïwaïn. Depuis 1950, la ville de Dubaï voit sa population multipliée par 100, pour atteindre 2,1 millions d'habitants, et ses surfaces urbanisées par 400. Privilégiée, la zone littorale, limitée par l'autoroute extérieure, connaît une forte spécialisation fonctionnelle autour de trois pôles: le vieux noyau urbain dense totalement rénové autour d'une grande marina à l'ouest, les nouvelles zones immobilières de luxe au centre (Jumeirah...) et les zones industrielles et logistiques rejetées soit vers l'est (zone franche de Jebel Ali, nouvel aéroport Dubaï World Central), soit dans l'intérieur désertique. Alors que 85 % de la population est d'origine étrangère, les habitants sont fortement ségrégés du fait de la relégation des millions de

travailleurs migrants surexploités dans les espaces intersticiels ou périphériques les moins qualifiés. Une des caractéristiques de Dubaï, sauvé de la faillite financière en 2008 par l'émirat d'Abu Dhabi qui détient l'essentiel du pétrole, est l'urbanisation de la zone littorale par de vastes îles artificielles aux formes spécifiques. Elles sont devenues depuis des icônes mondiales et un modèle largement repris dans le golfe Persique. Si la Palm Jumeirah, lancée en 2001, est aujourd'hui quasiment achevée et lotie en hôtels et résidences de luxe, les spectaculaires projets de Palm Jebel Ali, World Archipelago, The Universe ou Palm Deira sont freinés ou abandonnés depuis la crise financière de 2007-2008. Derrière la façade, cette énorme bulle immobilière spéculative, qui explique que le bâtiment représente 26 % des emplois, s'avère un formidable gâchis de capitaux et est particulièrement fragile.



Les enjeux d'avenir en débat

Face à une croissance court-termiste et duale, la question d'un nouveau modèle de développement plus durable et plus solidaire est partout posée. Si pour certains notre monde n'est qu'incertitude, désordre ou chaos, la responsabilité du géographe est de sérier les questions posées, d'identifier les dynamiques et de cerner les enjeux d'avenir.

La transition démographique pose la question de l'interaction entre croissance démographique et inégal développement ; entre travail, sous-emploi et chômage ; entre faim, alimentation, marchés et besoins.

L'inégal développement des sociétés humaines conditionne les profonds déséquilibres multiformes qui fracturent l'espace mondial. Il explique l'organisation d'une planète migratoire en pleins bouleversements dans un monde sous tensions croissantes.

Enfin, *la question environnementale* est un troisième défi du fait du bouleversement du système-terre par les activités humaines tandis que la maritimisation du monde ouvre une « nouvelle frontière ». Si la question de la gouvernance mondiale se pose avec toujours plus d'acuité face aux jeux des puissances, la définition d'un projet universel, inclusif et démocratique demeure un horizon lointain mais nécessaire.

La transition démographique : sociétés et développement

En une génération, de 1980 à 2015, la population mondiale est passée de 4,4 à 7,4 milliards d'habitants, et devrait sans doute atteindre les 9,8 milliards en 2050. Très polarisée, cette dynamique pose la question centrale de l'interaction entre croissance démographique et inégal développement. Ces bouleversements soulignent l'acuité des réponses solidaires à trouver en termes de durabilité et d'équité dans un monde toujours plus interdépendant.

Un monde en transition démographique

De 2017 à 2050, l'humanité doit passer de 7,5 à 9,8 milliards d'habitants (+ 2,3 milliards ; + 30,5 %), un défi exceptionnel. Face à des Nords stables, les Suds passeraient de 6,4 à 8,7 milliards d'habitants, pour accueillir 88 % de l'humanité en 2050. L'Afrique polariserait 55 % de la croissance mondiale à venir et l'Asie 35 %, dont 23 % pour la seule Asie du Sud.

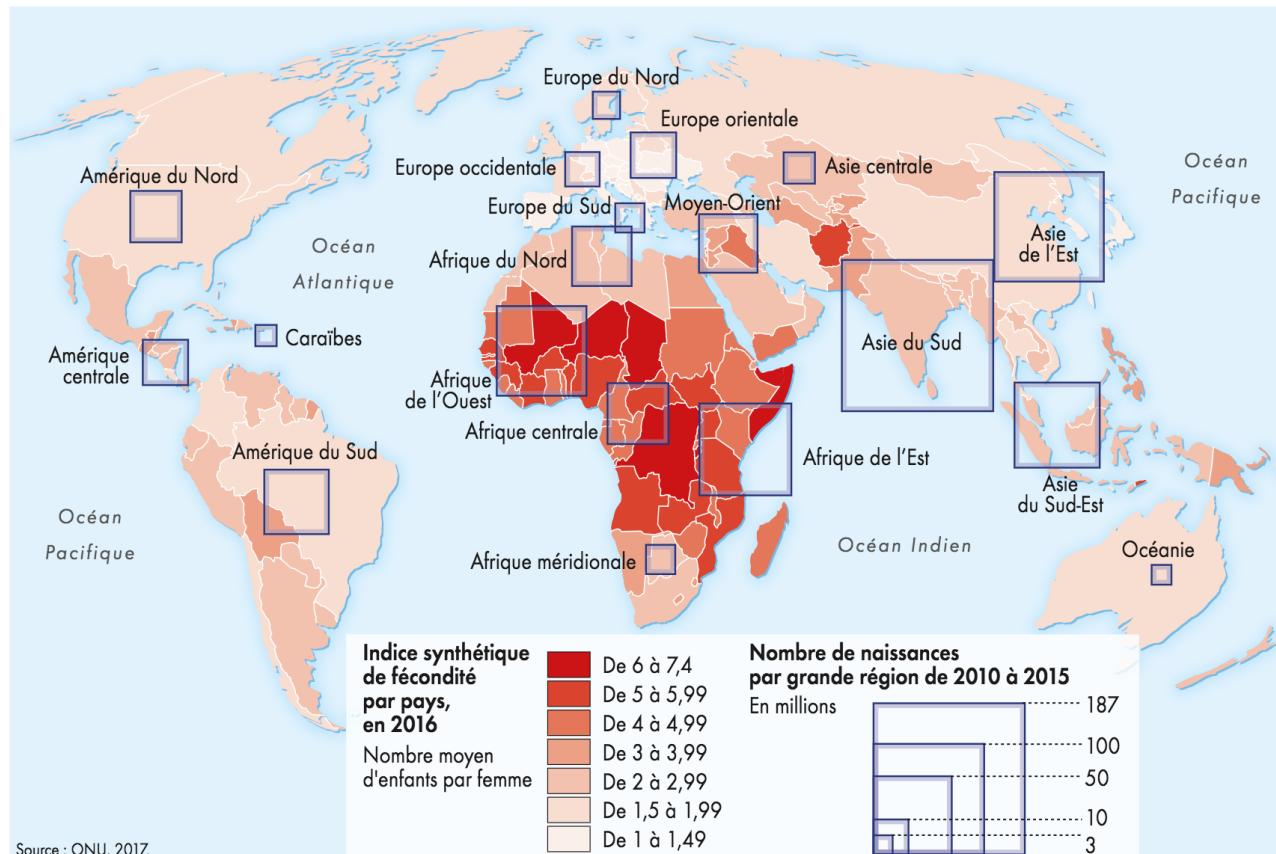
Pour autant, un des moteurs essentiels des changements contemporains est la diffusion géographique de la transition

démographique, c'est-à-dire le passage d'un régime de fortes natalité et mortalité à un régime de faibles natalité et mortalité. Représentant le nombre moyen d'enfants par femme, l'indice de fécondité va de 7,4 au Niger, un des États les plus pauvres du monde, à 1,2 à Singapour, un des États les plus riches, pour une moyenne mondiale de 2,5, contre 3,6 en 1980. La baisse de la fécondité s'accélère en Chine (1,6), dorénavant inquiète du vieillissement rapide de sa population, en Amérique latine (2,1), en Asie du Sud-Est (2,3) ou au Maghreb (Tunisie: 2,2).

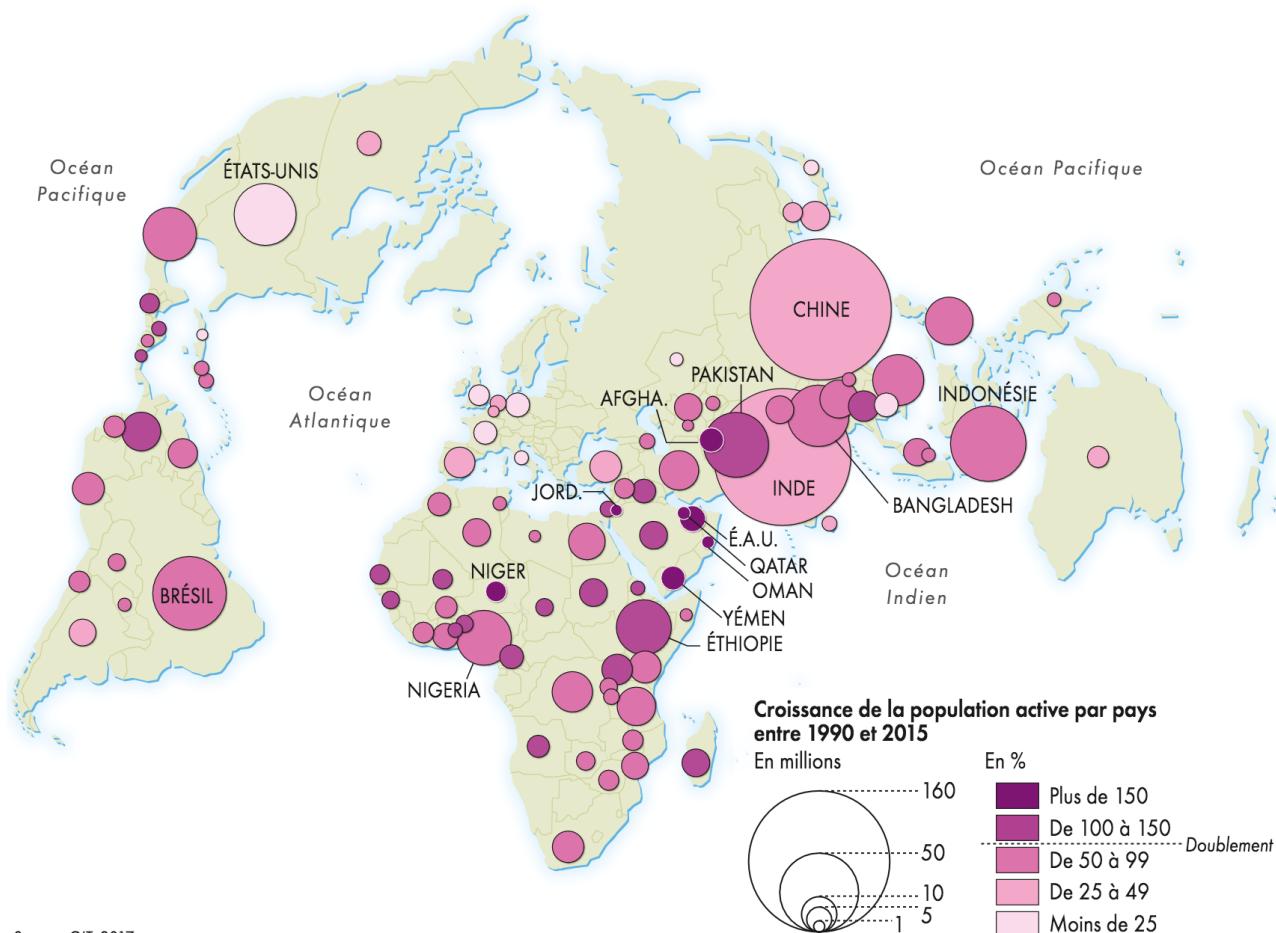
Au-delà de politiques publiques volontaristes, elle repose surtout sur les progrès du développement humain : améliorations sanitaires avec la baisse de la mortalité infantile et enfantine qui réduit la demande d'enfants, progrès de la scolarisation, en particulier des filles, et plus généralement changements socioéconomiques (urbanisation, progrès de la protection sociale...).

Cependant, l'inertie des structures démographiques explique les profonds décalages existants entre continents et entre États comme en témoigne

UN MONDE EN TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE



LA CROISSANCE DE LA POPULATION ACTIVE MONDIALE (1990/2015)



Source : OIT, 2017.

le nombre actuel des naissances ou la jeunesse de la population. Ainsi, en 2010-2015, l'Europe enregistre 40 millions de naissances, contre 187 millions en Asie du Sud et 201 millions en Afrique. En 2017, 91 % du 1,9 milliard d'enfants de moins de 15 ans sont dans les Suds, où ils représentent 28 % de la population totale contre 16 % dans les Nords.

Alors que l'humanité a connu une spectaculaire hausse de l'espérance de vie avec un gain de 20 ans en cinq décennies, l'espérance de vie demeure géographiquement très inégale : elle est de 81 ans en Europe contre 59 ans en Afrique.

Travail et emploi : un enjeu majeur

La croissance démographique représente des enjeux socioéconomiques en tout point considérables, mais souvent largement sous-estimés, comme en témoigne la géographie de la population active, le taux d'activité s'élevant à 64 % de la population mondiale en

2015. Entre 1990 et 2015, le nombre potentiel mondial d'actifs passe de 2,3 à 3,5 milliards (+ 46 %). Cela signifie concrètement que plus d'un milliard de nouveaux postes de travail aurait dû être créé en vingt-cinq ans dans le monde pour répondre à ces besoins. Nous en sommes très loin.

La fourniture d'un travail et d'un emploi rémunérant et digne, c'est-à-dire permettant à un travailleur de vivre correctement avec sa famille, demeure un enjeu majeur du développement économique, social et territorial. Dans un marché du travail de plus en plus mondialisé par la mobilité du capital, cette énorme demande sociale a largement participé d'une nouvelle division internationale du travail. Cette DIT met en effet en concurrence les salariats des différents pays et pèse vers le bas sur les niveaux de rémunérations, aux Nords comme aux Suds, du fait d'un large sous-emploi ou d'un chômage de masse dans le monde. En volumes, les arrivées sur les marchés du travail sont considérables dans les

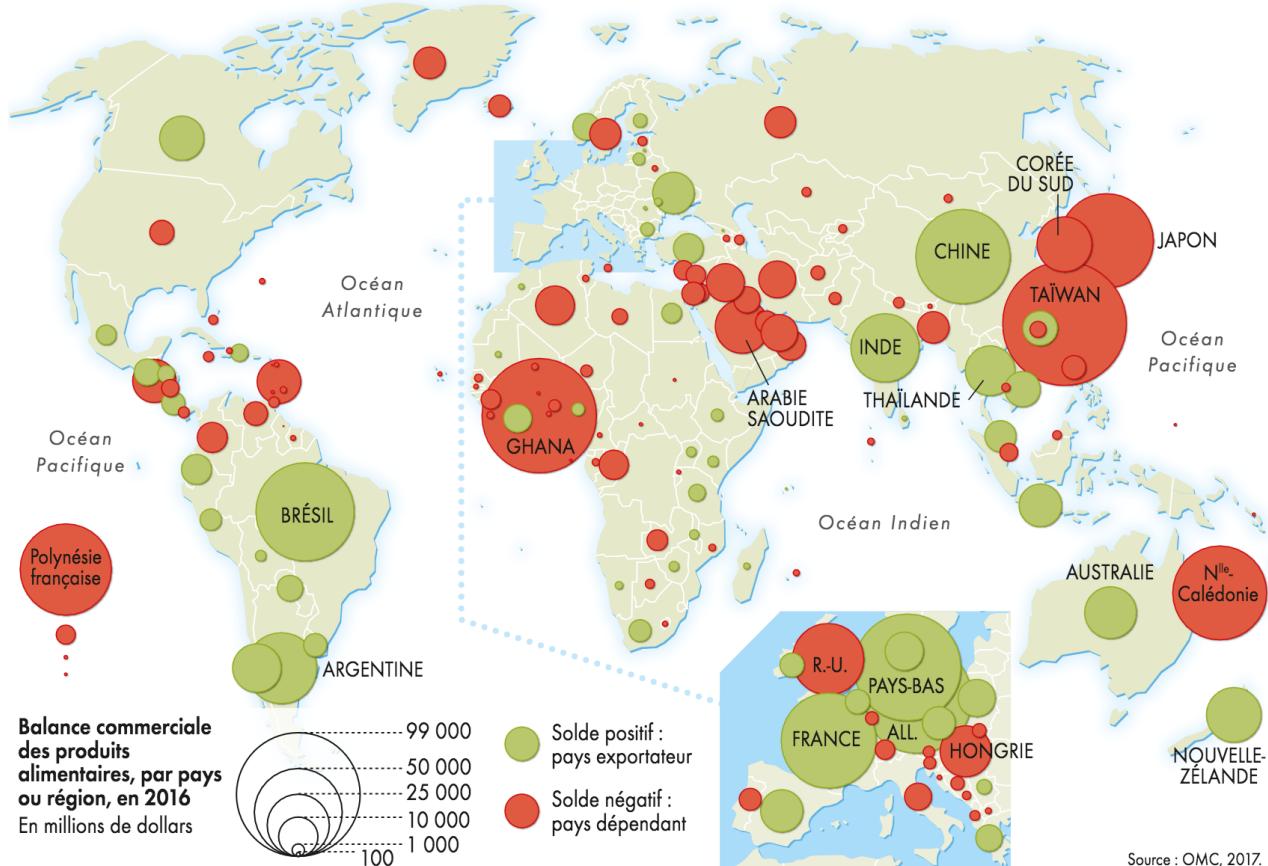
grands États des Suds comme l'Inde, la Chine, l'Indonésie, le Pakistan, le Vietnam, le Mexique ou le Brésil. En pourcentages, les pressions sont les plus considérables en Afrique, au Proche et Moyen-Orient, en Asie du Sud-Est et en Amérique centrale.

Les difficultés des États à répondre aux besoins légitimes de leurs jeunesse ont souvent des effets délétères sur le tissu social, la crédibilité des institutions publiques et les équilibres socioéconomiques des territoires. La crise de l'emploi s'y traduit par une montée des frustrations débouchant sur de fortes tensions et violences sociales, dont témoignent les « révoltes arabes » des années 2010, et de fortes pressions migratoires. Elle explique souvent l'essor de modalités d'insertion délictuelles, voire criminelles, aux effets géopolitiques souvent dévastateurs, en particulier en Afrique et dans le grand bassin caraïbe.

Nourrir la terre, nourrir les hommes

Malgré un essor des productions agricoles de 75 % en 25 ans, la question alimentaire demeure brûlante du fait de la hausse de la population et de la transformation des besoins. Dans un marché mondialisé dominé par quelques puissances exportatrices, la dépendance alimentaire est un enjeu géoéconomique et géopolitique majeur (arme alimentaire). Dans ce contexte, les terres agricoles sont l'objet de nouvelles logiques d'accaparement comme l'illustre le *land grabbing*.

PIUSSANCES EXPORTATRICES ET DÉPENDANCE ALIMENTAIRE



Faim et dépendance

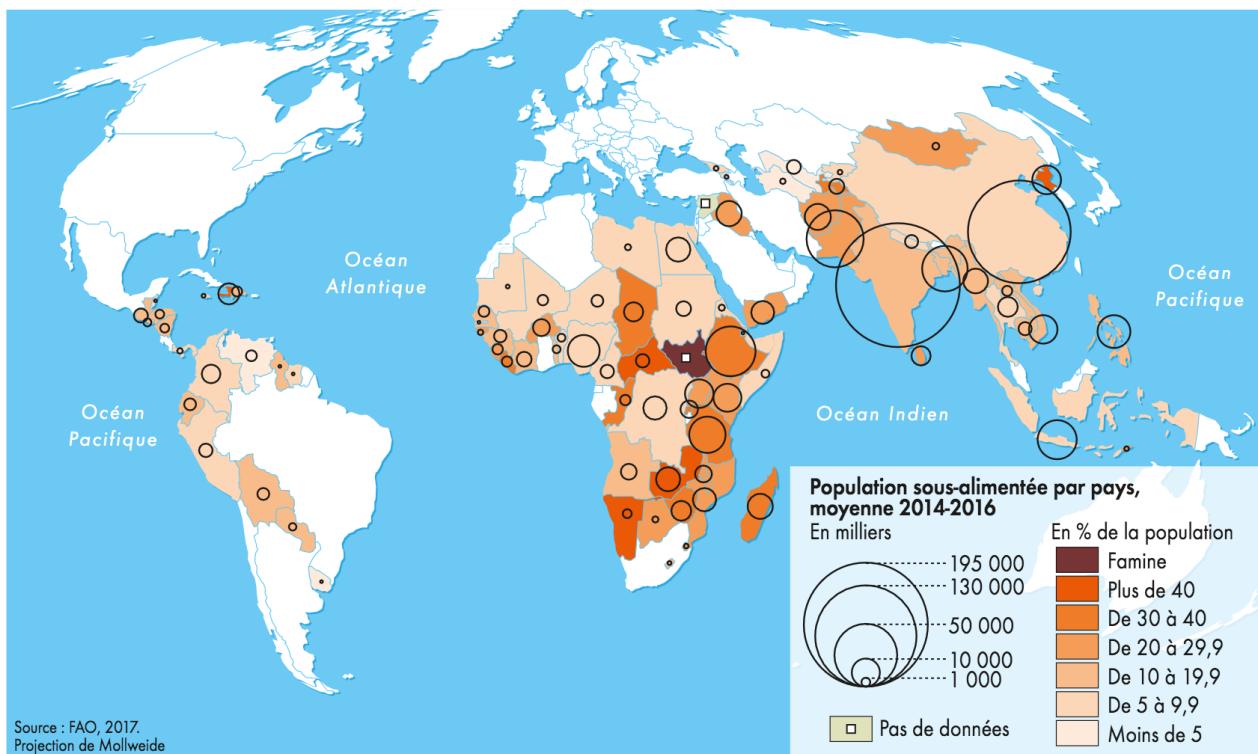
Selon la FAO, le monde compte 815 millions de personnes sous-alimentées en 2016, en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud-Est et en Asie de l'Ouest du fait des aléas climatiques (sécheresses, inondations) et, surtout, des conflits comme l'a étudié la géographe Sylvie Brunel. La faim touche massivement les pays les plus pauvres, les moins développés et en crise (Zambie, Centrafrique, Tchad, Tadjikistan...). Mais de nombreux États sont aussi touchés par la malnutrition

(insuffisance qualitative) du fait du poids de la pauvreté et de la gestion de la ressource (politiques agricoles et alimentaires).

Le marché mondial se caractérise par de profonds déséquilibres de la balance commerciale entre pays exportateurs et importateurs et une spécialisation par produits (céréales, viandes, oléagineux, produits tropicaux, produits halieutiques ou forestiers...). Seulement 15 États réalisent 81 % des exportations. Face à l'Europe et à l'Amérique du Nord, de

nouveaux pays s'affirment aux Suds comme le Brésil, la Chine, l'Indonésie, l'Inde, la Thaïlande, l'Argentine, la Malaisie ou le Vietnam. La mondialisation des échanges aggrave les risques sanitaires (fièvre aphteuse, peste porcine, listéria, peste aviaire...) et environnementaux (espèces invasives). Le maintien d'un équilibre entre productivité, qualité, sécurité alimentaire et sanitaire tout comme la réhabilitation d'une agriculture à dimension sociale, territoriale et environnementale sont partout l'objet de vives polémiques.

LA FAIM DANS LE MONDE



Le *land grabbing* : la terre comme marchandise

Ces dernières décennies, la ruée vers la terre s'est traduite par une logique transnationale d'accaparements fonciers, ou *land grabbing*, par des États, des FTN ou des investisseurs financiers. Selon le site Landmatrix, 1 720 opérations porteraient sur 76,5 millions d'hectares.

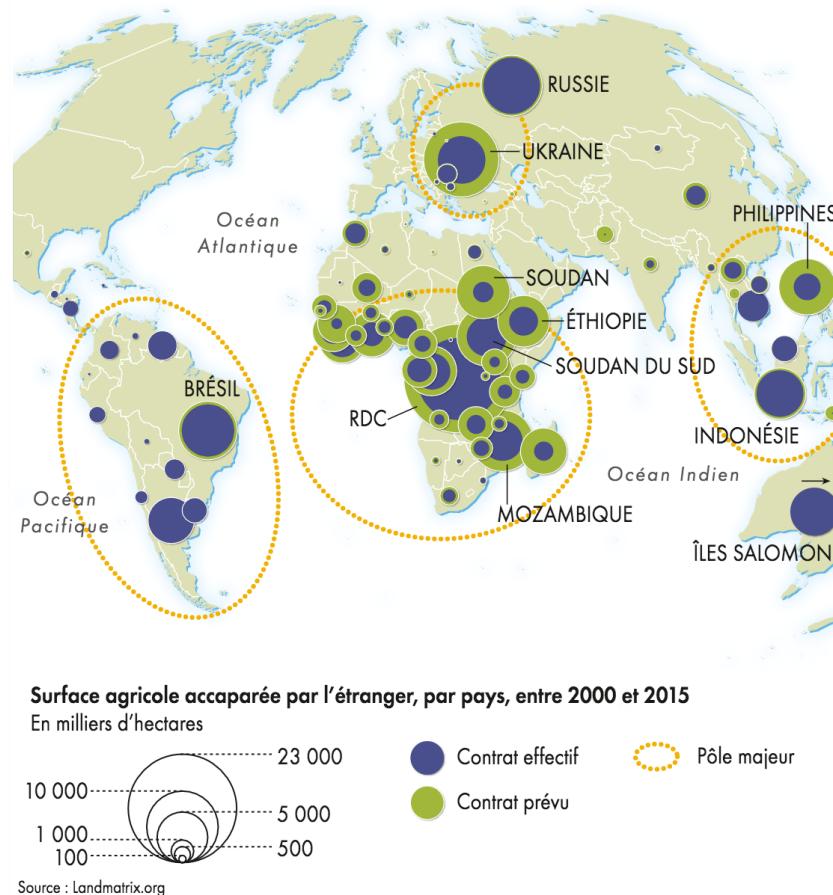
Les dix principaux opérateurs sont les États-Unis, le Royaume-Uni et les Pays-Bas pour les Nords, le Brésil, la Chine, l'Inde, la Malaisie, Singapour, les ÉAU et l'Arabie saoudite pour les Suds. Leurs investissements ont pour objectif de répondre à leurs besoins nationaux ou à la demande mondiale (palmiers à huile, agrocarburants...).

Les dix principaux pays cibles sont soit de grands pays des Suds en situation de post-conflit où les régimes autoritaires sécurisent les investissements (deux Congo, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Soudan du Sud, Mozambique), soit des pays aux importants potentiels agronomiques (Indonésie, Brésil, Ukraine, Russie et Argentine). Les opérations portent souvent sur des centaines de milliers d'hectares au détriment des droits fonciers traditionnels des agricultures familiales et paysannes, les populations étant chassées *manu militari*. Face au déracinement et à la prolétarisation programmés, certains

projets se heurtent à de fortes résistances (Madagascar avec le chaebol coréen Daewoo, ou l'italien Senethanol au Sénégal...). Comme le souligne la géographe Sylvie Brunel, l'agriculture

est devenue un enjeu stratégique qui conduit les anciennes et nouvelles puissances à s'affronter alors que la dépendance alimentaire reste un facteur de vulnérabilité redouté.

LE LAND GRABBING : LA TERRE, UN NOUVEL ENJEU PLANÉTAIRE



Les enjeux du développement: de vives fractures Nords-Suds

Dans un espace mondial mosaïque, la question du développement est un facteur déterminant de l'analyse des équilibres sociaux, géoéconomiques et géopolitiques. Si la fracture Nords-Suds demeure une clef d'analyse opératoire aux échelles mondiales ou continentales, les oppositions structurelles se déclinent à toutes les échelles comme l'illustrent le Cambodge ou le Honduras.

Santé et éducation

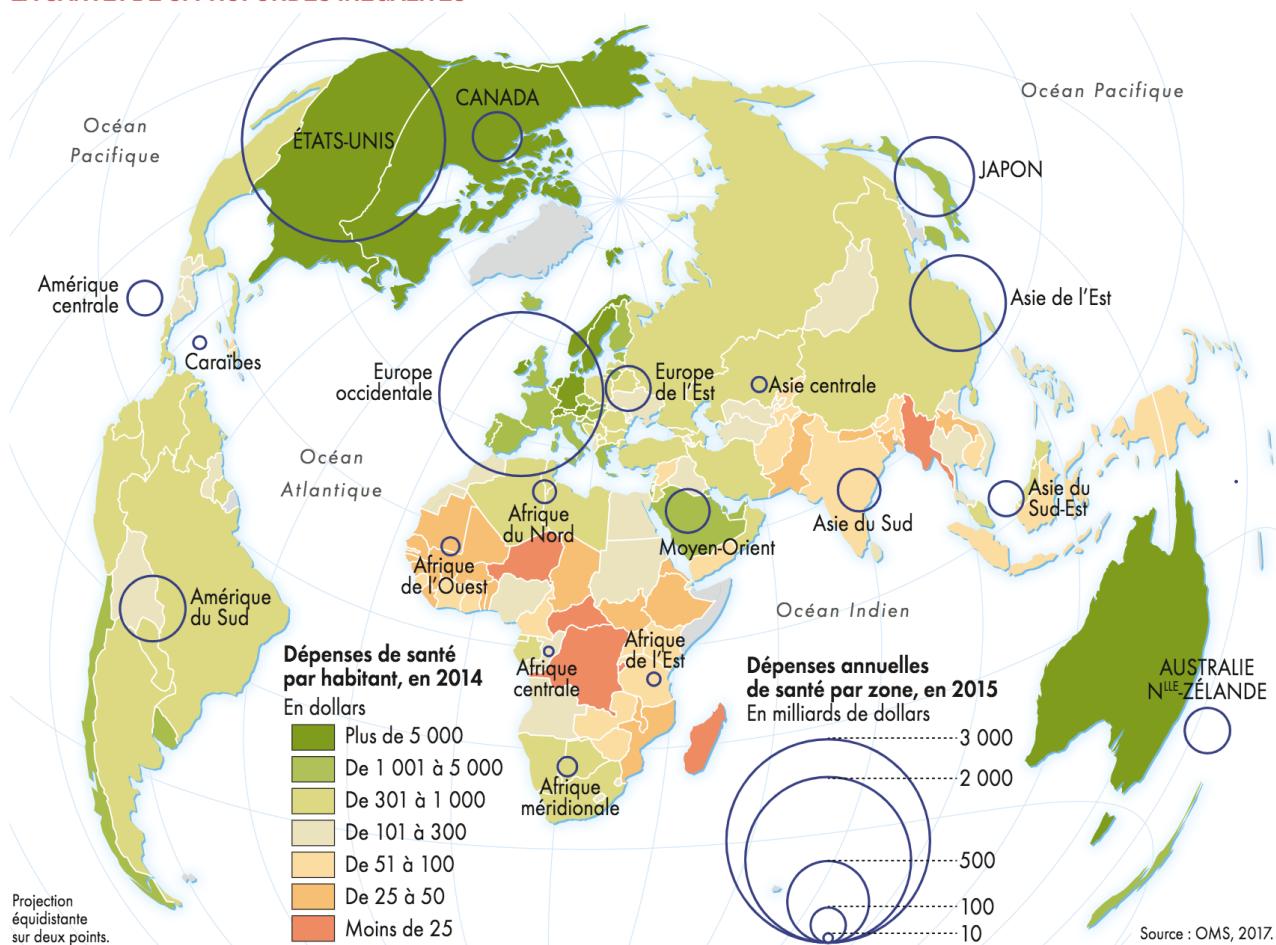
Reconnus depuis 1945 par les grands textes internationaux comme universels car répondant à des besoins fondamentaux, de nombreux droits ne sont toujours pas effectifs pour une partie de l'humanité, malgré les efforts de l'OMS ou de l'UNESCO. C'est le cas pour le logement, l'accès à l'eau et à l'énergie, la retraite, la santé ou l'éducation.

Les Nords réalisent 76 % des dépenses mondiales de santé (États-Unis :

39,5 %, Europe occidentale : 26 %) alors que l'Afrique (1,7 %) et l'Asie du Sud (1,8 %) sont marginaux. Pour sa santé, un Suisse dépense 9 522 \$/an, un Malgache 14 \$; un gradient de 1 à 680. Malgré des progrès, en particulier dans les pays émergents, des milliards d'individus restent exclus des soins fondamentaux car ces moyennes masquent de fortes différences: ainsi, le projet de santé universelle promu en 2010 par le président

Barak Obama vise à garantir une couverture santé à 32 millions d'États-unis qui en étaient dépourvus faute de ressources financières suffisantes. Promue par l'OMS, la création d'une couverture universelle de santé reste un des objectifs de développement du siècle qui s'ouvre. De même, l'accès à l'éducation demeure fort inégal malgré les progrès réalisés ces dernières décennies. Si 80 % des enfants des Suds sont

LA SANTÉ: DE SI PROFONDES INÉGALITÉS



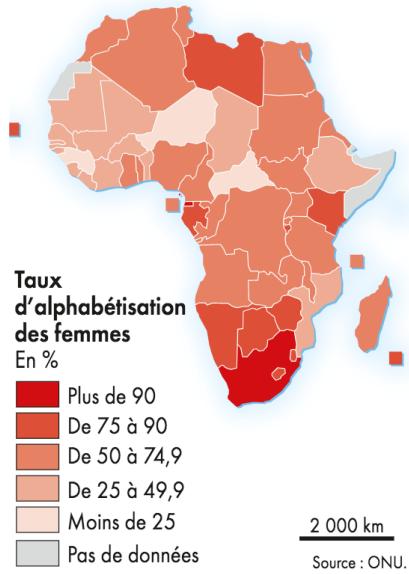
aujourd'hui scolarisés en primaire, une partie des jeunes actifs arrivant sur les marchés du travail des Suds demeure sous-formée et sous-qualifiée; un gâchis humain qui entrave le développement. Le monde compte plus de 750 millions d'analphabètes, dont plus de 200 millions en Afrique. Le taux d'alphabétisation des femmes, qui sont souvent les premières victimes de ces discriminations et injustices, est de 93 % en Afrique du Sud mais tombe à 50 % au Nigeria et s'effondre à 24 % en Centrafrique et à 11 % au Niger.

Inégalités et emboîtements d'échelles

Dans de nombreux pays, le gradient des inégalités de développement se décline aux échelles régionales et locales, soulignant l'étendue des espaces marginaux dans les marges du système mondial. Ces inégalités peuvent être saisies à travers le critère de la pauvreté multidimensionnelle (mortalité infantile, nutrition, scolarisation, niveaux d'équipement).

Au Honduras, petit pays d'Amérique centrale, le taux de pauvreté s'élève à 37 % de la population totale, mais varie de 6 % dans la capitale économique du pays, San Pedro Sula, à 42 % dans le

L'ANALPHABÉTISME EN AFRIQUE

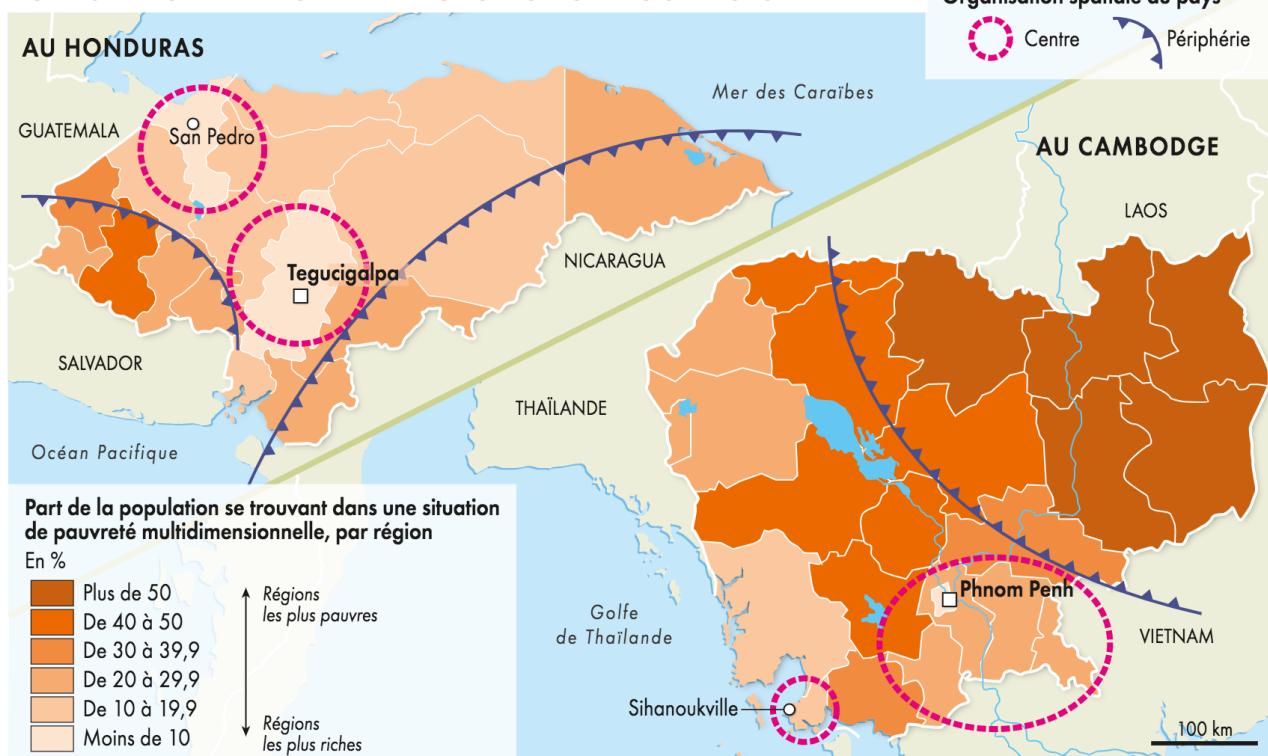


département de Lempira au sud-ouest du pays. Les périphéries sont les plus touchées: les régions montagneuses de la Sierra Madre à la frontière du Salvador à l'est, ou les marges méridionales (Choluteca) et orientales (Gracias a Dios) aux frontières du Nicaragua. Présentant un des taux d'homicides parmi les plus élevés du monde, le Honduras est profondément déstabilisé. Dans cette ancienne « république bananière » longtemps chasse gardée

de l'United Fruit Compagny, la violence actuelle plonge ses racines dans un système oligarchique très puissant, une succession de dictatures militaires et une corruption généralisée du système politique et de l'appareil d'État. La crise des années 1990 et l'arrivée des *maras* — les gangs criminels des jeunes émigrés expulsés des États-Unis, qui travaillent aujourd'hui avec les cartels de la drogue — font que la criminalité est la plus violente dans les deux villes principales de Tegucigalpa, la capitale, et San Pedro Sula.

Au Cambodge, petit pays ravagé par la guerre d'Indochine puis la dictature des Khmers rouges, 55 % de la population est en situation de pauvreté, dont 84 % de la population rurale. Elle varie de 7 % à Phnom Penh, la capitale, et 20 % à Sihanoukville, le grand port du pays, à 62 % dans le nord (Meanchey), à la frontière du Laos et de la Thaïlande, et dans l'est (Boung Long et Senmonorom) dans les zones montagneuses frontalières du Vietnam. Cette géographie centres/périphéries se retrouve dans tous les pays d'Asie du Sud-Est comme l'ont bien étudié les géographes Rodolphe de Koninck ou Michel Bruneau.

LES INÉGALITÉS DE DÉVELOPPEMENT AU HONDURAS ET AU CAMBODGE



Le système migratoire international sous pression

Si les migrations internationales sont une permanence des différentes mondialisations, le système migratoire contemporain se caractérise par son ampleur (250 millions de personnes, 3,4 % de la population mondiale, et 25 à 40 millions d'illégaux), son dynamisme, sa diversité et sa généralisation à l'ensemble de la planète dans une architecture de plus en plus polynucléaire.

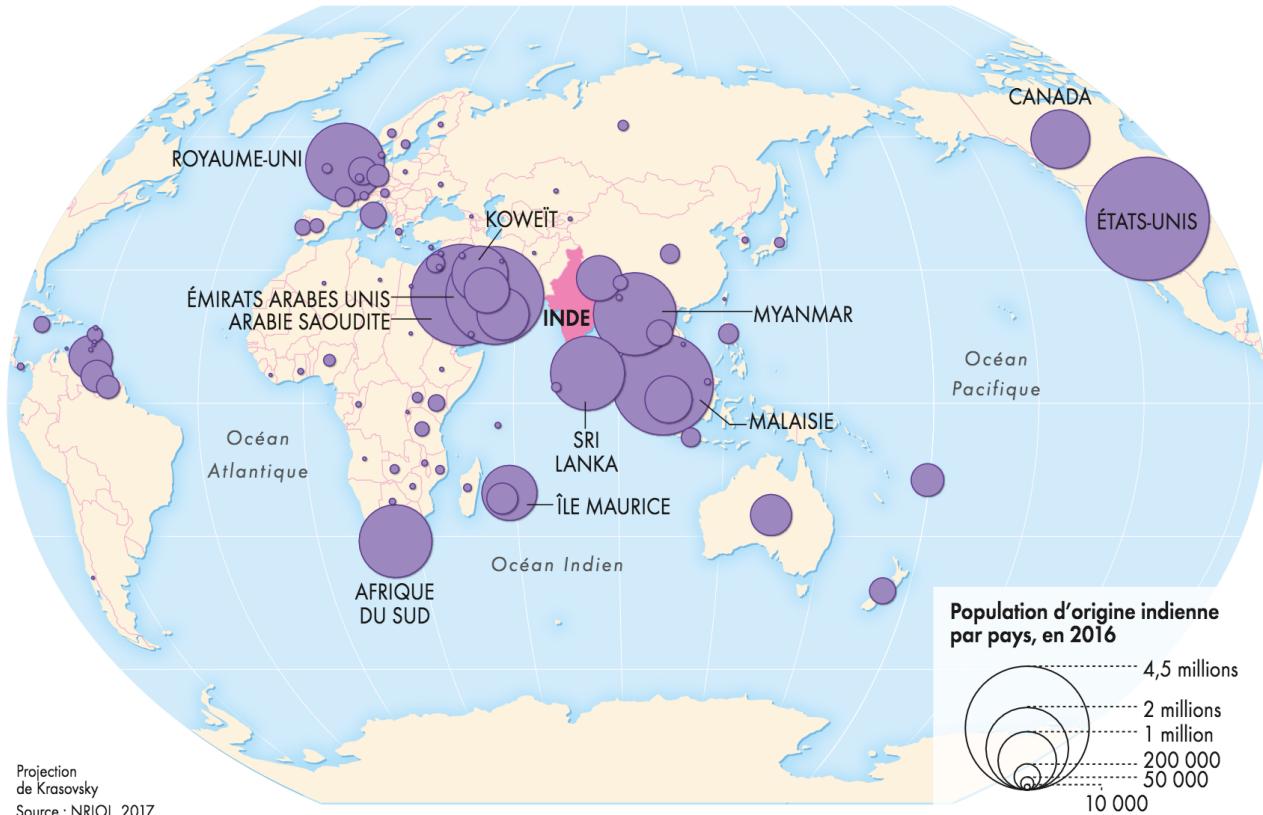
Migrations et territoires

Largement contrainte, cette mobilité liée au travail et à l'emploi reflète les hiérarchies de l'espace mondial entre espaces attractifs (Amérique du Nord, Europe occidentale, golfe Persique) et répulsifs. Limités jusqu'en 1995, ces flux explosent depuis en incorporant de nouveaux territoires (Asie centrale et orientale, Europe de l'Est, Afrique centrale...). En 25 ans, les transferts financiers des migrants sont multipliés par neuf (2016 : 600 milliards) ; aux flux Nords-Nords (24 %) et Nords-Suds (37 %) s'ajoutent aujourd'hui les flux Suds-Suds (34 %). Leurs volumes sont

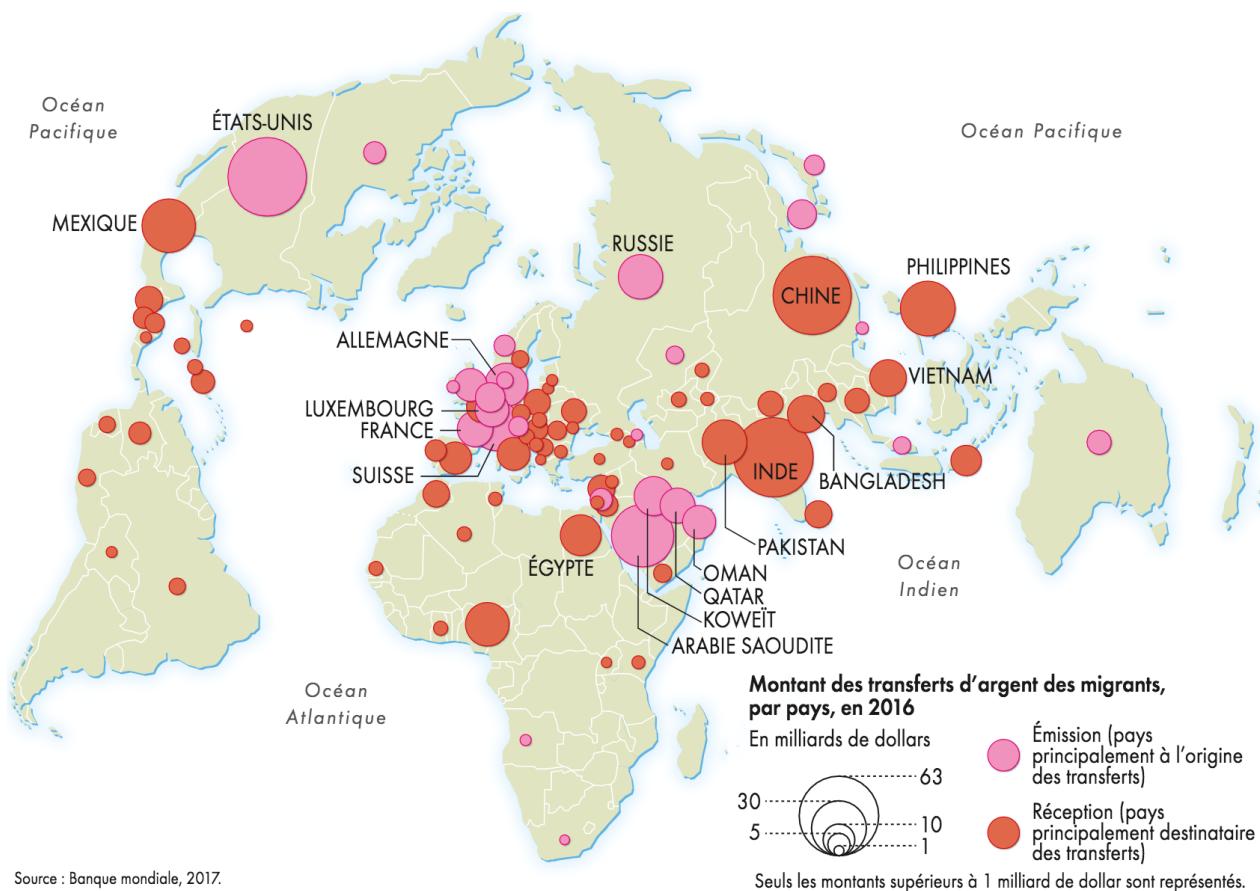
considérables dans des pays comme l'Inde (72 milliards de \$), la Chine (64), les Philippines (30), le Mexique (27), le Nigeria ou l'Égypte. Mais leur influence est très importante dans les petits pays comme le Tadjikistan (42 % du PIB), le Kirghizistan (30 %), le Népal (30 %), la Moldavie (26 %), le Libéria (25 %), Haïti (23 %) ou les Comores (20 %). Mettant en jeu des flux multiformes (personnes, informations, biens, culture...) dans le cadre de circulations formelles ou informelles entre espaces interconnectés, ces mobilités contribuent à transformer économies, sociétés et territoires : apport de capitaux, construction de

puits, d'écoles, électrification, création de PME, d'ateliers, de commerces... Au Mexique, ces transferts jouent un rôle majeur dans le nord frontalier cependant peu peuplé et, surtout, dans le bastion central le plus peuplé (Michoacan, Jalisco, Guanajuato, État de Mexico, Puebla...). Multipliés par 7 en 20 ans, ils sont dépendants de la conjoncture économique et des politiques migratoires des États-Unis. Ces migrations sont très sensibles aux situations de crise et aux conflits et aux contrôles de plus en plus étroits et sélectifs (« immigration choisie ») mis en place aux frontières.

LA DIASPORA INDIENNE À LA CONQUÊTE DU MONDE



LES REMISES DES MIGRANTS: L'EXPORTATION DE MAIN-D'ŒUVRE



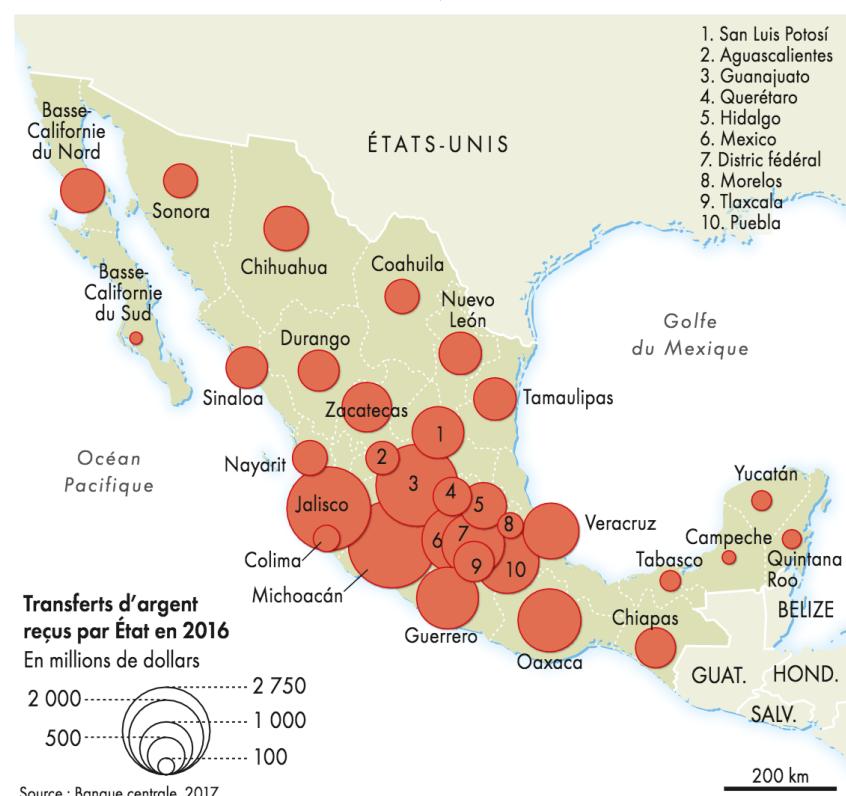
On assiste en retour à la multiplication des entrées clandestines, dans le cadre de réseaux illégaux souvent tenus par des organisations criminelles, et à la complexification des trajectoires migratoires.

Les diasporas

Très anciennes, les diasporas (Inde, Chine, Liban, Arménie...) sont, par leurs réseaux et leurs communautés, de puissants vecteurs de la mondialisation. Si elles furent longtemps ignorées ou méprisées par les autorités, Pékin et New Delhi cherchent aujourd'hui à en faire des réseaux d'influence. C'est ainsi qu'en 2016 l'Inde estime à 31 millions les « Overseas Indians » qui sont composés des « Non-Resident Indians » (NRIs) et des « Persons of Indian Origin » (PIOs).

Au-delà de ces essais de classification, la redécouverte et la fabrique d'une diaspora par un gouvernement ultra-nationaliste renseigne aussi sur les enjeux géopolitiques et géoéconomiques (cf. informatique à Bangalore) qu'elle peut représenter comme levier

LES REMISES DES MIGRANTS AU MEXIQUE

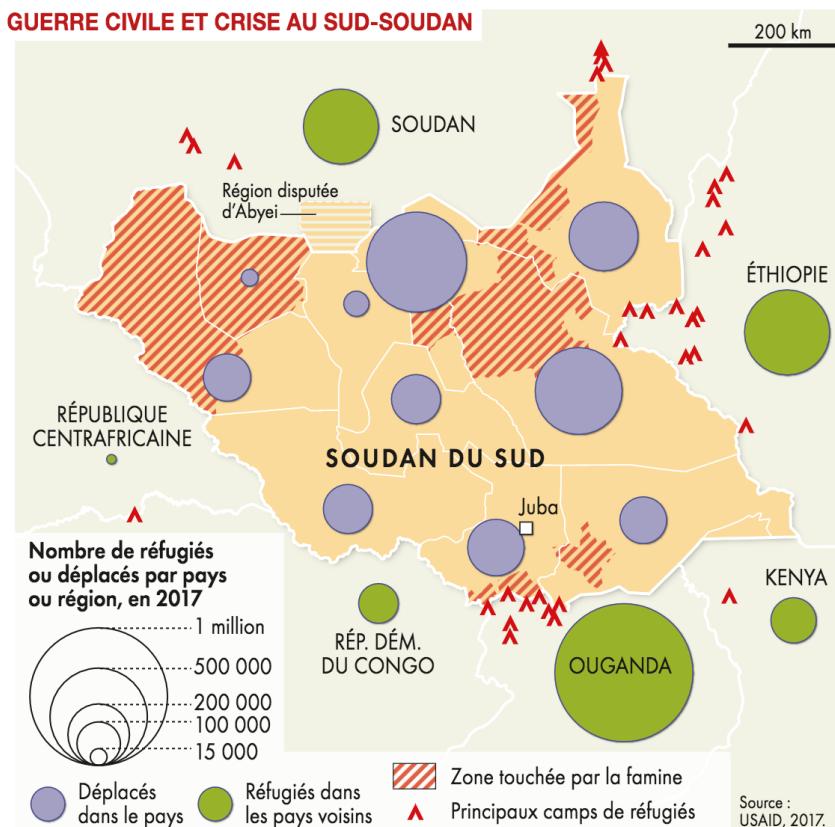


d'influence. Organisée en cercles concentriques (océan Indien, Empire britannique, mondialisation actuelle),

sa géographie est un palimpseste des mondialisations du sous-continent.

Un monde sous tension : crises, guerres et conflits

L'actualité témoigne d'un monde aux aspects désordonnés et instables, voire chaotiques. Derrière les apparences, notre monde demeure cependant intelligible et les grands foyers de crise sont bien identifiables. Ils s'inscrivent dans une architecture mondiale structurée par de formidables tensions démographiques, sociales, géoéconomiques et géopolitiques qui, parfois, déstabilisent les constructions étatiques et nationales.



Un monde instable

Dans leur internationalisation, les grandes FTN sont autant des acteurs économiques et financiers que des producteurs de territoires du fait de leurs choix de localisation. Elles ont besoin d'une expertise fine, macroéconomique et géopolitique, du risque-pays. Des organismes spécialisés, comme la Coface en France, mettent le monde en carte afin de les accompagner dans leurs choix. Face à la stabilité des pays occidentaux, le reste du monde présente des échelles de risques d'une infinie variété.

De même, des organismes se sont spécialisés dans l'étude des conflits.

Ainsi, l'Institut sur les Conflits de Heidelberg comptabilise 402 conflits dans le monde en 2017, dont 226 conflits classés comme violents et 18 identifiés comme de véritables guerres, civiles ou internationalisées (Syrie, Afghanistan, Yémen, Libye, Pakistan, Ukraine, Nigeria...).

Le système international fonctionne en fait comme un millefeuille géostratégique. Il juxtapose des conflits d'origine, de nature et de qualité très différents : conflits asymétriques ou de basse intensité, guerres civiles... Ceux-ci fonctionnent de plus dans des échelles spatiales emboîtées et en interaction entre des enjeux qui peuvent être

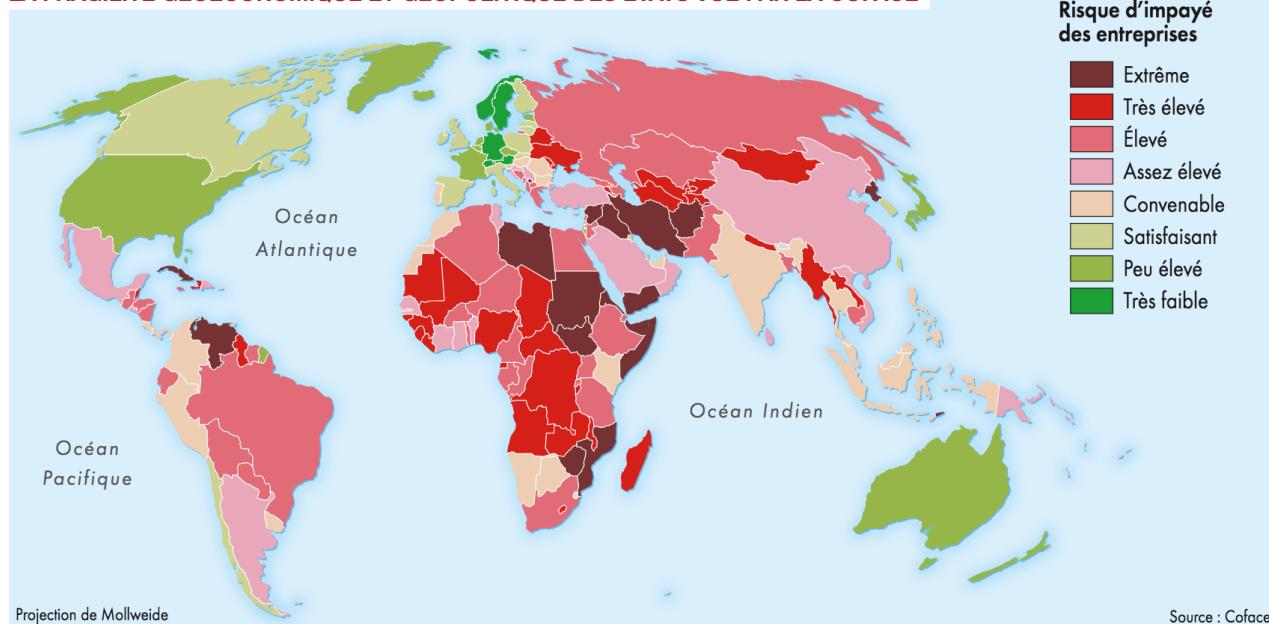
locaux, régionaux, nationaux et internationaux. L'Asie, l'Afrique et le Proche et Moyen-Orient se caractérisent en particulier par des niveaux d'enchevêtrement des dynamiques de conflictualité tels que leur résolution en devient problématique. D'autant que, concrètement, le terrorisme (sabotages, attentats, assassinats, enlèvements, prise d'otages...) prend depuis les années 1990 une ampleur nouvelle, en particulier avec l'apparition de mouvements transnationaux d'inspiration islamiste radicale qui instrumentalisent la religion au profit d'objectifs politiques.

Crises, guerres et réfugiés

Le cas du Sud-Soudan est exemplaire des logiques d'affrontements internes qui déstabilisent certaines constructions étatiques et nationales pour déboucher sur le concept d'État défaillant. Dans ceux-ci, les fonctions régaliennes de base ne sont même plus assurées par les autorités officielles dont les capacités de contrôle effectif se bornent à un étroit territoire, en général celui de la capitale dans laquelle elles sont installées (Somalie, Centrafrique, Congo, Mali, Afghanistan...).

À l'issue d'un des conflits les plus longs et meurtriers du continent, provoquant des millions de déplacés, qui oppose deux identités, nordiste et arabe contre sudiste et africaine, le Soudan du Sud obtient son indépendance en juillet 2011. Pour la première fois depuis les années 1960, un conflit interne aboutit à l'éclatement d'un État qui remet en cause le principe d'intangibilité des frontières instauré par l'OUA lors des indépendances. Très rapidement, le Soudan du Sud bascule dans

LA FRAGILITÉ GÉOÉCONOMIQUE ET GÉOPOLITIQUE DES ÉTATS VUE PAR LA COFACE

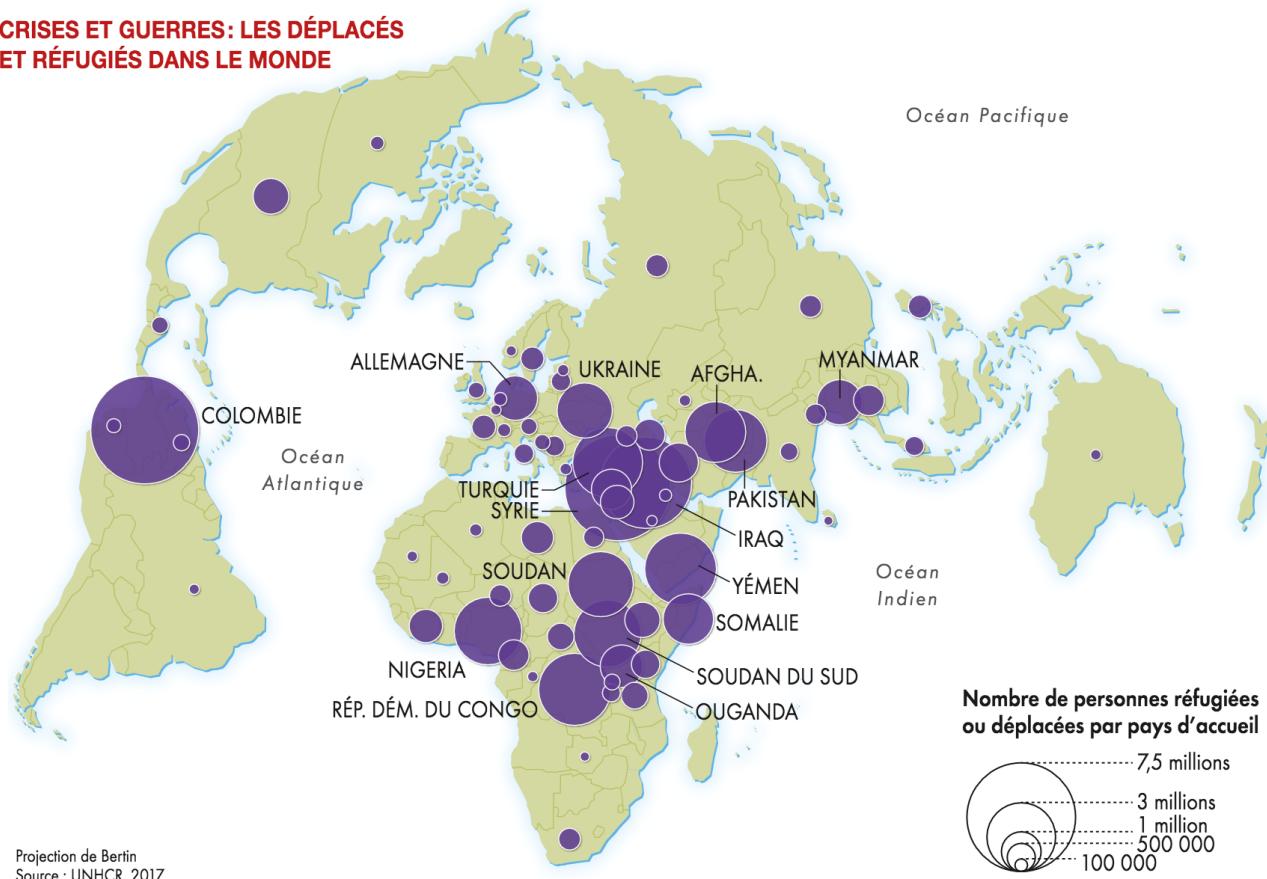


une terrible guerre civile, en particulier entre milices nuers et dinkas. Dans un des États les plus pauvres de la planète, ces combats ont pour objectif l'accès aux ressources, en particulier pétrolières découvertes en 1978, dans un contexte de pénurie ou de survie sur lequel se greffent une manipulation et une instrumentalisation des catégories ethno-raciales par les différentes élites

se disputant le pouvoir. En 2017, cette guerre civile se traduit par 1,8 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays et 1,6 million de réfugiés dans les pays voisins, dont l'Ouganda et l'Éthiopie, dans lesquels ils déstabilisent par contrecoup les régions périphériques elles-mêmes les plus fragiles. Les conflits débouchent en effet ces dernières années sur une explosion

du nombre de déplacés et de réfugiés dans le monde. Il est évalué par l'UNHCR à 68 millions de personnes en 2017. La carte illustre la répartition de ces points chauds. Aux conflits internes (Colombie, Nigeria...), parfois largement internationalisés du fait de l'ingérence des puissances régionales (Yémen...), répondent les grands conflits internationaux (Syrie, Irak...).

CRISES ET GUERRES: LES DÉPLACÉS ET RÉFUGIÉS DANS LE MONDE



La maritimisation du monde : une « nouvelle frontière »

Couvrant 71 % de la surface du globe et mettant en contact 78 % des États, les mers et océans jouent un rôle majeur dans les mondialisations. Face à la finitude du monde terrestre, les États côtiers se maritimisent en y projetant leur souveraineté alors que se développent l'off-shore ou la navigation arctique. Les océans deviennent ainsi pour l'humanité une « nouvelle frontière ».

LES ESPACES MARITIMES : DE NOUVEAUX ENJEUX GÉOSTRATÉGIQUES



Maritimisation des États littoraux

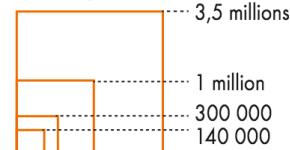
- État enclavé
- Zones économiques exclusives (ZEE) des États littoraux
- État ayant demandé une extension de sa ZEE
- Demande d'extension de la ZEE

Projection de Winkel

Militarisation inégale

Les 15 principales flottes de guerre*

En tonnage



* Représentent 80 % des flottes de guerre

Montée des tensions et de la conflictualité

- Revendication conflictuelle
- Principaux passages stratégiques
- Principales zones de piraterie maritime (2006-2013)

La maritimisation du monde, enjeux stratégiques

Alors que le Hollandais Hugo de Groot dans son *Mare liberum* théorisait le principe de « liberté des mers » en 1609 pour justifier les prétentions des nouvelles puissances navales

(Hollande, France, Angleterre) face aux empires hispaniques, le XX^e siècle met fin à l'omnipuissance des grands États occidentaux. En effet, le traité de Montego Bay, négocié entre 1973 et 1982 sous la pression des Suds accédant aux indépendances, entre en

vigueur en 1994. Il reconnaît aux États côtiers un « droit à la mer » et valide en conséquence la territorialisation des espaces maritimes. Les mers territoriales couvrent 22,4 millions de km² (11 % surfaces maritimes) et les zones économiques exclusives (ZEE) environ

102 millions de km². Ce nouveau droit international encadre juridiquement une véritable « course à la mer » qui se traduit en quelques décennies par la signature de plus de 200 accords de délimitation frontalière qui bornent les espaces maritimes. Depuis la création des grands empires coloniaux au XIX^e siècle, c'est le plus important processus d'appropriation territorial de l'espace mondial.

On recense actuellement environ 70 à 80 litiges frontaliers entre États. Si les parties en conflit en sont d'accord, ils sont jugés par le Tribunal international du droit de la mer (TIDM), créé en 1996. En dernier recours, les principaux contentieux frontaliers peuvent être portés devant la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye qui exerce la fonction de tribunal mondial. Pour sa part, l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) a compétence pour la zone des grands fonds marins, exclus des juridictions nationales (ZEE) et déclarés « biens communs de l'humanité ».

De nouvelles rivalités de puissance

Face à des enjeux géoéconomiques, géopolitiques et géostratégiques brûlants, la géopolitique des mers et des océans participe des nouvelles rivalités de puissances, qu'elles soient mondiales, continentales ou régionales, qui recomposent les équilibres mondiaux. Si le grand bassin caraïbe connaît de multiples contentieux de basse intensité et si la géopolitique des hydrocarbures joue un rôle majeur en Méditerranée et dans les golfs Persique et de Guinée, l'Asie de l'Est et du Sud-Est est le principal point chaud maritime mondial comme en témoignent les très fortes tensions en mer de Chine, orientale et méridionale, en partie liées aux projections de la puissance chinoise.

Dans ce contexte, on assiste à une militarisation croissante des espaces maritimes avec un sensible renforcement des marines de guerre ces dernières années. Pour autant, seulement 15 États disposent de 80 % du tonnage mondial. Avec 32 % du total mondial, les États-Unis demeurent de loin la première puissance mondiale

quantitativement mais aussi qualitativement du fait de ses capacités de projection aéronavales. La Chine vient en 2^e position, devant la Russie, le Japon, le Royaume-Uni, l'Inde et la France.

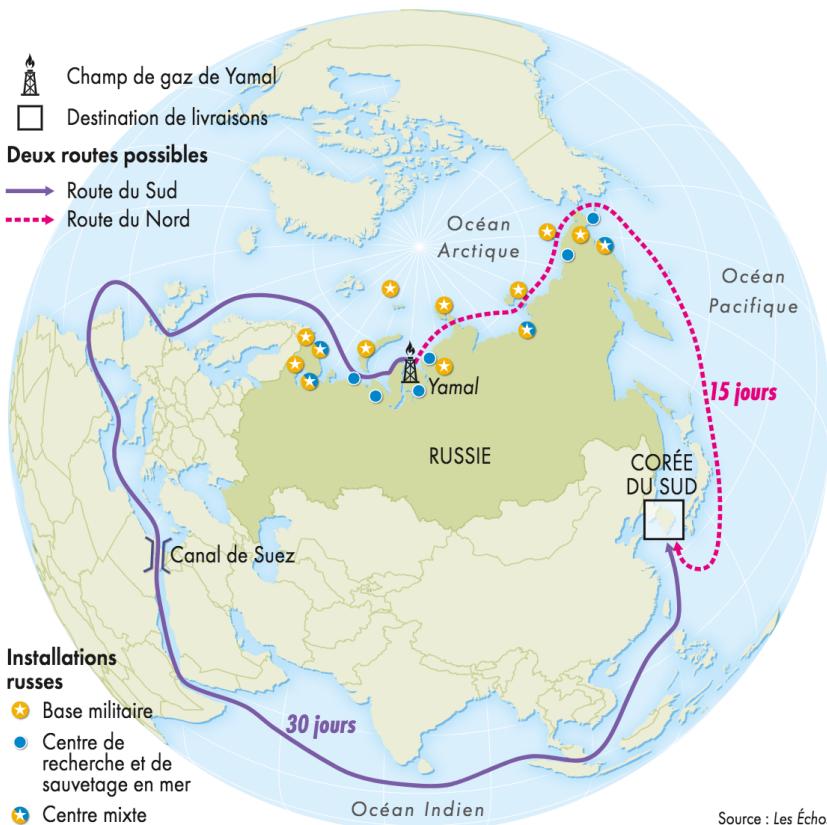
L'océan Arctique: une nouvelle frontière

En juillet 2017, le *Christophe-de-M Margerie* quitte l'usine norvégienne de liquéfaction de gaz de Snøhvit pour le port coréen de Boryeong. C'est le premier des quinze méthaniers brise-glace du groupe Total affecté à l'exportation, sous forme liquéfiée (GNL, -160 °C), du gaz des immenses gisements de Yamal, dans l'estuaire de l'Ob, qui vont entrer en pleine production en 2019. Exploités par le russe Novatek, le français Total et le chinois CNPC, les chantiers de Sabetta emploient 15 000 salariés dans des conditions extrêmes (-50 °C l'hiver, eaux gelées de six à neuf mois, deux mois de nuit polaire complète...).

Pour la première fois entre les mois de mai et de novembre, un navire commercial va pouvoir emprunter seul

la « route maritime du nord » qui traverse l'océan glacial Arctique. Avec cet itinéraire, le temps de transport est divisé par deux, en tombant de 30 à 15 jours, par rapport au contournement de l'immense continent eurasiatique par le sud, via le canal de Suez. Si le coût de fabrication d'un tel navire est de 50 % supérieur à un méthanier classique, le gain de temps et l'absence de facturation d'une escorte d'un brise-glace russe (400 000 \$ par passage) rendent l'opération financièrement rentable. Dans cet environnement extrême, le navire peut cependant malgré tout compter sur le chapelet russe de bases militaires, de recherche et de sauvetage en mer, en pleine modernisation, qui ourle ce littoral désertique. Si le réchauffement climatique ouvre dans l'océan glacial Arctique et ses marges (cf. Groenland, Nord-Canada, Alaska) de nouvelles perspectives à la mise en valeur des ressources naturelles et à la navigation de haute mer, nous sommes encore très loin de la création d'une « autoroute de la mer ». Cette route Europe-Asie n'a été empruntée en 2016 que par 19 navires.

LE GROUPE TOTAL ET LA « ROUTE MARITIME DU NORD »



Source : Les Echos

Les enjeux environnementaux : pour un monde durable

Les enjeux environnementaux occupent désormais une place croissante dans les médias et les agendas internationaux. De plus en plus considéré comme un bien public mondial, le système-terre est confronté à la globalisation d'un certain nombre d'enjeux, tel le réchauffement climatique dû au boom des énergies fossiles depuis le XIX^e siècle.

De nouveaux enjeux globaux

L'anthropisation croissante du monde et la pression exercée sur les ressources renouvelables ou non renouvelables pour répondre aux besoins fondamentaux des sociétés humaines posent aujourd'hui de nouveaux enjeux environnementaux (dégradations, pollutions, impacts sur la biodiversité et les écosystèmes...). Ceux-ci sont souvent d'échelle globale, c'est-à-dire susceptibles de modifier le fonctionnement du globe terrestre dans son ensemble comme en témoigne la question du réchauffement climatique.

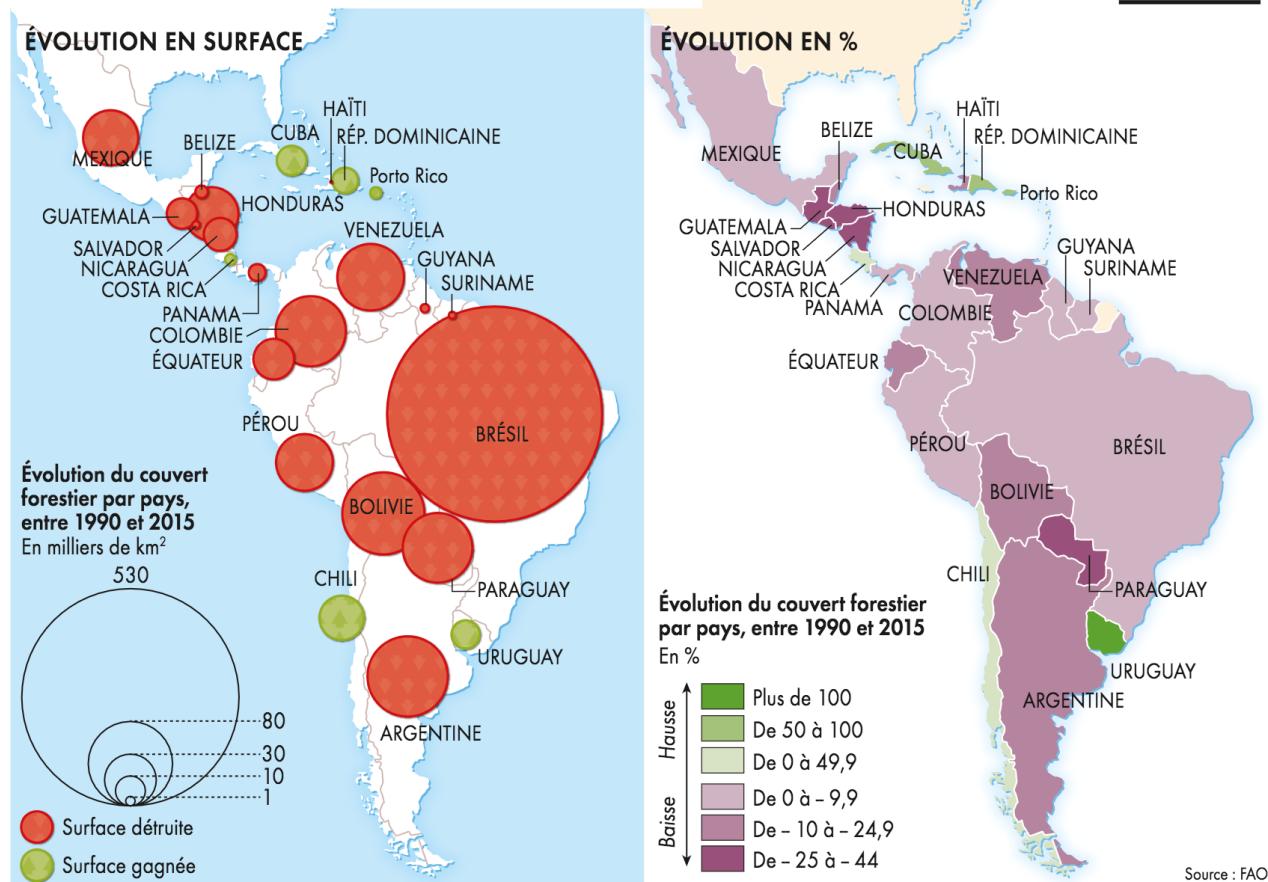
La question des rejets de CO₂ est emblématique des différentes dimensions — économiques, sociales et environnementales — du développement durable puisque pour beaucoup liée au poids du charbon et des hydrocarbures dans les systèmes énergétiques et de transports (Chine, États-Unis, Inde, Russie...). Un Qatari émet 41 tonnes de CO₂ par an contre 2,5 pour un Brésilien et 1,7 pour un Indien. Les accords internationaux sur la réduction des émissions sont peu respectés ou dans l'impasse. Si la Chine

se lance dans une vaste stratégie de décarbonisation afin de résoudre ses énormes problèmes de pollution, Donald Trump revient sur les engagements de ses prédécesseurs (COP21 de Paris) malgré les résistances d'une partie de son opinion publique.

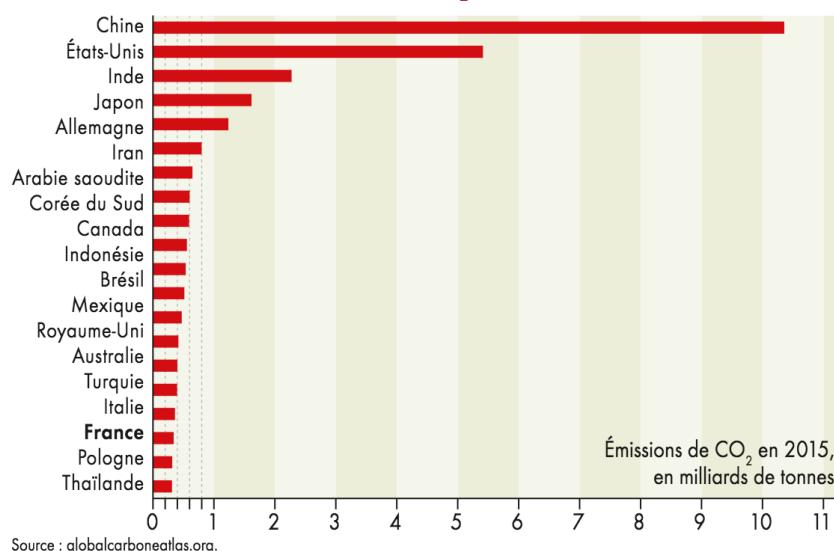
La déforestation latino-américaine

En 25 ans, les surfaces forestières reculent de 970 000 km² (-10 %) en Amérique latine selon la FAO. En volumes, le Brésil réalise 55 % des

LE RECOL DES SURFACES FORESTIERES EN AMERIQUE LATINE



LES PRINCIPAUX PAYS ÉMETTEURS DE CO₂



pertes du fait d'un modèle agricole extensif, en particulier en Amazonie, analysé par le géographe Hervé Théry. En pourcentage, ce sont les petits pays les plus pauvres et les plus densément peuplés d'Amérique centrale qui sont les plus touchés. Les surfaces reculent de 44 % au Honduras, de 31 % au Nicaragua, de 30 % au Salvador ou de 25 % au Guatemala.

La consommation du capital forestier est le reflet de puissants rapports de domination fonciers et agraires, symbolisés par l'essor des grandes cultures d'exportation piloté par des FTN ou les oligarchies locales, et des très fortes inégalités de richesse avec une importante population rurale paupérisée.

Bornéo, les mutations d'une périphérie

Quatrième plus grande île du monde en Asie du Sud-Est, Bornéo appartient à l'Indonésie (73 %), à la Malaisie (26 %) et à Brunei, et est peuplée de 20 millions d'habitants (27 hab./km²). Relativement marginale, cette périphérie va connaître à partir des années 1970-1980 l'essor de fronts pionniers qui vont l'intégrer aux constructions nationales, y permettre le transfert de nombreux migrants indonésiens et en réaliser la mise en valeur agricole et minière au détriment des peuples autochtones.

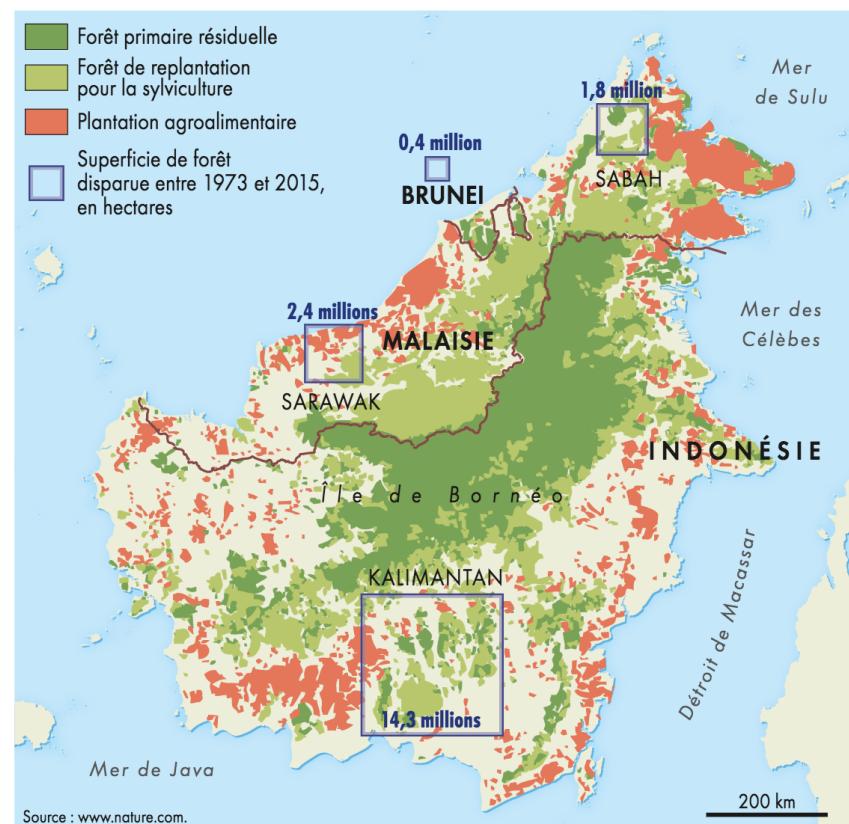
En quatre décennies, les forêts primaires reculent de 63 %, tombent de 76 % à 28 % de la surface totale et

ne couvrent plus que les hautes terres centrales les moins accessibles. Cette destruction se traduit moins par une disparition complète du couvert forestier que par un profond bouleversement fonctionnel de celui-ci. Fournissant des grumes pour l'exportation (Indonésie : premier fournisseur de la Chine), les forêts exploitées couvrent en effet 33,6 millions d'hectares (23 %). Enfin, les grandes plantations, en particulier de palmiers à huile, couvrent

18,5 millions d'hectares (12,5 %) dans les terres périphériques les plus facilement accessibles.

En concurrence avec le soja, le colza et le tournesol, la demande mondiale d'huile de palme — originaire d'Afrique de l'Ouest et cotée à la bourse de Kuala Lumpur — explose du fait de ses faibles coûts de production et de ses qualités pour l'industrie agroalimentaire. L'Indonésie est le premier producteur mondial, devant la Malaisie, le Nigeria, la Thaïlande et la Colombie. Bénéficiant de l'appui de l'État et du FMI à partir des années 1970, les grandes plantations de 25 000 à 35 000 ha appartiennent en général aux grandes familles dominant l'économie indonésienne et emploient 3 000 à 4 000 ouvriers et leurs familles. Dans ce nouveau capitalisme de plantation, l'accès au foncier des ouvriers sur ces fronts pionniers récents a permis d'améliorer leurs revenus, d'engager des stratégies d'épargne et de réduire les fortes tensions sociales qui pouvaient, par exemple, exister à Sumatra. Dans ces conditions, les critiques des ONG environnementalistes dénonçant ce modèle de croissance (cf. protection de l'orang-outang) trouvent localement peu d'échos.

LES TRANSFORMATIONS FORESTIÈRES DANS L'ÎLE DE BORNÉO



Les défis de la gouvernance mondiale

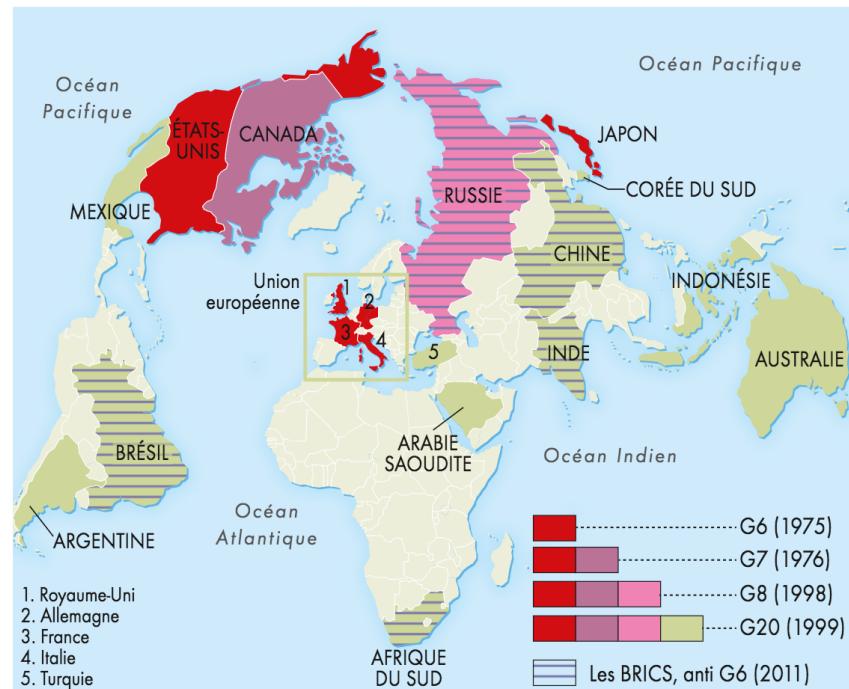
Dans un système international constitué d'États de taille et d'influence très différentes mais de plus en plus mondialisés et interdépendants, la question de la gouvernance mondiale est un enjeu majeur. Sa nature géopolitique et géoéconomique, ses orientations et sa mise en œuvre ne font pas consensus. Pour autant, malgré de multiples blocages, certains progrès apparaissent, même si la définition d'un projet universel demeure une utopie.

Les organisations internationales

Né en 1945, le système onusien (ONU, OMS, UNESCO, FAO, OIT, ONUDC, UNHCR...) reflète les rapports de forces mondiaux entre États. Alors que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (États-Unis, Russie, France, Royaume-Uni, Chine) disposent d'un droit de veto, sept États demandent à accéder à ce statut privilégié (Brésil, Mexique, Allemagne, Nigeria, Égypte, Inde, Japon). Parfois critiquée pour son impuissance, l'ONU demeure en droit international le seul cadre légitime, en particulier pour la gestion des tensions, des conflits et des guerres. C'est ainsi que la seconde guerre du Golfe et l'invasion de l'Irak par les États-Unis de G.W. Bush en 2003 est illégale car non ratifiée par le Conseil de Sécurité, du fait en particulier de l'opposition de la France, de l'Allemagne, de la Chine ou de la Russie. Le Département des opérations de la paix de l'ONU gère actuellement 15 actions militaires ou de police avec 110 000 casques bleus et observateurs afin de stabiliser des zones de conflits (Sahara occidental, Centrafrique, Mali, Haïti, Congo, Soudan/Darfour, Syrie, Chypre, Liban, Kosovo, Libéria, Liban/Israël, Pakistan/Inde).

Le système onusien est complété par de nombreuses organisations internationales géoéconomiques (FMI, OCDE, Banque mondiale, OMC...) — en partie dominées par les grands pays occidentaux, en premier lieu les États-Unis — aujourd'hui fragilisées. L'émergence ces dernières décennies d'une architecture internationale

DU G6 AU G 20: LE DIRECTOIRE DES PUISSANCES



multipolaire, caractérisée par l'affirmation de nouvelles puissances, se traduit en effet par de nouvelles revendications concernant la structuration institutionnelle de la gouvernance mondiale : refonte des droits de vote et pouvoirs accrus pour les États du Sud au sein du FMI ou de la Banque mondiale, blocage des négociations à l'OMC...

Le directoire des puissances

Afin de dépasser, autant que faire se peut, les blocages et maintenir des lieux de débats et d'échanges, on a donc assisté à la multiplication de structures informelles, comme la tenue d'un grand sommet annuel des chefs d'État les plus puissants. Le G6 (France, Allemagne, Japon,

Italie, Royaume-Uni, États-Unis) est créé en 1975, il passe en 1976 au G7 (Canada) puis en 1998 au G8 (Russie). Sous la pression de l'essor des Suds, il se transforme en G20 en 1999 en intégrant de nouvelles puissances mondiales (Chine, Inde, Brésil) ou continentales, avérées ou potentielles (Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Corée du Sud, Indonésie, Turquie, Mexique) plus l'Union européenne. Les participants à ce G20 représentent les deux tiers de la population mondiale, 90 % du PIB et 85 % du commerce international. S'il a permis lors de la crise financière de 2007 de coordonner certaines politiques, il n'est en rien un directoire du monde tant les contradictions d'intérêts y sont fortes.

Ce modèle de sommets et d'organisations, lâches et souples à géométrie variable, regroupant ponctuellement des États défendant un intérêt commun est largement repris (OPEP...). Si les sommets des BRICS sont les plus spectaculaires, le Groupe des 77 (G77) est à l'ONU une coalition de 77 États des Suds, tout comme le G90 (négociations à l'OMC). Dans les négociations agricoles, le G33, qui défend la protection des agricultures des États les plus pauvres, se heurte au Groupe de Cairn, créé en 1986 en Australie, qui regroupe au contraire 19 États très libéraux (Australie, Brésil, Nouvelle-Zélande, Thaïlande...). Sur ces systèmes informels se superpose une multitude de dispositifs institutionnels beaucoup plus structurés à base continentale de nature géopolitique et géoéconomique (ALENA, ASEAN, APEC, OUA...). L'Union européenne est cependant une exception du fait des larges transferts de souveraineté consentis par les États membres à une instance supranationale.

La Cour pénale internationale

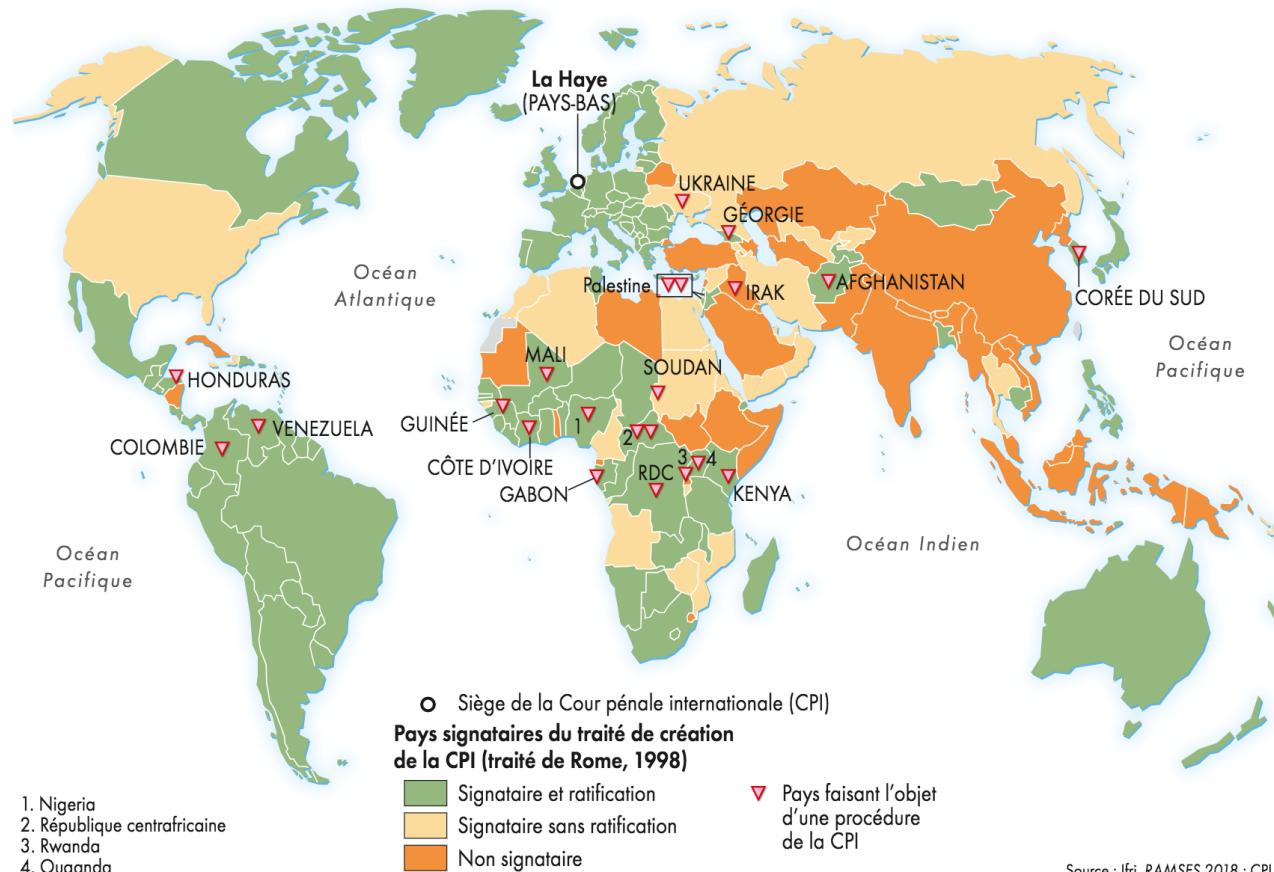
En droit international, la création de la Cour pénale internationale (CPI) constitue une avancée majeure. Son siège est à La Haye, aux Pays-Bas. Cette juridiction pénale est universelle et permanente. Elle a pour objet de juger les personnes — y compris les chefs d'État ou de gouvernement ou les militaires les plus gradés — accusées de génocide, crime contre l'humanité, crime d'agression et crime de guerre. Elle vient en complément de la Cour internationale de justice (CIJ), créée en 1945 en remplacement de la Cour permanente de Justice internationale (CPJI) de la SDN d'avant-guerre — qui a en charge pour sa part le jugement des États.

Créée par un traité international (Statut de Rome) en 1998, la CPI entre en vigueur en 2002 à la suite de sa ratification par 60 États. Actuellement, 124 des 193 États membres de l'ONU (64 %) acceptent son autorité. Mais si 32 États ont signé le traité, ils ne l'ont toujours pas ratifié — dont la Russie et les États-Unis — et ne sont donc pas

exposés à d'éventuelles poursuites. Enfin, de grandes puissances comme la Chine et l'Inde refusent toujours de signer le traité.

Pour l'instant, 23 États sont concernés par les poursuites, en Afrique (Ouganda, République démocratique du Congo, Centrafrique, Soudan, Kenya, Libye, Côte d'Ivoire...), en Amérique latine (Venezuela, Honduras), au Proche-Orient (Palestine), en Asie (Géorgie, Afghanistan, Corée) et en Europe (Ukraine). En 2012, un chef de guerre congolais, T. Lubanga, est la première personne condamnée par la CPI pour enrôlement d'enfants-soldats de moins de quinze ans. Malgré certaines critiques qui l'accusent parfois d'une politique de deux poids, deux mesures, la création de la CPI peut progressivement dans le concert des Nations universaliser le respect des droits de l'Homme et le droit international humanitaire en posant la responsabilité individuelle de chaque dirigeant. Son rôle est donc à la fois préventif, dissuasif et répressif.

LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE: INNOVATION ET RÉSISTANCES



1. Nigeria
2. République centrafricaine
3. Rwanda
4. Ouganda

CONCLUSION

Une terre, des mondes, des hommes

Au terme de ce tour du monde, plusieurs facteurs structurants ressortent, permettant de dégager un certain nombre de pistes d'analyse et de réflexion.

La mondialisation comme système

La mondialisation est un processus géohistorique caractérisé par l'émergence d'un système-monde, conférant à l'échelle mondiale un rôle croissant mais non unique. Elle s'organise autour de trois grandes mondialisations qui font du monde actuel un palimpseste.

Au plan géoéconomique, on peut analyser la mondialisation comme la diffusion progressive de l'économie marchande puis capitaliste à la surface du globe. Concomitamment, la mondialisation doit être lue au plan géopolitique et géostratégique comme un affrontement de puissances pour l'exercice d'un *hégémon* d'échelles spatiales variables, mais pour l'essentiel continentales ou mondiales.

« Finitude du monde » et développement durable

Historiquement, la mondialisation s'est construite depuis quatre siècles sur un modèle de croissance extensive qui gaspille largement les ressources renouvelables et non renouvelables. Celui-ci était rendu possible par l'extension continue de l'œkoumène via l'ouverture de fronts pionniers successifs. S'il existe encore quelques espaces en réserve disponibles (cf. marges de l'océan glacial Arctique, du Groenland, de l'off-shore profond...), ce modèle extensif

se heurte cependant à de nouvelles contraintes structurelles : *la finitude du monde*.

Cela entraîne la montée de tensions multiformes : alors que les États côtiers se lancent dans une course à la mer, partout se multiplient les conflits pour le contrôle de la terre, de l'eau et des ressources rares alors que les Suds réclament leur part du gâteau. Le tout alors que les activités humaines transforment et modifient en profondeur le fonctionnement du système-terre (cf. thématique du réchauffement climatique). L'humanité, c'est-à-dire l'ensemble des sociétés humaines, est donc aujourd'hui confrontée à un nouvel enjeu civilisationnel : rompre avec ce modèle de croissance pluriséculaire. Jamais la question d'un développement enfin durable — c'est-à-dire plus efficace, plus économique et plus solidaire — ne s'est posée avec autant d'acuité qu'en ce début de XXI^e siècle.

Une mondialisation qui n'est pas mondiale

Cette mondialisation n'est en rien mondiale, c'est-à-dire universelle, tant sont exclus nombreux d'États et de peuples de la définition de son architecture ou de ses finalités d'un côté, du partage de ses richesses de l'autre.

Elle produit un système social et économique particulièrement dual et donc conflictuel et instable : alors que 8 % de la population mondiale accapare 86 % de la richesse mondiale, 73 % de la population mondiale en demeure exclue en ne disposant que de 2,4 % de celle-ci. Ceci se traduit par l'existence de formidables tensions et lignes

de fractures, bien lisibles sur les cartes aux différentes échelles. L'apparent désordre ou chaos, qui caractérise une partie des territoires mondiaux, ressort largement de ces profondes injustices spatiales.

La mondialisation produit un système extrêmement polarisé, organisé en centres, périphéries et marges du fait de violents processus à la fois de surintégration ou de surexclusion. Comme l'illustrent par exemple les cartes de Londres, du Vietnam, du Honduras, du Cambodge ou de l'Afghanistan, ce dualisme fonctionne à toutes les échelles géographiques.

Pour autant, ces systèmes d'interdépendances hiérarchiques s'avèrent historiquement mobiles et le statut des territoires d'une réelle plasticité. Alors que le Royaume-Uni en crise — et pourtant ancienne puissance mondiale au XIX^e siècle —, choisit le Brexit, la démarginalisation des États du golfe Persique (cf. ÉAU et Dubaï) ou de la Chine depuis les années 1980 est spectaculaire. Loin d'être dépassée, la question de l'État, de l'État-nation et de sa capacité à faire émerger un projet collectif novateur demeure un enjeu essentiel.

L'architecture mondiale : trois ruptures essentielles

En ce début du XXI^e siècle, l'architecture internationale est historiquement inédite. Loin d'être illisible ou imprévisible, le système mondial est organisé par trois grandes ruptures géopolitiques majeures.

Il se caractérise par une « grande émancipation », liée au réveil et à l'affirmation de nouvelles puissances des Suds qui battent en brèche la vieille domination hégémonique des puissances occidentales. Celle-ci aboutit à une « grande bifurcation », qui caractérise le passage d'un monde bipolaire ou unipolaire à un monde multipolaire ou polynucléaire. Le tout aboutit à un « grand chambardement », à une autonomie des puissances continentales, avérées ou potentielles, qui débouche sur un nouveau système géostratégique marqué par l'« impuissance de la puissance », dont témoigne l'échec patent de la *Pax Americana*.

Ces trois grandes ruptures caractérisent un nouveau stade historique de la mondialisation alors que la gouvernance mondiale est, pour de nombreux acteurs, à refonder. Dans ce contexte, des résistances, nombreuses et multiformes, se développent. Elles sont portées en particulier par l'émergence progressive d'une opinion publique mondiale qui tend à mettre en débat de grands enjeux.

Au total, la définition et la promotion d'un nouvel ordre mondial, géographiquement plus juste et équilibré, économiquement plus efficace, socialement plus solidaire et environnementalement plus durable, deviennent un enjeu majeur de civilisation.

Annexes

SIGLES ET ACRONYMES

ADIA .	Abu Dhabi Investment Authority (ÉAU)	Km² .	Kilomètre carré
ADIC .	Abu Dhabi Investment Council (ÉAU)	MDC .	Mubadala Development Compagny (ÉAU)
AIFM .	Autorité internationale des fonds marins	NRIs .	Non Resident Indians
AIIB .	Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures	NSA .	National Security Agency
ALENA .	Accord de libre-échange nord-américain	OEA .	Organisation des États américains
APEC .	Asie-Pacific Economic Cooperation.	OCDE .	Organisation de coopération et de développement économiques
ASEAN .	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est.	OCS .	Organisation de Coopération de Shanghai
BRICS .	Brésil – Russie – Inde – Chine – Afrique du Sud	OIT .	Organisation internationale du travail
AFPAK .	Afghanistan-Pakistan	OMC .	Organisation mondiale du commerce
CAEM .	Conseil d'assistance économique mutuelle	OMS .	Organisation mondiale de la santé
CEE .	Communauté économique européenne	ONG .	Organisation non gouvernementale
CENTO .	Central Treaty Organisation	ONU .	Organisation des Nations unies
CPI .	Cour pénale internationale	ONUDC .	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
CIA .	Central Intelligence Agency	OPEC .	Organisation des pays exportateurs de pétrole
CIC .	China Investment Corporation	OTAN .	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
CIJ .	Cour internationale de justice	OTASE .	Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est
CO₂ .	Dioxyde de carbone	OUA .	Organisation de l'unité africaine
COP21 .	21 ^e conférence des Parties sur le changement climatique	PIB .	Produit intérieur brut
DIT .	Division internationale du travail	PIOs .	Persons of Indian Origin
DWC .	Dubaï World Central (ÉAU)	PMA .	Pays les moins avancés
EAU .	Émirats arabes unis	QIA .	Qatar Investment Authority
GATT .	General Agreement on Tariffs and Trade	SINOPEC .	China Petroleum and Chemical Corporation
FAO .	Food and Agriculture Organization of the United Nations	SDN .	Société des Nations
FMI .	Fonds monétaire international	TGV .	Train à grande vitesse
FTN .	Firme transnationale	TIDM .	Tribunal international du droit de la mer
Ha .	Hectare	UE .	Union européenne
Hab .	Habitant	UNESCO .	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
ICBC .	Industrial and Commercial Bank of China	UNHCR .	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
ICD .	Investment Corporation of Dubaï (ÉAU)	URSS .	Union des républiques socialistes soviétiques
ICICI .	Industrial Credit and Investment Corporation of India	ZEE .	Zones économiques exclusives
IDE .	Investissements directs étrangers	ZES .	Zones économiques spéciales
IPIC .	International Petroleum Investment Company (ÉAU)		

Sélection bibliographique

Approches générales

P. BONIFACE et H. VEDRINE: *Atlas des crises et des conflits*, A. Colin, Paris, 2016.

L. CARROUÉ et D. COLLET: *La mondialisation contemporaine. Rapports de force et enjeux*, Bréal, Paris, 2013.

L. CARROUÉ: *Géographie de la mondialisation*, A. Colin, coll. « U », Paris, 2007.

A. CATTARUZZA et P. SINTÈS: *Géopolitique des conflits*, Bréal, Paris, 2016.

M. FOUCHER: *La Bataille des cartes. Analyse critique des visions du monde*, F. Bourin, Paris, 2010.

J. LÉVY (dir.): *L'Invention du monde. Une géographie de la mondialisation*, Presses de Sciences Po, Paris, 2008.

F. TÉTART: *Grand Atlas 2018*, Autrement/Courrier International, Paris, 2017.

Géohistoire

A. AGLAN et R. FRANK (sous la dir. de): *1937-1947. La guerre-monde*, Folio, coll. « Inédit Histoire », deux tomes, Gallimard, Paris, 2015.

C. BAYLY: *La Naissance du monde moderne, 1780-1914*, Éditions de l'Atelier, Paris, 2007.

P. BEAUJARD: *Les Mondes de l'océan Indien*, A. Colin, Paris, 2012.

P. BOUCHERON (sous la dir. de): *Histoire mondiale de la France*, Le Seuil, Paris, 2017.

N. CHANDA : *Au commencement était la mondialisation. La grande saga des aventuriers, missionnaires, soldats et marchands*, CRNS Éditions, Paris, 2007.

J.-P. DEMOULE (sous la dir. de): *La Révolution néolithique dans le monde*, CNRS Éditions, Paris, 2009.

P. FRANKOPAN: *Les Routes de la soie*, Éd. Nevicata, Bruxelles, 2017.

C. GRATALOUP: *Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du monde*, A. Colin, coll. « U », Paris, 2015.

J.-F. KLEIN et alii: *Atlas des empires coloniaux. XIX^e-XX^e siècles*, Autrement, coll. « Atlas mémoires », Paris, 2012.

P. NOREL: *L'Histoire économique globale*, Le Seuil, Paris, 2009.

J.-P. PEYROULOU: *Atlas des décolonisations. Une histoire inachevée*, Autrement, coll. « Atlas mémoires », Paris, 2014.

P. SINGARAVELOU et S. VENAYRE: *Histoire du monde au XIX^e siècle*, Fayard, Paris, 2017.

Approches thématiques

L. CARROUÉ: *La Planète financière. Capital, pouvoirs, espace et territoires*, A. Colin, coll. « U », Paris, 2015.

A. CATTARUZZA: *Atlas des guerres et des conflits: un tour du monde géopolitique*, Autrement, coll. « Atlas monde », Paris, 2017.

P. DEBOUDT et alii: *Géographie des mers et océans*, A. Colin, coll. « Horizon », Paris, 2015.

M. FOUCHER: *Le Retour des frontières*, CNRS Éditions, Paris, 2016.

M. FOUCHER: *Les nouveaux (des) équilibres du monde*, La Documentation française, La Documentation photographique, Paris, 2009.

A. FRÉMONT et A. FRÉMONT-VANACORE: *Géographie des espaces maritimes*, La Documentation Française, La Documentation Photographique, Paris, 2015.

B. GIBLIN: *Géographie des conflits*, La Documentation Française, La Documentation Photographique, Paris, 2012.

A. LOUCHET et F. MIOTTO: *Atlas des mers et océans. Conquêtes, tensions, explorations*, Autrement, « Atlas monde », Paris, 2015.

B. MÉRENNE-SCHOUMAKER: *Atlas mondial des matières premières*, Autrement, coll. « Atlas monde », Paris, 2015.

B. MÉRENNE: *Énergies et minerais. Des ressources sous tension*, La Documentation Française, La Documentation Photographique, Paris, 2014.

F. SMITS et T. LECOQ (sous la dir. de): *Enseigner la mer*, Géographie, coll. « Trait d'union », Scénar, Poitiers, 2013.

B. TERTRAIS et D. PAPIN: *L'Atlas des frontières*, Les Arènes, Paris, 2016.

Y. VEYRET et A. DUBRESSON: *10 défis pour la planète*, Autrement, Paris, 2012.

C. WIHTOL DE WENDEN: *Atlas des migrations. Un équilibre mondial à inventer*, Autrement, coll. « Atlas monde », Paris, 2016.

Approches régionales

F. BALANCHE: *Géopolitique du Moyen-Orient*, La Documentation Française, La Documentation Photographique, Paris, 2014.

X. BERNIER et C. GAUCHON: *Atlas des montagnes*, Autrement, coll. « Atlas monde », Paris 2013.

É. CANOBBIO: *Mondes arctiques. Miroirs de la mondialisation*, La Documentation française, La Documentation Photographique, Paris, 2011.

S. COLIN: *La Chine. Puissance mondiale*, La Documentation française, La Documentation Photographique, Paris, 2015.

O. DABÈNE et F. LOUALT: *Atlas de l'Amérique latine*, Autrement, coll. « Atlas monde », 4^e édition, Paris, 2016.

L. DEJOUHANET: *L'Inde. Puissance en construction*, Documentation française, La Documentation Photographique, Paris, 2016.

M. FOUCHER (sous la dir. de): *Asies nouvelles*, Belin, Paris, 2002.

P. GERVAIS-LAMBONY: *Afrique du Sud. Entre héritages et émergence*, La Documentation française, Documentation photographique, Paris, 2012.

M. GUIDÈRE: *Atlas des pays arabes. Un monde en effervescence*, Autrement, coll. « Atlas monde », Paris, 2015.

B. LECOQUIERRE: *Le Sahara. Un désert mondialisé*, La Documentation française, La Documentation Photographique, Paris, 2015.

G. MAGRIN et A. DUBRESSON: *Atlas de l'Afrique. Un continent émergent ?*, Autrement, coll. « Atlas monde », Paris, 2016.

C. MONTÈS et P. NÉDÉLEC: *Atlas des États-Unis. Un colosse aux pieds d'argile*, Autrement, coll. « Atlas monde », Paris, 2016.

R. POURTIER: *Afriques noires*, Hachette, Paris, 2014.

M.-F. PREVOT-SCHAPIRA et S. VELUT: *Amérique latine. Les défis de l'émergence*, La Documentation française, La Documentation Photographique, Paris, 2012.

T. SANJUAN: *Atlas de la Chine. Une puissance sous tension*, Autrement, coll. « Atlas monde », Paris, 2015.

I. SAINT-MEZARD: *Atlas de l'Inde. Une nouvelle puissance mondiale*, Autrement, coll. « Atlas monde », Paris, 2016.

SITOGRAPHIE

Banque mondiale: www.banquemondiale.org

CNUCED: <http://unctad.org>

FAO: www.fao.org/home/fr

FMI: www.imf.org

Géoconfluences: <http://geoconfluences.ens-lyon.fr>

HCR: www.unhcr.org/fr

Landmatrix: www.landmatrix.org

OCDE: www.oecd.org

OMS: www.who.int/fr

OMT: www2.unwto.org/fr

ONU-Habitat: <https://fr.unhabitat.org>

PNUD: www.undp.org

PNUE: www.unep.org/fr

World Population Projects: <https://esa.un.org>

World Urbanization Prospects: <https://esa.un.org>

